Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 6 janvier 2010 • n°92

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

La police aux basques...

Dans le cadre de sa mission de lutte contre le terrorisme, la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP), en coopération étroite avec les autres services du ministère de l'Intérieur, suit les différentes mouvances liées à des organisations terroristes, opérant tant en France qu'à l'étranger.
C'est ainsi que des investigations ont été menées en région parisienne durant plusieurs semaines sur un individu évoluant au sein d'un groupe nationaliste basque nommé Irrintzi (« le cri », en basque). L'identification de ce militant extrêmement discret, vivant avec sa mère en Seine-et-Marne, a permis de déterminer que son profil pouvait correspondre à celui élaboré par la direction centrale de la police judiciaire, saisie judiciairement du dossier. La poursuite des surveillances a également permis d'établir une concordance avec des traces ADN retrouvées sur certains des engins explosifs utilisés lors d'attentats. Son entourage militant a été à son tour identifié.
Le 17 décembre, l'opération judiciaire a été déclenchée et, outre le militant identifié par la DRPP, 5 autres personnes demeurant dans le Sud-Ouest ont été interpellées. Les perquisitions ont permis la découverte et la saisie de plusieurs armes, ainsi que divers éléments servant à la confection d'engins explosifs.
Au cours des auditions, outre son implication dans un attentat contre le poste de police de Boucou, le 26 décembre 2007, le militant francilien a reconnu sa participation à près d'une vingtaine de tentatives d'attentat par explosif et avoir tiré des coups de feu visant plus d'une dizaine de bâtiments tant publics que commerciaux. Il a été placé sous mandat de dépôt.

4 mois fermes pour le chauffard-fuyard

Le 27 décembre dernier, une équipe motocycliste des CRS remarque, au milieu d'un trafic routier dense, un motard circulant à très vive allure et effectuant de nombreux dépassements dangereux sur l'A6. Les policiers tentent de contrôler le conducteur mais celui-ci accélère subitement, dépassant les 210 km/h.
Rejoint, le chauffard est forcé à se ranger sur la bande d'arrêt

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

4 460

c'est **la surface en m² du nouveau site d'accueil du public de la préfecture de police, situé au 92 boulevard Ney, dans le 18e arrondissement**. Entièrement rénové, le bâtiment comprend cinq étages et est un site pilote en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
Cette importante opération immobilière vise à améliorer l'accueil du public en regroupant notamment plusieurs services de la direction de la police générale auparavant disséminés sur différents sites géographiques : centre de réception des demandeurs d'asile, centre de réception des étudiants étrangers et l'intégralité du service des permis de conduire.

Retrouvez toutes les modalités et le calendrier de ce déménagement (fermeture et ouverture des services, prise ou report de rendez-vous, etc.) sur le site Internet de la préfecture de police.

MÉDIATHÈQUE

La BSPP

d'urgence. Il fait mine d'obtempérer mais, arrivé à hauteur des policiers, accélère de nouveau afin de se soustraire au contrôle. Les policiers le contraignent finalement à s'arrêter et parviennent non sans mal à l'interpeller.
Au terme de sa garde à vue, il a été déféré pour refus d'obtempérer et mise en danger de la vie d'autrui. Jugé en comparution immédiate, il a été condamné à 4 mois d'emprisonnement assortis d'un mandat de dépôt, à l'annulation de son permis de conduire, à l'interdiction d'obtenir le permis de conduire pendant 6 mois et à la confiscation de son véhicule.

Chauffard bis : 4 ans fermes pour le fugitif-récidiviste

Le 30 décembre, la CRS autoroutière Sud Ile-de-France a interpellé un chauffard activement recherché depuis le 3 décembre dernier.
Ce jour-là, lors d'un contrôle routier effectué sur l'A6, l'homme avait forcé le barrage en fonçant sur un policier, lequel avait évité la collision en se jetant au sol. Bloqué par un véhicule de police, le chauffard avait alors pris la fuite en marche arrière à très vive allure sur la bretelle d'accès avant de reprendre l'autoroute vers la province.
Au cours de sa garde à vue, il a reconnu les faits dès sa première audition. L'enquête a par ailleurs révélé que l'homme était en état de récidive pour des faits similaires et qu'il venait de sortir de prison peu avant les faits.
Jugé en comparution immédiate, il a été condamné à 4 ans de prison ferme, assortis d'un mandat de dépôt, et à 800 euros de dommages et intérêts.

FOCUS

Plan d'urgence hivernale : mode d'emploi

Chaque année, du 1er novembre au 31 mars, le plan d'urgence hivernale est activé à Paris et dans chacun des départements de la région Ile-de-France, permettant, compte tenu de la situation climatique, la mise en place d'un système d'alerte, de prise en charge et d'hébergement des personnes sans abri et, en période de froid extrême, d'accompagnement des personnes vulnérables et isolées.
Ce dispositif s'articule autour de deux situations de mobilisation pouvant être activées en fonction des prévisions météorologiques établies quotidiennement par Météo France :
- le volet « vigilance et action renforcée » est automatiquement activé du 1er novembre au 31 mars. Il prévoit la mobilisation

voir la vidéo

SUR LE NET

La direction du renseignement de la préfecture de police en ligne !

Prévenir le terrorisme, contribuer à l'ordre public, lutter contre les filières de travail clandestin... la direction du renseignement est un rouage essentiel de la sécurité de la capitale et de la région francilienne.
La connaissance, l'analyse et l'anticipation de tous ces phénomènes constituent le fondement sur lequel l'ensemble des services de la préfecture de police peut s'appuyer pour mener à bien ses missions opérationnelles.

Pour tout savoir - ou presque – de son organisation et de ses missions, consultez le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction de l'ordre public et de la circulation
- Sécurité routière
- La direction du renseignement
- La brigade d'aide aux personnes

permanente et adaptable de capacités d'accueil et d'hébergement ouvertes durant cette période ainsi que l'envoi d'équipes mobiles sur le terrain telles que le SAMU Social, la brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA), la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), la Croix-Rouge, etc. ;
- le volet « situation de crise », sous la responsabilité directe du préfet de police, correspond à des températures exceptionnellement basses entraînant une période de froid extrême et induit la mise en œuvre de plans d'urgence et de sécurité civile (renforcement des effectifs du 115 et des équipes mobiles, ouverture de capacités d'hébergement supplémentaires, etc.).

sans-abri

Le service des affaires immobilières : quelques réalisations en images

LES SERVICES DE LA PP

Un centre opérationnel souterrain à la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Les travaux de construction du centre opérationnel (CO) souterrain de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ont commencé au début du mois de novembre dernier. La fin des travaux du futur CO, qui remplacera définitivement l'actuel, est prévue pour mai 2011.
Le CO est un véritable outil de commandement et de coordination des actions et des moyens engagés sur l'ensemble du secteur défendu par la brigade. Il a notamment pour mission le traitement des appels de demande de secours, ainsi que la sélection et l'envoi de moyens adaptés pour répondre à la demande.

INSOLITE

Hommage au sculpteur patriote inconnu...

Souvenez-vous, en avril dernier, lors de travaux de ravalement de la préfecture de police (PPrama 53), une Croix de Lorraine avait été découverte gravée dans la pierre au-dessus de la bâche de protection de la façade Sud. Les sculptures du bâtiment datant du XIXe siècle, le mystère restait entier quant à l'introduction de ce symbole sur les toits de la PP.
La poursuite des travaux par le service des affaires immobilières a permis de mettre à jour une nouvelle Croix de Lorraine présente sur un blason en pierre de la ville de Paris, façade Est, et d'en déchiffrer la date de construction : 1941. Une campagne de restauration s'est en effet déroulée en 1941, peu après le choix de la Croix de Lorraine comme symbole du mouvement de la « France libre » par le général de Gaulle, en juillet 1940... Après plus de 68 ans de mystère, l'énigme des Croix de Lorraine du toit de la caserne de la Cité est enfin résolue !

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 13 janvier 2010 • n°93

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRE RÉSOLUE

Une cargaison embarrassante

Le 6 janvier dernier, suite à une opération de contrôle porte d'Orléans, les policiers de la brigade des stupéfiants interceptent un véhicule immatriculé en Belgique. L'examen précis du véhicule par un chien spécialisé dans la recherche de stupéfiants permet de découvrir un kilogramme d'héroïne brune, conditionnée en boudin.
A l'issue d'une garde à vue de 96 heures, le conducteur a reconnu les faits et a été déféré au tribunal de grande instance de Paris. Il encourt une peine de 10 ans d'emprisonnement et une amende de 7,5 millions d'euros.

PLAN STUPS

Effectifs renforcés pour le plan « stups » de l'agglomération parisienne

Lundi 11 janvier, 55 gardiens de la paix spécialisés dans la lutte contre le trafic de stupéfiants ont intégré la direction de la police judiciaire. Ces affectations, qui s'inscrivent dans l'activation du plan de lutte contre les stupéfiants dans les trois départements de la petite couronne, conduisent à renforcer de manière significative les unités dédiées des services départementaux de police judiciaire (SDPJ).
Ainsi, 8 gardiens de la paix ont été affectés au SDPJ des Hauts-de-Seine, 9 à celui de Seine-Saint-Denis et 7 dans le Val-de-Marne. Pour assurer un investissement plus permanent des districts de police judiciaire, 17 policiers viennent compléter le dispositif parisien.
Les effectifs des groupes d'enquêtes d'initiative augmentent également avec l'intégration de 14 gardiens de la paix, permettant ainsi de maintenir le caractère opérationnel de la brigade des stupéfiants.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le permis... dès le CE2 !

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

44

c'est le **nombre de personnes tuées dans la circulation parisienne en 2009, soit une diminution du nombre de victimes par rapport à l'année 2008 (51 personnes tuées)**.
Parmi ces 44 usagers, on dénombre 3 automobilistes, 6 cyclistes, 19 deux-roues motorisés (contre 15 en 2008) et 16 piétons (au lieu de 29 en 2008). Le nombre de victimes est donc en baisse pour les piétons ainsi que pour les seniors, avec 14 tués en 2009 contre 23 en 2008.
La vigilance reste toutefois de mise et la préfecture de police poursuit ses actions de prévention, notamment en direction des jeunes, des seniors et des conducteurs de deux-roues, et de répression, en intensifiant les opérations de dépistage d'alcoolémie, de produits stupéfiants et de contrôles de vitesse ciblés sur les lieux accidentogènes.

MÉDIATHÈQUE

La préfecture de police et les animaux

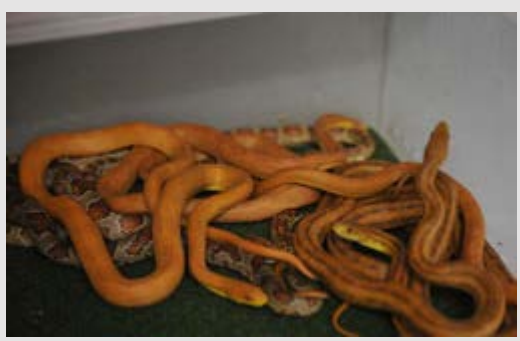

voir le diaporama

Vendredi 15 janvier, de 14h à 16h, la mairie du 14e arrondissement accueillera des élèves d'écoles élémentaires parisiennes pour une remise du permis piéton. Présidée par le maire d'arrondissement, cette cérémonie se tiendra en présence de représentants du commissariat local et de la mission de prévention et de communication.
Sur les 141 candidats de CE2, 100 élèves ont réussi l'examen et se verront remettre le permis piéton. Les autres candidats pourront bénéficier d'une séance de rattrapage.
A noter que le 18 novembre dernier, le préfet de police a remis officiellement le 80 000e permis piéton de la préfecture de police lors d'une journée de prévention dédiée aux deux-roues motorisés au circuit Carole à laquelle ont assisté des enfants de CE2 de Paris et de Seine-Saint-Denis.
Sur le plan national, le ministère de l'Intérieur participera le 5 février prochain, dans l'Allier, à la remise du 2 000 000e permis piéton.

DÉMARCHES

NOUVEAU !
Facilitez vos démarches...
À partir du 18 janvier 2010, 4 nouveaux sites accueillent les usagers parisiens sur rendez-vous pour leur demande de carte nationale d'identité ou de passeport.
UN SEUL NUMÉRO
01 58 80 80 80*

Service étendu pour les prises de rendez-vous téléphoniques

Face au succès de l'opération des présentations sur rendez-vous dans les antennes de police pour la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, la direction de la police générale étend ce service à d'autres antennes de police à compter du 18 janvier prochain.
Les rendez-vous seront désormais possibles dans 4 antennes supplémentaires, à savoir celles des 12e, 13e, 16e et 20e arrondissements. Les prises de rendez-vous s'effectuent par téléphone auprès du service d'informations téléphoniques de la préfecture de police : 01 58 80 80 80 (du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15).
Voir l'affiche de l'opération.

La déclaration annuelle des ruches redevient obligatoire en 2010

Le recensement apicole annuel, qui avait été institué en 1980 puis remplacé en 2006 par une simple déclaration en cas de modification notable des ruchers, devient à nouveau obligatoire.
Depuis le 1er janvier 2010, les apiculteurs doivent obligatoirement faire la déclaration de leur rucher chaque année, et ce dès la première ruche.
Le nouveau formulaire de déclaration de rucher est disponible sur le site Internet de la préfecture de police. Il doit être adressé à la direction départementale des services vétérinaires de Paris pour les installations parisiennes.
La déclaration doit être fournie dans un délai d'un mois après l'installation ou la prise de possession des ruches et doit être

ANNIVERSAIRE

Le musée de la préfecture de police a 100 ans !

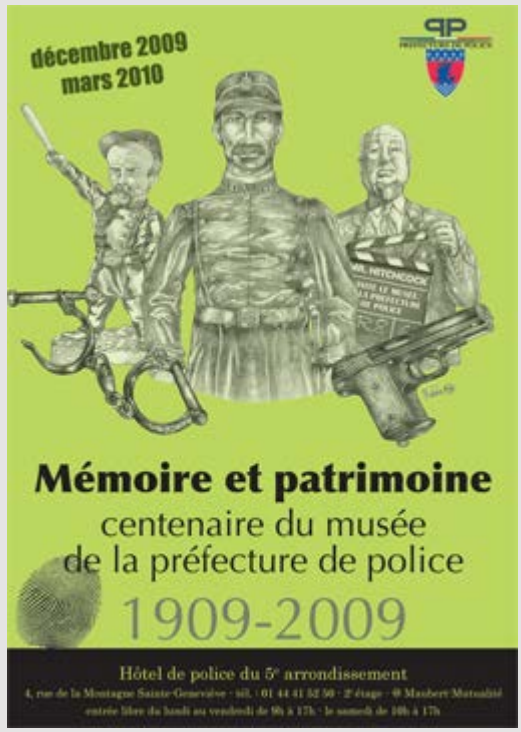

Inauguré en 1909, le musée de la préfecture de police passionne toujours les visiteurs par la richesse de ses collections. A l'occasion de son centenaire, il vous invite à découvrir l'exposition retraçant son histoire, de l'incendie de la Commune de Paris, qui porta un grave préjudice à ses collections actuelles, à nos jours. Jusqu'à la mi-mars, rencontrez les illustres personnages qui l'ont honoré de leur visite et venez découvrir les grands évènements qui ont jalonné l'histoire de cette institution.

Musée de la préfecture de police,
Hôtel de police du Ve arrondissement
4, rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75 005 Paris
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h ; le samedi de 10h à 17h.

VOIR AUSSI...

- Démarches : détention ou transport d'animaux
- Sécurité routière
- Les missions de prévention et de communication

renouvelée chaque année.

RÉCOMPENSE

Gardien de la paix… et championne du monde !

Gardien de la paix au sein de la circonscription de sécurité de proximité (CSP) de Créteil depuis 2007, Laurence Fouillat ne se distingue pas au premier regard des autres collègues féminines du service.
Agée de 28 ans, cette jeune policière est pourtant une spécialiste des sports de combat. C'est ainsi qu'elle a remporté, pour la deuxième fois consécutive en décembre dernier, le titre de championne du monde de Grappling, un art martial issu du Jiu-jitsu.
Adepte des sports de combat depuis l'âge de 8 ans, elle pratique cette discipline depuis maintenant 10 ans. Son talent, sa force de caractère et les heures d'entraînement ont commencé à payer dès 2007, année d'obtention de son premier titre de championne du monde. L'année suivante, elle remporte le titre de vice championne du monde. Une petite déception qui la décide à changer de fédération et à rejoindre en 2008 la fédération internationale de lutte… où elle devient également championne du monde.
Un beau palmarès pour Laurence Fouillat, également championne de France de la discipline.

- Vrai-faux : que connaissez-vous sur les manifestations ?
- Le musée de la préfecture de police

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 20 janvier 2010 • n°94

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRE RÉSOLUE

Des valises en carton

Dans le cadre du plan de lutte contre le trafic de stupéfiants, la brigade des stupéfiants enquêtait depuis novembre sur un réseau d'importation de résine de cannabis en provenance du Maroc. Sur commission rogatoire, l'organisateur du trafic et son bras droit ainsi que le convoyeur de drogue étaient identifiés : trois hommes d'une quarantaine d'années vivant en banlieue parisienne.
Le 16 janvier, les enquêteurs repèrent un véhicule ayant transité par le port de Tarifa, au sud de l'Espagne, susceptible de transporter de la drogue jusqu'en région parisienne. En collaboration avec les autorités marocaines et espagnoles, un dispositif de surveillance est mis en place. Le lendemain soir, dans le restaurant d'une aire de stationnement de l'autoroute A6 à Lisses (91), les policiers interpellent les trois comparses. Dans la fourgonnette, au milieu de poteries artisanales, plus de 450 kg de résine de cannabis conditionnée en « valises » sont découverts…
Les gardes à vue se poursuivent.

SÉISME EN HAÏTI

La préfecture de police mobilisée pour les secours

Suite au tremblement de terre survenu le 12 janvier dernier en Haïti, de nombreux services de la préfecture de police ont été sollicités et dépêchés sur place pour porter secours aux sinistrés.

Des renforts de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris

Depuis le 14 janvier, huit pompiers de la BSPP renforcent l'équipe de secouristes « Ile-de-France » de 110 hommes, déployée en Haïti. Composé de spécialistes du commandement, de la logistique et de médecins, ce détachement est partie prenante de la chaîne des secours qui s'est déployée. Lundi 18 janvier, un officier-médecin, un sous-officier infirmier et un sapeur secouriste ont rejoint les hommes de la brigade déjà sur place à Port-au-Prince.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

52

c'est le nombre de morts par overdose à Paris sur les trois dernières années. En 2007, 20 personnes ont été victimes d'une dose mortelle contre 19 en 2008 et 13 en 2009.
Si la tendance est à la baisse, ces chiffres permettent néanmoins de souligner l'importance de la lutte contre le trafic de stupéfiants qui reste une priorité dans les actions de la police du Grand Paris, notamment via le Plan stups. Mis en œuvre depuis septembre 2007, ce plan réunit les directions de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, du renseignement et de la police judiciaire, pour une mission commune : résorber les petits trafics locaux de stupéfiants et restaurer la qualité de vie des habitants de certains quartiers particulièrement affectés par les trafics de drogue.

MÉDIATHÈQUE

L'identité judiciaire

voir le diaporama

L'identité judiciaire au secours des familles
Dès le 14 janvier, deux policiers du service régional de l'identité judiciaire de la direction de la police judiciaire sont partis pour Haïti au sein de l'unité nationale d'identification de victimes de catastrophe (UNIVC) composée de gendarmes et de policiers.
L'identification des victimes s'effectue à la fois par le recueil de renseignements « ante mortem » auprès des familles, des médecins, des dentistes, afin de recenser les signes particuliers des disparus (tatouages, cicatrices, prothèses, bijoux, etc.) mais aussi par l'examen des corps « post mortem ». Toutes ces données sont ensuite comparées entre elles pour permettre l'identification.

La gestion de la crise par la zone de défense
Le bilan provisoire du séisme en Haïti confirmant la notion de catastrophe majeure, le centre opérationnel zonal de la préfecture de police a traité les demandes de moyens de renforts visant des personnels spécialisés de la région.
En liaison avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) franciliens et la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), il a formé un détachement de sapeurs-pompiers dont les missions sont notamment d'assurer l'armement d'un poste médical avancé (PMA), la mise en œuvre de dix équipes médicales mobiles ainsi que la production d'eau avec une capacité d'alimentation de 20 000 personnes/jour.

A noter que plusieurs agents de la préfecture de police sont habituellement détachés en Haïti.
Au sein de la direction de l'ordre public et de la circulation, un capitaine de police et deux gardiens de la paix y sont en poste depuis le 3 décembre dernier. Depuis août 2004, ce sont ainsi 10 policiers qui se sont succédés, pour des périodes allant de 6 à 9 mois, auprès de la mission intérimaire des nations unies à Port-au-Prince pour participer à la mission de stabilisation en Haïti (MINUSTAH).
La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne est également présente sur le territoire haïtien. Sept de ses policiers y sont actuellement en mission pour l'ONU.
Ces personnels sont eux aussi impliqués dans les opérations de sécurisation et d'évacuation actuellement en cours.

LES SERVICES DE LA PP

Un nouveau commissaire dans le 18e arrondissement

Matthieu Clouzeau, commissaire divisionnaire anciennement affecté en tant qu'adjoint au sous-directeur de la coopération technique et internationale à Nanterre (Hauts-de-Seine), a été installé le 19 janvier dans ses nouvelles fonctions de commissaire central du 18e arrondissement par Alain Gardère, directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.
Il succède à Jean-Paul Pecquet, devenu directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité du Val-de-Marne le 14 septembre dernier.

INSOLITE

Bain de minuit

PUBLICATION

Effets du cannabis sur la santé et l'intégration sociale des jeunes

La préfecture de police édite un document d'informations sur les effets du cannabis sur la santé et l'intégration sociale des jeunes. Conçu en collaboration avec la préfecture de Paris, le parquet de Paris et le rectorat de Paris, cette brochure décrit les phénomènes de consommation actuels, les conséquences de l'usage du cannabis sur la santé et aborde la lutte contre le trafic des stupéfiants notamment avec le plan stups mis en place par la préfecture de police.
Basée sur de nombreuses interviews d'experts et de professionnels, cette publication de 30 pages offre un panorama croisé des approches scientifiques, éducatives, associatives, policières et judiciaires sur le cannabis.

Le document « Effets du cannabis sur la santé et l'intégration sociale des jeunes » est disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction régionale de la police judiciaire

Le dimanche 17 janvier, vers 2 heures, le gardien d'un établissement scolaire du 17e arrondissement alerte la police indiquant que des jeunes gens sont entrés par effraction à l'intérieur de la piscine Champerret.
Sur place, les policiers de la direction territoriale de la sécurité de proximité constatent la présence de jeunes près du bassin. Plusieurs bouées, flotteurs, perches et chaises flottent dans la piscine alors que des bouteilles d'alcool (vodka, whisky, etc.) et des produits stupéfiants jonchent le sol.
Interpellés, les 28 jeunes, âgés de 17 à 22 ans, ont été conduits au service d'accueil de recherche et d'investigations judiciaires (SARIJ) du 17e arrondissement. Placés en garde à vue, ils ont déclaré s'être introduits par effraction dans les locaux de la piscine municipale pour passer « un moment festif entre amis ».
Laissés libres sur instruction du parquet de Paris, l'enquête se poursuit en préliminaire.

Au fond du trou

Le 12 janvier, les policiers du groupe de sécurité de proximité local, en patrouille à La Courneuve, sont intrigués par un homme au comportement suspect qui s'apprête à monter dans un véhicule. A la vue des policiers, celui-ci s'enfuit en courant, franchit le mur d'enceinte d'une casse automobile et disparait. Une surveillance du site est alors mise en place par la brigade anti-criminalité locale.
L'homme est finalement retrouvé caché dans un sous-sol, sans éclairage, et immergé dans un trou d'eau d'environ 80 centimètres de profondeur. En état de légère hypothermie , il est pris en charge par les pompiers.
A leur arrivée à l'hôpital, les policiers ont la surprise de voir un homme uniquement vêtu d'un caleçon quitter l'établissement. Ce dernier, qui tente de prendre la fuite en courant, n'est autre que le suspect de La Courneuve... Il est de nouveau interpellé.
La perquisition du véhicule permet aux policiers de mieux comprendre les raisons de la fuite, puisque plus de 500 grammes de cannabis y sont découverts ainsi que 650 euros en espèces...
L'homme a été placé en garde à vue.

- Secrétariat général de la zone de défense
- Brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- Protégez-vous : Cannabis ecstasy
- Objets insolites issus de saisies de stupéfiants

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris

le 27 janvier 2010 • n°95

PPRAMA SPÉCIAL NATURALISATION
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

DÉBAT

L'identité nationale vue par les nouveaux Français

Quel est le point commun entre le général de Gaulle, Jeanne d'Arc et Zidane ? Entre la prise de la Bastille, la construction du château de Versailles et la victoire de l'équipe de France à la coupe du monde de football en 1998 ? Ces personnages ou événements ont tous été cités dans les réponses au questionnaire envoyé à 1 000 naturalisés français à l'occasion du débat organisé le 25 janvier à la préfecture de police. Présidé par le préfet de police, ce débat a permis à une soixantaine de nouveaux Français de livrer leur conception de l'identité nationale.
Les 9 questions posées dans le questionnaire interrogeaient la notion d'identité nationale. Parmi les résultats, on notera que la langue, la République et l'histoire sont, pour les sondés, les 3 premiers piliers de l'identité de la France. Le général de Gaulle est, quant à lui, apparu comme le personnage historique le plus représentatif de la France et l'adoption de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen comme l'événement majeur de l'histoire française.
Si, pour les nouveaux naturalisés, la durée de résidence en France est la raison première de leur demande de naturalisation, l'amour de la France apparaît en 2e position. A noter enfin que 88 % des naturalisés interrogés avouent être fiers d'être français et que la chanson française a, pour certains, joué un rôle absolument déterminant dans leur « envie de France ».
Voir les réponses au questionnaire.

AFFAIRE RÉSOLUE

Première palmaire nationale...

Le 20 janvier, les policiers de l'identité judicaire de la préfecture de police sont parvenus à identifier une trace palmaire (de la paume de la main) relevée en avril dernier, dans un véhicule volé, par

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

10 575

c'est le **nombre de personnes naturalisées à Paris en 2009**, soit une augmentation de 48% par rapport à l'année 2008, et de 247% par rapport à l'année 2005 (3 048 décrets de naturalisation alors remis).

Cette augmentation est notamment due à la mise en cohérence du mode de traitement des dossiers. Les procédures bureautiques ont ainsi été considérablement simplifiées et, côté usagers, la mise en place d'une aide Internet à la constitution de dossiers a permis d'augmenter le taux de complétude des demandes, et ainsi d'accélérer les délais de traitement.
A noter également que 112 387 titres de séjour (dont 30 688 en 1ère délivrance et 81 699 renouvelés) ont été délivrés par la préfecture de police en 2009.

MÉDIATHÈQUE

Devenir Français

voir la vidéo

les policiers du 13e arrondissement. Le « propriétaire » de l'empreinte est un jeune homme de 20 ans impliqué à 16 reprises depuis 2005 dans des affaires de vol de véhicule, recel, vol à main armée et coups et blessures volontaires.
L'identification de trace palmaire est une première en France. Elle a été réalisée grâce au nouveau logiciel « Métamorpho », issu du fichier automatique des empreintes digitales, dont est équipé le service régional de l'identité judicaire depuis le 18 janvier 2010.
Le résultat de cette identification a été transmis au service concerné aux fins d'enquête.

PRÉVENTION

Attention aux vols par ruse !

Un individu suit de près une personne âgée et note son code secret alors qu'elle règle ses courses. Il réussit ensuite à détourner son attention pour lui subtiliser la carte bleue.
Un homme se présente chez des personnes âgées et gagne leur confiance pour pénétrer dans leur domicile. A l'insu des propriétaires, l'individu fouille l'appartement et vole leurs objets de valeur avant de s'enfuir.
Ces exemples de vols par ruse touchent particulièrement les personnes âgées dont le fréquent isolement et la santé fragile en font les cibles privilégiées des délinquants.
En 2009, 207 personnes âgées ont été victimes de vols suite à une entrée par ruse à leur domicile parisien et 1 084 d'escroquerie et d'abus de confiance.
Les policiers de la direction de sécurité de la police d'agglomération parisienne (DSPAP) réalisent des actions de prévention (forum ou interventions) mises en place par les missions de prévention et communication (MPC) pour conseiller et prêter assistance aux personnes âgées. Depuis le début de l'année 2009, les MPC d'arrondissement ont ainsi rencontré 2 887 personnes à l'occasion de 87 réunions, au cours desquelles des conseils de prévention leur sont dispensés.
Découvrez les gestes simples pour vous en prémunir.

LES SERVICES DE LA PP

De la naturalisation aux services de la PP

Encore citoyen togolais il y a moins de trois ans, Kossi N'Ditsi est aujourd'hui français… et chargé de la délivrance des titres d'identité à ses nouveaux

PUBLICATION

Le livret de nationalité

Remis aux nouveaux Français en fin de cérémonie de naturalisation, le livret de nationalité est un document national qui rappelle les droits et devoirs des citoyens français.
Le livret contient plusieurs documents, dont :
- le décret de naturalisation, document officiel d'acquisition de la nationalité française ;
- un livret rappelant les droits et les devoirs du citoyen français ;
- le texte de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 ;
- les paroles de La Marseillaise ;
- le discours de bienvenue dans la nationalité française prononcé par le préfet de police ou son représentant ;
- l'acte d'état-civil français « reconstitué » par le service central d'état civil à Nantes (comportant éventuellement le ou les prénoms francisés choisis par la personne) ;
- la liste des documents nécessaires à la délivrance de la carte nationale d'identité et du passeport ainsi que l'adresse des antennes de police administrative parisiennes où ces démarches peuvent être effectuées.

Consultez la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ainsi que la Marseillaise entonnée par les nouveaux citoyens français lors de la cérémonie de naturalisation.

A consulter également, la plaquette d'information *Naturalisation* sur le site Internet de la préfecture de police.

compatriotes !
Arrivé en France en 2002 avec un visa étudiant, il obtient un DESS de gestion à l'université de Paris Dauphine. Trois ans plus tard, il demande la nationalité française qu'il obtient en 2008 lors d'une cérémonie de naturalisation présidée par le directeur de la direction de la police générale (DPG). Ironie du sort, il devient, après réussite au concours de secrétaire administratif, chef de l'antenne administrative du 18e arrondissement, sous l'égide… du directeur de la DPG ! « *Ce n'est pas dans n'importe quel pays que tu te retrouves à un poste à responsabilité 4 mois après ta naturalisation !* », précise Kossi N'Ditsi.
Autorisation de sortie du territoire, carte d'identité ou passeport, il traite aujourd'hui les demandes de documents d'identité et se dit d'une reconnaissance sans borne pour la France : « *Le seul moyen de lui dire merci, c'est de montrer que je suis à la hauteur de la confiance qu'elle me donne.* »
Un beau parcours pour celui qui fut naturalisé le 27 janvier 2008, il y a tout juste deux ans !

A découvrir également sur le site Internet de la préfecture de police, le portrait de Carlos Argandona Aguilar, un autre naturalisé travaillant désormais à la préfecture de police ainsi que le livre d'or du bureau des naturalisations.

DÉMARCHES

Naturalisation : mode d'emploi

Constitution de dossier, établissement des pièces à fournir ou convocation, la demande de la nationalité française s'effectue en plusieurs étapes, décryptées sur le site Internet de la préfecture de police.
Pour préparer votre déplacement au bureau des naturalisations, les formulaires et notices explicatives vous guident dans vos démarches et le calendrier des périodes d'affluence vous fait bénéficier des meilleurs horaires pour éviter l'attente.
La préfecture de police propose également une aide à la constitution de dossier et dresse une liste personnalisée des pièces à fournir à partir du questionnaire que vous remplissez en ligne.
Autre service utile, un outil vous permet de savoir si vous devez fournir une légalisation ou une apostille, en fonction du pays d'émission de votre document original d'état civil. Encore une question ? Consultez la FAQ du site et retrouvez les interrogations les plus fréquentes des demandeurs.
Après constitution de votre dossier, envoyez-le en deux exemplaires au bureau des naturalisations de la préfecture de police. Vous serez ensuite convoqué(e) pour un entretien de naturalisation et le récépissé de dépôt, marquant l'engagement de la procédure d'instruction, vous sera remis.
La décision sera prise dans les 18 mois suivants. Si elle est favorable, vous serez invité(e) à une cérémonie d'accueil dans la nationalité française.

VOIR AUSSI…

- La direction de l'ordre public et de la circulation
- La direction de sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- Seniors : protégez-vous
- La salle des naturalisations de la préfecture de police

le 3 février 2010 • n°96

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

DÉMARCHES

Demande de passeport : pensez-y dès maintenant !

Si vous envisagez de partir pendant les vacances de février et qu'un passeport vous est nécessaire, il ne vous reste que quelques jours pour faire votre démarche... Les demandes sont effectivement particulièrement nombreuses à l'approche des périodes de congés.
Ce conseil est également valable pour les congés d'été. Profiter du début d'année pour déposer son dossier permet d'éviter l'affluence qui augmente considérablement à partir du mois de mai aux guichets des antennes de police administrative. Les délais de délivrance, habituellement de 15 jours entre le dépôt et la réception du passeport, peuvent effectivement atteindre 3 semaines si les démarches s'effectuent à l'approche de la période estivale...
Ainsi, 16 905 passeports ont été demandés en juin 2009, contre 9 412 en décembre. Avec un acte de naissance, une pièce d'identité avec photo, un justificatif de domicile et des timbres fiscaux, vous pouvez constituer votre dossier dès maintenant et prendre rendez-vous grâce à la plate-forme téléphonique de la préfecture de police (voir « Vie des services » ci-dessous). Pour mémoire, la préfecture de police a délivré 143 838 passeports à Paris en 2009.

AFFAIRES RÉSOLUES

Un arsenal stupéfiant

Le 24 janvier, les policiers de Choisy-le-Roi (94) sont informés qu'une transaction de stupéfiants est en cours dans un immeuble et se rendent sur place. A leur vue, un homme abandonne sa voiture en pleine voie et s'enfuit. Lancés à sa poursuite, les policiers perdent sa trace alors qu'il s'engouffre dans un hall d'immeuble.
Pendant qu'un premier groupe poursuit les recherches à l'intérieur du bâtiment, le véhicule est fouillé par une seconde équipe : 1kg de résine et 340g d'herbe de cannabis, 3g de cocaïne, un revolver 357 magnum, une grenade anti-encerclement, des cagoules, des gants, un chargeur de pistolet de calibre 7.65mm approvisionné, un

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

163

c'est **le nombre de personnes sauvées d'une « mort certaine »** par la brigade de sapeurs-pompiers de Paris en 2009, ces dernières étant confrontées à un péril dont elles n'auraient pu réchapper par elles-mêmes. Les pompiers ont également secouru et mis en sécurité 314 personnes au cours d'interventions sur des lieux d'incendies.
L'année 2009 a été marquée par la plus forte sollicitation opérationnelle jamais enregistrée dans l'histoire de la BSPP. Avec plus de 494 000 interventions, la brigade a enregistré une augmentation de son activité de près de 3% par rapport à 2008.

CIRCULATION

Tout savoir des encombrements à Paris : découvrez la cartographie mise à jour directement par les opérateurs policiers

voir le module circulation

PUBLICATION

Un flyer pour prévenir les vols de

chargeur vide, 30 cartouches de 357 magnum et des cartouches de fusil de chasse sont découverts.
A l'intérieur de l'immeuble, les policiers surprennent le fuyard en pleine discussion sur le pallier d'un appartement. Les deux suspects sont aussitôt interpellés.
Ils ont tous deux été placés en détention provisoire.

Vols à la portière en série

Le 25 janvier, des policiers de la brigade anti-criminalité d'Aubervilliers (93) remarquent deux hommes, dont un mineur, qui s'apprêtent à briser la vitre d'un véhicule arrêté à un feu rouge. Ils sont interpellés en flagrant délit et fouillés par les policiers qui saisissent divers objets permettant de commettre des vols à la portière.
Les perquisitions menées à leur domicile permettent par ailleurs de découvrir de nombreux téléphones portables, des bijoux et des chéquiers volés ainsi qu'un brise-vitre.
Au cours de leur garde à vue, ils ont reconnu commettre, depuis plusieurs semaines, au moins 2 vols de ce type par jour, prenant généralement la fuite en scooter ou à pied. Les recoupements effectués entre plusieurs affaires ont permis de leur imputer 7 faits.
A l'issue des gardes à vue, le mineur a été présenté au juge des enfants et le majeur condamné à 3 mois de prison ferme.

LES SERVICES DE LA PP

Pour vos cartes d'identité et passeports, prenez rendez-vous !

Depuis le 13 novembre 2009, les usagers parisiens peuvent prendre rendez-vous pour leurs demandes de carte nationale d'identité et de passeport, en composant un simple numéro de téléphone : le **01 58 80 80 80**. Ce service permet d'éviter les périodes d'affluence et les attentes au guichet.
Une plate-forme téléphonique, E-Sirius, optimise la répartition des rendez-vous dans les différentes antennes de police. Les guichetiers peuvent ainsi gérer les rendez-vous et, en un seul clic, adapter l'emploi du temps du service d'accueil en cas de retard d'un usager.
Depuis sa mise en place, ce sont plus de 1 600 appels qui ont été enregistrés sur la plate-forme téléphonique dédiée à la délivrance de cartes nationales d'identité ou de passeports.
Actuellement déployé dans 8 antennes de police, ce système expérimental s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'accueil du public. A moyen terme, les parisiens devraient pouvoir gérer eux-mêmes leur prise de rendez-vous par Internet sans passer par une plate-forme téléphonique.

INSOLITE

Fan de...

Le 31 décembre 2009, vers 7h30, un homme vêtu d'une tenue RATP

smartphones dans les transports en commun

Votre Smartphone* attire la convoitise, soyez discret et vigilant !
Your smartphone could attract thieves; be careful when using it, and keep it in a safe place!
Ihr Smartphone kann Diebe anlocken. Seien Sie vorsichtig und verstauen Sie es sicher!
Contribuons ensemble à votre sécurité!

La lutte contre les vols avec violences dans les transports en commun appelle de la part de la police des transports et de ses partenaires une réponse plurielle : des actions de prévention, de dissuasion et de répression.
Sur une idée de prévention commune de la sous-direction régionale de la police des transports (SDRPT) de la préfecture de police et de la RATP, un « flyer » a été conçu pour lutter contre les vols de téléphones portables et en particulier de téléphones high-tech (smartphones). Depuis le 1er février, des policiers et des équipes du groupe de protection et de sécurité des réseaux (GPSR) distribuent ce « flyer » aux usagers de smartphones en les invitant à la discrétion et à la vigilance quand ils les utilisent dans les transports en commun.

VOIR AUSSI...

- Démarches : documents d'identité et de voyage
- Vrai ou faux : testez vos connaissances sur le passeport biométrique
- La brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- Comment protéger vos biens ?
- Vols de téléphones portables : attention aux fausses déclarations !

se présente à un chauffeur d'un bus de la ligne 576 prétextant effectuer son apprentissage de parcours. Il conduit le bus sur une faible distance et en raison des incohérences de conduite observées, le titulaire reprend rapidement le volant.

Le 4 janvier 2010, le même individu effectue des démarches identiques auprès d'un autre conducteur, toujours sur la même ligne. Sa tenue négligée éveille les soupçons du chauffeur qui l'empêche de prendre place dans le poste de conduite.

Une enquête interne de la RATP a vite permis d'établir qu'il s'agissait d'un usurpateur et une plainte a été déposée auprès de la sous-direction régionale de la police des transports. Les enquêteurs ont orienté leurs investigations vers un individu âgé de 26 ans, non titulaire du permis de conduire, connu des services de police pour des faits similaires… mais inconnu au service du personnel de la Régie.

Convoqué le 26 janvier, il s'est présenté vêtu d'un blouson RATP et a été placé en garde à vue dans les locaux de la brigade des réseaux ferrés. Un guide interne de la Régie et un « Pass » ont été découverts dans ses effets. Une perquisition à son domicile a par ailleurs permis de découvrir une tenue complète de chauffeur, achetée sur un marché aux puces. Il a expliqué son comportement en évoquant sa passion pour le métier de conducteur de bus.

Sur instruction du Parquet de Paris, il a été déféré.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 10 février 2010 • n°97

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Madonna, Caroline et compagnie...

Dans le cadre du Plan de lutte contre le trafic de stupéfiants, les enquêteurs de la brigade des stupéfiants effectuent de nombreuses missions de surveillance visant à démanteler les réseaux organisés qui alimentent en drogue la région parisienne.
Récemment, ces policiers sont informés qu'une équipe de malfaiteurs se spécialise à Paris dans le trafic de MDMA, une drogue de synthèse le plus souvent vendue sous forme de comprimés d'ecstasy. Un des individus, âgé de 27 ans, est identifié par les policiers.
À partir du 4 février, dans le cadre d'une commission rogatoire d'un magistrat de Paris, la brigade déclenche une série d'opérations à Paris et à Marseille aboutissant à l'interpellation de huit personnes, parmi lesquelles un homme de 21 ans chargé de livrer la drogue, un de 41 ans, demeurant à Marseille, organisant les importations, et un autre de 21 ans, demeurant dans le 20e arrondissement de Paris, assurant les passages de frontières.
Au total, les perquisitions permettent la saisie de 916g de MDMA sous forme de cristaux, 1 000g de MDMA « travaillée » pour être revendue, 518g de cocaïne, 1 500g d'herbe de cannabis, 57g de résine de cannabis, 1 150g de produit de coupage, d'un lot de matériel destiné au coupage et au conditionnement de la drogue, et d'une somme de 4 990 euros.
L'enquête a révélé que les différents protagonistes utilisaient des codes pour parler de la drogue, tels que « Madonna » ou « Marie Dominique » pour la MDMA, laquelle était achetée 25 000 euros le kg, avant d'être mixée et coupée avec du sucre glace pour être revendue. Quant à la cocaïne, surnommée « Caroline » ou « Christian Dior », elle était achetée 18 000 euros les 500g puis coupée avant sa revente au tarif de 70 euros le gramme. L'un des dealers a par ailleurs reconnu au cours des auditions disposer d'un vivier de 300 à 600 clients, plus ou moins réguliers.
Au total, quatre hommes et une mineure ont été déférés.

Sanglier volant...

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

43

c'est le nombre de personnes sauvées d'une mort certaine en 2009 à Paris par des policiers. Parmi elles, 6 ont été secourues lors d'un accident de voie publique, 6 ont été sauvées d'une noyade dans la Seine et 8 d'une tentative de suicide "par saut dans le vide".
A noter que depuis la mise en place de la police d'agglomération, en septembre 2009, ce sont également 16 personnes issues des départements de petite couronne, soit 4 dans les Hauts-de-Seine, 3 en Seine-Saint-Denis et 9 dans le Val-de-Marne, que les agents de la préfecture de police ont pu sauver d'une mort certaine.

MÉDIATHÈQUE

Les plongeurs de la brigade fluviale à l'entraînement

voir le diaporama

PUBLICATION

Commerçants : conseils pour votre sécurité

Le 4 février, deux hommes demandent au pompiste d'une aire de l'autoroute A1 de dépanner leur véhicule qui aurait heurté un sanglier. Devant l'importance des dégâts, le pompiste fait appel à la compagnie républicaine de sécurité autoroutière Nord Ile-de-France.
Sur place, les policiers interrogent les deux hommes et constatent que l'avant droit du véhicule est enfoncé. Le pare-brise est par ailleurs totalement brisé, ce qui ne semble pas correspondre à un choc avec un animal.
Les CRS effectuent alors des recherches afin de recenser d'éventuels faits récents. Ils sont rapidement contactés par le peloton autoroutier de gendarmerie de Tours qui les informe être à la recherche d'un véhicule, dans le cadre d'un accident mortel de la circulation avec délit de fuite survenu dans la soirée, sur l'autoroute A10, à hauteur de la commune de Chambray-les-Tours.
Les deux individus ont immédiatement été interpellés puis transférés au groupement de gendarmerie de Tours, chargé des suites de l'enquête.

Fin de série

Le 25 janvier, dans la matinée, la caissière d'une supérette de Livry-Gargan (93) est victime d'un vol avec violences. 147 euros sont dérobés dans sa caisse. Deux jours plus tard, à la même heure, un autre magasin fait l'objet d'un vol à main armée, pour un préjudice de 109 euros.
La brigade de sûreté urbaine de Livry-Gargan, chargée de l'enquête, visionne les images des caméras de vidéoprotection et recueille divers témoignages. Ces derniers laissent supposer qu'une même personne est à l'origine de plusieurs braquages dans le nord et nord-est parisien.
Au cours des recherches, les enquêteurs apprennent qu'un homme de 27 ans, connu des services de police, a été interpellé à Ermont (95) en flagrant délit de vol à main armée. Victimes et témoins des vols commis à Livry-Gargan l'identifient alors formellement.
Au cours de la garde à vue, il a reconnu le vol à main armée mais a nié son implication dans le vol de la supérette ainsi que les violences contre la caissière, malgré les témoignages.
Le parquet de Bobigny a décidé de le poursuivre pour vol avec violences, violences volontaires et vol à main armée. Il a par ailleurs été déféré au parquet de Pontoise pour le vol à main armée d'Ermont.

LES SERVICES DE LA PP

NOMINATIONS

Le 1er février, Jean-Michel Fouchou-Lapeyrade a été installé en tant que commissaire central du 16e arrondissement, quittant ses fonctions de chef de district à Saint-Germain-en-Laye (78) qu'il occupait depuis 2006. Il était auparavant chargé de l'intelligence économique et de la sécurité du patrimoine puis chef de la section analyse sociale au sein de la direction centrale des renseignements généraux (désormais appelée direction centrale du renseignement intérieur).

Benoît Collin, commissaire principal de police a été installé le 9 février dans ses nouvelles fonctions de chef des services de l'officier du ministère public. Il

Pour préserver la sécurité des commerçants et celle de leur lieu d'activité, la préfecture de police édite un document d'informations proposant des conseils pratiques applicables au quotidien : comment sécuriser son espace de vente ? Quelles dispositions sont nécessaires pour protéger son magasin ? Qui contacter pour se prémunir en tant que commerçant ?
Des conseils de vigilance lors de l'ouverture du magasin aux réflexes à adopter en cas d'agression, cette brochure rassemble également les numéros de téléphone utiles à Paris et en petite couronne.
Distribuée aux commerçants par des policiers spécialistes de la prévention, cette plaquette est également disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La direction de l'ordre public et de la circulation
- Les missions de prévention et de communication
- Diaporama : le sonar bi-fréquence de la brigade fluviale

était auparavant commissaire central adjoint du 19e arrondissement.

Prévention : Cannabis - ecstasy

INSOLITE

Les enquêteurs voient double

Le 2 février, vers 15h, un adolescent se présente au commissariat d'Alfortville. Il explique aux enquêteurs qu'il a été agressé par un garçon avec qui il avait eu un différend, il y a deux ans, alors qu'ils fréquentaient le même lycée. Ce dernier l'aurait frappé au visage avec la crosse d'un revolver, avant de coller l'arme sur son oreille et de tirer un coup de feu.

L'adolescent, qui souffre d'un hématome au nez et d'un sifflement dans l'oreille gauche, dépose plainte.

Grâce au signalement fourni, l'agresseur est rapidement interpellé par les policiers de la circonscription de sécurité de proximité de Vitry-sur-Seine. Placé en garde à vue, il est présenté à la victime qui admet une ressemblance frappante… mais souligne l'absence des boutons d'acné qui recouvraient le visage du véritable agresseur.

Le suspect, qui explique avoir un frère jumeau, est finalement mis hors de cause et libéré.

Les recherches s'orientent donc vers son frère, interpellé le lendemain en possession d'une bombe lacrymogène.

Placé en garde à vue, il a reconnu les faits et expliqué avoir croisé la victime par hasard. Il a par ailleurs indiqué l'avoir volontairement blessée avec une arme de poing et une bombe lacrymogène, précisant qu'il avait jeté l'arme, chargée avec trois cartouches à blanc, dans une poubelle.

A l'issue de sa garde à vue, il a été déféré devant le parquet du tribunal de grande instance de Créteil et incarcéré.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 17 février 2010 • n°98

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Un château en Espagne

Entre le 19 août 2008 et le 8 février 2010, 17 cambriolages ont été commis dans divers arrondissements parisiens. Les policiers du service d'investigation transversale de la DSPAP, chargés de l'enquête, ont pu relever diverses empreintes génétiques et papillaires sur les lieux d'infractions. Celles-ci leur ont permis d'identifier 4 individus, puis de les interpeller, le 9 février, en Seine-Saint-Denis.
Lors des perquisitions, les policiers ont découvert de nombreux objets dérobés au cours des cambriolages (bijoux, objets de luxe, matériel informatique, etc.), des documents prévoyant l'achat d'une maison en Espagne (pour un montant de 1,8 millions d'euros) ainsi qu'une amende douanière infligée en 2008 pour avoir transporté 65 000 euros en espèce.
Les 4 malfaiteurs ont été déférés en vue de l'ouverture d'une information judiciaire puis placés en détention provisoire.

L'agresseur... agressé !

Le 9 février, un homme, le visage masqué par un tee-shirt, menace la caissière d'un supermarché de Limeil-Brévannes (94) avec un pistolet. Le gérant de l'établissement, qui assiste à la scène, tente de maîtriser le voleur qui abandonne son arme avant de prendre la fuite. Rapidement rattrapé par le gérant, il est plaqué au sol et immobilisé en attendant l'arrivée des policiers de Boissy-Saint-Leger.
L'agresseur, qui a reconnu les faits, a été jugé en comparution immédiate par le tribunal de grande instance de Creteil. Il a été condamné à 36 mois de prison dont 12 fermes.

PRÉVENTION

OTV : c'est aussi en février !

Afin de prévenir les cambriolages pendant les congés scolaires, l'opération tranquillité vacances (OTV) est renouvelée du 21 février au 7 mars 2010 inclus.
D'abord mise en place uniquement pendant la période estivale, cette opération est désormais proposée à chaque vacances scolaires

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

-8,3%

c'est la baisse du nombre de cambriolages commis à Paris et dans les 3 départements de petite couronne (92, 93 et 94) en janvier 2010 (2 463) par rapport à janvier 2009 (2 687), soit 224 faits en moins. Le nombre de faits élucidés, pour la même période, a par ailleurs augmenté de 25%.
Le développement des actions préventives, telle l'opération « tranquillité vacances », ou d'investigation, comme le déplacement systématique d'agents de police technique et scientifique sur les lieux de cambriolage ou les recoupements informatiques des modes opératoires, portent leurs fruits.
A noter que depuis la mise en place de la police d'agglomération, le 14 septembre 2009, la baisse de ce type de délinquance s'est confirmée. Si l'on compare la période septembre 2008 - janvier 2009 à la période septembre 2009 - janvier 2010, on constate en effet une diminution de 3,75% du nombre de cambriolages (de 10 710 à 10 308).

MÉDIATHÈQUE

Peur de partir en vacances ?

et permet d'assurer la surveillance des habitations et des commerces parisiens en l'absence de leurs occupants. A votre demande, les policiers de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) intensifient leurs rondes et patrouilles à proximité de votre domicile ou de votre commerce (pharmacie, bijouterie, débit de tabac, etc.). Si vous vous absentez au moins une semaine et souhaitez bénéficier de cette surveillance accrue, une simple inscription dans un commissariat ou une unité de police de quartier suffit, au plus tard 48h avant votre départ.
A noter que lors de l'édition « OTV » de Noël 2009, 317 passages ont été effectués par des policiers et aucun cambriolage n'a été constaté dans les lieux inscrits à l'opération.
Pour vous inscrire, téléchargez le formulaire d'inscription OTV, remplissez-le et présentez-vous au point d'accueil police le plus proche de chez vous muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

LES SERVICES DE LA PP

Un « concert citoyen » pour les collégiens

La mission prévention et communication du commissariat de police du 18e arrondissement organise un « concert citoyen », le 19 février à 10h, dans le gymnase Doudeauville du collège Georges Clémenceau (18e), à l'endroit même du tout 1er concert citoyen organisé en 1988 par la préfecture de police.
Ce concert, donné par l'orchestre d'harmonie et la batterie-fanfare de la Musique des gardiens de la paix de la préfecture de police, permettra de présenter à quelque 360 collégiens un autre visage de la police nationale. Avec pour objectif de transmettre des valeurs civiques à travers la découverte musicale, les musiciens interpréteront divers morceaux correspondant à des périodes précises de l'histoire de France. Les grandes dates, événements ou symboles de chaque période feront ensuite l'objet d'un débat entre élèves et musiciens.
En partenariat avec l'Education nationale et les missions de prévention et de communication des commissariats d'arrondissement, la Musique des gardiens de la paix anime depuis 1988 des concerts et séances musicales pédagogiques. En complément des « concerts citoyens », des séances en formation de chambre (trio, quintette, sextuor, etc.) sont organisées tous les lundis dans les écoles primaires parisiennes, sur demande des chefs d'établissements.
Chaque année, ce sont ainsi quelque 8 500 jeunes qui reçoivent la visite d'une formation de la Musique des gardiens de la paix

PRÉVENTION

De nouvelles activités pour VVV !

Comme à chaque vacances scolaires, la préfecture de police propose du 22 février au 6 mars de nombreuses activités encadrées par des animateurs et des policiers spécialisés du SPPAD à des jeunes âgés de 8 à 16 ans.
Pour cette édition, l'opération Ville Vie Vacances (VVV) s'enrichit de nouvelles activités. Le fitness est notamment à l'honneur mais

voir la vidéo

PUBLICATION

Bijoutiers : conseils pour votre sécurité

Depuis le mois de juin 2007 et la mise en place du plan anti-VMA (vols à main armée), de nombreuses opérations ciblées sont mises en place en complément de dispositifs de sécurisation spécifiques dans les secteurs les plus touchés par les vols à main armée. Parallèlement, de nombreuses actions de prévention ont été initiées afin de prévenir et faire reculer durablement ce type de délinquance.
C'est dans ce cadre que la préfecture de police édite un document d'information destiné aux professionnels de la bijouterie, trop souvent victimes de vols. Pour préserver leur sécurité et celle de leur lieu d'activité, de nombreux conseils de vigilance, concernant notamment les transferts de fonds ou de produits, l'agencement des boutiques, la sécurisation des locaux ou encore la conduite à tenir en cas d'agression, sont dispensés. De nombreux numéros et adresses utiles, à Paris et dans les 3 départements de petite couronne, sont également indiqués.

Distribuée aux bijoutiers par des policiers spécialistes de la prévention,

aussi des pratiques plus inattendues comme le skate, le vélo acrobatique et les rollers. Des sorties culturelles et artistiques sont également prévues durant ces deux semaines, l'occasion pour les jeunes de profiter d'une visite au musée du Louvre, de tester les arts du cirque ou de s'exercer au patinage sur glace. Particulièrement plébiscité, l'atelier radio partira à la découverte de la brigade fluviale via des reportages et interviews réalisés par les jeunes.
Pour ces vacances de février, les inscriptions sont toujours ouvertes auprès des missions de prévention et de communication des commissariats d'arrondissement et elles le resteront durant toute la durée de l'opération.
A noter enfin qu'aux vacances de Noël 2009, 386 jeunes âgés de 8 à 16 ans avaient ainsi bénéficié du programme de loisirs.

Légionellose : contrôles inopinés dans les tours aéroréfrigérantes

La légionellose est une infection pulmonaire non contagieuse mortelle dans 10% des cas. L'agent pathogène est la bactérie « Legionella pneumophila ».
Afin de prévenir cette infection et vérifier le respect de la réglementation sanitaire, le service technique interdépartemental d'inspection des installations classées (STIIIC) relance la campagne annuelle de contrôles inopinés des circuits d'eau des tours aéroréfrigérantes. Il s'agit d'une action prioritaire du 1er plan régional santé environnement d'Ile-de-France, justifiée par la densité d'installations répertoriées en « zone urbaine dense », soit 390 à Paris et 288 dans les 3 départements de la petite couronne.
L'action 2009, réalisée entre mai et novembre, avait porté sur 207 établissements totalisant 322 circuits. Elle avait révélé une contamination des circuits de 7,8%, soit une baisse régulière par rapport aux quatre campagnes précédentes (9,5% en 2008), grâce notamment à l'amélioration de leur niveau de maintenance.

cette plaquette est également disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction de la sécurité de proximité dans le Val-de-Marne (94)
- Les missions de prévention et de communication
- La Musique des gardiens de la paix
- La direction des transports et de la protection du public
- Diaporama : Ville Vie Vacances

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 24 février 2010 • n°99

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

Sécurité routière

Traitement judiciaire des accidents...

Depuis la mise en place de la police d'agglomération en septembre dernier, le service central des accidents (SCA) est devenu le service du traitement judiciaire des accidents (STJA). Cette nouvelle dénomination ne signale pas un changement de missions mais vise à mettre l'accent sur l'importance de la dimension judiciaire de l'action de ce service.
En effet, outre la rédaction de constats, le STJA intervient dans le cas d'accidents mortels ou graves survenus sur les routes de Paris et du périphérique pour y réaliser un véritable travail d'analyse : prise de photos, audition des témoins, dépistage (d'alcoolémie et toxicologique), voire interpellation et garde-à-vue.
En 2009, le STJA s'est ainsi déplacé en moyenne 2 fois par jour sur des lieux d'accidents. Son travail d'investigation s'effectue en étroite relation avec d'autres services de police tels que la police technique et scientifique, notamment pour des relevés d'empreintes lors de délits de fuite (voir rubrique "Focus").
A noter que ce service de 84 personnes est également composé d'un département statistiques et de l'unité sécurité routière, chargée de la prévention auprès de personnes âgées, étudiants, enfants ou utilisateurs de deux-roues.

Focus

Qu'est-ce qu'un délit de fuite ?

Causer un accident et ne pas s'arrêter, c'est commettre un délit de fuite. En effet, comme le précise le code de la route, le conducteur du véhicule mis en cause dans un accident matériel ou corporel est tenu de se manifester (article L2).
De nombreuses mauvaises raisons peuvent conduire à quitter les lieux d'un accident : absence de permis de conduire, conduite en état d'ébriété, etc. Dans tous les cas, cette fuite est considérée comme une circonstance aggravante de l'accident.
Ainsi, pour un délit de fuite dans un accident mortel, la personne supposée responsable encourt une peine allant de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende à 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende, ceci variant selon le nombre de circonstances aggravantes (manquement délibéré aux

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

2 037

c'est le nombre de dépistages d'alcoolémie réalisés dans la nuit du 19 au 20 février par les policiers et gendarmes d'Ile-de-France. Au cours de cette opération, 110 dépistages d'alcoolémie (dont 45 délictuels) et 6 dépistages salivaires de produits stupéfiants se sont révélés positifs.
Depuis 2006, l'alcool est devenu la première cause d'accidents mortels sur les routes, devant la vitesse. En 2008 comme en 2009, 15 personnes ont été tuées dans un accident dû à l'alcool ou à la drogue à Paris.
Afin d'enrayer ce phénomène, la préfecture de police organise régulièrement des opérations régionales d'alcoolémie doublées de contrôles d'usage de stupéfiants.

MÉDIATHÈQUE

Le service du traitement judiciaire des accidents

voir le diaporama

PUBLICATION

règles de prudence, usage de stupéfiants, etc.).

Retrouvez sur le site Internet de la préfecture de police les derniers exemples de délits de fuite traités par le service du traitement judiciaire des accidents.

Affaire résolue

Tir groupé

Le 9 février, les policiers du Val-de-Marne (94), qui enquêtent dans le cadre du démantèlement d'un trafic de stupéfiants s'étendant sur les communes de Champigny et de Villiers-sur-Marne, interpellent un homme en possession d'un kilo d'herbe de cannabis. Dans la journée, 6 autres individus sont arrêtés. Les différentes perquisitions permettent de découvrir 3kg de résine de cannabis, 150 g d'herbe et 400 euros en espèces.
Le lendemain, deux autres hommes sont interpellés. A leur domicile, les enquêteurs saisissent plus de 5kg de résine de cannabis, 22 600 euros en espèces, des chaussures et vêtements de marque, des produits de luxe et de nombreuses boîtes vides de téléphones portables.
A l'issue des auditions, trois des hommes ont été remis en liberté, un placé sous contrôle judiciaire et les cinq autres écroués dans les maisons d'arrêt de Meaux, Nanterre, Fleury-Merogis, Fresnes et Villepinte.

LES SERVICES DE LA PP

Un "préfigurateur" à la préfecture de police

Par décision du 4 février 2010 du secrétaire général du gouvernement et avec l'accord du préfet de police, Jean-Bernard Baridon, directeur départemental de 1ère classe de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, a été désigné comme préfigurateur de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de Paris. Cette direction, dont la création effective interviendra le 30 juin 2010, regroupera la direction départementale des services vétérinaires de Paris, direction déjà placée sous l'autorité du préfet de police, et l'unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris ; elle sera intégrée à la préfecture de police.
La direction départementale de la protection des populations de Paris sera compétente en matière de protection et de sécurité des consommateurs. Elle assurera une mission de veille (qualité, sécurité des produits et des prestations, hygiène et sécurité des produits alimentaires, santé et alimentation animales, protection des animaux), une mission de contrôle (inspection des installations classées dans les domaines agricole et agroalimentaire, répression des pratiques illicites, contrôle des produits importés et exportés, industriels ou non, loyauté des transactions), ainsi qu'une mission de concours à l'exercice de politiques publiques (surveillance des marchés, promotion des pratiques favorables à la préservation de la santé publique et de l'environnement, prévention des risques

Alcool au volant

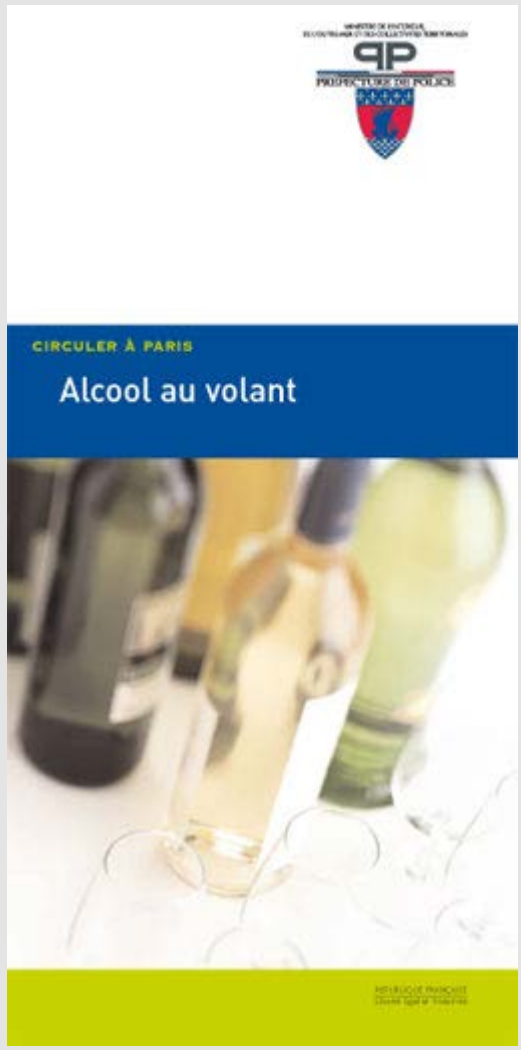

La préfecture de police édite une plaquette d'information sur les risques de l'alcool au volant. La réglementation relative au taux légal d'alcoolémie est rappelée et un comparatif des quantités d'alcool contenues dans différentes boissons (vin, bière, pastis, etc.) établi.
Cette plaquette rappelle également les temps moyens d'élimination de l'alcool par l'organisme et revient sur l'inefficacité des techniques censées faire diminuer rapidement la quantité d'alcool dans le sang.

La plaquette « Alcool au volant » est disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction départementale des services vétérinaires de Paris (DDSV-75)
- Les facteurs déclenchant et

sanitaires).

Un gardien de la paix remporte la coupe de France de boxe amateur

Le 20 février, à Vitry-le-François, le gardien de la paix Emmanuel N'Dombi, affecté au service de voie publique du commissariat du 17e arrondissement, a remporté la coupe de France de boxe amateur des moins de 91kg, où il a battu en finale Djibril Coupe par 7 points contre 5.
Emmanuel N'Dombi, qui pratique la boxe anglaise depuis 6 ans au Boxing Club l'Ammiénois, débute la compétition en décembre 2008. Il devient alors champion de la région Picardie de boxe anglaise élite. Après une année de scolarité de gardien de la paix au Centre de formation de la police de Saint-Brieuc, il intègre le commissariat du 17e arrondissement de Paris en mai 2009.
Emmanuel disputera la demi-finale du championnat de France de boxe le 6 mars prochain.

INSOLITE

Mauvaise blague !

Le 20 février, en soirée, lors d'un contrôle routier dans le 14e arrondissement, des policiers du service des compagnies centrales de circulation sont menacés par un conducteur qui sort un pistolet de sa boîte à gants.
Les policiers saisissent alors leur arme et lui ordonnent de poser le pistolet sur le siège passager. L'homme, qui s'exécute, est interpellé sans résistance.
Si l'arme s'avère factice, la fouille du véhicule permet en revanche de découvrir un pistolet à impulsion électrique.
Le conducteur a été placé en garde à vue.

aggravant des accidents

- Diaporama : relevés d'empreintes sur un cambriolage
- Appels à témoin
- Cannabis, Ecstasy

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 3 mars 2010 • n°100

N°100 PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

EDITION SPÉCIALE 100

PPrama fête aujourd'hui son centième numéro !

Depuis le 16 avril 2008 et à l'initiative de Michel Gaudin, préfet de police, la newsletter n'en finit pas d'informer chaque semaine sur l'actualité des services de la préfecture de police !
La sortie du nouveau site Internet en octobre dernier a été l'occasion d'un relooking pour PPrama, qui continue à être envoyée tous les mercredis.
Plus de trois cents journalistes et autant de particuliers abonnés la reçoivent ainsi par mail comme plus de 20 000 agents de la préfecture de police sur l'ensemble de l'agglomération parisienne.
Affaires judiciaires, faits divers, renseignements administratifs ou insolites, les informations diffusées dans PPrama ont fait l'objet de 630 articles de presse et susciter l'intérêt des médias de presse écrite, Internet et aussi audiovisuels.
A noter que le numéro 6 du 21 mai 2008 reste le best-seller des éditions de PPrama : 26 échos, dont 20 sur les chaussettes pour chien policier ! Plus récemment, le numéro 96 du 3 février dernier, avait engendré 23 reprises dans la presse, dont 15 pour l'interpellation d'un faux conducteur de bus RATP.
Pour profiter des prochaines éditions de PPrama, vous pouvez vous abonner en ligne sur le site Internet de la préfecture de police.

GRAND PARIS

Compétences élargies pour le préfet de police

Le volet législatif de la réforme créant la police d'agglomération entre en vigueur. L'article 4 de la loi du 2 mars 2010 renforçant la lutte contre les violences des groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public modifie l'article 34 de la loi du 2 mars 1982, organisatrice de la décentralisation et de la déconcentration.
Il confie au préfet de police la charge de l'ordre public, au sens constitutionnel du terme, dans les trois départements de la petite couronne. C'est-à-dire que le préfet de police dirige désormais l'action des services de police et de gendarmerie sur l'ensemble des quatre départements de Paris et de la petite couronne (92, 93, 94), pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et afin de mieux lutter contre une délinquance mobile qui ignore la frontière du périphérique ou les limites départementales des départements de banlieue.
En outre, dans les réseaux de transport, le commandement unique des services de police et de gendarmerie dépasse le cadre géographique des quatre départements pour concerner l'ensemble

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

84,7%

c'est le taux moyen d'affaires élucidées en matière de criminalité organisée et de délinquance spécialisée, pour Paris et les départements de petite couronne (92, 93, 94) depuis 2005. Ces crimes et délits représentent les formes de délinquance les plus graves (vol par armes à feu, trafic de stupéfiants, association de malfaiteurs, etc.). Ce taux s'élevait à 64 % en 2001. Concernant les homicides et tentatives d'homicides pour vol et autres motifs, le pourcentage d'élucidation est de 92 % depuis 2007 sur le même territoire (59 % en 2001).

MÉDIATHÈQUE

La DDSV au salon de l'agriculture

voir le diaporama

PUBLICATION

Liaisons, « le numéro Stupéfiant »

de la zone de défense d'Ile-de-France. Ainsi, les compétences régionales du préfet de police dans les réseaux ferrés en vigueur depuis 2003 sont désormais complétées par la direction des services de police et de gendarmerie en matière de régulation du trafic et de sécurité routière sur l'ensemble du réseau routier ou autoroutier structurant d'Ile-de-France.

ÉVÉNEMENT

La préfecture de police au salon de l'agriculture

Le salon international de l'agriculture a ouvert ses portes le 27 février dernier, pour une semaine. Il accueillera comme chaque année de très nombreux visiteurs. Dès l'avant-veille, des dizaines d'inspecteurs de la DDSV de Paris sont à pied d'œuvre et se relaient pour l'arrivée des animaux et pour l'ouverture des stands alimentaires. Ils effectuent le contrôle des conditions sanitaires et de transport des animaux à l'entrée et à la sortie du salon, et veillent également à ce que le bien-être des animaux exposés soit maintenu tout au long de la semaine. Ils vérifient que les conditions de préparation et de vente ou de distribution des plats, sandwichs et autres produits alimentaires dans les stands sont conformes aux règles de sécurité sanitaire.

AFFAIRES RÉSOLUES

Voleurs branchés

Le 15 janvier dernier, le représentant d'un opérateur téléphonique dépose plainte au commissariat de Créteil (94) pour dégradations volontaires : les portes d'un local technique ont été forcées et de nombreux détournements de lignes constatés. Le 23 février à 1h, le système de veille informatique mis en place pour détecter en temps réel les branchements sauvages se déclenche. Les policiers se rendent immédiatement sur place et interpellent dans le local deux hommes s'affairant autour de 4 combinés téléphoniques reliés aux armoires. L'un d'entre eux, détenant les clefs du local, explique détourner les lignes pour obtenir des codes de micro-paiements qu'un commanditaire doit récupérer à 5h au même endroit. A son arrivée sur les lieux, celui-ci est à son tour arrêté.
Les investigations permettent d'identifier le site Internet utilisé pour récupérer les gains obtenus au moyen des codes. L'instigateur et l'un des deux « intercepteurs » de lignes ont commis des faits similaires à Créteil en avril 2009. Un préjudice de 39 000 euros est évalué pour les deux périodes concernées. Jugés en comparution immédiate au tribunal de grande instance de Créteil, le cerveau de la bande a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes.

LES SERVICES DE LA PP

Des sapeurs-pompiers parisiens en Vendée

Dans le cadre de la solidarité

Informer, prévenir la consommation, arrêter les trafiquants, la préfecture de police fait aujourd'hui de la drogue son ennemi public n°1. Chaque jour, le plan stups déploie des milliers de policiers sur le grand Paris. Tous les services (renseignement, sécurité de proximité, police judiciaire) sont mobilisés. Ce numéro spécial de Liaisons révèle les visages des substances stupéfiantes mais aussi l'envers des paradis artificiels... même les éléphants ne sont plus roses ! Reportages sur le terrain aux côtés de la brigade des stups, plongée au coeur de la lutte contre les trafics, enquête sur la banalisation d'un phénomène, cette édition décrypte l'un des problèmes majeurs de santé publique.

Ce numéro « stupéfiant » est disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Recrutement : 400 gardiens de la paix en Ile-de-France
- La direction départementale des services vétérinaires
- Le secrétariat général de la zone de défense
- Permis à points
- Vidéo : la dématérialisation à la

nationale suite à la tempête Xynthia, 75 sapeurs-pompiers et 31 véhicules ont été envoyés en Vendée (85) pour porter assistance à ce département durement touché par les intempéries. Placé sous l'autorité du préfet de police, l'état-major de la zone de défense de Paris a constitué ce détachement de sécurité civile, à la demande du Ministère de l'Intérieur. Arrivé le 1er mars, ce renfort est issu des 4 départements de la grande couronne parisienne et aura, pendant 10 jours, pour mission d'aider les populations par le sauvetage et l'ouverture d'accès de voies routières ou de réseaux électriques et téléphoniques.

La dématérialisation : un gain de temps pour les usagers !

Dans le cadre du projet de dématérialisation des documents à la préfecture de police, les services de la DPG proposent aux usagers d'effectuer une partie de leurs démarches sur le site Internet de la préfecture de police.
Près d'une cinquantaine de formulaires sont ainsi disponibles en ligne évitant à l'usager de se déplacer. Les associations peuvent aussi, depuis début janvier, accéder aux documents les concernant.

Le bureau des naturalisations propose une liste personnalisée de pièces à fournir, déjà consultée à 360 000 reprises en 2009. Près de 33 000 réponses à cette aide à la constitution de dossier ont été mailées par la DPG aux usagers l'an dernier.
La prise de rendez-vous en ligne est également effective pour les démarches liées aux documents de voyage, aux titres de séjour, aux étudiants étrangers et aux taxis parisiens. A noter que 50 000 rendez-vous ont été pris en ligne en 2009 par les ressortissants étrangers.

préfecture de police

INSOLITE

450 points en moins sur son permis de conduire !

Fin 2009, le centre automatisé de constatation des infractions routières de Rennes signale à la compagnie motocycliste de la DOPC un véhicule immatriculé au Luxembourg, auteur de plus de 500 excès de vitesse relevés par les radars automatiques de la région parisienne depuis juillet 2006. Les investigations permettent d'identifier la société étrangère propriétaire du véhicule puis le loueur de celui-ci. Une surveillance d'un mois permet d'établir que cet homme était bien au volant du véhicule lors des nouvelles infractions commises. Pourtant, il nie les faits au cours de son audition. Lors des poursuites dont il va faire l'objet devant le tribunal de police, ce sont 206 excès de vitesse non prescrits dont il va devoir répondre et 11 utilisations de téléphone au volant, soit 450 points qu'il devrait perdre sur un permis qui n'en comporte déjà plus que… 2 ! Le guettent aussi une suspension du permis de conduire de trois ans et un cumul d'amendes de plus de 15 000 euros.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 11 mars 2010 • n°101

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

DÉCRET

Pouvoirs élargis pour les préfets de zone de défense et de sécurité

Le décret N° 2010-224 du 4 mars 2010, résultant de la loi du 29 juillet 2009 relative à la programmation militaire pour les années 2009/2014, adapte les attributions des préfets de zone pour les inscrire dans le nouveau concept de sécurité nationale issue du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.
Prenant le titre de préfet de zone de défense et de sécurité, ces derniers interviennent dorénavant dans les matières relevant de la sécurité intérieure, de la sécurité civile et de la sécurité économique concourant à la défense et à la sécurité nationale.
L'objectif est de renforcer leurs pouvoirs en matière de gestion de crise. Ils pourront ainsi procéder à des réquisitions de biens et de services et prendre des décisions de police administrative.
S'agissant de la zone de défense et de sécurité de Paris, le Préfet de Police, qui exerce les attributions de Préfet de Zone, dispose d'un Secrétariat Général de Zone de Défense et de Sécurité, placé sous la direction d'un préfet, qui a pour mission :
- de préparer et de mettre en œuvre les mesures de sécurité nationale relevant de la sécurité civile, de la sécurité économique, de la sécurité des secteurs et installations d'importance vitale,
- d'organiser la veille opérationnelle,
- d'organiser des exercices de simulation de crise.
Pour les autres matières qui concourent à la sécurité nationale, telles que la répartition des moyens des forces mobiles de sécurité ou la coordination des mesures de police administrative (arrêtés feux d'artifice, interdictions du transport de carburant en jerrican…), la mission est dévolue aux directions et services de la Préfecture de police.
En matière de circulation et d'information routières en Ile-de-France, le CRICR de Créteil est placé sous l'autorité du préfet de police.
Enfin, en ce qui concerne l'administration de la Police Nationale, le Secrétariat Général pour l'Administration de la Police de Versailles, compétent dans les départements de la grande couronne, est également placé sous son autorité.

AFFAIRES RÉSOLUES

Vol à domicile

Le 29 mai 2009, de retour de courses, une femme âgée de 87 ans est violemment poussée à l'intérieur de son appartement par

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

121

C'est le nombre de personnes repêchées vivantes dans la Seine, au cours de l'année 2009, dans l'agglomération parisienne (75, 92, 93 et 94) par la brigade fluviale de la préfecture de police.
Parmi ces sauvetages, la plupart correspondent à des tentatives de suicide, les autres concernent des accidents de personnes ayant chuté des berges, d'un pont ou d'un bateau.
A 105 reprises, cette brigade a également porté assistance et secours à des bateaux en situation de péril (naufrage ou avarie moteur).
Enfin, il est à noter que la baignade demeure interdite dans la Seine. 42 personnes ont été verbalisées pour non respect de cette disposition ; l'amende forfaitaire s'élevant à 38 euros.

MÉDIATHÈQUE

« Trucs de flics » : arnaques à la carte bancaire

voir la vidéo

un homme. Après l'avoir bâillonnée et entravée avec du ruban adhésif, l'agresseur menace de tuer son chien et lui extorque sa carte bancaire et son code secret. Abandonnée ligotée, la victime parviendra cependant à desserrer ses liens et à alerter le voisinage.
Les investigations menées par les policiers de la sûreté territoriale de Seine-Saint-Denis ont permis de déterminer que la carte bancaire avait été utilisée à plusieurs reprises dans différents commerces. Le visionnage des images de vidéoprotection ainsi que plusieurs témoignages ont conduit à l'identification d'une femme de 44 ans, connue des services de police. Les enquêteurs se sont également intéressés à son compagnon, âgé de 45 ans, dont le téléphone portable avait été utilisé à proximité du domicile de la victime.
Déjà incarcérés pour une agression similaire commise dans le Val-d'Oise, l'homme et la femme ont été extraits de leur cellule le 3 mars 2010 et placés en garde à vue pour l'agression de l'octogénaire.
La femme a reconnu l'utilisation de la carte bancaire mais a nié la séquestration et le vol, accusant son compagnon.
A l'issue de leur garde à vue, ils ont été déférés au parquet de Bobigny en vue d'être jugés en comparution immédiate.

Vols à la fausse qualité...

Depuis janvier 2010, les policiers de la direction de la police judiciaire enquêtaient sur une série de vols par ruse perpétrés au domicile de personnes âgées résidant principalement dans le 13e arrondissement.
Une femme, se présentant comme une infirmière ou une employée de mairie, abordait les victimes au pied de leur immeuble et se faisait inviter à leur domicile, prétextant devoir passer un coup de fil urgent. Une fois à l'intérieur, elle détournait leur attention et en profitait pour dérober le chéquier ou la carte bancaire. Elle quittait ensuite les lieux pour rejoindre un complice qui, se faisant passer pour un policier, téléphonait à la personne âgée depuis une cabine téléphonique afin d'obtenir le code de la carte de crédit pour soi-disant faire opposition suite au vol. Des retraits frauduleux étaient alors effectués dans l'établissement bancaire le plus proche.
Dix faits de même nature, commis entre le 28 décembre 2009 et le 2 mars 2010, ont été recensés par CORAIL.
A partir des éléments recueillis, les enquêteurs, qui ont exploité des enregistrements de vidéoprotection, ont rapidement identifié les escrocs puis les ont interpellés, dans une chambre d'hôtel, alors qu'ils venaient de commettre un vol selon le même mode opératoire.
Tous deux ont été déférés puis laissés libres et placés sous contrôle judiciaire.

***Serial* cambrioleur**

Le 30 septembre 2009, une association située dans le 9e arrondissement est victime d'un cambriolage au cours duquel un

PUBLICATION

Seniors : conseils pour votre sécurité

La préfecture de police édite une plaquette d'information destinée aux seniors. Elle leur apporte des conseils de prévention en matière de sécurité routière ou contre les éventuelles agressions dont ils pourraient être victimes (vol à la fausse qualité, cambriolage, etc.).
Les numéros d'urgence ainsi que les coordonnées des lieux d'accueil de la police dans chaque arrondissement parisien sont également rappelés.
Cette plaquette d'information est disponible auprès des missions de prévention et de communication, dans les salons et forums de sensibilisation, et sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- L'action de la police en Seine-Saint-Denis
- Attention aux vols par ruse !

ordinateur portable est dérobé. Sur place, les policiers du groupe cambriolage du service d'investigations transversales relèvent plusieurs traces papillaires. Elles permettent d'identifier un homme, déjà connu des services de police.
Au moyen du logiciel d'uniformisation des prélèvements et des identifications (LUPIN), les enquêteurs découvrent que les mêmes empreintes ont été relevées sur les lieux de deux autres vols avec effraction. Par ailleurs, l'homme identifié apparait sur les enregistrements de vidéoprotection de douze autres cambriolages.
15 cambriolages, perpétrés entre septembre 2009 et février 2010, lui sont ainsi imputés, pour un butin essentiellement constitué de matériel informatique et évalué à 22 000 euros.
Les policiers ont interpellé le cambrioleur le 2 mars. Au cours de sa garde à vue, il a reconnu commettre de 1 à 3 cambriolages par jour.
A l'issue de l'enquête, l'homme, impliqué dans 17 vols, a été incarcéré.

- Diaporama : les techniques de piratage d'une carte bleue
- Comment déposer plainte ?
- Diaporama : relevés d'empreintes sur un cambriolage

SOLIDARITÉ

Exposition vente « Haïti après le chaos » : solidarité et générosité à la préfecture de police

La préfecture de police accueille, les 10 et 11 mars 2010, l'exposition vente « Haïti après le chaos » permettant à tout public de voir et d'acheter près de 80 toiles et sculptures d'artistes haïtiens reconnus (Claude Dambreville, Philippe Claude, Michelet Edouard, Raynald Joseph, Emmanuel Joseph, etc.).
Le bénéfice de la vente de ces œuvres, dont les prix oscillent entre 80 et 1 200 euros, permettra à l'association pour la promotion des arts du monde (APAM), association à but non lucratif qui agit depuis 22 ans en faveur des populations d'Haïti, de financer des projets de scolarisation ou la reconstruction d'établissements scolaires détruits lors du séisme du 12 janvier dernier.
Rendez-vous mercredi 10 et jeudi 11 mars 2010, de 10h à 17h, salle des 167 policiers morts pour la libération de Paris, préfecture de police, accès par le 3 rue de Lutèce (place Louis Lépine), Paris 4e. L'entrée est gratuite.

LES SERVICES DE LA PP

L'Etat simplifie vos démarches

Face aux nombreux problèmes posés par l'obtention et le renouvellement des cartes

nationales d'identité et de passeports, le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, a décidé de modifier en profondeur la réglementation. Les démarches désormais simplifiées reposent sur trois principes :

- la carte nationale d'identité et le passeport sont interchangeables : la présentation d'une carte nationale d'identité « plastifiée » permet sans difficulté d'obtenir un passeport, et inversement ;
- les démarches à accomplir en cas de renouvellement sont désormais allégées, ce qui raccourcit, dans la plupart des cas, les délais d'obtention et facilite la tâche des usagers ;
- enfin, dans les cas où elle demeure strictement nécessaire, la vérification de la nationalité est effectuée en priorité à partir des pièces les plus faciles à obtenir par l'usager.

La préfecture de police délivre aussi les passeports aux non-parisiens

Dans le cadre de la déterritorialisation des demandes de passeport biométrique, la préfecture de police met en place un nouveau dispositif d'accueil sur rendez-vous.
A compter du 15 mars 2010, les usagers non-parisiens, à l'instar des parisiens, auront la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone pour déposer une demande de délivrance de passeport biométrique à la préfecture de police. Les présentations sur rendez-vous seront possibles du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sur cinq sites de la préfecture de police, dans les antennes administratives des 12e, 14e, 15e, 18e et 19e arrondissements.
Pour plus d'informations pratiques sur ce nouveau service, rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.

INSOLITE

Œil pour œil...

Le 4 mars, vers 12h45, des agents de surveillance et de protection (ASP) de la ville de Paris verbalisent un véhicule en infraction dans le 18e arrondissement. L'un des agents, resté dans le véhicule administratif, aperçoit dans le rétroviseur un homme au comportement curieux. Ce dernier, accroupi à hauteur du pneu arrière droit, s'approche lentement du pneu avant.
Il s'avère rapidement que l'homme n'est pas armé de bonnes intentions mais d'un couteau, avec lequel il crève les pneus de la voiture des agents avant de prendre la fuite. Il ne sera interpellé qu'un peu plus tard, lorsqu'il tentera (en vain) de récupérer son véhicule... à la fourrière Pouchet, dans le 17e arrondissement.
Il devra répondre de ses actes devant un tribunal, le 8 avril prochain.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 24 mars 2010 • n°103

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Ticket de caisse…

Dans la nuit du 4 au 5 mars 2010, une boulangerie du 12e arrondissement était cambriolée et plusieurs milliers d'euros dérobés dans son coffre-fort. Lors de leur enquête, les policiers du 2ème district de police judiciaire découvraient sur place un élément intriguant : un ticket de caisse provenant d'un hypermarché de Fontenay-sous-Bois (94) correspondant à l'achat de deux pieds de biche et effectué la veille des faits. L'exploitation des bandes de vidéoprotection de l'hypermarché permettait alors d'extraire deux photographies de la personne ayant acheté les pieds de biches. Identifié grâce au logiciel de reconnaissance faciale du service de l'identité judiciaire, l'acheteur, par ailleurs détenteur d'un faux passeport français, était interpellé le 18 mars dernier.
Aussitôt entendu, l'homme a reconnu avoir fourni des renseignements sur la boulangerie à des complices et avoir reçu 1 200 € pour prix de son silence. A l'issue de sa garde à vue, il a été déféré au parquet de Paris. L'enquête se poursuit pour identifier les auteurs du vol de ce commerce.

Se méfier des judas…

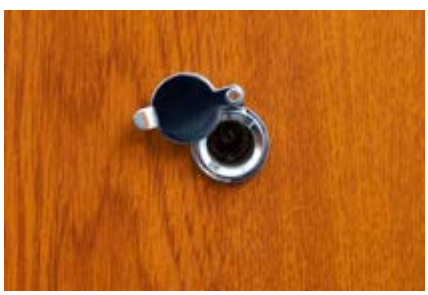

Depuis la fin du mois d'août 2009, de nombreux vols avec effraction étaient constatés sur la commune de Vitry-sur-Seine (94). L'enquête diligentée par les policiers de la brigade de sûreté urbaine locale permettait, à l'issue d'un fastidieux travail de synthèse et de recoupements, d'identifier plusieurs profils pouvant correspondre aux auteurs.
En effet, les éléments recueillis lors des constatations, des auditions et des enquêtes de voisinage permettaient d'établir précisément le mode opératoire utilisé, notamment le fait d'obturer avec du papier les judas des portes voisines des appartements cambriolés. L'ADN prélevé sur ces papiers, l'étude des communications téléphoniques des suspects et leur identification sur photographies issues du fichier canonge par plusieurs témoins, permettaient d'incriminer formellement un individu. Ce dernier était incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis depuis décembre 2009, interpellé avec un complice pour un autre vol avec

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

2XXX

En attente.

MÉDIATHÈQUE

Lutte contre les stupéfiants

voir le diaporama

PUBLICATION

Prévenir et gérer les crues

effraction.
Le 10 mars 2010, ils étaient extraits de leur lieu de détention et entendus dans les locaux du commissariat de Vitry-sur-Seine. Lors des perquisitions opérées aux domiciles de l'un d'eux, de nombreux bijoux et matériels étaient découverts et reconnus par les victimes. Entendu à plusieurs reprises, le mis en cause fournissait des aveux circonstanciés.
Son compagnon d'infortune se montrait moins loquace et refusait de répondre aux questions des enquêteurs. Au terme de leur garde à vue, les deux hommes ont été reconduits en maison d'arrêt dans l'attente de leur procès. Au total, 30 faits de vol par effraction ont été élucidés et imputés à ces deux hommes.

FOCUS

BPM et enfants autistes

En attente.

ÉVÉNEMENT

La préfecture de police au salon des seniors

La 12e édition du salon des seniors se tiendra du 25 au 27 mars 2010 à Paris, au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Pour la troisième année consécutive, la préfecture de police participera à ce salon et animera un stand situé en hall 2.2, emplacement A70, au sein du pôle Droit-Epargne.
Durant ces trois journées, les policiers présenteront aux publics leurs actions en matière de sécurité routière et de prévention contre la délinquance. Des ateliers pratiques permettant de tester les capacités de réaction en situation d'alcoolémie ou de mesurer la vue, ainsi qu'un matériel de contrôle de vitesse seront notamment proposés aux visiteurs seniors.
De nombreuses informations seront également disponibles afin de sensibiliser les visiteurs sur les types d'agressions dont sont souvent victimes les seniors (vols à la fausse qualité, cambriolage,

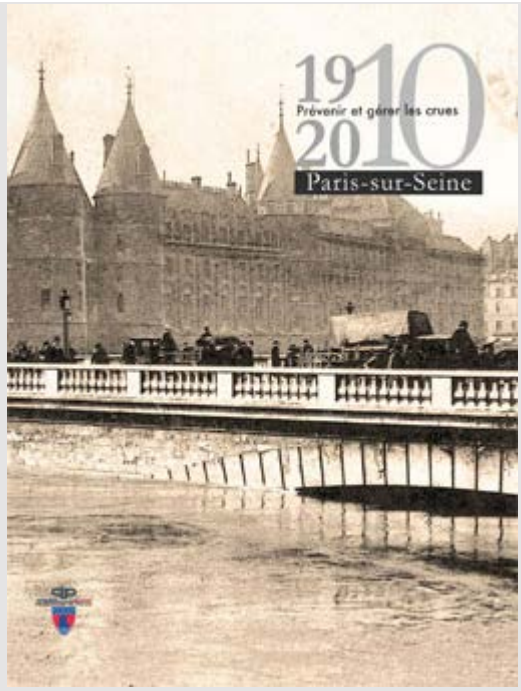

TDu 20 au 28 janvier 1910, Paris connaît une montée des eaux exceptionnelle atteignant une hauteur d'eau de 8,62 mètres à la station de Paris-Austerlitz, soit pratiquement 8 mètres de plus que le niveau normal. Cette crue, dite centennale, est comparée aux précédents grands caprices de la Seine de 1658 (8,96 mètres) et de 1740 (8,05 mètres). Résultat de plusieurs épisodes successifs de fortes pluviosités sur un sol saturé, près de vingt mille immeubles sont inondés dans la capitale, alors qu'en banlieue, on dénombre plus de trente mille maisons sinistrées. Partie des quais pour gagner les caves, saturer les égouts, inonder les grands chantiers du métro et envahir de nombreux quartiers de l'Est parisien, l'eau paralyse Paris durant deux mois. Les dégâts sont évalués à 1,6 milliard d'euros (en valeur actuelle). La vie reprendra son cours normal après deux mois de paralysie.
Aujourd'hui, selon les experts, les hasards de la pluviométrie pourraient très bien entrainer des crues similaires dans les prochaines années. Ce livret, consultable sur le site Internet de la préfecture de police, détaille les mesures prises par la préfecture de police et les autres institutions publiques pour les anticiper et en atténuer les effets.

VOIR AUSSI...

vol à la tire, etc.) et de les informer sur les moyens de les éviter.

LES SERVICES DE LA PP

Un nouveau directeur des finances, de la commande publique et de la performance

En attente

12344 candidats inscrits aux prochains concours de gardien de la paix

Ces concours nationaux (interne et externe), qui se dérouleront le 8 avril prochain, offrent chacun 200 postes en région parisienne uniquement. Les lauréats auront l'obligation d'y servir 8 ans, à compter de leur nomination en qualité de stagiaire, avant de pouvoir prétendre à une éventuelle mutation en dehors de l'Ile-de-France. Cette démarche, qui vise à fidéliser les fonctionnaires de police sur leur première affectation, est accompagnée de mesures indemnitaires et sociales.
La direction des ressources humaines de la préfecture de police a donc cherché à susciter des candidatures de personnes domiciliées en région parisienne : près de 40% des 8 970 candidats inscrits au concours externe résident ainsi en région parisienne contre 25% observé les années précédentes.
Le concours interne, réservé aux adjoints de sécurité et aux cadets de la République, a quant à lui suscité 3374 candidatures.

La préfecture de police participe à l'envoi de véhicule en « Haïti »

La préfecture de police manifeste son soutien à Haïti, victime d'un violent séisme le 12 janvier 2010.
Des véhicules provenant des différentes directions du SGAP de Paris ont fait l'objet d'une révision mécanique générale dans les garages de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques.
Ces véhicules, remis à neuf, sont soit sérigraphiés et équipés, soit banalisés. Ils sont destinés à être utilisés par les forces de police haïtiennes.
Au total, la direction administrative de la police nationale envoie 102 véhicules à Haïti, ils seront stockés à Limoges en attendant d'être acheminés par voie maritime. La sécurité civile se chargera de l'organisation de cette opération, en partenariat avec les forces armées.

INSOLITE

Mauvaise chaîne

Le 17 mars, à 12h30, le standard téléphonique de TF1 reçoit deux appels téléphoniques anonymes, à 20 minutes d'intervalle. Un homme à la voix calme déclare : « Vous avez une heure pour évacuer le

bâtiment, signé l'ETA ».
Les policiers, dépêchés sur place, contrôlent minutieusement des abords immédiats du bâtiment alors que les agents de sécurité de la chaîne effectuent une visite des locaux. Aucun objet suspect n'est retrouvé.
La brigade de sûreté urbaine de Boulogne-Billancourt, chargée de l'enquête, parvient à identifier l'individu. Le 18 mars, ce dernier est placé en garde à vue.
Des premières investigations, il est ressorti que l'homme n'avait pas apprécié une émission de téléréalité diffusée sur France 2 et avait décidé, par erreur, de le faire savoir … auprès de la chaîne TF1.

« Erreur d'aiguillage »

Le 12 mars, à 23h55, les policiers de Garches (92) sont appelés pour deux individus se faisant passer pour des policiers et procédant à des contrôles d'identité.
Sur place, les policiers remarquent trois hommes correspondant au signalement, dont l'un est vêtu d'un blouson siglé police avec le grade de capitaine et d'un brassard police.
Les policiers, qui le fouillent, découvrent un tonfa, une matraque télescopique, une arme de poing de sixième catégorie, une fausse carte de réquisition, deux chargeurs vides, deux bombes lacrymogènes, une paire de menottes et une médaille siglée RAID.
Le faux policier, connu des services de police pour des faits similaires, est placé en garde à vue tandis que les deux autres hommes sont rapidement mis hors de cause et relâchés.
Lors de la perquisition à son domicile, les (vrais) policiers ont découvert une dizaine de pistolets à billes, des écussons police, des menottes ainsi que des matraques.
Au cours des investigations, il s'est avéré que l'homme se faisait passer pour un officier de police depuis plus de 5 ans, tant auprès de sa famille que des passants « interpellés » dans la rue, que ses armes avaient été achetées légalement dans des armureries ou sur internet et que les vêtements de policier avaient été conçus par ses propres soins.

Remis en liberté, il sera ultérieurement convoqué et replacé en garde à vue aux fins d'expertise psychiatrique.

Cannabis au volant

En attente.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 24 mars 2010 • n°103

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Trahi par ses pieds... de biche

Dans la nuit du 4 au 5 mars 2010, une boulangerie du 12e arrondissement était cambriolée et plusieurs milliers d'euros dérobés dans son coffre-fort. Lors de leur enquête, les policiers du 2ème district de police judiciaire découvraient sur place un élément intriguant : un ticket de caisse provenant d'un hypermarché de Fontenay-sous-Bois (94) correspondant à l'achat de deux pieds de biche effectué la veille des faits. L'exploitation des bandes de vidéoprotection de l'hypermarché permettait alors d'extraire deux photographies de la personne ayant acheté ces outils. Identifié grâce au logiciel de reconnaissance faciale du service de l'identité judiciaire, l'acheteur, par ailleurs détenteur d'un faux passeport français, était interpellé le 18 mars dernier.
Aussitôt entendu, l'homme a reconnu avoir fourni des renseignements sur la boulangerie à des complices et avoir reçu 1 200 € pour prix de son silence. A l'issue de sa garde à vue, il a été déféré au parquet de Paris. L'enquête se poursuit pour identifier les auteurs du vol de ce commerce.

Se méfier des judas...

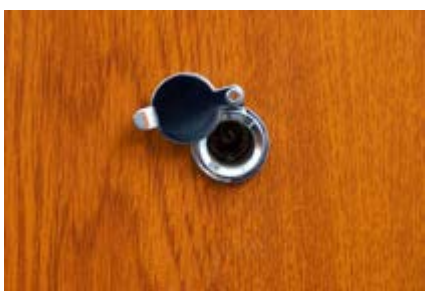

Depuis la fin du mois d'août 2009, de nombreux vols avec effraction étaient constatés sur la commune de Vitry-sur-Seine (94). L'enquête diligentée par les policiers de la brigade de sûreté urbaine locale permettait, à l'issue d'un fastidieux travail de synthèse et de recoupements, d'identifier plusieurs profils pouvant correspondre aux auteurs.
En effet, les éléments recueillis lors des constatations, des auditions et des enquêtes de voisinage permettaient d'établir précisément le mode opératoire utilisé, notamment le fait d'obturer avec du papier les judas des portes voisines des appartements cambriolés. L'ADN prélevé sur ces papiers, l'étude des communications téléphoniques des suspects et leur identification sur photographies issues du fichier canonge par plusieurs témoins, permettaient d'incriminer formellement un individu. Ce dernier était incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury Mérogis depuis décembre 2009, interpellé avec un complice pour un vol avec effraction

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

225

c'est le nombre d'effectifs engagés par la préfecture de police lors du Grand Chelem du XV de France, le 20 mars dernier.
Dans le cadre de la police d'agglomération, la sécurité et la circulation aux abords du Stade de France sont désormais prises en charge par la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police.
Ce sont donc autant de fonctionnaires de police appartenant à la sécurité de proximité qui sont restés disponibles pour assurer leurs missions quotidiennes de lutte contre la délinquance générale en Seine-Saint-Denis, alors qu'auparavant ils auraient été impliqués dans le dispositif d'ordre public d'un tel match.
Depuis septembre 2009, 11 services d'ordre ont été ainsi pris en charge par la préfecture de police, représentant un gain de 1 370 fonctionnaires pour la direction territoriale de la sécurité de proximité du 93.

MÉDIATHÈQUE

Le Parc des Princes sous haute surveillance

commis dans l'Essonne.
Le 10 mars 2010, ils étaient extraits de leur lieu de détention et entendus dans les locaux du commissariat de Vitry-sur-Seine. Lors des perquisitions opérées aux domiciles de l'un d'eux, de nombreux bijoux et matériels étaient découverts et reconnus par les victimes.
Entendu à plusieurs reprises, le mis en cause fournissait des aveux circonstanciés.
Son compagnon d'infortune se montrait moins loquace et refusait de répondre aux questions des enquêteurs. Au terme de leur garde à vue, les deux hommes ont été reconduits en maison d'arrêt dans l'attente de leur procès. Au total, 30 faits de vol par effraction ont été élucidés et imputés à ces deux hommes.

FOCUS

Le traitement des disparitions inquiétantes de mineurs autistes

La brigade de protection de mineurs (BPM), chargée des enquêtes relatives aux fugues de mineurs domiciliés à Paris, déploie des moyens spécifiques pour les disparitions inquiétantes d'enfants, notamment ceux présentant des troubles de la personnalité, tels les autistes.
L'attraction de ces jeunes pour les transports en commun est toujours inquiétante et durant leur échappée, ils peuvent se mettre en danger en raison de leur retard psychologique et de leur faible réactivité aux évéments extérieurs.
Lors de la disparition d'un mineur, a fortiori autiste, la permanence de la BPM reccueille un maximun d'éléments d'information relatifs au jeune fugueur afin de diffuser un avis de recherche aux différents services de police mais aussi, via TN Réseaux, à tous les conducteurs RATP de bus, du métro, et du RER. La SUGE (surveillance générale de la SNCF) est également contactée.
Parallèlement, une diffusion régionale urgente est effectuée, ainsi qu'une inscription au fichier des personnes recherchées. Si le mineur dispose d'un téléphone portable (ce qui est généralement exclu pour les jeunes autistes), une géolocalisation de l'appareil est mise en œuvre.
Enfin, des vérifications sont réalisées auprès des hôpitaux de l'assistance publique ou des services psychiatriques de la région parisienne.
Ces disparitions sont pour la plupart résolues dans un court délai en raison de la célérité des policiers et agents des transports en commun, et de leur connaissance des habitudes des fugueurs autistes.

ÉVÉNEMENT

La préfecture de police au salon des seniors

La 12e édition du salon des seniors se tiendra du 25 au 27 mars 2010 à Paris, au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Pour la troisième année

voir le diaporama

PUBLICATION

Prévenir et gérer les crues

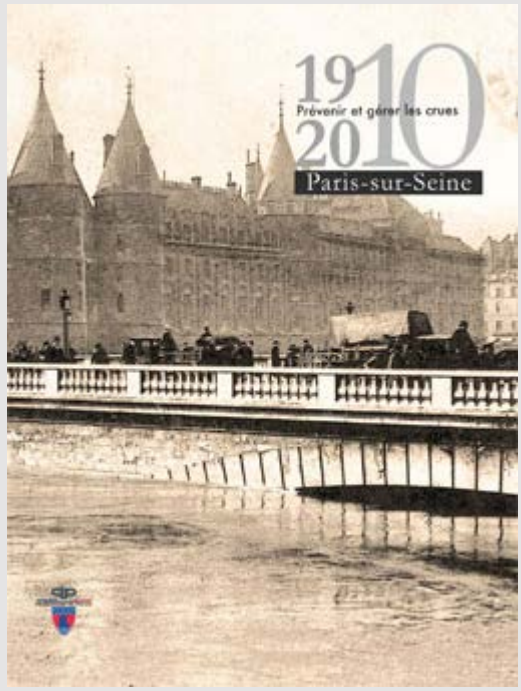

A l'occasion de l'exercice d'Etat-major qui se joue les 22 et 23 mars sur le thème d'une crue majeure, à la préfecture de police, préfecture de la zone de défense et de sécurité de Paris, compétente sur les 8 départements de l'Ile-de-France, re decouvrez le livret « prévenir et gérer les crues ».
A la fin du mois de janvier 1910, Paris connaît une crue exceptionnelle qui paralysera pendant 2 mois son activité économique. Aujourd'hui, les hasards de la pluviométrie pourraient très bien entraîner des crues similaires dans les prochaines années.

Ce livret, consultable sur le site Internet de la préfecture de police, détaille les mesures prises par la préfecture de police et les autres institutions publiques pour les anticiper et en atténuer les effets.

consécutive, la préfecture de police participera à ce salon et animera un stand situé en hall 2.2, emplacement A70, au sein du pôle Droit-Epargne.
Durant ces trois journées, les policiers présenteront aux publics leurs actions en matière de sécurité routière et de prévention contre la délinquance. Des ateliers pratiques permettant de tester les capacités de réaction en situation d'alcoolémie ou de mesurer la vue, ainsi qu'un matériel de contrôle de vitesse seront notamment proposés aux visiteurs.
De nombreuses informations seront également disponibles afin de sensibiliser les seniors sur les types d'agressions dont ils sont souvent victimes (vol à la fausse qualité, cambriolage, vol à la tire, etc.) et de les informer sur les moyens de les éviter.

LES SERVICES DE LA PP

400 postes de gardien de la paix ouverts en Ile-de-France

12 344 candidats se sont inscrits aux prochains concours nationaux de gardien de la paix, qui se dérouleront le 8 avril prochain. La totalité des candidats reçus, 200 pour le concours externe et 200 pour le concours interne, sera affectée en Ile-de-France. Les lauréats auront l'obligation d'y servir 8 ans, à compter de leur nomination en qualité de stagiaire, avant de pouvoir prétendre à une éventuelle mutation en dehors de l'Île-de-France. Cette démarche, qui vise à fidéliser les fonctionnaires de police sur leur première affectation, est accompagnée de mesures indemnitaires et sociales.
La direction des ressources humaines de la préfecture de police a donc cherché à susciter des candidatures de personnes domiciliées en région parisienne : près de 40% des 8 970 candidats inscrits au concours externe résident ainsi en région parisienne contre 25% observé les années précédentes.
Le concours interne, réservé aux adjoints de sécurité et aux cadets de la République, a quant à lui suscité 3 374 candidatures.

La préfecture de police participe à l'envoi de véhicules en Haïti

La préfecture de police manifeste son soutien à Haïti, victime d'un violent séisme le 12 janvier 2010.
Des véhicules provenant des différentes directions du SGAP de Paris ont fait l'objet d'une révision mécanique générale dans les garages de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques.

VOIR AUSSI...

- La direction du renseignement
- La direction des ressources humaines
- La direction de la police judiciaire
- Prévention : exposants de foires et salon
- *Liaisons* : le numéro stupéfiant

Ces véhicules, remis à neuf, sont soit sérigraphiés et équipés, soit banalisés. Ils sont destinés à être utilisés par les forces de police haïtiennes.
Au total, la direction administrative de la police nationale envoie 102 véhicules à Haïti, ils seront stockés à Limoges en attendant d'être acheminés par voie maritime. La sécurité civile se chargera de l'organisation de cette opération, en partenariat avec les forces armées.

INSOLITE

Mauvaise chaîne

Le 17 mars, à 12h30, le standard téléphonique de TF1 reçoit deux appels anonymes, à 20 minutes d'intervalle. Un homme à la voix calme déclare : « Vous avez une heure pour évacuer le bâtiment, signé l'ETA ».
Les policiers, dépêchés sur place, contrôlent minutieusement les abords immédiats du bâtiment alors que les agents de sécurité de la chaîne effectuent une visite des locaux. Aucun objet suspect n'est retrouvé.
La brigade de sûreté urbaine de Boulogne-Billancourt, chargée de l'enquête, parvient à identifier l'auteur de l'appel malveillant. Le 18 mars, ce dernier est placé en garde à vue.
Des premières investigations, il est ressorti que l'homme n'avait pas apprécié une émission de téléréalité diffusée sur France 2 et avait décidé, par erreur, de le faire savoir… auprès de TF1.

« Erreur d'aiguillage » coûteuse

Dans la soirée du 26 mars, des policiers des compagnies centrales de circulation intervenaient dans le 13e arrondissement pour un accident entre un véhicule particulier et une rame du tramway.
Sur place, ils relevaient 900 mètres de traces de roues sur la pelouse du tramway, tandis que les vérifications éthylométriques pratiquées sur le conducteur et le passager du véhicule se révélaient positives.
L'audition du machiniste de la RATP a permis d'établir que l'homme s'étant présenté aux policiers comme le conducteur était en fait le passager de la voiture lors de cet incident. Il avait pris la place de son acolyte, qui conduisait sans permis !
La RATP a déposé plainte, évaluant son préjudice à près de 100 000 euros au titre des dégradations et des pertes d'exploitation.
Le véritable conducteur a reconnu les faits et a été déféré au parquet de Paris pour « défaut de permis de conduire, mise en danger de la vie d'autrui, entrave à la libre circulation des tramways, dégradation au domaine public et conduite en état d'ivresse ».

Un excès de lenteur

Le 16 mars 2010, en soirée, les

policiers de la direction de l'ordre public et de la circulation ont été surpris par un véhicule roulant au pas sur le boulevard périphérique.
D'ordinaire, ils sont habitués à contrôler les véhicules circulant trop rapidement et non trop lentement sur cette voie de la capitale.
Lors du contrôle, ils constatent que le conducteur présente les signes évidents du consommateur récent de stupéfiants, le passager avant était, quant à lui, en train de fumer un « joint ».
De l'habitacle se dégage une forte odeur acre, type cannabis. La personne installée à l'avant dans un état second leur remet spontanément un sachet contenant un kilo de cannabis.
La brigade des stupéfiants était saisie de l'enquête. Le conducteur et son passager qui ont reconnu les faits ont été déférés au parquet de Paris.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 31 mars 2010 • n°104

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Fin de série…

Depuis le mois de février dernier, les agents du premier district de la police judiciaire (DRPJ) enquêtaient sur une série de vols à main armée commis dans différents commerces du 9e arrondissement de la capitale, notamment des pharmacies et des magasins de vin. Le mode opératoire consistait à se présenter dans l'établissement peu avant la fermeture et se faire remettre sous la menace d'un pistolet automatique le contenu de la caisse, puis de prendre la fuite à pied.
Le 27 mars vers 20 h, le dispositif policier mis en place dans le secteur permet de repérer, un individu correspondant au signalement et pénétrant chez un caviste, qui a déjà été victime d'agressions. Alors qu'il commet un vol à main armée, l'homme est immédiatement interpellé par les policiers de la DTSP de Paris. Sur lui, sont trouvés un pistolet automatique factice, une cagoule, une paire de gants et un butin de 250 euros.
La perquisition menée à son domicile permet de retrouver 8 munitions à gaz, des vêtements identiques à ceux décrits par les victimes des précédentes agressions et 7,5 g de cocaïne.
Lors de son audition, il a refusé de reconnaître les autres vols à main armée mais le gérant du magasin l'a formellement reconnu comme étant l'auteur des précédentes agressions commises à l'encontre de son commerce. Il a été déféré au Parquet de Paris.

Affaire de famille

Fin 2009, sept bijouteries parisiennes ou de proche banlieue sont victimes de vols : les malfaiteurs s'introduisent dans les parties communes et les caves des immeubles jouxtant les magasins, percent les murs et plafonds mitoyens au moyen de vérins hydrauliques et pénètrent dans les lieux afin d'y dérober les bijoux. La brigade de répression du banditisme est saisie de l'enquête. Grâce au modus operandi et à l'identification d'un profil génétique découvert lors d'un des cambriolages, les policiers orientent leurs investigations vers un homme de 41 ans, son cousin âgé de 32 ans et le père de ce dernier âgé de 56 ans, connus pour des faits similaires, ainsi que vers cinq autres membres de la famille recelant les bijoux et les monnayant. Tous sont interpellés le 25 mars dernier à Saint-Denis (93). Les perquisitions permettent de découvrir de nombreux bijoux et montres dérobés, un pistolet 9 mm, l'outillage pour percer les murs, un kit de serrurier, des clefs

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

21 675

c'est le nombre de conduites vers des centres d'hébergement effectuées par la brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA) de la préfecture de police entre le 1er novembre 2009 et le 28 mars 2010.
Durant cette même période, 4 786 personnes ont refusé cette assistance.
La BAPSA effectue des « maraudes » quotidiennes tout au long de l'année auprès des plus démunis, avec un rythme renforcé durant l'hiver mais également l'été dans le cadre du plan canicule. Son action est coordonnée avec celle des autres intervenants publics et associatifs (SAMU social, EMMAUS, protection civile, préfecture de Paris, ville de Paris, etc.).
Elle est composée de quelque 70 policiers et dispose de 8 véhicules opérationnels.

MÉDIATHÈQUE

Caméra thermique : traque en hélicoptère

voir le diaporama

vierges, un scanner, des talkies-walkies et 20 000 euros. Après avoir reconnu leur culpabilité, à l'issue de leur garde à vue, les receleurs ont été remis en liberté. Les trois voleurs qui nient les faits ont été placés en détention provisoire. Quatre des bijoutiers ont reconnu leurs biens.

Le violeur démasqué

Le 22 mars, deux jeunes femmes signalent aux policiers de la circonscription de sécurité de proximité de Nogent-sur-Marne (94) qu'elles ont été suivies de manière insistante par un homme dont elles donnent une description précise.
Le soir même, lors d'une patrouille sur la commune de Joinville-le-Pont (94), les agents de police contrôlent un individu correspondant au signalement et découvrent sur lui un couteau. Il est conduit au commissariat pour y être présenté, derrière une glace sans tain, aux deux plaignantes qui le reconnaissent immédiatement.
Informés des faits le lendemain, le service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne contacte les enquêteurs de Nogent-sur-Marne dans le cadre d'une affaire de viol commis le 22 mars aux alentours de 23h, à Joinville-le-Pont, sous la menace d'un couteau par un homme correspondant au signalement du mis en cause.
Lors de son audition, l'individu a reconnu les faits reprochés. A l'issue de sa garde à vue, il a été déféré au tribunal de grande instance de Créteil puis placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fresnes.

PRÉVENTION

Foire du Trône : la préfecture de police mobilisée

Du 3 avril au 30 mai 2010, les visiteurs pourront arpenter les 10 hectares de la Foire du Trône, implantée sur la pelouse de Reuilly. Cet événement va mobiliser différents services de la préfecture de police pour la mise en place d'un dispositif global de prévention et de sécurité.
La veille de l'ouverture, les techniciens de sécurité de la DTPP inspecteront les installations pour vérifier qu'elles sont bien conformes aux règles de sécurité. A l'issue de ce contrôle, le préfet de police se prononcera sur la tenue de la manifestation.
Evénement familial avant tout, la Foire du Trône est malheureusement parfois aussi le théâtre d'incidents requérant la présence de policiers. La DOPC et plus particulièrement les CRS renforcés par des effectifs de la DSPAP auront pour mission de prévenir ces troubles. En complément de patrouilles et de l'installation d'un poste de police chargé de recueillir les plaintes, de centraliser les objets trouvés et d'accueillir les enfants perdus, un dispositif de vidéoprotection sera exploité : les images de 10 caméras seront ainsi renvoyées au centre d'information et de commandement de la DOPC en temps réel.

Deux-roues motorisés : inscrivez-vous vite au stage gratuit de conduite sur circuit !

Le 19 mai, la préfecture de police organise en partenariat avec les préfectures de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, un stage de

PUBLICATION

Bijoutiers : conseils pour votre sécurité

Depuis le mois de juin 2007 et la mise en place du plan anti-VMA (vols à main armée), de nombreuses opérations ciblées sont mises en place en complément de dispositifs de sécurisation spécifiques dans les secteurs les plus touchés par les vols à main armée. Parallèlement, de nombreuses actions de prévention ont été initiées afin de prévenir et faire reculer durablement ce type de délinquance.
C'est dans ce cadre que la préfecture de police édite un document d'information destiné aux professionnels de la bijouterie, trop souvent victimes de vols. Pour préserver leur sécurité et celle de leur lieu d'activité, de nombreux conseils de vigilance, concernant notamment les transferts de fonds ou de produits, l'agencement des boutiques, la sécurisation des locaux ou encore la conduite à tenir en cas d'agression, sont dispensés. De nombreux numéros et adresses utiles, à Paris et dans les 3 départements de petite couronne, sont également indiqués.
Distribuée aux bijoutiers par des policiers spécialistes de la prévention, cette plaquette est également disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

formation gratuit à la conduite sécurisée des deux-roues motorisés sur le circuit Carole à Tremblay-en-France (93).
Lors de cette journée dédiée à la sécurité routière, 70 jeunes titulaires du permis moto ou se déplaçant en 125 cm^3 avec un permis B, seront formés, de 9h à 17h, sur leur propre engin, par les moniteurs du centre de formation motocycliste spécialisé de la préfecture de police et d'autres partenaires. Chaque motard ou scootériste recevra une formation pratique à la conduite sécurisée d'au moins deux heures sur le circuit. Le déjeuner, offert, se fera sur place.
Près de 600 élèves d'établissements parisiens et de banlieue participeront également à cet événement et bénéficieront d'ateliers pratiques, de conférences et d'animations présentant les spécificités du déplacement en deux-roues motorisés en zone urbaine. Les stagiaires assisteront également à la reconstitution d'un « crash-test » spectaculaire : un accident de circulation entre une voiture et un cyclomoteur mis en scène par des cascadeurs et impliquant l'intervention des sapeurs-pompiers de Paris et une évacuation de la « victime » par hélicoptère.
Pour participer au stage gratuit de formation, inscrivez-vous vite en renseignant intégralement la fiche de candidature disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La brigade d'assistance aux personnes sans-abri
- La direction des transports et de la protection du public
- SINUS, un nouvel outil pour les victimes d'attentat
- Concours et recrutements
- La direction des finances, de la commande publique et de la performance

LES SERVICES DE LA PP

SINUS récompensé !

Le mardi 30 mars, le 2e prix IntériΣurêka, a été remis, dans la catégorie « Modernisation et service aux usagers », au projet SINUS de la préfecture de police.
SINUS, système d'information numérique standardisé, est le fruit d'une étude menée par la zone de défense de Paris, la DRPJ, la BSPP, le SAMU de Paris, l'APHP et d'un développement conduit par la DOSTL. Il permet, lors de crises majeures (attentats, incendies de grande ampleur, etc.), d'informer les familles rapidement, de rendre aux autorités des bilans fiables et de faciliter l'enquête de la police judiciaire. Son principe : un identifiant est immédiatement posé sur chaque victime à l'aide d'un bracelet muni d'un code-barres tandis qu'une base de données sécurisée enregistre, en temps réel, l'ensemble des informations utiles. Opérationnel à Paris et en petite couronne depuis le 9 octobre 2009, il sera étendu à la grande couronne au second semestre 2010.
Pour en savoir plus sur le concours de l'innovation du ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales, consultez la liste des prix IntériΣurêka.

70 nouveaux ASP à la préfecture de police

Ils étaient près de 3 000 en octobre à concourir (voir PPrama N

° 79), 70 ont été reçus pour devenir agents de surveillance de Paris (ASP) !
Lundi 29 mars 2010, les lauréats ont commencé leur formation initiale de 15 semaines. Accueillis par les services de la DRH, ils ont découvert l'organisation et les missions de la préfecture de police ainsi que les prestations offertes aux personnels, notamment en matière d'action sociale (solidarité financière, logement, temps libre, loisirs). A la suite de leur formation, ils rejoindront leur direction d'emploi, la DSPAP, début juillet 2010.
Les 1950 agents de surveillance de Paris effectuent des missions de contrôle et de verbalisation en matière de circulation, de stationnement et d'incivilités. Ils sont aussi appelés à assurer la tenue de points-écoles dans la capitale.

Nomination

Eric Morvan est nommé directeur des finances, de la commande publique et de la performance au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police et sera installé le 12 avril dans ses nouvelles fonctions. Administrateur civil hors-classe, détaché en qualité de sous-préfet, il occupait jusqu'à présent les fonctions de sous-préfet de Bayonne (64), après avoir été notamment sous-directeur des personnels à la direction des ressources humaines de la préfecture de police. Il succède à Marc Delattre, sous-préfet, qui était en poste depuis 2004.

INSOLITE

Caméra thermique assistance…

Le 24 mars, une mère de 31 ans et son enfant de 10 ans font une promenade dans la forêt de Fontainebleau. Aux alentours de 20h, alors que la nuit tombe, ils ne parviennent pas à retrouver leur chemin. L'unité des moyens aériens de la préfecture de police est alertée par le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne (CODIS 77) et envoie un hélicoptère EC 145 de la base de Paris, équipé d'une caméra thermique. Le pilote prend contact par radio avec les pompiers au sol, qui eux-mêmes préviennent les victimes par téléphone portable de ne pas bouger pour faciliter leur recherche. Après quelques minutes, la caméra thermique identifie deux points chauds correspondant aux personnes recherchées. Le phare de recherche de l'hélicoptère peut alors guider les pompiers jusqu'à la femme et l'enfant, tous deux retrouvés en bonne santé.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia / DICOM

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 7 avril 2010 • n°105

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Casses en bande organisée

Depuis décembre 2009, les policiers de la brigade de répression du banditisme de la police judiciaire enquêtaient sur plusieurs vols avec effraction commis dans des bijouteries parisiennes ou de proche banlieue. Les malfaiteurs s'introduisaient dans les parties communes et les caves des immeubles jouxtant les bijouteries puis perçaient murs et plafonds mitoyens, au moyen de vérins hydrauliques, afin de pénétrer dans les lieux et d'y dérober bijoux et pierres précieuses.

A partir de l'analyse du « modus operandi » et grâce à l'identification d'un profil génétique masculin découvert lors d'un des cambriolages, les enquêteurs sont parvenus à mettre un nom sur les trois instigateurs des vols ainsi que cinq receleurs.

Le 25 mars, toutes ces personnes ont été interpellées à leur domicile. Lors des perquisitions, les policiers ont découvert de nombreux bijoux et montres (certains portant encore leur étiquette !), un pistolet automatique, l'outillage utilisé pour percer des murs et de l'argent correspondant à la revente de bijoux volés.

La présentation aux victimes de l'ensemble des bijoux découverts a permis d'établir qu'ils avaient été volés dans quatre des sept joailleries recensées.

Si les cinq receleurs ont reconnu les faits, les trois principaux suspects ont nié leur implication. Ils ont été présentés au juge puis incarcérés.

Coupe non déclarée

Le 31 mars, le groupe de recherche et d'investigation du 10e arrondissement assiste les effectifs de la direction départementale du travail et de l'emploi, en intervention avec la direction des services fiscaux de Paris centre, dans un salon de coiffure afro-antillais du quartier « Strasbourg - Saint Denis - Château d'Eau ».

Dans le salon, les policiers constatent la présence d'une quinzaine de clients, de deux manucures et de six coiffeurs et coiffeuses. L'un d'entre eux, se présentant comme le gérant, est

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

83 505

c'est le nombre de visiteurs de la Foire du Trône (12e arr.) pour la seule journée du lundi 5 avril, entre midi et minuit.

Au terme des trois premières journées, et malgré l'importance de l'affluence, aucun incident notable n'était à déplorer.

Ce bon démarrage en termes de sécurité a été rendu possible grâce à la mise en place par la préfecture de police d'un dispositif spécifique : patrouilles de policiers, installation d'un poste de police chargé de recueillir les plaintes, de centraliser les objets trouvés et d'accueillir les enfants perdus et mise en place et exploitation de caméras de vidéoprotection.

Ce service d'ordre et de sécurité sera maintenu sur le site et ses alentours pour toute la durée de la cette 46e Foire du Trône.

MÉDIATHÈQUE

Découvrez les galons de la police

voir le diaporama

TRUCS DE FLICS

dans l'incapacité de présenter le moindre document lié à l'embauche du personnel. Il est placé en garde à vue pour infractions à la législation sur le travail. Une procédure pour infractions à la législation sur les étrangers est également diligentée, les deux manucures étant démunies de papier.
Lors des auditions, les manucures ont indiqué travailler dans le salon depuis une semaine et reverser 50% des recettes au gérant. L'enquête a permis d'identifier le gérant de droit, également placé en garde à vue. Lors de son audition, il a déclaré ne pas comprendre les règlements en vigueur, malgré les précédents contrôles dont il avait fait l'objet. Les deux gérants ont été déférés au Parquet de Paris.

Millionnaire… de courte durée
Depuis la fin de l'année 2009, les policiers du service d'investigation transversale (SIT) de la DSPAP enquêtaient sur une recrudescence de vols de cartes bancaires, perpétrés dans plusieurs distributeurs automatiques de billets parisiens, selon le même mode opératoire.
L'auteur, seul ou accompagné, détournait l'attention de la victime alors qu'elle retirait de l'argent puis subtilisait sa carte bancaire (voir l'encart « Trucs de flics »). Dans un second temps, il procédait à des retraits frauduleux sur les comptes bancaires des victimes.
47 utilisations frauduleuses ont été recensées pour préjudice total évalué à 2 670 572 €.
L'exploitation des images de vidéo-protection des agences bancaires a permis d'identifier un homme, connu des services de police.
Localisé à la maison d'arrêt d'Osny (95), en détention provisoire suite à son interpellation le 28 février dernier par les policiers d'Argenteuil (95) pour des faits similaires, il en a été extrait le 30 mars et placé en garde à vue dans les locaux du SIT. L'homme, qui a persisté à nier les faits, a réintégré la maison d'arrêt à l'issue de sa garde à vue.
Il devra répondre des faits qui lui sont reprochés en mai prochain devant la 12e Chambre correctionnelle de Paris.

FOCUS

Bilan de l'action contre le travail illégal dans le 10e arrondissement
Chiffres clé du dispositif mis en place par le commissariat du 10e arrondissement dans le secteur « Strasbourg - Saint Denis - Château d'eau », entre le 1er octobre 2009 et le 1er avril 2010, pour lutter contre les infractions liées au travail :
• 313 opérations spéciales ;

LES VOLS « À LA DÉTOURNE »

La technique du vol « à la détourne » aux distributeurs automatiques de billets consiste à… détourner l'attention d'une personne effectuant un retrait pendant qu'un complice manipule le clavier pour éjecter la carte bancaire. La carte est alors dissimulée dans un portefeuille, un journal…
Il suffit ensuite aux escrocs, qui en général présentent bien et parlent poliment, de convaincre la victime que sa carte va ressortir si elle recompose son code secret… Une fois le code mémorisé, des retraits frauduleux ainsi que des achats sont aussitôt opérés avec la carte dérobée.

VOIR AUSSI…

• 8760 procès-verbaux de contraventions dont 128 pour rabattage commercial, 122 pour ventes à la sauvette et 7 771 en matière de stationnement ;
• 346 arrestations, dont 141 pour infractions à la législation sur les étrangers, 49 pour infractions sur les stupéfiants, 35 pour racolage et 32 pour travail dissimulé.

VRAI OU FAUX ?

Quiz spécial PV
L'argent des PV va directement dans les caisses de l'Etat… Les sommes récoltées sont considérables et représentent près de 7% du budget de l'Etat… L'activité contraventionnelle ne coûte rien à l'Etat… Vrai ou faux ?

Idées reçues, fausses rumeurs… Saurez-vous répondre correctement à ces affirmations concernant les PV ?

LES SERVICES DE LA PP

ACCESSIBILITÉ

La préfecture de police partenaire du second forum de l'accessibilité
Le 13 avril prochain se déroulera le second forum de l'accessibilité à la Bourse du commerce située 2, rue Viarmes à Paris (1er arr.).
Après le succès rencontré par la première édition, au mois de décembre 2008, la préfecture de police et la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) ont reconduit leur partenariat sur cette opération.
Il s'agit de sensibiliser les responsables d'établissements recevant du public à cette problématique : ces derniers devront effectivement être accessibles par tous les publics au 1er janvier 2015. Les responsables y trouveront aide et conseils pour la mise en œuvre de cette réglementation. Au sein d'un espace ouvert comprenant plus de 20 exposants associatifs, techniques et institutionnels, deux tables rondes seront notamment organisées :
• « Handicaps et vie quotidienne »
• « La loi sur l'accessibilité, 5 ans après »

ENVIRONNEMENT

La préfecture de police contribue à la protection de l'environnement
Lutte contre le débridage, formations à l'éco conduite, récupération de l'eau de pluie… A l'occasion de la Semaine du développement durable, qui s'est déroulée du 1er au 7 avril, découvrez quelques actions de la préfecture de police en faveur de l'environnement.

RECRUTEMENT

Recrutement de 125 cadets de la République en Ile-de-France
À l'issue d'une période de

- Bijoutiers : conseils pour votre sécurité
- La direction de l'ordre public et de la circulation
- Débridage : attention danger !
- Concours et recrutements

formation professionnelle initiale de 12 mois, dispensée en alternance par une structure de formation de la police nationale et un établissement scolaire du département choisi dont l'objectif est de les préparer au second concours de gardien de la paix, les cadets de la République sont affectés dans un service de police en qualité d'adjoint de sécurité.
Les candidats doivent être âgés de 18 à moins de 26 ans, avoir une bonne condition physique, une bonne acuité visuelle, mesurer au minimum 1,60 m et être de nationalité française. Aucun diplôme n'est exigé.

Pour postuler, un dossier est à retirer :
• pour Paris, au bureau du recrutement de la préfecture de police, 11 rue des Ursins - 75004 Paris, 01 53 73 53 27 ou sur le site internet de la préfecture de police ;
• pour la Seine-Saint-Denis, à la DTSP, 93/115 rue de la République, Z.I Les Vignes - 93000 Bobigny, 01 77 74 80 30 ;
• pour les Hauts-de-Seine, à la DTSP, 303 rue de Garenne, 92000 Nanterre, 01 41 19 26 30 ;
• pour le Val-de-Marne, DTSP, 11/19 bd Jean Baptiste Oudry - 94011 Créteil, 01 45 13 34 38.

Les dossiers sont à adresser **avant le 11 avril 2010** à l'adresse suivante :
Préfecture de police
SDP / DRH
Bureau du recrutement
11 rue des Ursins - 75004 Paris

Épreuves écrites : 12 avril 2010
Épreuves orales : 3 mai 2010
Début de scolarité : septembre ou octobre 2010

INSOLITE

190 km/h avec un plâtre… suite (et fin) !
Interpellé le 17 août 2009 alors qu'il circulait avec un bras dans le plâtre à plus de 190 km/h sur le périphérique parisien (voir PPrama 72), un motard vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Paris à un an de prison ferme.
Les policiers du service des compagnies motocyclistes avaient eu les pires difficultés à rattraper cet homme de 22 ans, circulant entre les files « couché » sur sa moto sportive.
Poursuivi pour mise en danger de la vie d'autrui et infraction de grande vitesse, le chauffard était déjà connu pour des délits routiers dont des blessures involontaires avec délit de fuite.
Se disant « fondu » de vitesse, ce chauffeur routier de profession s'était pourtant blessé au bras quelques semaines plus tôt lors d'une chute, alors qu'il accomplissait un « wheeling » sur la voie publique avec sa moto (accélération prolongée sur la roue arrière).
Jugé le 1er avril 2010, le tribunal a suivi les réquisitions du procureur, le condamnant à une peine de 1 an d'emprisonnement ferme avec mandat d'arrêt et 7500 euros d'amende. Il a par

ailleurs été condamné à l'annulation du permis de conduire, avec interdiction de le solliciter pendant 2 ans, et confiscation de la moto.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia / DICOM

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 14 avril 2010 • n°106

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

HOMMAGE

Décès de Jean-Paul Proust

Jean-Paul Proust est décédé à Marseille dans la nuit du 7 au 8 avril à l'âge de 70 ans, des suites d'une longue maladie.
M. Proust avait quitté le 28 mars son poste de ministre d'Etat de la Principauté de Monaco qu'il occupait depuis le 1er juin 2005. Après avoir effectué l'essentiel de sa carrière dans le corps préfectoral et au ministère de l'Intérieur, M. Proust avait assumé la fonction de préfet de police de mars 2001 à novembre 2004.
A l'initiative du préfet de police Michel Gaudin, une cérémonie en son hommage aura lieu ce mercredi 14 avril à 17h en l'Eglise Saint-Eustache à Paris (1er arr.).
Sur l'ensemble des sites de la préfecture de police, une minute de silence sera respectée au début de cette cérémonie.
Consulter la biographie de Jean-Paul Proust

AFFAIRES RÉSOLUES

Du vestiaire au placard

Le 7 avril, un homme est interpellé à son domicile et placé en garde à vue par les enquêteurs du service d'investigation transversale pour une série de vols perpétrés entre 2007 et 2010 dans un grand centre sportif du 15e arrondissement.
L'affaire a débuté en décembre 2007. Les policiers enquêtaient alors sur le vol d'une caisse automatique du parking du centre sportif. L'exploitation de la vidéoprotection leur avait permis d'identifier un homme, connu des services de police pour des vols dans les vestiaires d'un centre sportif d'Aubervilliers (93). Une baisse de 60% des vols commis dans les vestiaires hommes de cet établissement avait été enregistrée depuis son incarcération, en 2008.
A l'aide du logiciel d'uniformisation des prélèvements et des identifications (LUPIN), un rapprochement, s'appuyant sur les données de police scientifique et le mode opératoire, a été effectué avec 99 autres vols, pour un préjudice supérieur à 146 000 euros. 9 véhicules ont notamment été dérobés… grâce aux clés volées dans les vestiaires.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

8 608

c'est le nombre d'inspections réalisées en 2009 dans des établissements de remise directe des aliments au consommateur (restaurants commerciaux, boucheries, boulangeries, poissonneries, traiteurs, grandes et moyennes surfaces, fromageries, etc.) par les inspecteurs de la direction départementale des services vétérinaires de Paris.
Sur les 19 483 établissements recensés à Paris, 5 260 restaurants (traditionnels ou rapides), 805 boulangeries, 458 moyennes ou grandes surfaces et 580 charcutiers-traiteurs ont notamment été contrôlés.
A l'issue des inspections, 1 334 établissements ont reçu un avertissement (rappel à la réglementation), 561 une mise en demeure (avec demandes de travaux et visites de contrôle à échéance), 172 ont fait l'objet de procès-verbaux et 311 de fermetures administratives d'urgence.
Enfin, plus de 4 700 kg de marchandises ou denrées reconnues impropres à la consommation ont été retirés.

MÉDIATHÈQUE

Pose d'une sculpture monumentale au sommet de la préfecture de police… épisode 1

La perquisition du domicile du suspect a permis de découvrir des documents provenant de plusieurs de ces vols.
Malgré ses dénégations, il a été déféré devant le Parquet de Paris et laissé libre sous contrôle judiciaire.

Vol turbulent… et atterrissage brutal

Le 12 avril, à 3h50, un cambriolage en cours est signalé rue du Faubourg Saint-Denis. La brigade anti-criminalité du 10e arrondissement de Paris se rend immédiatement sur place. Dans l'immeuble, les policiers constatent que, depuis un appartement du 4e étage, deux hommes paniqués essaient d'en repousser un troisième. Ils expliquent aux policiers, arrivés sur place, que celui-ci vient de les menacer avec un couteau afin qu'ils lui remettent leurs biens. Au même moment, l'agresseur présumé se retourne et assène deux coups de couteau à l'un des policiers, sans parvenir à le blesser.
L'agresseur tente de s'échapper en enjambant la rambarde de l'escalier et en sautant dans le vide. Il fini sa chute au rez-de-chaussée, conscient, mais avec une fracture de la jambe. Un couteau ainsi que les biens des victimes sont retrouvés au sol.
Celles-ci ont expliqué aux enquêteurs avoir entendu « cogner » à leur porte et s'être retrouvées face à l'individu les menaçant d'un couteau. Elles lui ont alors remis téléphone portable, baladeur MP3 et 40 €, avant qu'il ne quitte les lieux et se retrouve face à la police.
La poursuite de l'enquête a été confiée au deuxième district de police judiciaire.

PRÉVENTION

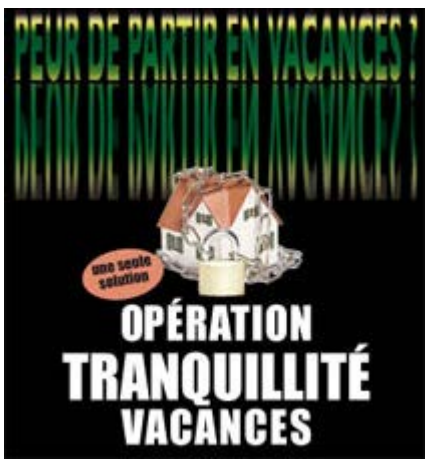

OTV : partez en vacances l'esprit tranquille !

Désormais proposée à chaque période de vacances scolaires, l'opération tranquillité vacances (OTV) permet de prévenir les cambriolages par la surveillance policière des habitations et des commerces parisiens en l'absence de leurs occupants. Du 18 avril au 2 mai, à votre demande, les policiers de la DSPAP intensifient leurs rondes et patrouilles à proximité de votre domicile ou de votre commerce (pharmacie, bijouterie, débit de tabac, etc.). Si vous vous absentez au moins une semaine et souhaitez bénéficier de cette surveillance accrue, une simple inscription dans un commissariat ou une unité de police de quartier suffit, au plus tard 48h avant votre départ.
Pour vous inscrire, téléchargez le formulaire d'inscription OTV, remplissez-le et présentez-vous au point d'accueil police le plus proche de chez vous muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

RÉGLEMENTATION

voir la vidéo

EXPOSITION

« A toute épreuve », les nouvelles technologies de la protection corporelle

La préfecture de police met en place différents ateliers de sécurité routière dans le cadre de l'exposition « A toute épreuve », à la Cité des sciences et de l'industrie. De fin avril au mois de juillet, des policiers formateurs y sensibiliseront les conducteurs de demain : enfants, adolescents et jeunes adultes. Ceux-ci pourront chausser des lunettes à prisme simulant parfaitement une alcoolémie et emprunter un parcours tracé au sol... pour mieux comprendre les dangers de l'alcool au volant. Un simulateur deux-roues d'un grand réalisme leur

Dépanneurs automobiles : la certification, un gage de qualité

Le dépannage des véhicules légers à Paris est réglementé sur les boulevards périphériques et les voies rapides où les dépanneurs sont sollicités par les services de police.

Sur les autres voies parisiennes, le dépannage est libre sauf cas de force majeure (accident corporel, notamment). Dans ces situations, les services de police font également appel à un dépanneur agréé.

La direction des transports et de la protection du public de la préfecture de police instruit à cet effet un dossier de demande d'agrément qui doit notamment comporter un certificat de qualité correspondant aux spécifications du métier du « dépannage-remorquage » et incluant cinq axes majeurs : qualification, formation continue, accueil, environnement et sécurité.

Tous les dépanneurs agréés par la préfecture de police ont été incités à s'investir dans cette démarche et sont désormais possesseurs d'un certificat de qualification « dépannage-remorquage ».

EN BRÈVES

Une nouvelle salle à la préfecture de police

Jeudi 15 avril, à 12 h, le préfet de police Michel Gaudin inaugurera la salle Francis Violleau, dans les locaux des compagnies centrales de circulation de la préfecture de police, situés au 71 rue Albert, dans le 13e arrondissement.

Le nom de cette salle est un hommage au brigadier chef Violleau, devenu tétraplégique après une blessure par balle le 4 août 1981, et décédé en 2000.

Des vacances actives avec la préfecture de police !

A l'occasion des vacances de Pâques, l'opération Ville Vie Vacances (VVV) s'enrichit encore de nouvelles activités ! Du 19 au 30 avril, les jeunes parisiens seront encadrés par des moniteurs de l'UCPA et des policiers spécialisés du SPPAD pour s'adonner à des loisirs sportifs et culturels. Outre le football, le cirque ou le roller, le programme prévoit du hockey, du « flag rugby », la création d'un journal VVV et une balade culturelle en trottinette à la découverte des monuments de Paris. Une sortie encadrée par la brigade fluviale est également programmée ainsi que la visite du musée de la préfecture de police. A noter que ce sont près de 1000 jeunes de 8 à 17 ans qui ont participé à VVV durant les vacances de février.

Inscrivez-vous, dès à présent et durant l'opération, auprès des missions de prévention et de communication des commissariats d'arrondissement.

Du lard… ou du python

Le 22 mars dernier, une société belge adresse un courriel à la direction des services vétérinaires de Paris (DDSV 75). Cette société, spécialisée dans la commercialisation de viandes exotiques, va droit au but : peut-elle commercialiser la viande de crocodile en surgelé ? Si oui, tous les morceaux de viande sont-ils commercialisables ? Si non, quelles en sont les raisons ?

permettra également de tester leur conduite et leur connaissance du code de la route grâce aux choix du parcours, des conditions météo et du cadre de leur déplacement (urbain, rural, autoroute, etc.).

Enfin, les plus jeunes pourront participer au jeu « Bouge-malin » : un tapis coloré, des questions pertinentes, des panneaux à monter et un dé géant pour comprendre en s'amusant le code de la route.

Exposition « A toute épreuve, les nouvelles technologies de la protection corporelle »
Du 2 mars au 8 août 2010
Cité des sciences et de l'industrie
30, avenue Corentin-Cariou
75 019 Paris

VOIR AUSSI…

- La direction des transports et de la protection du public
- Vidéo : l'opération tranquillité vacances
- Publication : Les actions de prévention en milieu scolaire
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne

Le message, qui s'achève par « Même question sur le chameau, le zèbre, le caïman et le python », a pour le moins surpris les destinataires.
Ces derniers ont tout de même adressé une réponse, à savoir que les viandes exotiques doivent, préalablement à leur mise sur le marché français, obtenir l'avis favorable de la direction générale de l'alimentation (DGAL) dépendant du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.
L'histoire (belge) ne dit pas si cette société a finalement demandé l'autorisation… ou reçu un quelconque agrément.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia / DICOM

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 28 avril 2010 • n°108

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Titre en attente

Depuis janvier, un homme seul agresse, à la nuit tombée, des jeunes hommes et femmes dans les 3e, 7e, 9e, 10e, 18e arrondissements de Paris. Il les suit dans les halls d'immeubles, les menace d'une arme blanche – cutter, couteau, ciseaux, seringue – exige de l'argent et, s'il n'est pas satisfait, les dépouille également de leur téléphone portable. Le service d'investigation transversale (de quelle direction……) est chargé de l'enquête. Une lame de cutter oubliée par l'agresseur dans le sac d'une victime permet d'extraire un profil génétique : celui d'un homme de 42 ans connu des services de police pour des faits similaires et correspondant à la description donnée par les victimes. L'homme est en fait incarcéré depuis le 5 avril suite à une arrestation pour recel de vol et détention de produits stupéfiants commis dans le 18e arrondissement. Extrait de Fleury-Merogis pour ces autres agressions, il en reconnaît 16 sur 17 et ces 16 victimes l'identifient formellement. Une information judiciaire a été ouverte et il a réintégré la maison d'arrêt.

Vols en série

Le 1er avril 2010, à 15h30, un homme d'une trentaine d'années fait irruption à visage découvert dans un magasin de chaussures du 14e arrondissement et menace une vendeuse avec une arme de poing afin qu'elle lui remette le contenu de la caisse. Devant son refus, le malfaiteur lui porte des coups et lui dérobe son téléphone portable avant de prendre la fuite. Les investigations du 3e district de police judiciaire permettent d'identifier et de localiser le suspect, qui est interpellé à son domicile le 15 avril 2010.
La perquisition a permis la découverte de 50 cartouches à blanc de calibre 9 mm et du téléphone portable de la victime. Lors de son audition, il a reconnu les faits ainsi que trois autres vols à main armée commis entre novembre 2009 et mars 2010. Il a été déféré le 16 avril 2010 au Parquet de Paris, puis incarcéré.

PRÉVENTION

Un dispositif expérimental contre les violences faites aux femmes

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes au sein du couple, la direction territoriale de la sécurité de

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

5,07%

c'est le pourcentage de baisse des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes relevées de 2001 à 2009 à Paris. En agglomération parisienne, ce pourcentage est en augmentation de 6,80 % sur la même période. De 1996 à 2001, il était en augmentation de 79,54% à Paris et de 93,56% dans l'agglomération parisienne. A noter que la réduction de ces faits de délinquance est l'un des objectifs majeurs de la police d'agglomération mise en place le 14 septembre 2009.

QUIZ

Idées reçues ou fausses rumeurs : saurez-vous répondre correctement à ces affirmations sur les manifestations ?

voir le quiz

Publication

La préfecture de police

proximité de la Seine-Saint-Denis (DTSP 93) participe à la mise en place d'un dispositif de protection expérimental intitulé « Femmes en très grand danger ». Depuis le 7 décembre dernier et pour une durée d'un an, cette expérimentation vise à renforcer la rapidité d'intervention des forces de l'ordre et à protéger plus efficacement des femmes victimes de violences conjugales.
Sur décision du Parquet de Bobigny, les femmes identifiées comme étant en « très grand danger » peuvent se voir attribuer d'un téléphone, directement relié à une centrale d'urgence active 24h/24, 7j/7, dont le numéro est préenregistré. Dès que le bouton d'urgence est actionné, la victime dialogue avec des conseillers spécialement formés, aptes à analyser la situation de danger et à contacter directement le centre d'information et de commandement (CIC93) de la DTSP 93 pour déclencher l'intervention rapide des forces de l'ordre.
A ce jour 6 femmes ont été dotées de ce téléphone portable d'urgence dans le cadre du dispositif femmes en « très grand danger ».

VIE DES SERVICES

Un nouveau directeur de cabinet
Jean-Louis Fiamenghi a été installé le mardi 20 avril comme préfet, directeur du cabinet du préfet de police. Ancien inspecteur de police, il a gravi tous les échelons hiérarchiques du corps des commissaires de la police nationale et a été nommé inspecteur général en septembre 2008. Agé de bientôt 60 ans, chevalier dans les ordres de la légion d'honneur et du mérite, il occupait précédemment le poste de chef du service de protection des hautes personnalités (SPHP).
Il succède à Christian Lambert, nommé préfet de la Seine-Saint-Denis et installé le mardi 20 avril 2010.

Consultez la biographie de Jean-Louis Fiamenghi

DÉMARCHES

Demande de passeport et de carte d'identité : n'attendez pas l'été !
LBien que les vacances d'avril touchent à leur fin, la préfecture de police vous engage à penser dès maintenant à vos démarches

PAvec l'entrée en vigueur de la police de l'agglomération parisienne le 14 septembre 2009, la préfecture de police a vu son territoire de compétence s'élargir aux départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Prévenir et agir, 24h sur 24, contre une multiplicité de risques, reste la mission première de la préfecture de police à Paris et en petite couronne. Comment garantir la sécurité des citoyens ? Combien de documents administratifs sont délivrés chaque année ? Quel est le budget de la préfecture de police ? Découvrez les missions, les moyens et les métiers de la préfecture de police dans cette plaquette d'informations, disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction régionale de la police judiciaire
- Démarches : permis de conduire et papiers du véhicule
- Diaporama : les plongeurs de la brigade fluviale
- Vidéo : arnaques au DAB
- Diaporama : antigang et BAC
- Quiz : où va l'argent des PV ?

pour les prochaines vacances ! Pour un passeport ou une carte d'identité, les demandes sont effectivement particulièrement nombreuses en période de congés.
Profiter des premiers mois de l'année pour déposer son dossier permet d'éviter l'affluence qui augmente considérablement dès le mois de mai aux guichets des antennes de police administrative.
Les délais de délivrance, habituellement de 15 jours entre le dépôt et la réception du passeport, peuvent effectivement atteindre 3 semaines si les démarches s'effectuent à l'approche de la période estivale.
Pour mémoire, la préfecture de police a délivré 143 838 passeports à Paris en 2009.
A noter que pour effectuer ces démarches, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous présenter dans une antenne de police administrative :
- pour les parisiens, concernant la délivrance du passeport et de la carte nationale d'identité composez le 01 58 80 80 80,
- pour les usagers non-parisiens, concernant la délivrance du passeport uniquement :
• jusqu'au 3 mai, composez le 01 49 96 30 07,
• à partir du 3 mai, composez le 01 44 61 44 44.

INSOLITE

Bien au chaud…
Le 23 avril dernier, la brigade VTT du 10e arrondissement remarque deux trentenaires dans un parc, l'un en train de se confectionner un joint, l'autre fumant. L'odeur caractéristique du cannabis flottant dans l'air, les policiers décident de les contrôler. En procédant à une palpation de sécurité, ils découvrent sur chaque homme, dans le creux de leurs reins, une plaquette de 100g de résine de cannabis. Consommateurs habituels, amis d'enfance, sans profession et sans domicile fixe, ils avaient décidé cette fois, afin de réduire leurs frais, de s'approvisionner « en gros ». Leur fournisseur n'a pu être identifié. Ils ont tous deux été présentés au magistrat de permanence.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia / DICOM

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 28 avril 2010 • n°108

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Lame perdue

Depuis janvier, des agressions à l'encontre de jeunes hommes et femmes étaient commises, à la nuit tombée, dans les 3e, 7e, 9e, 10e, 18e arrondissements de Paris. Le mode opératoire était toujours le même : l'agresseur suivait ses victimes dans les halls d'immeubles, les menaçait d'une arme blanche (cutter, couteau, ciseaux, seringue) puis exigeait leur argent voire leur téléphone portable. Chargé de l'enquête, le service d'investigation transversale de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) découvrait une lame de cutter oubliée par l'agresseur dans le sac d'une victime. Un profil génétique était alors extrait : celui d'un homme de 42 ans connu des services de police pour des faits similaires et correspondant à la description donnée par les victimes. Suite à une arrestation pour recel de vol et détention de produits stupéfiants commis dans le 18e arrondissement, l'homme était en fait incarcéré depuis le 5 avril. Extrait de Fleury-Mérogis pour ces autres agressions, il en a reconnues 16 sur 17 et ces 16 victimes l'ont identifié formellement. Une information judiciaire a été ouverte et il a réintégré la maison d'arrêt.

A l'assaut des caves parisiennes

Le 20 avril 2010, des enquêteurs de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) interpellaient un homme de 55 ans pour 2 vols par effraction commis dans des caves de particuliers entre février et septembre 2009 dans l'ouest parisien.

Les enquêteurs du service d'investigation transversale de la DSPAP, qui s'étaient déjà intéressés à 4 vols commis en avril, poursuivaient leurs investigations. L'auteur des faits ciblait des immeubles d'habitation hébergeant des commerces en rez-de-chaussée dont il atteignait les caves sans fracturer les portes palières, forçait les portes intérieures au pied-de-biche, remontait dans l'établissement puis dérobait les fonds de caisse et de l'alcool.

Un rapprochement avec 4 autres vols commis entre novembre 2009 et avril 2010 était effectué. L'homme était interpellé en possession du nécessaire du « parfait » cambrioleur : tournevis, pied-de-biche, clé PTT, lampe torche, pince, clé pour écrou et même un diamant de verrier. Le mis en cause ne reconnaissait que les faits relatifs aux caves des particuliers. Il était déféré puis incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé à Paris.

PRÉVENTION

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

5,07%

c'est le pourcentage de baisse des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes, relevées de 2001 à 2009 à Paris. Il s'agit donc des menaces, des violences sexuelles, des vols avec violence et des violences physiques crapuleuses (vols à main armée) ou non crapuleuses (coups et blessures volontaires, violences contres les personnes dépositaires de l'autorité). De 1996 à 2001, les atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes étaient en augmentation de 79,54% à Paris et de 93,56% dans l'agglomération parisienne. A noter que la réduction de ces faits de délinquance est l'un des objectifs majeurs de la police d'agglomération mise en place le 14 septembre 2009. Retrouvez d'autres chiffres sur l'évolution de la délinquance au cours des dernières années, dans la nouvelle publication « La préfecture de police ».

LE CHIFFRE BIS :

1 350

c'est le nombre d'événements de voie publique que la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police a encadrés durant les trois premiers mois de l'année 2010. Ces événements recouvrent les maintiens de l'ordre (manifestations revendicatives), les services d'ordre (manifestations sportives ou festives, cérémonies) et les voyages officiels (déplacements ou visites de personnalités). En 2008, ce sont 4 514 événements de voie

Un téléphone attribué aux « Femmes en très grand danger »

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes au sein du couple, la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DTSP 93) participe à la mise en place d'un dispositif de protection expérimental intitulé « Femmes en très grand danger ». Depuis le 7 décembre dernier et pour une durée d'un an, cette expérimentation vise à renforcer la rapidité d'intervention des forces de l'ordre et à protéger plus efficacement des femmes victimes de violences conjugales.

Sur décision du Parquet de Bobigny, les femmes identifiées comme étant en « très grand danger » peuvent se voir attribuer un téléphone directement relié à une centrale d'urgence active 24h/24, 7j/7, dont le numéro est préenregistré. Dès que le bouton d'urgence est actionné, la victime dialogue avec des conseillers spécialement formés, aptes à analyser la situation de danger et à contacter directement le centre d'information et de commandement (CIC93) de la DTSP 93 pour déclencher l'intervention rapide des forces de l'ordre.

A ce jour, 6 femmes ont été dotées de ce téléphone portable d'urgence dans le cadre du dispositif femmes en « très grand danger ».

VIE DES SERVICES

Police scientifique : le LCPP aux normes internationales

Depuis le 1er avril 2010, le laboratoire central de la préfecture de police (LCPP) est accrédité en matière de police scientifique pour la recherche et l'identification de compositions explosives ou pyrotechniques après explosion. Déjà accrédité par le COFRAC (comité français d'accréditation) selon une norme internationale (ISO/CEI 17 025) pour ses principaux métiers, le LCPP l'est aussi en matière de police scientifique, notamment depuis le 1er avril 2009, pour la recherche analytique et la caractérisation de produits inflammables dans tout type de prélèvement effectué suite à incendie.

En effet, l'Union européenne impose aux laboratoires de police scientifique de satisfaire aux exigences générales, fixées par la norme ISO/CEI 17 025, concernant la compétence des laboratoires d'essais. Dans les affaires judiciaires, les éléments de preuve apportés par les examens et analyses de police scientifique jouent un rôle toujours plus déterminant, impliquant, dans le cas d'affaires internationales, un échange accru des données de police scientifique d'un pays à l'autre.

Le LCPP est spécialisé dans la prévention des risques technologiques et urbains, dans les interventions de sécurité et les enquêtes techniques suite aux explosions ou incendies. Ses 200 publique qui ont été pris en compte par la DOPC, alors qu'en 2009 cette direction en a gérés 5 708. Il est à noter que depuis le 14 septembre 2009, date d'entée en vigueur de la police d'agglomération, la DOPC a pris en charge 45 événements se déroulant en petite couronne, permettant ainsi aux effectifs de police appartenant à la sécurité de proximité de ces trois départements de rester disponibles pour assurer leur mission quotidienne de lutte contre la délinquance générale.

QUIZ

Idées reçues ou fausses rumeurs : saurez-vous répondre correctement à ces affirmations sur les manifestations ?

voir le quiz

PUBLICATION

La préfecture de police

Avec l'entrée en vigueur de la police de l'agglomération parisienne le 14 septembre 2009, la préfecture de police a vu son territoire de compétence s'élargir aux départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Prévenir et agir, 24h sur 24, contre une multiplicité de risques,

spécialistes, ingénieurs, techniciens et démineurs interviennent à Paris et en petite couronne.

DÉMARCHES - INFO PRATIQUE

Demande de passeport et de carte d'identité : n'attendez pas l'été !

Bien que les vacances d'avril touchent à leur fin, la préfecture de police vous engage à penser dès maintenant à vos démarches pour les prochaines vacances ! Pour un passeport ou une carte d'identité, les demandes sont effectivement particulièrement nombreuses en période de congés.

Profiter des premiers mois de l'année pour déposer son dossier permet d'éviter l'affluence qui augmente considérablement dès le mois de mai aux guichets des antennes de police administrative.

Les délais de délivrance, habituellement de 15 jours entre le dépôt et la réception du passeport, peuvent effectivement atteindre 3 semaines si les démarches s'effectuent à l'approche de la période estivale.

Pour mémoire, la préfecture de police a délivré 143 838 passeports à Paris en 2009.

A noter que pour effectuer ces démarches, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous présenter dans une antenne de police administrative :

- pour les parisiens, pour la délivrance du passeport et de la carte nationale d'identité, composez le 01 58 80 80 80,
- pour les usagers non-parisiens, pour la délivrance du passeport uniquement, composez :
  - jusqu'au 3 mai : 01 49 96 30 07,
  - à partir du 3 mai : 01 44 61 44 44.

INSOLITE

Une chute de reins stupéfiante !

Le 23 avril dernier, la brigade VTT du 10e arrondissement remarque deux trentenaires dans un parc, l'un en train de rouler un joint, l'autre fumant. L'odeur caractéristique du cannabis flottant dans l'air, les policiers décident de les contrôler. En procédant à une palpation de sécurité, ils découvrent sur chaque homme, dans le creux de leurs reins, une plaquette de 100g de résine de cannabis. Consommateurs habituels, amis d'enfance, sans profession et sans domicile fixe, ils avaient décidé cette fois, afin de réduire leurs frais, de s'approvisionner « en gros ». Leur fournisseur n'a pu être identifié. Ils ont tous deux été présentés au magistrat de permanence.

reste la mission première de la préfecture de police à Paris et en petite couronne. Comment garantir la sécurité des citoyens ? Combien de documents administratifs sont délivrés chaque année ? Quel est le budget de la préfecture de police ? Découvrez les missions, les moyens, les métiers et les chiffres-clés de l'activité de la préfecture de police en 2009 dans cette plaquette d'informations, disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Le service d'investigation transversale
- Vous êtes victime de violences au sein du couple
- Le laboratoire central de la préfecture de police
- Diaporama : étude expérimentale d'incendies du LCPP
- Démarches : passeport et carte nationale d'identité

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 5 mai 2010 • n°109

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

La vidéoprotection peut aussi innocenter…

Mardi 27 avril vers 20h, un homme grièvement blessé par une arme blanche trouve refuge dans une pharmacie à Thiais (94). Devant les policiers, il déclare avoir eu une violente altercation avec un inconnu dans un bus. Celui-ci serait descendu au même arrêt que lui, avant de le suivre et de l'agresser dans la rue. Placé sur un brancard pour être conduit à l'hôpital Lariboisière, il affirme reconnaître formellement parmi les badauds son agresseur et le désigne aux sapeurs-pompiers qui, aussitôt, alertent les policiers. Placé en garde à vue à la brigade de sûreté urbaine de l'Hay-les-Roses, l'individu est bien connu des services de police. La fouille ne permet cependant pas de retrouver le couteau. Malgré les affirmations catégoriques de la victime en état de choc, l'exploitation des images de vidéoprotection du bus permet finalement aux enquêteurs de mettre hors de cause le principal suspect. Grâce à cette preuve incontestable, le présumé coupable est libéré.
A l'heure actuelle, l'enquête se poursuit.

Une filière afghane démantelée

Ce lundi 3 mai, la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) a procédé au démantèlement d'une importante filière clandestine d'immigration irrégulière afghane dont les principaux organisateurs étaient installés à Paris et en Belgique. Cette opération fait suite à une enquête menée depuis novembre 2009 et dont le point de départ a été le square Villemin, situé dans le 10e arrondissement de Paris où de très nombreux Afghans en situation irrégulière se regroupaient, générant des tensions dans le quartier. Une première vague d'interpellations en 2009 avait déjà mis à mal cette filière. L'opération du 3 mai dernier lui a porté un nouveau coup : sept des principaux responsables à l'origine du transfert d'une centaine de clandestins ont été arrêtés, leur bénéfice a été estimé à 100 000 €.
Ce trafic très lucratif permettait aux migrants afghans en situation irrégulière en France de rejoindre la Suède par voie routière. Le prix d'un transfert entre l'Afghanistan et la Suède était fixé entre 7 000 et 8 000 €, dont 1 300 € pour le seul trajet entre Paris et la Suède, point d'arrivée finale, la capitale étant un point de passage central pour ces migrants.
L'enquête, toujours en cours, a recensé une vingtaine de transferts entre Paris et des pays scandinaves, impliquant l'emploi d'une dizaine de véhicules. Les « banquiers » de cette « entreprise »,

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

249

c'est le nombre d'interdictions de stades prononcées à Paris à l'occasion du match de football PSG/Valenciennes de ce mercredi 5 mai 2010, soit 190 mesures d'interdictions administratives prises par le préfet de police et 56 mesures d'interdictions judiciaires.
Les mesures d'interdictions judiciaires peuvent être prises pour une durée de 5 ans, à la différence des interdictions administratives qui ne peuvent excéder une durée de trois mois.
Lorsque ces mesures sont assorties d'une obligation de pointage, les individus concernés doivent se présenter au commissariat ou à la gendarmerie de leur lieu de domicile pendant le match.

LE CHIFFRE BIS :

1467

c'est le nombre d'appels d'urgence pour objets suspects reçus par le service déminage du laboratoire central de la préfecture de police au cours de l'année 2009. Ce chiffre s'élève à 402 pour la période du 1er janvier au 30 avril 2010.
Le délai moyen d'intervention est maintenu depuis 2007 à 6 minutes. La base de déminage mise en place au voisinage immédiat de la gare du Nord début janvier 2007 se révèle très efficace, le délai moyen d'intervention dans cette gare et celle de l'Est a ainsi été divisé par deux. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération internationale entre les services de police, les démineurs et

souvent des commerçants prospères installés en Afghanistan ou au Pakistan, mais également en Iran, Italie, Belgique ou Danemark, se faisaient rémunérer par les familles des clandestins.
A noter enfin que, simultanément à l'opération française, la police judiciaire belge d'Anvers a interpellé 2 individus impliqués dans cette filière.

Un service cher payé
Dans la nuit du 29 avril 2010 vers 2h, des policiers de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) en patrouille dans le 10e arrondissement sont alertés par un quinquagénaire qui se dit victime d'un vol. Originaire de l'Aisne, l'homme avait voulu profiter de sa soirée à Paris.
Légèrement alcoolisé, il a accepté les « services » d'une prostituée. Après avoir repris son chemin, une autre femme lui a fait une proposition du même ordre mais… gratuite ! Alors qu'il accompagnait la femme dans un hall d'immeuble, deux hommes ont surgi, l'un lui mettant un couteau sous la gorge, l'autre volant ses 400 €. Les deux hommes et la femme ont ensuite pris la fuite.
Une ronde de la victime avec les policiers lui a permis de reconnaître l'un des agresseurs, qui a été interpellé avec un piolet et un opinel. Lors de son audition, il a expliqué n'avoir été que témoin de l'agression.
L'enquête, menée par l'unité de traitement judiciaire en temps réel 10 (UTJTR), en étroite collaboration avec la brigade anti-criminalité du 10e arrondissement, a permis d'identifier les deux autres agresseurs, dont la femme, rapidement interpellée. Auditionnée, elle a immédiatement reconnu les faits et dénoncé son complice en fuite.
L'homme et la femme ont été déférés en vue d'une probable ouverture d'information judiciare afin, notamment, d'interpeller le troisième agresseur.

FOCUS

Travaux d'office dans les hôtels et les immeubles d'habitation
La politique de lutte contre l'habitat indigne, priorité du préfet de police, donne depuis 2007 une place croissante aux procédures de travaux d'office (TO). Celles-ci donnent à l'administration la possibilité d'imposer aux propriétaires la réalisation de travaux de mise en sécurité, à défaut d'exécution volontaire par ces derniers. Faute de réalisation par les propriétaires, l'administration peut se substituer pour la réalisation desdits travaux, aux frais des propriétaires.
En ce qui concerne les hôtels, 17 procédures de travaux d'office ont été engagées entre 2008 et 2009 et 50 sont prévues pour 2010.
S'agissant des immeubles d'habitation, 130 procédures de TO ont été lancées au cours de la même période.
Au total, le recours à la procédure de travaux d'office, toute coercitive soit-elle, produit des effets préventifs réels : il a été constaté que nombre de propriétaires, à l'encontre desquels cette procédure est lancée, exécutent volontairement les travaux requis.

VIE DES SERVICES

Réforme de l'administration territoriale :
la protection et la sécurité du consommateur renforcée à

ingénieurs du laboratoire central ont collaboré à la formation de démineurs, de policiers et de techniciens de scène de crime aux techniques d'enquêtes après diverses explosions criminelles, aux Emirats Arabes Unis, en Algérie, en Colombie, au Pakistan et en République Dominicaine.

SPECIAL CANNABIS

MÉDIATHÈQUE

La face cachée du cannabis…

voir la vidéo

QUIZ

Idées reçues ou fausses rumeurs : saurez-vous répondre correctement à ces affirmations sur le cannabis ?

voir le quiz

PUBLICATION

Effets du cannabis sur la santé et l'intégration sociale des jeunes

Paris
La préfecture de police est traditionnellement investie, en complément de ses responsabilités en matière d'ordre public, d'une mission de prévention du risque au titre de ses activités de police administrative municipale. La direction départementale des services vétérinaires (DDSV), chargée des contrôles de commerce de bouche et de la police sanitaire des animaux, était déjà rattachée à la préfecture de police. La création de la direction départementale interministérielle de la protection des populations (fusion de la DDSV et de l'unité départementale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes de Paris – UDCCRF), qui sera placée sous l'autorité du préfet de police, réalisera un alliage, inédit et prometteur, entre un service tourné vers la défense du consommateur et les services de police. Une meilleure synergie est ainsi à attendre dans les luttes contre la fraude. Cette direction sera rattachée au directeur des transports et de la protection du public, M. Marc-René Bayle.
Le préfet de police, M. Michel Gaudin, a présidé le 29 avril dernier, la première assemblée générale des personnels du futur service, dont la préfiguration a été confiée à M. Jean-Bernard Baridon, qui prendra ses fonctions le 1er juillet 2010.

Deux-roues abandonnés = deux-roues ramassés !
Depuis lundi 3 mai, la préfecture de police de Paris et la ville de Paris ont mis en place une procédure commune pour faciliter l'enlèvement des épaves deux-roues (motorisées ou non) abandonnées sur la voie publique.
Les épaves sont des objets abandonnés hors d'état de fonctionner et dont le propriétaire n'est pas identifiable. L'encombrement de la voie publique par ces types d'épaves est important : 1054 vélos et 422 deux-roues motorisées épaves ont ainsi été recensés au cours du seul mois de février 2010.
Désormais, deux tournées par mois et par arrondissement seront organisées par les services de la direction de la propreté et de l'eau de la mairie de Paris et le service des enlèvements de la préfecture de police. Le caractère d'épave sera quant à lui certifié par un officier ou un agent de police judiciaire.

PRÉVENTION

Encore quelques places pour le stage de conduite !

Plus que quelques jours pour participer au stage gratuit de formation à la conduite sécurisée deux-roues sur le circuit Carole le 19 mai ! Inscrivez-vous vite !

EFFETS DU CANNABIS
SUR LA SANTE
ET L'INTEGRATION SOCIALE
DES JEUNES
Croisement des approches scientifiques, éducatives, associatives, policières et judiciaires

La préfecture de police édite un document d'informations sur les effets du cannabis sur la santé et l'intégration sociale des jeunes. Conçu en collaboration avec la préfecture de Paris, le parquet de Paris et le rectorat de Paris, cette brochure décrit les phénomènes de consommation actuels, les conséquences de l'usage du cannabis sur la santé et aborde la lutte contre le trafic des stupéfiants notamment avec le plan stups mis en place par la préfecture de police.
Basée sur de nombreuses interviews d'experts et de professionnels, cette publication de 30 pages offre un panorama croisé des approches scientifiques, éducatives, associatives, policières et judiciaires sur le cannabis.
Le document « Effets du cannabis sur la santé et l'intégration sociale des jeunes » est disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Vidéo : la vidéoprotection
- La drogue dans l'agglomération parisienne
- Démarches : sécurité bâtimentaire
- Un préfigurateur à la préfecture de police

INSOLITE

Une acheteuse compulsive !

Le 29 avril dernier au matin, à la Poste du 11e arrondissement, une femme achète pour 1 500 € de chèques cadeau par carte bleue. Vers midi, elle revient et achète de nouveau pour 750 € de chèques cadeau. Intrigué, le guichetier vérifie les paiements de cette cliente et s'aperçoit qu'elle a déjà, trois jours plus tôt, acheté pour 3 000 € de chèques cadeau, montant non débité. Il alerte aussitôt les policiers qui placent la cliente en garde à vue.

Bénéficiaire du RSA, ses comptes bancaires vides, elle utilisait la carte bleue de sa mère, à son insu. En cinq semaines, 9 000 € ont ainsi été dépensés en achats variés ! Lors de la perquisition à son domicile, les policiers ont découvert environ 15m³ de marchandise neuve, encore dans leur emballage. Se trouvaient, entre autres : 3 vélos tout chemin, 2 lave-linge, 14 fers à lisser, 3 lits, 1 caméscope, 6 coffres à bijoux, 21 sacs de sport contenant produits alimentaires, cosmétiques neufs, fournitures scolaires… ainsi que 3 billets d'avion pour la Tunisie le soir même.

Inconnue des services de police, la femme a affirmé avoir acheté ces objets en plusieurs exemplaires « au cas où l'un d'entre eux tomberait en panne ». N'ayant jamais eu beaucoup d'argent, elle a déclaré avoir profité de ces chèques cadeau pour dépenser en toute liberté. Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont découvert qu'un de ses trois comptes est débiteur de près de 4 000 € et qu'une procédure contentieuse était engagée à son égard par une enseigne réputée de grande distribution.

Le procureur de la République a décidé de poursuivre l'enquête en préliminaire et de restituer les achats aux différents magasins.

Diaporama : le Parc des Princes sous haute surveillance

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 12 mai 2010 • n°110

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Les braqueurs de « poupées russes »

Le 27 avril dernier, les policiers du 1er district de police judiciaire débutent une enquête sur des vols à main armée commis contre des call-girls russes. Suivant toujours le même mode opératoire, des hommes se font passer pour des clients, prennent rendez-vous avec une prostituée via des sites internet de rencontres russes ou des pays de l'est. Lorsque la jeune femme débarque à Paris, un échange de SMS lui permet de rencontrer son présumé « client » dans une chambre d'hôtel. Une fois sur place, l'homme fait alors entrer un complice... la femme est ligotée, puis dévalisée : argent, passeport, ordinateur portable, etc. Le jour même de l'agression, la victime reçoit ensuite par SMS une demande d'argent, entre 500 et 1 000 €, contre la restitution de ses papiers.

Jeudi dernier, une opération de police a permis l'interpellation des deux auteurs. Les perquisitions effectuées chez les suspects ont amené la découverte de nombreux effets volés (appareils photos, cartes téléphoniques prépayées, euros, roubles, etc.).

Agés de 21 et 22 ans, inconnus des services de police, ces braqueurs de « poupées russes » ont été déférés devant le substitut du Procureur de la République.

Suite à la découverte en perquisition d'appareils numériques contenant des clichés de jeunes femmes, l'enquête se poursuit pour rechercher d'autres éventuelles victimes.

Une fabrique clandestine de mets asiatiques démantelée

Le 11 mai, suite à plusieurs filatures et surveillances, les policiers de la sous-direction spécialisée de la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) ont procédé, dans le 18e arrondissement de Paris, au démantèlement d'une fabrique clandestine de mets chinois.

Cet établissement, qui n'avait fait l'objet d'aucune déclaration, fonctionnait depuis plusieurs mois dans des conditions d'hygiène et de sécurité totalement inadaptées par rapport à la législation en vigueur. Les livraisons étaient par ailleurs effectuées par un

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

2615

c'est le nombre d'enquêtes et d'inspections engagées en 2009 par l'unité de prévention des nuisances animales (UPNA) de la direction départementale des services vétérinaires (DDSV), placée sous l'autorité du préfet de police. Durant la dernière campagne de dératisation, qui se déroule chaque année pendant deux mois en fin de printemps, 341 actions ont été engagées.

L'action de l'UPNA se fonde sur le règlement sanitaire départemental et concerne essentiellement les nuisances dues aux rats, souris et pigeons. En 2009, 128 inspections dites de « nuisances animales » (enquêtes liées à la présence anormale et à la prolifération d'animaux) ont été menées dont une majorité (34%) concernant les pigeons. A noter que la campagne de dératisation du printemps 2010, débutée le 12 avril, s'achèvera le 11 juin prochain.

LE CHIFFRE BIS :

91

c'est le nombre de personnes qui, depuis le jeudi 6 mai, ont déclaré « aimer » la page officielle de la préfecture de police créée sur Facebook ! Mise en place afin d'informer les organisteurs de l'« apéro » géant, prévu le 23 mai sur le Champ-de-Mars et lancé sur Internet, quant à la réglementation (faire la fête, oui... mais en toute sécurité !), cette page est un premier pas pour la préfecture de police qui prévoit de poursuivre sa

chauffeur sans permis de conduire, à l'aide d'une camionnette.
Sur place, quatre ressortissants chinois démunis de titre de séjour et non déclarés aux organismes sociaux ont été interpellés, dont le couple responsable de la structure.
Les denrées alimentaires saisies sur place (environ 300 kilos), considérées impropres à la consommation, ont été détruites et le véhicule de livraison saisi.
L'enquête se poursuit mais les deux employés ont d'ores et déjà fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF) et été placés en rétention administrative.

Du toit au Parquet…
Le 8 mai, à son réveil, un Parisien remarque que son appartement vient d'être cambriolé, et sa porte-fenêtre forcée. Il aperçoit un individu qui marche sur les toits et l'intercepte. Il constate qu'il détient des objets lui appartenant, tels qu'un appareil photo et une montre. Les policiers du 19e arrondissement, avisés des faits, procèdent à son interpellation et récupèrent une partie du butin abandonné lors de sa fuite (chéquier, Iphone, lunettes et sac à main). Les investigations permettent de découvrir qu'un autre cambriolage avec effraction par les toits a également été commis la nuit même dans une école d'un immeuble mitoyen. La responsable de l'école déclare le vol d'un écran plasma. Lors de son audition, l'homme finit par avouer être l'auteur des deux cambriolages et reconnaît avoir vendu, peu de temps auparavant, l'écran de télévision pour un montant de 400 €, afin de s'acheter des doses de crack.
Il a été déféré au Parquet à l'issue de sa garde à vue.

ÉVÉNEMENTS

NUIT DES MUSEES

Le musée de la préfecture de police ouvre ses portes aux noctambules !
Dans le cadre de la nuit européenne des musées, le musée de la préfecture de police vous ouvre ses portes samedi 15 mai de 19h à 23h30.
Sur plus de 500m² d'exposition, partez avec les conférenciers (une visite toutes les 20 minutes à partir de 19h) sur les traces des origines de la police parisienne, revivez les grandes affaires criminelles du siècle dernier et découvrez les prémices de l'identité judiciaire...
A 21h et 22h, vous pourrez assister à un concert du quatuor à vents de la Musique des gardiens de la paix dans un programme éclectique de Vivaldi à Mozart en passant par Brahms et Mendelssohn.
Rendez-vous à partir de 19h au musée de la préfecture de police, commissariat de police du 5e arrondissement (2e étage), 4 rue de la Montagne Sainte-Geneviève(5e arr.).
Entrée libre. Renseignements au 01 44 41 52 50.

SOIRÉE « SPÉCIALE COKE » !

communication sur le réseau social. Pour agrémenter la vie de sa nouvelle page Facebook, reportages vidéo et photo seront au programme, avec notamment « la vidéoprotection », « les chaussettes pour chiens de l'unité cynophile », « le cannabis et ses dangers », « les missions de la brigade fluviale » ou encore la « police des catacombes ».

MÉDIATHÈQUE

Le musée de la préfecture de police

voir le diaporama

DÉCLARATION

Fête de la musique 2010 : plus que quelques jours pour effectuer votre déclaration

Faire la fête c'est bien. La déclarer, c'est mieux ! Même si la fête de la musique, repose, par principe, sur la spontanéité des animations, la préfecture de police rappelle qu'il est nécessaire de déclarer son animation musicale et ce, grâce à une procédure simplifiée.
Une simple déclaration est suffisante lorsqu'il n'existe aucun équipement. Lorsque des installations (podiums, gradins, installations électriques, etc.) sont susceptibles de mettre en cause la sécurité du public, un dossier

Derrière la cocaïne...
Quels sont les véritables effets psychologiques et physiques de la cocaïne ? Qu'est-ce qu'une « mule » ? Quelle est la différence entre le crack et la cocaïne ?
Pour tout savoir sur les secrets de la cocaïne et plus encore, la préfecture de police organise une soirée exceptionnelle avec des interventions de policiers de la brigade des stupéfiants, des experts médicaux et des spécialistes de la géopolitique de la "coca" ainsi qu'une exposition inédite proposée par la police judiciaire parisienne...
Organisée par la préfecture de police en partenariat avec la MILDT (mission interministérielle de la lutte contre les drogues et la toxicomanie), le rectorat, le parquet et la préfecture de Paris, ce débat se tiendra le jeudi 3 juin 2010 à la Conciergerie (1er arr.).

CIRCUIT CAROLE

Encore quelques places pour le stage de conduite !
Plus que quelques jours pour participer au stage gratuit de formation à la conduite sécurisée deux-roues sur le circuit Carole le 19 mai !
Dédiée à la sécurité routière, cette journée permettra à 70 jeunes titulaires du permis moto ou se déplaçant en 125cm3 avec un permis B d'être formés, de 9h à 17h, sur leur propre engin, par les moniteurs du centre de formation motocycliste spécialisé de la préfecture de police et d'autres partenaires. Chaque motard ou scootériste recevra une formation pratique à la conduite sécurisée d'au moins deux heures sur le circuit.
Pour y participer, ne tardez pas : inscrivez-vous vite !

INSOLITE

La policière (hors service... et enceinte) qui tombe à pic !
Le 5 mai, dans les couloirs du métro à la station Oberkampf, une femme se fait agresser et voler. Alors que la victime cherche à retenir son assaillant, ce dernier tente de lui faire lâcher prise en la rouant de coups de pieds et en lui enserrant le cou. Attirée par des cris et des appels au secours, une gardienne de la paix de l'unité mobile d'intervention et de protection de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC), hors service et enceinte de 4 mois, intervient immédiatement et porte assistance à la personne.
Déclinant son identité, elle parvient à faire stopper les violences et, aidée par un agent de la RATP, procède à l'interpellation puis à une fouille de l'individu. Il ne porte sur lui aucun objet dangereux, et a eu le temps de se débarrasser du téléphone portable de sa victime en le confiant à un complice. La jeune policière réussit pourtant à convaincre l'homme de contacter ses complices. Au bout de

spécifique doit être envoyé dans des délais en permettant l'instruction.
A noter que les animations sont limitées à la date du 21 juin et débutent à 18 h. Cette année, la fête ayant lieu un lundi, elles pourront se dérouler jusqu'à 0h30 dans la nuit du 21 au 22 juin en respectant un niveau sonore supportable pour le voisinage.

La déclaration d'animation musicale pour la fête de la musique 2010 est téléchargeable sur le site Internet de la préfecture de police et doit être renvoyée par courrier avec les pièces demandées **avant le 21 mai 2010.**.

VOIR AUSSI...

- La direction régionale de la police judicaire
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- Ecoutez la Musique des gardiens de la paix
- Lutte contre les drogues
- Prévention : cyclistes et conducteurs de deux-roues motorisés

quelques minutes, le portable est restitué à sa propriétaire.
L'agresseur et ses complices ont été présentés à l'unité de traitement judiciaire de la police de proximité de la gare de Lyon.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 19 mai 2010 • n°111

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Cartons pleins pour la vidéoprotection

Le 12 juin, alors qu'il surveille les écrans vidéo du parking de la gare de Pierrefitte-sur-Seine (93), un policier du commissariat de Stains remarque un individu qui manipule des cartons dans le coffre de sa voiture. Ce comportement lui paraissant suspect, il dépêche une patrouille sur place.

A leur arrivée, les policiers de l'agglomération parisienne découvrent 78 téléphones sous emballage, 50 cartes SIM, plusieurs accessoires de téléphonie, des clés USB, des chargeurs, des étuis…

L'homme, connu des services de police, explique dans un premier temps les avoir trouvés, puis avoue les avoir obtenus auprès d'un homme travaillant pour un service de livraison de colis.

Celui-ci identifié, son employeur est immédiatement contacté par les enquêteurs. Ce dernier explique que le livreur vient de rentrer au dépôt et qu'il a déclaré avoir été victime d'un braquage au cours de sa tournée. Les policiers se rendent aussitôt dans les locaux de la société pour rencontrer le livreur… qui finit par reconnaître l'escroquerie.

Tous deux ont été déférés devant le Procureur de la République de Bobigny.

« Coups de sécurité »… inefficaces

Depuis quelques semaines, les policiers de la brigade de répression du banditisme de la police judiciaire exploitaient un renseignement selon lequel une équipe d'individus effectuait des vols à la tire dans les secteurs touristiques de la capitale. Ces derniers convertissaient d'importantes sommes d'argent dans un bureau de change du 2e arrondissement.

Des surveillances permettaient d'identifier cinq malfaiteurs domiciliés dans un hôtel du 20e arrondissement de Paris. Suivis de l'hôtel jusqu'à la Tour Eiffel, ils se déplaçaient en transports en

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

27,27 %

c'est le pourcentage d'accidents mortels de la circulation dans la capitale en 2009 pour lesquels le dépistage d'alcoolémie réalisé sur l'une des parties impliquées s'est révélé positif (soit 12 sur les 44 personnes tuées). Ce taux est en augmentation par rapport à 2008 (19,6%).

Parmi ces 12 victimes de la route, 8 sont des conducteurs de deux-roues motorisés, 3 des automobilistes et 1 piéton.

S'agissant des blessés de la circulation parisienne, 19,24% ont été détectés positifs lors du dépistage d'alcoolémie, soit 473 sur les 7919 hospitalisés.

A noter que la part des utilisateurs des deux-roues motorisés y est également importante.

Cette catégorie d'usagers étant particulièrement représentée dans l'accidentologie parisienne, la préfecture de police poursuit ses actions de prévention à sa destination.

Ainsi, l'opération de prévention routière « Sauve ta vie ! » a lieu aujourd'hui au Circuit Carole à Tremblay-en-France (93) et rassemble un millier de jeunes et adultes, motards, cyclomotoristes et futurs conducteurs.

La préfecture de police intensifie également les opérations de dépistage d'alcoolémie à Paris et dans l'agglomération parisienne afin de diminuer le nombre d'accidentés.

LE CHIFFRE BIS :

1000

commun, effectuant de nombreux « coups de sécurité » destinés à déjouer un éventuel dispositif policier.
L'équipe a été interpellée le 10 mai au pied de la Tour Eiffel, après avoir dérobé à un touriste un portefeuille contenant un passeport et 2 600 $. L'un de membres, parvenu à s'échapper, a été arrêté à son arrivée à l'hôtel.
Au total, diverses devises ont été découvertes sur les malfaiteurs, pour un montant d'environ 4 200 €.
Après avoir reconnu les faits, ils ont été condamnés à 8 mois de prison avec sursis.

DICO

« Coups de sécurité » : expression employée par les policiers pour définir les techniques utilisées par les délinquants pour déjouer les filatures.
Demi-tour intempestif dans un couloir de métro, sortie du wagon juste avant la fermeture des portes, bifurcation sous un porche dans une rue, accélération lorsque les feux tricolores passent à l'orange… sont autant de techniques bien connues des services de police qui les intègrent naturellement dans leurs filatures !

PRÉVENTION

Les inscriptions pour la soirée spéciale « coke » sont ouvertes !
Quels sont les véritables effets psychologiques et physiques de la cocaïne ? Qu'est-ce qu'une « mule » ? Quelle est la différence entre le crack et la cocaïne ?
Pour tout savoir sur les secrets de la cocaïne et plus encore, la préfecture de police organise une soirée exceptionnelle organisée selon le principe des "afterwork" et des "before". Interviendront des policiers de la brigade des stupéfiants et de la direction de la sécurité de proximité, des experts médicaux et des spécialistes de la géopolitique de la « coca ». Une exposition inédite sera également proposée par la police judiciaire parisienne...
Organisée par la préfecture de police en partenariat avec la MILDT (mission interministérielle de la lutte contre les drogues et la toxicomanie), le rectorat, le parquet et la préfecture de Paris, ce débat se tiendra le jeudi 3 juin 2010 à la Conciergerie (1er arr.).
Pour y participer, inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au 01 53 71 48 64 ou par mail à troisjuin2010@interieur.gouv.fr et rendez-vous le jeudi 3 juin 2010 à 19h à la Conciergerie, au 2 bd du Palais (1er arr.).

SERVICES DE LA PP

EXPOSITION

Passez la « nuit du crime » avec la PJ !
Dans le cadre de l'exposition « Crime et châtiment » qui se tient jusqu'au 27 juin au musée d'Orsay (7e arr.), des policiers de la police judiciaire parisienne interviendront vendredi 21 mai lors de « la nuit

c'est le nombre de visiteurs qui ont choisi de découvrir le musée de la préfecture de police lors de la 6e édition de la nuit européenne des musées, le 15 mai dernier.
De 19h à 1h du matin, les curieux ont arpenté les 520m2 de surface d'exposition, à la découverte des 2000 pièces de collection. 5 conférenciers ont relaté l'histoire de l'institution du 17e siècle à nos jours grâce aux 21 visites commentées de la soirée.
Deux interventions musicales ont également ponctué cette nuit des musées grâce au quatuor à vents de la Musique des gardiens de la paix qui s'est joint à l'évènement.
A noter que le musée de la préfecture de police accueillera une nouvelle exposition, consacrée aux artistes du XIXe siècle, Louveau-Rouveyre et Morand.
A découvrir à partir du 28 juin, du lundi au vendredi (9h - 17h) et le samedi (10h - 17h), au 4, rue de la Montagne Sainte-Geneviève (5e arr.).

MÉDIATHÈQUE

Vidéoprotection

voir la vidéo

PUBLICATION

Séniors conseils pour votre sécurité

du crime ».
Accessible aux 18-25 ans et aux adhérents du musée, cette soirée spéciale propose notamment aux visiteurs d'explorer librement l'exposition, sous la conduite d'un des commissaires de l'exposition et de spécialistes de la question du crime. Deux policiers de la brigade criminelle et de l'identité judiciaire seront ainsi présents, à partir de 19h et jusqu'à minuit, pour répondre aux questions des visiteurs, expliquer le déroulement d'une enquête et offrir leur avis d'experts sur le sujet.
A noter que « Crime et châtiment » bénéficie également du concours du musée de la préfecture de police qui a prêté de nombreuses pièces de collection permettant d'enrichir cette exposition parcourant deux siècles d'histoire criminelle.

INSOLITE

Le registre d'écrou de Ravaillac : de la préfecture de police à Sully-sur-Loire
Le registre d'écrou sur lequel est consignée l'arrestation de Ravaillac, le 14 mai 1610, ainsi que son jugement, compte parmi les 434 pièces de ce type conservées par le service de la mémoire et des affaires culturelles de la préfecture de police, pour les périodes de l'Ancien Régime, de la Révolution et de l'Empire.
La mémoire de toutes les anciennes prisons de Paris, telles que le Grand Châtelet, la Conciergerie, la Force, l'Abbaye, les Madelonnettes ou encore Sainte-Pélagie, et de ceux qui y ont été incarcérés, se trouve dans ces pages manuscrites parfois difficilement lisibles mais - ô combien - riches pour les historiens.
Dans ce registre, le supplice du régicide est énoncé sur près d'un feuillet avec un réalisme impressionnant. Il va bientôt, à l'occasion du 400e anniversaire de la mort d'Henri IV, être exposé au Château de Sully-sur-Loire (du 18 septembre au 12 décembre 2010), propriété du célèbre ministre éponyme auquel le roi venait rendre visite lorsqu'il fut assassiné.

Mauvaise blague
Le 12 mai, vers 13h30, le conducteur du bus RATP de la ligne 46 fait monter un voyageur à l'arrêt « Faidherbe-Chaligny » (11e arr.). Aussitôt ce dernier somme le conducteur de lui remettre la caisse sous la menace d'une arme.
Pour l'intimider, il fait référence à une agression commise quelques jours plus tôt sur la commune d'Aulnay-sous-Bois, en précisant au conducteur qu'il va subir le même sort s'il n'obtient pas les 70 euros réclamés.
Déconcentré par le sang froid du conducteur, qui a activé discrètement l'alarme tout en maintenant la conversation,

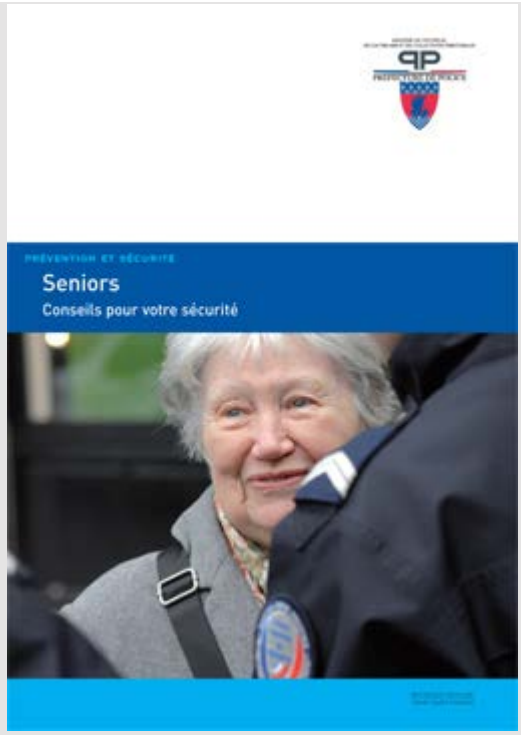

Comment vous protéger des vols par ruse ? Comment déjouer les pickpockets ? Comment vous prémunir d'un vol au distributeur de billets ?
Seniors de plus de 60 ans, la préfecture de police vous livre quelques recommandations utiles pour renforcer votre vigilance.
Ce guide permet aux seniors de se prémunir des agressions quotidiennes dont ils peuvent être victimes, chez eux ou lors de leur déplacements (vol par ruse, cambriolage ou accident de la route). Conseils pratiques et adresse utiles y sont répertoriés pour que, en cas de nécessité, les numéros d'urgence et les coordonnées des lieux d'accueil de la police d'arrondissement leur soient facilement accessibles.

Consultez cette plaquette d'informations dans les tous les lieux d'accueil ou sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Alcool au volant
- La direction régionale de la police judiciaire
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne

l'agresseur reconsidère ses exigences à la baisse et réclame… 50 euros.
Les policiers, alertés par la régie, interceptent le bus peu de temps après dans le 10e arrondissement.
L'homme, âgé de 19 ans et sans domicile fixe, est interpellé et conduit à l'UTJTR du 10e arrondissement où il est placé en garde à vue. Il déclare aux enquêteurs avoir voulu « plaisanter » avec le machiniste et soutient ne pas comprendre le motif de son interpellation. Ses propos le conduisent à une hospitalisation à l'institut psychiatrique de la préfecture de police (I3P) pour une journée. Il s'obstine à soutenir que c'était une « plaisanterie » mais l'exploitation de la vidéoprotection corrobore la thèse de l'agression.
A l'issue de la prolongation de sa garde à vue, le Parquet a décidé de le déférer.

Excès de lenteur

Le 13 mai, à 21h05, sur la bretelle d'accès à l'autoroute A1, les policiers équipés du système de lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI) remarquent un véhicule circulant à une vitesse anormalement réduite.
Pris en filature, le conducteur est intercepté sans incident à 21h30, sur l'autoroute A13 en direction de Rouen.
L'homme, âgé de 38 ans, déclare aux policiers qu'il conduit malgré l'annulation de son permis de conduire et qu'il a placé sur son véhicule les plaques d'immatriculation de son ancienne voiture.
La direction territoriale de la sécurité de proximité de Seine-Saint-Denis a été saisie de l'enquête.

Le dispositif LAPI

Vol à la tire

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 26 mai 2010 • n°112

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

La 1000e affaire de drogue depuis le 1er janvier 2010 dans l'agglomération

65 kg de cocaïne et 38 000 euros saisis à Paris

Les 21 et 22 mai 2010, les enquêteurs de la brigade des stupéfiants de la police judiciaire parisienne, en étroite collaboration avec l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants, ont interpellé dans la capitale, en flagrant délit de trafic de stupéfiants, 8 narco trafiquants et saisi une importante quantité de drogue ainsi que des numéraires.

Sur renseignements fournis par le service interministériel d'assistance technique, les policiers de la brigade des stupéfiants avaient mis en place un dispositif de surveillance autour d'un hôtel parisien où devait se rendre un « passeur de drogue » espagnol. Ce dernier devait livrer une importante quantité de produits stupéfiants à des trafiquants européens. Repéré très rapidement par les enquêteurs, le passeur de cocaïne, particulièrement méfiant, faisait l'objet d'une filature très discrète. Il était approché par des individus circulant à bord d'un véhicule immatriculé aux Pays-Bas mais sans qu'aucune transaction ne soit effectuée. Le lendemain, l'homme prenait attache dans le 13e arrondissement de la capitale avec un individu faisant l'objet d'une surveillance menée par l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants. Les investigations étaient dès lors poursuivies par ces deux services en étroite collaboration.

Les enquêteurs de la brigade des stupéfiants interpellaient, le 22 mai, le passeur espagnol alors qu'il remettait une valise noire à roulettes contenant 30 kg de cocaïne à un trafiquant colombien. De leur côté, les policiers de l'office central avaient procédé, la veille au soir, à l'interpellation de 6 individus, 4 d'origine néerlandaise et 2 d'origine espagnole et colombienne, de même qu'à la saisie de 35 kg de cocaïne et 38 000 euros en espèces.

L'enquête judiciaire se poursuit.

Ouvrir des portes… et finir au placard

Durant plusieurs semaines, le service d'investigation transversale de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne était saisi de plaintes pour des escroqueries et abus de

LE DOUBLE CHIFFRE :

36

=

3 000 000

36 c'est le nombre d'événements de voie publique que la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police a encadré les 22, 23 et 24 mai 2010. Ces événements, rassemblant près de **3 000 000** de personnes, recouvrent 25 maintiens de l'ordre, 10 services d'ordre et 1 voyage officiel.

Parmi ces manifestations, 5 ont mobilisé tout particulièrement l'attention des services de police eu égard à leur fréquentation :

- « Nature Capitale », sur les Champs-Elysées avec 1 850 000 visiteurs les dimanche 23 et lundi 24 mai
- la Foire du Trône avec le déplacement de plus de 230 000 personnes durant ce week-end de la Pentecôte
- la finale de la coupe d'Europe de rugby Biarritz Olympique/ Stade Toulousain au Stade de France avec près de 80 000 personnes le samedi 22 mai
- le tournoi de Roland Garros avec environ 80 000 personnes les dimanche 23 et lundi 24 mai
- les puces de Montreuil avec plus de 2000 personnes durant cette fin de semaine

… et sans « l'apéro géant » du Champ de Mars !

confiance, commis à Paris, par une société de dépannage à domicile. Les victimes, des femmes seules ou des personnes âgées, contactaient la société dont les prospectus étaient laissés dans les boîtes aux lettres et se voyaient demander des sommes exorbitantes, notamment pour des ouvertures de portes effectuées sans outils ni qualification. Certaines clientes étaient mêmes « accompagnées » au distributeur de billets, les ouvriers préférant des paiements en espèces, allant de 1 500 à 4 500 euros.
Une quinzaine de plaintes était recensée avec le concours de la direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.
Le 11 mai, six personnes ont été interpellées. Il est par ailleurs apparu que la société n'était pas déclarée à l'URSSAF.
Les auteurs ont été déférés devant le Parquet de Paris et le gérant de la société placé sous mandat de dépôt.
L'enquête, poursuivie sous la forme d'une commission rogatoire, a permis d'identifier une dizaine de victimes supplémentaires, portant à une trentaine le nombre de victimes connues.

Appel à victimes

Toute personne susceptible d'avoir subi un préjudice suite à une prestation fournie par une des sociétés de la liste suivante peut contacter le service d'investigation transversale, groupe enquêtes générales, sis 3/5 rue Riquet - 75019 Paris. Téléphone : 01 53 26 44 51

- S.A.R.L. Alain Père et Fils, 71 Boulevard Richard Lenoir - 75011 Paris
- J.F.M. dépannage, 108 rue du Chemin Vert - 75011 Paris
- Les compagnons du bâtiment, 17 Avenue Gambetta - 75020 Paris
- Ateliers Chrono Services de France, 8 rue Alphonse Baudin - 75011 Paris
- Albert assistance, 18 rue Pradier - 75019 Paris

"MANK" et "WC" !

Entre avril 2007 et mars 2010, la SNCF et la RATP ont déposé plainte pour des tags signés « MANK » et « WC », le préjudice étant évalué à 118 612 euros pour 103 faits constatés. La « cellule tag » de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne a été saisie de cette procédure afin d'identifier les auteurs.
Le 14 mai 2010, deux nouvelles plaintes ont été déposées par la SNCF et la RATP, pour les mêmes faits, et des préjudices respectifs s'élevant à 2 500 et 3 000 euros.
Les investigations ont permis d'identifier l'auteur des signatures. Interpellé à son domicile le 19 mai et placé en garde à vue, il a reconnu être l'auteur des signatures et le créateur d'un site internet dédié aux graffitis dans les trains de la SNCF et RATP.
Lors des perquisitions, les policiers ont découvert de nombreux éléments l'impliquant formellement : bombes de peinture, photos de tags, pc portable, etc.
Il a été déféré au Parquet de Paris.

En savoir plus : voir l'article « tagueurs sans peur » paru dans *Liaisons* hors série « Nouveaux mystères de Paris ».

FOCUS

MÉDIATHÈQUE

Ecoutez la Musique des gardiens de la paix

aerospace
THE MUSIC OF LA MUSIQUE DE
MAXIME AULIO
WINDS
La Musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris
The Paris Metropolitan Police Band
Pascale Jeandroz

Ecouter

ÉVÉNEMENT

Plus que quelques places disponibles pour la soirée spéciale « coke »

Derrière la cocaïne...
Quels sont les véritables effets psychologiques et physiques de la cocaïne ? Qu'est-ce qu'une « mule » ? Quelle est la différence entre le crack et la cocaïne ?
Pour tout savoir sur les secrets de la cocaïne et plus encore, la préfecture de police organise une soirée exceptionnelle organisée selon le principe des "afterwork" et des "before". Interviendront des policiers de la brigade des stupéfiants et de la direction de la sécurité de proximité, des experts médicaux et des spécialistes de la géopolitique de la « coca ». Une exposition inédite sera également proposée par la fameuse

La « cellule tag »
Pour enrayer les actions des graffeurs, dont les dégâts se chiffrent chaque année en millions d'euros, la brigade des réseaux ferrés de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne a créé la « cellule tag ».
En trois ans d'existence, cette dernière a recensé plus de 2 000 signatures et a procédé à de nombreuses interpellations, fruit de longues heures d'investigations.
À force de persévérance, les hommes de la brigade se sont forgés une solide réputation dans la communauté des tagueurs, ce qui leur vaut parfois certains petits messages indélicats sur les murs du métro, des « spéciales dédicaces » comme disent les experts.
Organisés en « crew » (groupes), les tagueurs constituent une réelle communauté avec ses propres codes. Un « crew » peut compter jusqu'à vingt membres. Âgés de 15 à 35 ans, ils agissent généralement la nuit et se glissent dans le métro à la faveur d'une trappe d'accès dans la rue, en forçant une grille, ou en se laissant enfermer dans le réseau.
Les plus audacieux vont même jusqu'à dérober des trousseaux de clefs de services dans des locaux techniques.

SERVICES DE LA PP

CONCERTS

Coup d'envoi de la saison estivale de la Musique des gardiens de la paix
La Musique des gardiens de la paix de la préfecture de police entame sa série de concerts estivaux dans les parcs et jardins de la ville de Paris.
Le premier rendez-vous aura lieu le 29 mai à 17h30 au Parc de Choisy (13e).
Issus des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et de Lyon, ses musiciens, tous policiers, ont vocation à participer au rapprochement entre police et citoyens. Au-delà des interventions protocolaires et des concerts qu'elle donne tout au long de l'année, la Musique des gardiens de la paix joue un rôle dans la prévention auprès des plus jeunes en organisant des concerts dans les établissements scolaires de Paris.

ÉVÉNEMENT

La brigade roller représentée à l' « Air Mega Drop »
Les 28, 29 et 30 mai 2010 se tiendra l'événement « Air Mega Drop », au cours duquel Taïg Khris, ancien champion du monde de roller acrobatique, tentera de battre le record du monde de saut en rollers en s'élançant du premier étage de la Tour Eiffel, via une rampe géante spécialement conçue pour l'événement.
Tout au long de ces trois journées, la brigade roller de la préfecture de police animera un stand sur le Champ de Mars au milieu d'un village d'ateliers et d'animations.
Le public pourra également suivre la randonnée mise en place spécialement par l'association Pari-roller et encadrée, comme chaque week-end, par la brigade roller de la préfecture de police.

brigade des stups de la police judiciaire parisienne...
Organisée par la préfecture de police en partenariat avec la MILDT (mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie), le rectorat, le Parquet et la préfecture de Paris, ce débat se tiendra le jeudi 3 juin 2010 à la Conciergerie (1er arr.).
Pour y participer, inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au 01 53 71 48 64 ou par mail à troisjuin2010@interieur.gouv.fr et rendez-vous le jeudi 3 juin 2010 à 19h à la Conciergerie, au 2 bd du Palais (1er arr.).

VOIR AUSSI...

- La Musique des gardiens de la paix
- *Liaisons* : les nouveaux mystères de Paris
- La direction régionale de la police judiciaire
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne

SAUVETAGE

Un CRS sauve un bébé

Le 24 mai 2010, à 16h30, un policier de la CRS 20 de Limoges patrouille sur les puces de la porte de Montreuil lorsqu'il est appelé à l'aide par une jeune maman de 31 ans dont le bébé de quatre jours semble ne plus respirer. Voyant que le bébé est cyanosé, le gardien de la paix lui prodigue cinq impulsions cardiaques sur la poitrine. Le nourrisson se remet alors à respirer et reprend des couleurs normales. Le bébé a finalement été pris en charge par le Samu et conduit à l'hôpital intercommunal de Créteil.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 2 juin 2010 • n°113

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Réactifs bien qu'hors service

- Depuis plusieurs mois, les policiers du service d'investigation transversale (SIT) de la direction territoriale de sécurité de proximité de Paris (DTSP 75) ainsi que ceux de la direction de la police judiciaire recherchaient l'auteur d'une trentaine de cambriolages ou de tentatives.
Les enquêteurs ont finalement identifié un homme de 49 ans, sans domicile fixe, bien connu des services de police pour des faits similaires, et sortant de prison. Le rapprochement a été effectué grâce à la vidéoprotection pour certains faits, au moyen de ses empreintes digitales ou génétiques pour d'autres, ou encore en raison de son mode opératoire.
Le 25 mai 2010, un policier hors service du 1er arrondissement sensibilisé au dossier a reconnu le multirécidiviste dans la commune de Vincennes (94) et l'a interpellé avec l'aide d'un équipage local.
Trouvé en possession d'un tournevis, l'homme a été placé en garde à vue mais a refusé d'indiquer son domicile et nié les faits reprochés en fournissant des explications fantaisistes basées sur l'existence d'un complot à son encontre. Il a été déféré devant le Parquet de Paris et incarcéré à la prison de la Santé. L'enquête se poursuit.

- Le 29 mai 2010, un policier de la direction régionale de la police des transports regagne son domicile après son service. Il remarque une vingtaine de jeunes qui importunent les autres usagers du RER D. Deux jeunes passagers sont violemment roués de coups au visage et se font dérober leurs sacoches. Le policier parvient à mettre en fuite les agresseurs et fait aussitôt appel à la sûreté générale de la SNCF qui interpelle rapidement une quinzaine de personnes.
Celles-ci, toutes mineures, ont été placées en garde à vue dans le Val d'Oise (95). Déférés devant le parquet, les jeunes ont été placés sous contrôle judiciaire. Une des deux victimes a été admise au centre hospitalier de Gonesse. L'enquête se poursuit.

Trafics variés

Le 24 mai, les policiers de Montreuil-sous-Bois (93) remarquent cinq hommes déchargeant des chaussures de

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

4 352

c'est le nombre de procédures traitées par les pôles de protection de la famille entre le 1er septembre 2009 et le 31 mars 2010.
Ces pôles ont été mis en place dans l'ensemble des commissariats de Paris le 1er juin 2009. Le premier bilan d'activité permet de dégager des conclusions positives. Ainsi, 1 458 procédures relatives aux mineurs et 1 519 procédures en matière de violences conjugales ont déjà été traitées, tout comme 531 procédures de violences intrafamiliales.
Améliorant le suivi qualitatif des affaires relevant de leur compétence, les pôles de protection de la famille permettent de suivre plus assidûment le devenir de familles ou d'individus, notamment certains mineurs à problèmes.

LE CHIFFRE BIS :

49

c'est le nombre de personnes interpellées et placées en garde à vue, principalement pour port d'arme blanche, lors de l'édition 2010 de la Foire du Trône. Celle-ci a connu une plus forte affluence cette année avec 2 100 000 visiteurs contre 1 600 000 en 2009.
Pourtant, l'an passé, au cours de cette même manifestation, 107 personnes avaient fait l'objet d'une garde à vue (vols, outrages et rébellions, port d'arme, etc.)
La direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police a mobilisé chaque jour, du 3 avril au 30 mai 2010, quelque 200 policiers sur la pelouse de Reuilly.

marque d'un véhicule utilitaire. Les effectifs de la police d'agglomération procèdent au contrôle de leur identité. Sur l'un des hommes sont trouvés 50 billets de 20 € ; dans le blouson d'un autre, ce sont 2 « savonnettes » de 250g de cannabis qui sont découvertes et 10 de plus dans un sac lui appartenant. L'individu reconnaît immédiatement se livrer à un trafic de drogue et stocker la marchandise dans son garage.
Au cours des perquisitions, une sixième personne est interpellée. Dans un box utilisé par l'équipe, de nombreux vêtements contrefaits sont découverts.
Tous les protagonistes ont expliqué se fournir à l'étranger. Trois d'entre eux ont été déférés à l'issue de leur garde à vue dont un placé en détention provisoire. Les douanes, co-saisies de l'enquête relative à la contrefaçon, ont par ailleurs saisi les 1 000 € découverts à titre d'amende.

FOCUS

Les pôles de protection de la famille
Depuis le 1er juin 2009, les pôles de protection de la famille sont mis en place dans l'ensemble des commissariats de la capitale. Leur création vise à améliorer la prise en compte et le traitement des affaires de violences dans le cercle familial. A vocation prioritairement judiciaire, ils s'intègrent aux SARIJ au même titre que les groupes mineurs déjà existants ainsi que les groupes des référents violences conjugales.
Accueil et écoute des victimes, traitement de la procédure judiciaire, leurs missions impliquent aussi le recueil des dépositions et l'établissement du préjudice.
Les pôles de protection de la famille bénéficient de l'expertise des psychologues et des intervenants de proximité, permettant notamment de veiller aux conséquences psychologiques de l'enquête sur les victimes.
A noter que les agents affectés dans ces pôles bénéficient d'une spécialisation accrue qui a permis d'instaurer une professionnalisation et une réactivité certaine dans le traitement des affaires qui leur sont confiées.

DÉMARCHES

Demande de passeports : pensez-y bien avant l'été !
Attention, à partir du milieu du printemps (15 mai) et jusqu'au milieu de l'été (31 juillet), l'affluence est forte et continue dans toutes les antennes de police !
Quelques pointes hebdomadaires très fortes sont perceptibles notamment le mercredi, « Jour des enfants », et il est donc nécessaire d'anticiper pour effectuer ses démarches, notamment celles concernant les passeports.
A ce sujet, la direction de la police générale recommande de se rendre tôt sur le site choisi. En effet, lorsque les capacités maximales de traitement des dossiers sont atteintes par certaines antennes, celles-ci sont amenées à reporter l'accueil des usagers se présentant tardivement.

Outre la mise en place de ce dispositif renforcé, les images de 10 caméras de vidéoprotection étaient retransmises en direct dans les salles d'information et de commandement et un poste de police permettait notamment aux usagers de déposer plainte sur place.

MÉDIATHÈQUE

Vidéo de la BSPP

Voir la vidéo

ÉVÉNEMENT

Derrière la cocaïne... Dernier jour pour s'inscrire !

Afin d'éviter découragement, incompréhension voire exaspération, la prise de rendez-vous par téléphone reste la solution adéquate. Vous serez reçus sans attente dans l'antenne de votre préférence, au jour et à l'heure choisis, selon les places et créneaux disponibles. Alors, ne tardez pas et composez le numéro unique, accessible toute l'année : 01 58 80 80 80.

Permis de détention de chiens dangereux délivré par la DTPP

Depuis le 31 décembre 2009, la détention des chiens de 1ère et 2e catégories est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention et soumise à la loi n °2008-582 du 20 juin 2008 visant à renforcer le dispositif de lutte contre les chiens dangereux. Jusqu'à présent, le récépissé de déclaration de ce type d'animal était délivré dans les commissariats d'arrondissement du domicile du détenteur.

Désormais, le permis de détention des chiens de 1ère et 2e catégories est remis, pour les personnes qui résident à Paris, aux guichets de la préfecture de police. Il suffit d'envoyer le dossier complet par courrier, auprès de la direction des transports et de la protection du public – bureau de la police sanitaire et de l'environnement – affaires vétérinaires – 12 quai de Gesvres à Paris 4e.

Une cinquantaine de dossiers sont actuellement en cours alors que l'on estime à 1 500 le nombre de chiens dangereux entrant dans ces catégories à Paris.

Pour rappel, la 1ère catégorie rassemble les chiens d'attaque (type Pit-bulls, Boer-bulls) dont le maître ne peut établir l'origine par un document et la 2e catégorie concerne les chiens de garde et de défense (type Rottweiler, Tosa) inscrits au livre des origines françaises.

ÉVÉNEMENTS

Le 36 fait salon

Samedi 5 juin 2010, l'association de la police judiciaire de Paris organise le salon des écrivains de la police judiciaire.

A cette occasion, 25 policiers écrivains, appartenant ou ayant appartenu à la DPJ, située à l'emblématique 36 quai des Orfèvres - viendront à la rencontre du public. Seront notamment présents Martine Monteil, Frédéric Péchenard ou Robert Broussard, commissaire en charge de l'affaire Mesrine.

A travers leurs ouvrages (récits autobiographiques, romans, ouvrages didactiques, etc.), ils témoigneront de leur travail quotidien d'enquêteurs ou d'experts ainsi que des événements qui ont jalonné leur carrière.

Cette manifestation est accessible gratuitement au public.

Rencontres, débats et dédicaces le 5 juin 2010, de 14h30 à 18h, en salle des 167 policiers morts pour la libération de Paris, à la préfecture de police (entrée place Louis Lépine).

Consultez la liste des écrivains présents au salon ainsi que leur

Quels sont les véritables effets psychologiques et physiques de la cocaïne ? Qu'est-ce qu'une « mule » ? Quelle est la différence entre le crack et la cocaïne ?

Pour tout savoir sur les secrets de la cocaïne et plus encore, la préfecture de police organise une soirée exceptionnelle organisée selon le principe des « afterwork » et des « before ». Interviendront des policiers de la brigade des stupéfiants et de la direction de la sécurité de proximité, des experts médicaux et des spécialistes de la géopolitique de la « coca ». Une exposition inédite sera également proposée par la fameuse brigade des stups de la police judiciaire parisienne...

Organisée par la préfecture de police en partenariat avec la MILDT (mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie), le rectorat, le Parquet et la préfecture de Paris, ce débat se tiendra le jeudi 3 juin 2010 à la Conciergerie (1er arr.).

Pour y participer, inscrivez-vous dès maintenant par téléphone au 01 53 71 48 64 ou par mail à troisjuin2010@interieur.gouv.fr et rendez-vous le jeudi 3 juin 2010 à 19h à la Conciergerie, au 2 bd du Palais (1er arr.).

A cette occasion, une plaquette d'information est éditée.

VOIR AUSSI...

- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La direction de l'ordre public et de la circulation
- La drogue dans l'agglomération parisienne
- Démarches : passeport
- La brigade de sapeurs-pompiers de Paris

biographie.

Venez rencontrer les sapeurs-pompiers de Paris !

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris organise une journée portes ouvertes le dimanche 6 juin au fort de Villeneuve-Saint-Georges.

Dès 9h, le fort accueillera les visiteurs à l'occasion d'une journée riche en événements. Une cérémonie militaire, des jeux, des stands de restauration et des ateliers permettront au public de découvrir le savoir-faire des sapeurs-pompiers de Paris.

Une démonstration de sauvetage à l'échelle ainsi qu'une désincarcération de personne accidentée de la route sont également prévues. Lors de cette journée placée sous le thème « Former pour sauver », les visiteurs se verront dispenser des conseils de prévention des risques tels que l'extinction des feux domestiques ou pourront s'initier aux gestes de premiers secours.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Entrée gratuite
Fort de Villeneuve-Saint-Georges
16, avenue de l'Europe
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
Tél : 01 45 10 88 31

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 9 juin 2010 • n°114

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

DÉCRET

Renforcement de la réforme de la police d'agglomération

La loi du 2 mars 2010 a confié au préfet de police la charge de l'ordre et de la sécurité publics et la direction des services de police dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

En application de ces dispositions législatives, le conseil des ministres a adopté ce jour **un décret qui place les préfets de la petite couronne sous l'autorité du préfet de police en matière d'ordre et de sécurité publics**.

Ce texte constitue l'aboutissement de la mise en place de la police d'agglomération, dont la première étape avait été franchie le 14 septembre 2009 avec la création de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne et l'élargissement de la compétence territoriale de la direction de l'ordre public et de la circulation et de la sous-direction de l'information générale de la direction du renseignement aux trois départements de la petite couronne.

Dès lors, les préfets de la petite couronne pourront recevoir délégation pour signer, au nom du préfet de police, tous actes, arrêtés et décisions et prendre toutes mesures nécessaires, en particulier la réquisition des personnes, des biens et des services, pour prévenir ou faire cesser les troubles à l'ordre public ainsi que les atteintes à la sécurité des personnes et des biens et disposeront, à cet effet, des directions actives de la préfecture de police.

L'objectif de la délégation est de garantir la réactivité de la chaîne de l'autorité et l'efficacité des dispositifs de sécurité et d'ordre publics en permettant leur adaptation aux situations locales.

AFFAIRES RÉSOLUES

Mécanique sauvage

Le 2 juin, une opération de police visant à interpeller des « mécaniciens sauvages » (personnes effectuant des réparations de véhicule sans déclaration d'activité) ainsi que leurs donneurs d'ordre s'est déroulée en Seine-Saint-Denis (93).

Des policiers de la préfecture de police, des policiers municipaux, ainsi que les douanes, les impôts et l'URSSAF, ont été mobilisés pour mener cette opération.

Sur réquisition du procureur de la République, deux entreprises de vente de véhicules d'occasion ont été investies à Aubervilliers. Différentes infractions ont été relevées par les contrôleurs des impôts et le service des douanes.

Deux étrangers en situation irrégulière ainsi que deux « mécaniciens sauvages » ont notamment été interpellés par la police d'agglomération. 14 véhicules ont par ailleurs été enlevés, dont 7

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

110

c'est autant de kilos de cocaïne, saisis ces deux dernières semaines, qui ne viendront pas alimenter le marché de la drogue dans l'agglomération parisienne.

La brigade des stupéfiants de Paris (BSP) vient, en effet, de réaliser une importante saisie de 45 kg de cocaïne en région parisienne. L'enquête est en cours.

Cette nouvelle saisie, menée dans le cadre du plan de lutte contre le trafic de stupéfiants, fait suite à la 1 000e affaire de drogue dont PPrama s'est fait l'écho le 26 mai et qui a permis de « mettre la main » sur 65 kg en collaboration avec l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS).

Cette lutte contre le trafic de stupéfiants est une des priorités de la préfecture de police qui n'a de cesse de s'engager, que ce soit à travers ses actions répressives, mais également préventives. Ainsi, son magazine *Liaisons* n° 97 « le numéro stupéfiant » et les conférences-débats comme celle du 4 juin dernier à la Conciergerie qui a réuni près de 600 participants et celle du 2 décembre 2009 à la Sorbonne sur le cannabis en sont l'illustration.

LES AFFAIRES DE LA SEMAINE :

Les actions menées dans le cadre du Plans stups donnent des résultats dans l'ensemble de l'agglomération parisienne :

- dans le 19e arr., près de 20 kg de résine de cannabis, plus de 5 500 € et un lingot d'argent ont été saisis lors du démantèlement d'un réseau de 16 trafiquants ;
- dans le 20e arr., un dealer a été

en état d'épaves et voués à la destruction.
Une troisième entreprise, située à Saint-Denis, a également été contrôlée. 6 personnes y ont été interpellées et placées en garde à vue pour séjour irrégulier. Là encore, des procédures de vérification fiscale relatives aux infractions de minoration de la taxe professionnelle et de l'activité déclarée ont été réalisées. Les douanes ont informé le propriétaire qu'il allait être taxé à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros au titre d'activités polluantes dissimulées.
Il convient de rappeler que les réparations effectuées par ces « mécaniciens sauvages » ne présentent aucune garantie et sont considérées comme dangereuses. De même il faut souligner qu'en cas d'accident occasionné par ces réparations ou les mettant en lumière, ces dernières rendent les contrats d'assurances inefficaces.

Faute !
Le 29 mai, un homme séjournant dans le 15e arrondissement de Paris pour assister au tournoi de tennis Roland-Garros entre en contact avec un individu sur Internet et lui fixe rendez-vous le jour même à son hôtel.
Au cours de la rencontre, il est bâillonné et se fait dérober des espèces ainsi que sa carte bancaire, dont il finit par donner le code sous la menace d'une arme de poing.
Le 3e district de police judiciaire, saisi de l'enquête, interpelle un suspect le 1er juin dans une chambre d'hôtel du 14e arrondissement. Lors des perquisitions, les policiers découvrent un pistolet Beretta approvisionné de 8 cartouches, la carte bancaire de la victime ainsi que de nombreux vêtements neufs.
Pendant sa garde à vue, l'homme a reconnu l'intégralité des faits expliquant avoir acheté des vêtements pour un montant de 3 254 € à l'aide de la carte bancaire de la victime… et avoir procédé à 800 € de retraits d'espèces.
Il a été déféré au Parquet de Paris puis incarcéré à la maison d'arrêt de Fresnes.

PRÉVENTION

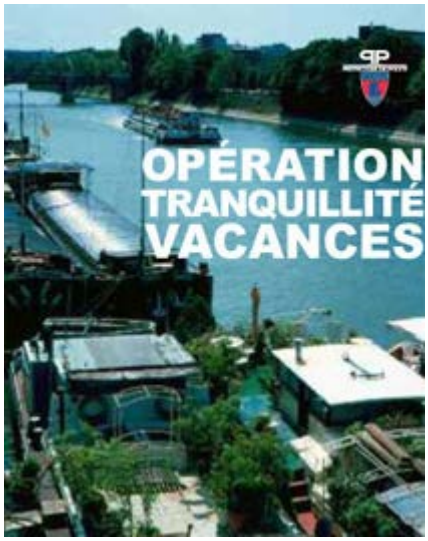

OTV : c'est aussi pour les péniches !
Afin de prévenir les cambriolages pendant les congés scolaires, l'opération tranquillité vacances (OTV) est renouvelée du 1er juillet au 31 août 2010 inclus.
D'abord mise en place uniquement pour la surveillance des habitations et des commerces parisiens en l'absence de leurs occupants, cette opération s'étend pour la première fois aux péniches.
A votre demande, les policiers de la DSPAP ou de la brigade fluviale de la DOSTL intensifieront leurs rondes et patrouilles à proximité de votre domicile, de votre commerce (pharmacie, bijouterie, débit de tabac, etc.)… ou de votre péniche.
Si vous vous absentez au moins une semaine et souhaitez bénéficier de cette surveillance, une simple inscription dans un commissariat ou une unité de police de quartier suffit, au plus tard 48h avant votre départ.
Pour vous inscrire, téléchargez le formulaire d'inscription

interpellé permettant la saisie de près de 120 000 € en numéraire ;
- dans le 93, de nombreuses saisies ont été effectuées notamment en matière de lutte contre la cocaïne ;
- dans le 92, 15 personnes ont été interpelées permettant la saisie de près d'1,5 kg de résine et d'herbe de cannabis…

Pour toutes ces affaires, les enquêtes se poursuivent…

Rendez-vous dans les prochains PPflash !

MÉDIATHÈQUE

Opération tranquillité vacances

Voir la vidéo

ÉVÉNEMENT

Sauve ta vie !

commerces et habitations ou le formulaire d'inscription péniches, remplissez-le et présentez-vous au point d'accueil police le plus proche de chez vous muni d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

LES SERVICES DE LA PP

De gauche à droite :
M. Guillaume Poitrinal, président du directoire d'Unibail-Rodamco, et
M. Michel Gaudin, préfet de police.

Une convention pour sécuriser les centres commerciaux

Le 4 juin dernier, une convention a été signée entre la préfecture de police et le groupe Unibail-Rodamco, détenteur de plusieurs centres commerciaux, pour le développement d'un plan de sécurisation suivi et pérenne de ces lieux d'affluence.
Cette convention s'inscrit dans la lutte, engagée par le ministère de l'Intérieur et menée par la préfecture de police, contre toutes les formes de la délinquance et notamment les phénomènes de bandes, les violences aux personnes et les vols de toute nature. Les centres commerciaux sont en effet des lieux où convergent des foules nombreuses et où peuvent se produire ce type de phénomènes.
Six centres commerciaux sont concernés à Paris et en petite couronne : le forum des Halles (75), le palais des Congrès (75), le carrousel du Louvre (75), la galerie Gaîté (75), les 4 Temps et le CNIT à La Défense (92), le centre commercial Rosny 2 (93). Un cadre général d'action concerté a été établi permettant d'engager des diagnostics de sécurité, la création de groupes de sécurisation ainsi que la mise en place d'un dispositif plus affirmé de vidéoprotection avec mise à disposition des enregistrements d'images aux fins d'enquête.

En avant la musique !

Dans le cadre de sa série de concerts estivaux, la Musique des gardiens de la paix se produira dimanche 13 juin 2010 à 16h à

Sauve ta Vie !
vendredi 11 juin 2010
Parvis de la Mairie du 3e arrondissement
rue Eugène Spuller
journée de prévention dédiée aux deux-roues
9h à 17h

Vendredi 11 juin, le commissariat et la mairie du 3e arrondissement organisent une journée de sensibilisation dédiée aux deux-roues pour les élèves et collégiens de l'arrondissement.
Ce sont plus de 300 élèves qui assisteront aux démonstrations et visiteront les différents ateliers, animés notamment par la direction opérationnelle des services techniques et logistiques, le bureau d'éducation et d'information routière de la DOPC, le service de prévention, de police administrative et de documentation et le service du traitement judiciaire des accidents de la DSPAP.
Une reconstitution d'un accident donnera lieu à une simulation d'intervention des secours et de nombreux conseils pratiques sur la conduite à adopter en tant que témoin seront dispensés par les formateurs.

Sauve ta vie !
Parvis de la mairie du 3e arrondissement
Rue Eugène Spuller
Le 11 juin 2010, de 9h à 17h

l'église Saint-Séverin, au 5, rue Saint-Séverin Paris (5e arr.).
Sous la direction de Pascale Jeandroz, l'harmonie des gardiens de la paix sera accompagnée de l'organiste Mathias Lecomte et de deux étudiants du conservatoire national supérieur de musique de Paris (la soprano Omolegho Bello et le violoniste Sébastien Bouveyron).
Le public découvrira des œuvres de Bach et Carter (orgue seul), de Widor et Langlais (cuivres et orgue), de Pärt (vents, percussions et violons) ainsi que de Villa-Lobos et Glière (voix et vents).
Ce concert est accessible à tous publics, en entrée libre. Renseignements par téléphone au 01 55 25 27 20.

PRÉVENTION

Plan « Espoir Banlieues » : des certificats de qualification professionnelle dans le secteur de la sécurité privée remis à 27 jeunes Parisiens

La préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, en partenariat avec la préfecture de police, l'association APC Recrutement et l'Union des entreprises de sécurité privée (USP), remettra aujourd'hui à 27 jeunes Parisiens issus de quartiers défavorisés un certificat de qualification professionnelle aux métiers de la sécurité privée. Cette cérémonie de remise des certificats se tiendra à 17h30 à la préfecture de Paris.
Grâce au financement du fonds interministériel de prévention et de la délinquance (FIPD), cette action permet aux lauréats d'acquérir une qualification reconnue dans un secteur économique en plein développement.
C'est également une étape importante pour la préfecture et ses partenaires, qui dans le cadre du plan « Espoir banlieues », se mobilisent pour favoriser le retour à l'emploi de 60 jeunes de 20 à 30 ans peu ou pas qualifiés et résidant dans des quartiers classés en contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) de Paris et sa proximité.
En lien avec les missions locales et Pôle emploi, le cabinet APC Recrutement identifie les candidats aptes à travailler dans des entreprises de sécurité privée puis les accompagne jusqu'à leur futur recrutement (validation du projet professionnel, élaboration de CV et de lettres de motivation, simulation d'entretiens d'embauche, etc). Il doit également s'assurer de leur bonne intégration une fois en poste. Avec l'appui de l'Union des entreprises de sécurité privée, il sensibilise enfin les employeurs de ce secteur à la démarche de promotion de la diversité.

Dessinez c'est gagné !

Le service de prévention, de police administrative et de documentation (SPPAD) de la DSPAP de la préfecture de police organise le deuxième concours d'affiches des collégiens sur le thème de la lutte contre la violence. Le jury se réunira le 11 juin pour sélectionner les lauréats parmi les quelque 450 adolescents issus des collèges parisiens, publics et privés, participant à cette opération de prévention.
Parmi les affiches admises à concourir, les jurés récompenseront

Informations : 01 53 01 75 61 / 62

VOIR AUSSI...

- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La drogue dans l'agglomération parisienne
- Ecoutez la Musique des gardiens de la paix
- Cyclistes et conducteurs de deux-roues
- Lutte contre les drogues

les lauréats qui recevront des albums de bande dessinée. Le premier prix verra son affiche imprimée et diffusée dans les commissariats et les collèges parisiens.
La cérémonie de remise des prix se tiendra le 15 juin prochain à 15h30, en présence du préfet de police, dans la salle des 167 policiers morts pour la libération de Paris de la préfecture de police.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 16 juin 2010 • n°115

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

FOCUS

Comptage des manifestations : le dispositif de la préfecture de police présenté à la presse

A chaque manifestation, les chiffres remis à la presse par les organisateurs et la préfecture de police diffèrent parfois de manière importante. Soucieuse d'objectivité, la préfecture de police à décidé de présenter régulièrement son dispositif de comptage à la presse.

Le comptage des participants à une manifestation, notamment lors des cortèges importants, est réalisé selon la méthode suivante : deux équipes ou plus, constituées de fonctionnaires « spécialisés » dans cet exercice du comptage sont installées sur des points hauts (balcons, ponts, terrasses, etc.) situés à des points stratégiques préalablement ciblés, et comptent les manifestants par groupes de 10 personnes. Durant cette opération, les équipes n'ont aucun contact entre elles et n'ont pas connaissance de l'estimation de participation réalisée par leurs collègues. Des données supplémentaires sont prises en compte, telles la longueur du cortège, la surface de voie publique (chaussée et/ou trottoir) occupée, nombre de trains et de cars réservés par les manifestants….

L'estimation finale du nombre de participants à la manifestation est ensuite réalisée par la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP), en procédant à une péréquation des différents points de comptage : le chiffre final retenu étant toujours le chiffre supérieur.

AFFAIRES RÉSOLUES

Grâce à l'exploitation de la vidéoprotection...

Les 8 et 9 juin 2010, cinq hommes ont été interpellés par la police d'agglomération suite à une tentative d'homicide volontaire commise le 28 mai dernier dans les couloirs de la station de métro Châtelet (1er arr.). Lors d'une altercation entre un groupe de huit personnes et un homme, celui-ci a reçu onze coups de couteau par l'un des agresseurs, tandis que d'autres lui donnaient des coups de pied et de poing. Un témoin de la scène, frappé à son tour, a réussi à mettre fin à cette agression.

La victime s'est vu prescrire onze jours d'ITT et son sauveteur 1 jour.

Grâce à l'exploitation des images de vidéoprotection, les policiers ont identifié les suspects et procédé à l'interpellation de cinq d'entre eux. Ceux-ci ont reconnu leur implication, à l'exception de celui susceptible d'avoir porté les coups de couteau, pourtant formellement identifié par les deux victimes.

Déférés au parquet de Paris, deux des agresseurs dont le principal suspect, ont été placés en détention provisoire, un sous contrôle judiciaire et deux laissés libres. L'enquête se poursuit pour

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

-13,7%

c'est la diminution du nombre de tués dans la circulation parisienne entre 2008 (51 décès) et 2009 (44 décès). Cette année encore le nombre de blessés a aussi baissé passant de 9 528 à 9 151, soit une diminution de 4%. La vulnérabilité des piétons et des deux-roues reste néanmoins le principal problème et la priorité des services de police. Si la situation des piétons s'améliore avec 16 tués au lieu de 29, tel n'est pas le cas des deux-roues à moteurs, qui comptent 19 tués sur les 44 morts parisiens soit 43,2% de l'ensemble des décès (et 54% des victimes à Paris) alors qu'ils ne représentent qu'environ 15% du trafic.

- Dans l'agglomération parisienne, la situation est encore plus sensible puisque les deux-roues motorisés représentent 47% des tués en 2009, soit 62 tués sur 132.
- Afin d'améliorer la sécurité de ces usagers, la Préfecture de Police continue ses actions de prévention à travers des ateliers et formations organisés dans les écoles, universités, entreprises, maisons de retraite, mairies, pistes ou circuit de sécurité routière. La répression s'est orientée vers des actions de verbalisation plus ciblées tels les deux-roues ayant un comportement dangereux. Les contrôles d'alcoolémie ont été renforcés et les tests salivaires de dépistage des stupéfiants de plus en plus utilisés. La poursuite de l'équipement en radars, fixes ou mobiles contribue largement à la diminution de la vitesse des automobilistes, notamment sur le périphérique (diminution de moitié des excès de vitesse relevés entre 2008 et 2009).

identifier les derniers agresseurs.

Un automobiliste voit rouge
11 juin 2010, un automobiliste est verbalisé pour stationnement gênant par trois policiers d'une brigade VTT de la police d'agglomération du 10e arrondissement. Mécontent, il les invective, démarre en trombe, et percute volontairement par l'arrière un des policiers qui chute. L'homme va même jusqu'à écraser le vélo du policier avec sa voiture. Projeté à terre, le fonctionnaire enjoint au conducteur de couper son moteur et de mettre les mains sur le volant afin que ses coéquipiers procèdent à son interpellation. Malgré les témoignages et les preuves matérielles, le conducteur s'est obstiné à nier que le choc soit volontaire. Légèrement blessé, mais très choqué, le policier a porté plainte. L'homme a été déféré au Parquet de Paris en vue de sa comparution immédiate.

Une bande à l'œuvre au Forum des Halles
Le 8 juin, à 19h55, dans le 1er arrondissement, un couple se promène. Un groupe d'une vingtaine d'individus les aborde, demande une cigarette à l'homme et tente de voler le sac de la femme. L'homme, âgé de 21 ans, sourd-muet, riposte et est roué de coups. Le vigile d'un magasin qui tente de s'interposer est également frappé au visage. En s'enfuyant, les agresseurs dérobent le téléphone portable d'une quatrième victime.
Les policiers du quartier interpellent aussitôt cinq des auteurs présumés, a priori apparentés à la bande des Candy shop. A 21h30, la police d'agglomération arrête 4 autres individus à proximité du lieu des faits. Une heure plus tard, 4 autres individus, qui se présentent au commissariat pour voir leurs amis, sont arrêtés à leur tour. Tous sont placés en garde à vue au service d'investigation transversale.
Le jeune homme roué de coup a identifié l'un des gardés à vue comme étant son agresseur et le vigile un second comme son propre agresseur. Entendus, certains des agresseurs ont admis faire partie ou avoir fait partie des Candy shop, mais seuls deux d'entre eux ont reconnu l'agression.
Tous ont été déférés au Parquet de Paris, 12 placés en détention provisoire et 2 en centre éducatif fermé.

Mains baladeuses compulsives
Le 9 mai dernier, dans les escaliers de la station de métro Saint-Maur (11e), un homme agresse une jeune femme en lui caressant les parties intimes. Le 27 mai, grâce notamment à la description que la victime a donnée de son agresseur, il est interpellé par les effectifs de la police d'agglomération à la station Jourdain (20e). Le 1er juin, un policier en poste dans le 20e arrondissement fait le lien avec une plainte déposée par une autre jeune femme pour des faits similaires commis le 24 avril, également dans la station Saint-Maur. Il compare alors la photo de l'homme placé en garde à vue à l'occasion de l'agression du 9 mai et les images de vidéoprotection enregistrées du 24 avril. Il s'agit du même individu. Convoqué au commissariat du 20e dans le cadre de la première affaire, et placé en garde à vue pour la seconde, il reconnaît les faits, ainsi que 10 autres agressions commises entre avril et mai. Il a été déféré en vue de l'ouverture d'une information judiciaire.

ÉVÈNEMENT

FLL, 60 ans au service de…
Fondée le 21 février 1950 et reconnue d'utilité publique le 25 août de la même année, la Fondation Louis Lépine fête ses 60 ans d'existence en 2010.
Pour l'occasion, la fondation organise une exposition-rétrospective retraçant l'évolution des prestations qu'elle fournit depuis sa

- Une vitesse excessive reste néanmoins la principale infraction génératrice d'accident à Paris en 2009 (dans 17% des cas), devant la traversée irrégulière de la chaussée par un piéton (12,6% des cas).

MÉDIATHÈQUE

Derrière la cocaïne…

Découvrez les images de la « soirée coke » qui a réuni plus de 600 personnes le 3 juin dernier à la Conciergerie, ainsi que la visite exclusive de deux blogueurs au cœur de la brigade des stups.

Voir la vidéo

PUBLICATION

Sécurité et accidentologie à paris en 2009

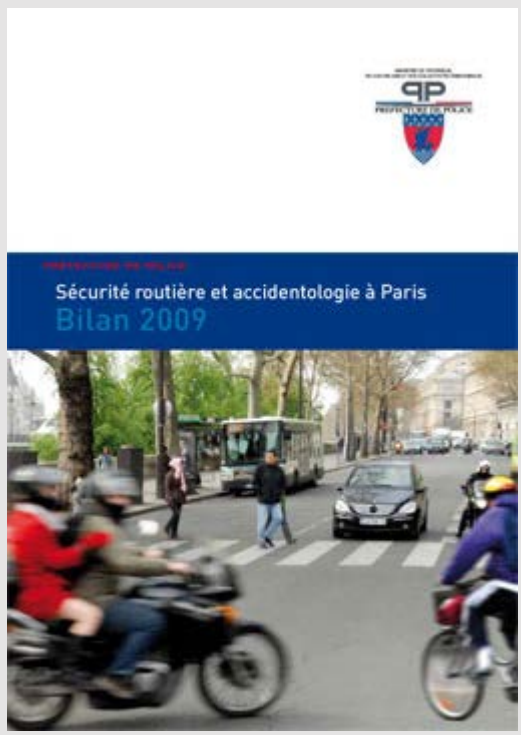

La préfecture de police publie le bilan

création : loisirs, vacances, restauration, médiathèque, solidarité financière etc.
Parallèlement, la fondation fait un grand pas dans la modernité et dans la poursuite continue de l'amélioration du service rendu en lançant son site internet marchand.
Cette mise en place vise à offrir un meilleur service à ses 38 000 ayant droit et à augmenter le nombre des bénéficiaires qui peuvent profiter de ses prestations. La fondation peut ainsi diffuser des informations sur l'ensemble des actions qu'elle mène, mais aussi ouvrir à la vente en ligne -et toujours au guichet- les prestations loisirs et vacances qu'elle propose.
Michel Gaudin, Préfet de Police, officialisera le lancement du site internet marchand et inaugurera l'exposition le 22 juin.

RÉGLEMENTATION

Fête de la musique
Comme chaque année, la Fête de la musique aura lieu ce lundi 21 juin, à partir de 18h00. Les animations pourront se dérouler jusqu'à 0h30, dans la nuit du 21 au 22 juin, en respectant notamment un niveau sonore supportable pour le voisinage.
Compte tenu du nombre inhabituel de concerts et de l'affluence exceptionnelle dans les rues de Paris, les manifestations annexes tels que bals, carnavals ou banquets, certaines installations comme des écrans à tube cathodique, la fermeture de rues à la circulation, la vente et la distribution gratuite de boissons, produits alimentaires ou gadgets, ainsi que les tirs de pétards et de feux d'artifices seront interdits sur la voie publique. Par ailleurs, il est à noter que la Musique des gardiens de la paix donnera deux concerts préliminaires aux festivités. Ainsi, la batterie-fanfare se produira à 14h place Louis Lépine (4e arr.), alors que l'orchestre d'harmonie donnera une représentation place Colette (1er arr.) à 19h.

Dites 35 !
Le plan de vidéoprotection dit « junior » de Paris (PVPP35) consiste à placer 35 caméras de vidéoprotection sur différents sites choisis par les directions opérationnelles à travers 18 arrondissements de Paris. Ce dispositif préfigure la mise en place du « Plan 1000 caméras », prévu pour fin 2011. Le marché notifié en avril par la préfecture de police prend désormais forme puisque les travaux de génie civil débutent cette semaine et que les premières images des caméras seront reçues courant juillet.
Ce dispositif, issu d'un important travail de dialogue et de partenariat entre la préfecture de police, la mairie de Paris et les architectes des bâtiments de France, ainsi que différents opérateurs privés, devrait permettre d'étendre le système d'information vidéo sur les sites sensibles. En effet, visionnés notamment par les centres de commandement de la préfecture de police, ces images permettront d'assurer une meilleure sécurité des personnes, une meilleure gestion des événements, participeront à la prévention des infractions routières, des atteintes aux biens et aux bâtiments publics, tout en constituant une aide dans la lutte anti-terroriste.
En ce qui concerne les caméras situées sur la voie publique, il ne sera pas possible de visualiser, notamment au moyen de « floutage », les zones privatives en particulier les immeubles

de la sécurité routière et de l'accidentologie à Paris pour l'année 2009.
Ce document dresse un état des lieux de l'accidentologie parisienne et recense les zones les plus accidentogènes, arrondissement par arrondissement. Les facteurs déclenchant ou aggravant les accidents, ainsi que les actions de prévention et de répression menées par la préfecture de police, sont également listés.
Enfin, les enjeux et objectifs en matière de sécurité routière et d'accidentologie, pour l'année 2009, sont détaillés.

Pour en savoir plus, téléchargez le bilan 2009 de l'accidentologie parisienne ou consultez la cartographie des accidents à Paris, arrondissement par arrondissement, sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Vidéoprotection
- Sécurité routière
- La direction du renseignement
- Le service des compagnies motocyclistes
- La direction régionale de la police judiciaire

d'habitation et leurs entrées. Enfin, les bandes ne seront conservées que 30 jours après enregistrement.

RÉFORME

UMJ, toujours plus près des victimes : une nouvelle permanence

Les Unités Médico-Judiciaires (UMJ), interface entre la médecine et la justice, ont notamment vocation à examiner les patients sur réquisitions judiciaires et policières. La consultation des UMJ a été ouverte en novembre 1985 à l'Hôtel-Dieu AP-HP. A Paris, toutes les personnes victimes de viol sont dirigées vers les UMJ, ainsi que les victimes mineures. Depuis janvier 2010, l'accueil des victimes est assuré dans un lieu distinct de celui des personnes gardées à vue. Afin d'améliorer l'accueil des victimes, le docteur Rey-Salmon, responsable médicale des UMJ, a souhaité améliorer l'information et la sécurisation des victimes au travers d'une permanence associative.

Cinq associations (collectif féministe contre le viol, halte-aide aux femmes battues, centre d'information des droits des femmes et des familles, mouvement français pour le planning familial et association européenne contre les violences faites aux femmes) assureront la permanence. Celle-ci sera mise en place dès le 15 octobre 2010 et se tiendra du lundi au samedi, 7 heures par jour.

Habituellement, les victimes conduites aux UMJ font l'objet d'un examen médical suivi d'une consultation psychologique. C'est suite à ces consultations que la mise en relation avec les associations se fera, afin d'aider les victimes dans leurs démarches.

LES SERVICES DE LA PP

NOMINATION

Une femme aux commandes du SGPPN

Stéphanie Mork, diplômée de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, titulaire d'un DESS administration des collectivités locales, a pris ses fonctions le lundi 14 juin 2010 en qualité de chef du service de gestion des personnels de la police nationale, adjointe du sous-directeur des personnels au sein de la DRH.

Elle était précédemment sous-préfète, directrice du cabinet du préfet des Vosges après avoir occupé différents postes dans les préfectures du Cher, du Calvados, des Alpes-Maritimes et d'Ile et Vilaine. Succédant à Jean-Michel Jumez nommé chef des subdivisions administratives des Îles du Vent et des Îles Sous-le-Vent en Polynésie française, Mme Mork prend la direction d'un service fort de 165 agents qu'elle accompagnera désormais notamment dans la mise en place des toutes récentes instances paritaires reconfigurées après les scrutins de janvier et mai 2010, et le suivi des grands chantiers en cours, notamment celui de la gestion des quelque 32 000 fonctionnaires relevant du secrétariat général pour l'administration de la police de Paris.

INSOLITE

Un gérant et des malfaiteurs à la colle…

Sur renseignement et grâce à plusieurs mois d'enquête, les policiers du 2e district de police judiciaire ont mis à jour une équipe de malfaiteurs originaire des pays de l'Est qui s'adonnait au recel de vol par l'intermédiaire d'un gérant de supérette du Val-de-Marne.

Les investigations ont révélé que quatre de ces individus écoulaient régulièrement des produits (aliments et cosmétiques) provenant d'autres magasins.
Les surveillances ont en effet permis de constater des allées et venues de véhicules chargés de marchandises destinées à la revente.
Le 13 juin, quatre individus et un gérant de magasin ont été interpellés. Lors des perquisitions, de nombreuses denrées alimentaires ont été saisies, des bouteilles de vin et de champagne, ainsi qu'un important lot de piles (1 500), de colle type « glue » (240 tubes) et des déodorants (385). Le préjudice total étant estimé à environ 20 000 euros. Une importante somme d'argent a également été découverte dans le bureau du gérant. Les auditions sont en cours, l'enquête se poursuit.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 24 juin 2010 • n°116

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

Plan stups : quelques affaires récentes...

- Le 16 juin à Paris (17e arr.), un revendeur de produits stupéfiants est interpellé en possession d'1 kg de résine de cannabis. Une perquisition effectuée à son domicile a permis la découverte d'une valise contenant plus de 3 kg de ce produit. Le trafiquant a été déféré puis placé en détention provisoire.
- Le 22 juin à Sevran (93), 12 personnes ont été interpellées dans le cadre d'un flagrant délit de trafic de cannabis, avec la saisie de près de 12 kg de cette substance.
- Le 9 juin à Arcueil (94), trois trafiquants, âgés de 17 à 30 ans, ont été interpellés. Les perquisitions ont permis notamment la saisie de plus de 61 000 euros, de 31 kg de cannabis et d'un fusil à pompe.
- Le 21 juin, une enquête débutée dans une cité de Nanterre (92) a conduit à l'interpellation de 14 individus constituant un réseau de trafiquants sur l'ensemble de la région parisienne. Lors des différentes perquisitions réalisées à leur domicile, 144 000 euros ont été saisis de même que 3 armes de poing, un véhicule de luxe et de nombreux objets de marque pour un montant estimé à plusieurs dizaines de milliers d'euros. L'enquête, portant également sur un important blanchiment d'argent, se poursuit.

Sécurisation des Puces de Montreuil

Le 23 juin, le préfet de police a réaffirmé, lors d'une réunion avec les représentants des commerçants et riverains des Puces de Montreuil et en présence de Mme Calandra, maire du 20e arr., son engagement pour la sécurisation de ce secteur.

Cette réunion faisait suite à celle organisée le 19 mai dernier et au cours de laquelle plusieurs mesures avaient été arrêtées :

- un dispositif systématique d'empêchement de ventes illicites les samedi, dimanche et lundi ;
- des opérations menées par le commissariat du 20e arrondissement en vue d'interpeller des personnes en situation irrégulière ou de détecter des individus en possession de marchandises d'origine suspecte ;
- des opérations interservices visant à établir des infractions aux règles sanitaires ainsi qu'à détecter la présence de marchandises contrefaites.

Les délégués des commerçants et des riverains, avec qui les effectifs locaux et le Cabinet du préfet de police entretiennent des contacts réguliers, ont fait part de leur grande satisfaction quant aux actions menées et demandé à ce que la police poursuive son effort. Le préfet de police a réaffirmé sa volonté de pérenniser l'amélioration de la physionomie du secteur de la porte de Montreuil, ce qui impliquera un développement du traitement judiciaire des opérations menées par les policiers.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

1 215

c'est le nombre d'affaires liées au trafic organisé, à la vente ou à l'importation de produits stupéfiants, que les différentes directions de la préfecture de police ont réalisé sur l'essemble de l'agglomération parisienne entre le 1er janvier et le 15 juin 2010. Ces affaires, qui ont permis l'interpellation de 2 615 personnes, ont notamment donné lieu aux saisies suivantes :

- 208 kg de cocaïne ;
- 21 kg d'héroïne ;
- 1 800 kg de résine de cannabis ;
- 152 kg d'herbe de cannabis et 321 plants ;
- 38 kg de khat ;
- 807 g de crack et 23 cailloux ;
- 2 058 sachets de Subutex ;
- 114 cachets d'ecstasy ;
- la somme de 3 723 982 euros en numéraire, 311 801 euros bloqués sur un compte bancaire et la valeur de 242 700 euros en biens immobiliers.

Retrouvez quelques-unes de ces affaires dans l'article « Plan stups : quelques affaires récentes... » (ci-contre).

LE CHIFFRE BIS :

46%

c'est le pourcentage de dépistages salivaires positifs aux produits stupéfiants constatés durant les nuits du vendredi 18 et samedi 19 juin derniers lors d'une opération régionale de contrôles d'alcoolémie et de stupéfiants, soit 23 contrôles positifs sur les 50 effectués.

AFFAIRES RÉSOLUES

Violences gratuites…

Le 31 mai, une lycéenne âgée de 18 ans dépose plainte au commissariat de Bobigny (93) pour des violences volontaires dont elle a été victime quelques jours plus tôt, à la sortie d'un centre commercial.

Encerclée par plusieurs individus, un garçon lui a porté un coup au visage, un second l'a faite chuter tandis qu'un troisième a filmé la scène… avant de la diffuser sur Internet. Elle s'est vu prescrire une interruption totale de travail de 6 jours.

Les recherches et investigations menées par les enquêteurs de la police d'agglomération ont permis d'identifier les auteurs de ce « happy slapping ».

La mise en place, le 15 juin, d'un dispositif de surveillance par les policiers de la brigade de sûreté urbaine de Bobigny, a permis d'interpeller 3 jeunes de 17 et 18 ans.

Entendus, ils ont reconnu les violences, avoir filmé la scène puis sa mise en ligne sur Facebook, et révélé l'identité d'un 4e camarade, âgé de 15 ans, qui avait également participé aux faits.

Ils ont tous été déférés au Parquet de Bobigny, puis mis en examen et placés sous contrôle judiciaire.

Prison pour le ravisseur et son otage !

Le 15 juin, un homme de 38 ans dépose plainte au 1er district de police judiciaire (DPJ) pour des faits d'enlèvement. Il précise qu'une de ses relations lui a affirmé par téléphone être entre les mains de ravisseurs et que ces derniers exigent le versement d'une rançon de 40 000 euros pour sa libération.

Immédiatement, les policiers du 1er DPJ et de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) mettent en place un dispositif de surveillance aux abords du lieu prévu pour la remise de l'argent.

Le jour même, le ravisseur, un homme de 28 ans est interpellé et l'otage retrouvé sain et sauf.

Incapable de tenir des propos cohérents, l' « otage » a été placé en garde à vue et a reconnu avoir mis au point le scénario du rapt afin de soutirer de l'argent au plaignant.

Les deux hommes ont été déférés au Parquet de Paris et incarcérés.

ÉVÉNEMENTS : LES ANNIVERSAIRES

Le 60e anniversaire de la fondation Louis Lépine

A l'occasion du 60e anniversaire de la fondation Louis Lépine (FLL), le préfet de police a inauguré, le mardi 22 juin, une exposition au restaurant administratif Massillon (1, rue Massillon, 4e arr.) ainsi que le site Internet marchand de la fondation, permettant ainsi aux quelque 38 000 ayants droit de l'association de découvrir de nombreux services.

Un catalogue de l'exposition, retraçant l'histoire des principales activités de la FLL de 1950 à nos jours, a également été édité pour l'occasion.

393 policiers de la préfecture de police, des départements de la grande couronne (77, 78, 91, 95) et gendarmes ont réalisé durant ces deux nuits 40 points de contrôles. Le bilan est le suivant : 157 deux-roues et 3 894 quatre-roues contrôlés, 4 036 dépistages d'alcoolémie réalisés, dont 153 positifs. 10 autres délits et 80 contraventions ont également été relevés.

MÉDIATHÈQUE

Les plongeurs de la brigade fluviale à l'entrainement

Voir le diaporama

PUBLICATION

***Liaisons* n° 98 « *Du bleu dans la nuit…* » enfin disponible !**

Une fois la nuit tombée sur Paris et son agglomération, c'est une autre

La brigade fluviale a 110ans !

La brigade fluviale, unité spécialisée de la préfecture de police, fête dans quelques jours ses 110 ans. A cette occasion, une cérémonie présidée par le préfet de police se tiendra le mardi 29 juin, de 10h à 12h, au 5 quai Saint-Bernard (5e arr.).

Quelques moments forts ponctueront cet anniversaire : le baptême d'un nouveau bateau de la brigade fluviale « le Morvan » ainsi qu'une exposition retraçant l'histoire de la Fluviale.

Découvrez l'histoire de la brigade fluviale au travers de la brochure La brigade fluviale, « la sentinelle de la Seine » éditée par la préfecture de police.

LES SERVICES DE LA PP

NOMINATION

Une femme aux commandes de la SDAS

Marie-Paule Fournier, administratrice civile hors classe, a pris ses fonctions de sous-directrice de l'action sociale (SDAS) à la direction des ressources humaines de la préfecture de police le lundi 21 juin.

Elle était précédemment adjointe au sous-directeur de la gestion des risques à la direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Marie-Paule Fournier avait occupé, de 2004 à 2008, le poste d'adjointe du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police.

PRÉVENTION

La préfecture de police contrôle la sécurité des hôtels parisiens

La politique conduite par la préfecture de police, en lien avec la préfecture de Paris et la ville de Paris, sur le plan de la sécurité incendie dans les hôtels porte ses fruits.

A ce jour, 186 hôtels parisiens, sur les 2 300 hôtels répertoriés, sont sous avis défavorable d'exploitation contre 280 hôtels en janvier 2009. Durant le seul mois de mai 2010, 17 avis défavorables ont été levés par la commission de sécurité.

La mise en œuvre des procédures de travaux d'office dans les hôtels (travaux réalisés par l'administration en substitution des propriétaires ou exploitants défaillants et à leurs frais) produit des effets positifs. La simple menace d'engager les travaux d'office a récemment conduit 15 hôteliers à réaliser eux-mêmes leurs travaux. 25 procédures sont en cours, dont 10 arrêtés de prescriptions de travaux et 2 arrêtés de travaux d'office.

vie qui commence. Tandis que dorment la plupart des citoyens, les noctambules de toutes sortes, fêtards, touristes, travailleurs composent un étrange ballet pas toujours visible de l'extérieur.

En compagnie des services spécialisés dans la délinquance nocturne et de ceux qui accueillent les plus démunis, *Liaisons*, le magazine de la préfecture de police, vous entraîne dans un voyage au bout de la nuit.

Tournées des établissements festifs, traque des flagrants délits, chasse au racolage, lutte contre le bruit, protection des mineurs en dangers, accueil des sans abris… des milliers de policiers se mobilisent pour conjuguer vie nocturne, sécurité et tranquillité publique. Loin des démons de minuit qui montrent leurs crocs aiguisés dans ce numéro, faites de beaux rêves la police veille.

Ce numéro « nocturne » de *Liaisons*, en cours de distribution dans l'ensemble des points d'accueil de la préfecture de police, peut dès à présent être consulté en ligne.

VOIR AUSSI…

- La direction des ressources humaines
- La direction opérationnelle des services techniques et logistique
- Démarches : certificat d'immatriculation
- *Liaisons* : toutes les publications

Cette politique volontariste et résolue des travaux d'office engagée par la préfecture de police a donc permis d'accélérer la réalisation des travaux dans les hôtels et d'assurer une meilleure sécurité des occupants.

Exercice de la Force d'intervention de la police nationale

Dans la nuit du 22 au 23 juin, un exercice permettant de tester l'efficacité de la Force d'intervention de la police nationale (FIPN) s'est déroulé simultanément à Clichy (92) et dans des stations de métro des 1er et 20e arrondissements.

L'exercice a débuté le 22 juin à 19h30 avec l'intervention de la Brigade de recherche et d'intervention en formation BAC (Brigade Anti Commando) suite à une prise d'otage initiée par des individus armés se présentant comme des terroristes islamistes et retranchés dans un appartement de Clichy.

A 22 heures, une nouvelle prise d'otage d'une dizaine de personnes a été simulée dans une rame de la station Saint-Fargeau (20e arr.), deux hommes armés exigeant la libération des premiers preneurs d'otages.

Le déclenchement de la FIPN a alors été demandé et le chef du RAID (Recherche Assistance Intervention Dissuasion) a pris la direction des opérations.

A 2 heures du matin, une troisième prise d'otage a été simulée dans une rame de la station Châtelet (1er arr.). Deux individus armés retenant neuf otages dans le métro ont fixé un ultimatum à 3h30, sous menace de faire exploser la rame, afin d'obtenir la libération de leurs acolytes encerclés à Clichy.

Un assaut simultané, mené à 3h30, a mis fin à l'exercice.

DÉMARCHES

Certificats d'immatriculation : évitez l'attente aux guichets !

Chaque année, en juin et juillet, il est constaté un afflux d'usagers souhaitant l'immatriculation de leur véhicule, ce qui accroît l'attente au bureau des cartes grises situé sur le site de Cité.

Des alternatives existent pour la diminuer :

- le système d'immatriculation des véhicules permet le traitement des demandes d'immatriculation des véhicules neufs et des véhicules d'occasion directement auprès de l'un des 320 professionnels de la vente automobile habilités par le préfet de police ;
- les démarches des particuliers peuvent aussi s'effectuer par correspondance, à l'adresse suivante, dès à présent :

Préfecture de police
DPG - Service des cartes grises
Cellule des cartes grises par correspondance
9 boulevard du Palais
75195 Paris cedex 04.

Il est rappelé que le bureau des cartes grises est ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h35 à 16h45.

A noter enfin qu'il est recommandé de contacter la préfecture de police pour une simulation des taxes, avant d'envoyer un chèque, à l'adresse internet suivante : prefpol.dpg-3eb-cartesgrises@interieur.gouv.fr

Pour mieux préparer votre dossier, consultez la liste des pièces à fournir ou rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 30 juin 2010 • n°117

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Ouvrir des portes… et finir au placard : la suite

Les 11 et 12 mai 2010, six personnes sont interpellées par les policiers du service d'investigation transversale de la DSPAP, pour avoir escroqué des femmes seules et des personnes âgées à Paris ou dans les Hauts-de-Seine. Suite à la distribution de prospectus, ils effectuaient des ouvertures de portes sans outils ni qualification pour des sommes exorbitantes (de 1 500 € à 4 500 €), allant même jusqu'à accompagner les victimes aux distributeurs de billets. Cinq des auteurs étaient mis en examen et le gérant de la société de dépannage à domicile était incarcéré.

Par le biais du PPrama du 26 mai 2010, un appel à victimes était lancé. L'enquête se poursuivait sous la forme d'une commission rogatoire en coordination avec le GIR 75. Elle permettait de recenser 61 plaintes pour un préjudice de plus de 60 000 € et d'interpeller six autres personnes (artisans ou gérants de sociétés). A leurs domiciles, étaient saisis 6 170 € en espèces, des chèques, un véhicule de marque Audi, des montres de valeur, ainsi que des téléphones portables. Les auditions confirmaient que l'homme incarcéré était bien le gérant de l'entreprise de dépannage illicite. Quatre des personnes interpellées étaient déférées puis laissées libres après avoir été mises en examen, un seul était mis hors de cause et laissé libre.

Cher voisin…

Le 20 janvier dernier, une femme âgée de 77 ans est agressée à son domicile dans le 20e arrondissement de Paris par un homme cagoulé et ganté. Celui-ci la roue de coups de poing et de matraque au visage, la couche sur le sol et l'attache avec des fils électriques et des lacets. Il s'empare de ses cartes de crédit et, sous la menace d'une arme, lui extorque ses codes confidentiels. La victime se voit prescrire 12 jours d'I.T.T.. Selon les investigations menées par le 2e district de police judiciaire, les cartes bancaires ont été utilisées dans une banque dont le système de vidéoprotection a filmé l'opération. L'homme qui apparaît sur ces images n'est autre que le voisin de la vieille dame. Agé de 49 ans, il est interpellé le 23 juin à son domicile, où sont retrouvés les vêtements et le vélo visibles sur l'enregistrement vidéo. L'ADN prélevé sur les liens utilisés par l'agresseur pour entraver sa victime correspond en outre à celui de l'homme arrêté. Ce dernier reconnaît les faits, précisant que l'arme était factice et qu'il s'en est débarrassé par la suite. Déféré au Parquet de Paris, il a été placé

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

200 000

c'est le nombre de documents relatifs aux « brigades spéciales », chargées de la traque des résistants, des communistes et des juifs durant l'occupation, qui doivent être numérisés par le service de la mémoire et des affaires culturelles (SMAC) de la préfecture de police, en collaboration avec la direction opérationnelle des services techniques et logistiques.

Ces archives rares, car uniques au monde, protégées par la loi du 15 juillet 2008 pendant une période de 75 ans, deviendront librement consultables, par phases successives, entre 2015 et 2019. Constituées à partir d'un papier de très mauvaise qualité, employé pendant la dernière guerre, elles sont particulièrement fragiles.

Créé en novembre dernier, le SMAC regroupe des archives policières et politiques, un musée, d'importantes collections photographiques et techniques, ainsi que les deux orchestres de la Musique des gardiens de la paix.

Ses quelque 15 kms d'archives sont largement ouverts aux chercheurs, scientifiques, journalistes et écrivains français mais aussi du monde entier, désireux d'analyser et de faire connaître ce riche patrimoine institutionnel.

Un vaste programme de numérisation est engagé par la préfecture de police dans la perspective de la prochaine accessibilité de ces archives au grand public au moyen d'une mise en ligne par Internet.

MÉDIATHÈQUE

en détention provisoire.

Fusil d'assaut et armes de poing
Le 22 juin 2010 dans le Val-de-Marne (94), des policiers de la brigade anti-criminalité patrouillant avec ceux du groupe de soutien de proximité remarquent une voiture circulant à vive allure. Alors qu'ils décident de procéder à son contrôle, les deux occupants âgés de 26 ans abandonnent le véhicule mais sont rapidement rattrapés. A l'intérieur de la voiture, les policiers aperçoivent sur le sol un chargeur garni provenant d'une arme automatique puis, en poursuivant leurs investigations, y découvrent un fusil d'assaut et des munitions. Deux répliques d'armes de poing sont également découvertes lors des perquisitions au domicile des deux hommes. Ils sont déférés devant le parquet de Créteil, puis incarcérés à Fleury-Mérogis. L'enquête se poursuit.

La persévérance ne paie pas toujours
Dans la nuit du 25 ou 26 juin 2010, au cours d'une patrouille, des policiers de la brigade anti-criminalité du 13e arrondissement repèrent trois hommes s'activant devant une banque. En s'approchant, ils constatent que l'un d'entre eux est en train de forcer la porte de l'établissement avec des outils tandis que ses deux complices font le guet. Au moment où ils les interpellent, la serrure de la porte permettant l'accès au DAB est déjà arrachée. Les policiers trouvent un peu plus loin une sacoche avec d'autres outils ainsi que des documents et une baguette de porte supportant le sigle d'une autre banque. Le 3e district de police judiciaire saisi de la suite des investigations identifie cet autre établissement situé à proximité du premier. Les trois hommes ont été déférés au Parquet de Paris.

FOCUS

Le service de l'exécution des décisions de justice
Attaché à la direction de la police judiciaire, le service de l'exécution des décisions de justice (SEDJ) est un outil essentiel au service de la justice pénale. Si sa mission principale est de localiser et d'interpeller les personnes recherchées en vertu d'une pièce de justice (jugement, mandat d'arrêt national ou international, réquisition aux fins de prélèvements biologiques, etc.), ce service assure en outre le suivi des personnes placées sous contrôle judiciaire et effectue les différentes enquêtes liées au milieu carcéral (permis de visite, libérations conditionnelles, etc.). Il est également chargé de convoquer par tous moyens les témoins ou jurés défaillants à la demande de la cour d'assises en session.
C'est ainsi que, début juin, le SEDJ est chargé de retrouver et d'interpeller un homme âgé de 41 ans, condamné en novembre 2006 par défaut par le tribunal de grande instance de Paris pour enlèvement et séquestration commis en juin 2006 à Saint-Ouen (93). L'homme étant absent lors de son jugement, un mandat d'arrêt avait été délivré à son encontre le 7 novembre 2006. Après de nombreuses recherches et surveillances, les policiers du SEDJ le localisent à Suresnes (92) et l'interpellent le 22 juin.

RÉGLEMENTATION

De nouveaux horaires pour certains débits de boisson
Désormais, il faut distinguer les établissements disposant d'une piste de danse de ceux qui n'en ont pas. Pour ces derniers aucun

La Fluviale fête ses 110 ans !

Voir la vidéo

PUBLICATION

Cyclistes, conseils pour votre sécurité

Depuis plusieurs années, le trafic vélo augmente dans l'agglomération parisienne. Alors qu'en 2009 les cyclistes ont été impliqués dans plus de 700 accidents dans la capitale, la préfecture de police édite une

changement ! Ils doivent fermer à 2h et ne peuvent rouvrir, sauf dérogation préfectorale, avant 5h du matin. En revanche, pour les autres, les discothèques notamment, un arrêté du préfet de police paru le 18 juin, fixe de nouveaux horaires : dorénavant, ces débits de boissons doivent fermer à 7h maximum et ne plus vendre d'alcool à leurs clients 1h30 avant leur heure effective de fermeture.

Des taxis parisiens plus visibles
A l'image des taxis de certaines grandes capitales étrangères, les taxis parisiens vont désormais posséder sur leur toit un dispositif plus visible, plus lumineux et surtout plus simple : vert quand le taxi est libre, rouge quand il est occupé. Conformément à l'un des engagements du protocole d'accord du 28 mai 2008 entre le ministre de l'intérieur et les organisations professionnelles de taxi, une convention relative à la mise en place d'une charte graphique pour les taxis parisiens a été signée dans ce sens par le préfet de police et les organisations professionnelles le 23 juin dernier. Autres changements, le choix de la couleur noire pour le toit et les montants des véhicules afin d'augmenter leur visibilité.

LES SERVICES DE LA PP

Des policiers new-yorkais à Paris
Le préfet de police, Michel Gaudin, a reçu le mardi 29 juin le commissioner Raymond Kelly, chef du New York police department (NYPD), à l'occasion du départ de la préfecture de police de l'officier de liaison de la police new-yorkaise, le détective John Reinbold et de son remplacement par le détective Nicolas Gouzien.
Le maire de New York, Michael Bloomberg, a en effet décidé, avec l'accord du NYPD et des états concernés, la mise en place progressive d'officiers de liaison new-yorkais dans plusieurs pays étrangers impliqués dans la lutte anti-terroriste. Ceci s'inscrit dans le cadre d'un programme spécifique de recueil du renseignement et de son traitement (« new counterterrorism intelligence collection program ») fondé sur l'idée que des grandes villes partagent des problématiques communes et qu'il est de leur intérêt d'échanger en direct des informations sensibles. C'est ainsi que le NYPD dispose de représentants à Toronto (Canada), à Tel Aviv (Israël), à Paris, ainsi qu'à Lyon auprès d'Interpol.

PRÉVENTION

Attention : pétards = danger !
Alors que la célébration de la fête nationale du 14 juillet approche, la préfecture de police tient à

plaquette rappelant les gestes simples pour leur sécurité. Vous y trouverez les principales interdictions et panneaux du code de la route à connaître, ainsi que de nombreux conseils pour réduire les risques de vol.

Ce document évoque aussi la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30 à partir du 1er juillet 2010. A Paris, toutes les rues à sens unique situées dans 65 quartiers seront ouvertes en double sens pour les vélos (sauf disposition contraire liée à la sécurité routière prise par l'autorité investie du pouvoir de police).

Cette plaquette d'informations est disponible dans tous les lieux d'accueil du public et sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Séniors, conseils sur votre sécurité
- Démarches : armes soumises à autorisation
- Quiz : que connaissez-vous sur les taxis ?
- Démarches : droits et obligations des exploitants de débits de boisson, bars, restaurants et lieux festifs de la capitale

rappeler que l'utilisation des pétards tant sur la voie publique que dans les immeubles d'habitation est interdite notamment le soir du feu d'artifice. Tous les ans, ils peuvent être à l'origine de plusieurs accidents ou d'incendies lors de la fête nationale. Par conséquent : toute cession ou vente de pétards ou de feux d'artifice sont interdites du 1er au 15 juillet dans la capitale. Le non-respect de cet arrêté est passible d'une amende de première classe (38 € maximum) et peut également faire l'objet d'une procédure délictuelle pour agression sonore en vue de troubler la tranquillité d'autrui (article 222-16 du Code pénal). D'autre part, s'il est avéré que leur projection s'est faite en direction d'autres personnes, des poursuites pour mise en danger de la vie d'autrui (article 223-1 du Code Pénal) pourront être engagées.

L'infolettre PPrama est produite et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 07 juillet 2010 • n°118

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

ZOOM SUR...

Application du « Plan de Vidéo Protection de Paris » : les 3 premières caméras sont installées !

Trois premières caméras de vidéo protection qui figurent dans le plan global d'équipement sur Paris viennent d'être mises en fonctionnement début juillet 2010. Ces caméras, implantées autour du Champs de Mars, permettent de mieux prévenir les risques liés à la sécurité de cet espace particulièrement fréquenté par les touristes ainsi que par les participants aux nombreux rassemblements (concerts, animations festives et autres grands événements parisiens).

Ce plan d'équipement de vidéo protection dit « PVPP Junior » prévoit 32 caméras supplémentaires et se poursuivra cet été avec la mise en place, en d'autres lieux importants en matière de prévention de la délinquance, de lutte contre l'insécurité ou encore de préservation de l'ordre public. Il préfigure le lancement prochain du programme de vidéo protection sur l'ensemble de la capitale.

AFFAIRES RÉSOLUES

Innocente jeunesse ?

Le 29 juin dernier, en fin d'après-midi, un véhicule suspect est signalé à la police d'agglomération à proximité de la gare du Raincy (93). Un dispositif de surveillance est immédiatement mis en place. Les policiers ne patientent pas longtemps avant que deux jeunes hommes se précipitent dans le véhicule, démarrent et chargent au passage deux autres personnes porteuses d'un coffre-fort. Lors de l'interpellation, les policiers découvrent que les quatre compères sont âgés de 10 à 16 ans, deux d'entre eux étant déjà connus des services de police. Le coffre, contenant 45 000 € en bijoux et numéraires, provient d'un vol avec effraction commis dans un pavillon. Les quatre jeunes ont reconnu les faits. Les trois plus âgés, placés en garde à vue, ont été déférés.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

1

c'est une première !... Cette année, à l'occasion du 14 juillet, les motocyclistes de la gendarmerie et de la police nationales défileront côte à côte sur l'avenue des Champs-Elysées, au sein d'une formation unique symbolisant le rapprochement de ces deux corps. Ce sont ainsi 80 motards qui descendront « la plus belle avenue du monde », 10 d'entre eux appartenant aux compagnies motocyclistes de la préfecture de police. Habituellement chargés de missions d'escortes et de lutte contre la délinquance routière, ces policiers ont également su mettre leur professionnalisme et leur dextérité au service d'événements d'envergure et de promotion de la préfecture de police et de la police nationale, à travers une section d'honneur qui effectue des démonstrations d'agilité de type « carrousel ».

MÉDIATHÈQUE

Les unités équestres territoriales

Retrouvez les unités équestres de la préfecture de police à l'entraînement et en patrouille, notamment sur les Champs-Elysées.

Vols à l'international
Le 2 juillet, six personnes originaires des pays de l'Est ont été déférées devant le Parquet de Paris pour une série de vols sur des touristes de la capitale.
Ce groupe a été repéré par les policiers de la brigade de répression du banditisme de la police judiciaire dès le 29 juin après avoir tenté de détrousser une dame âgée de 88 ans à un distributeur de billets du 10e arrondissement. Une minutieuse enquête permet, dès le lendemain, d'interpeller les auteurs âgés de 21 à 40 ans, lesquels viennent de dérober la sacoche d'un touriste japonais. 1 300 €, dont 330 proviennent de la sacoche, sont alors en leur possession. Dans les chambres d'hôtels où logent les malfaiteurs, sont découverts des appareils photographiques, des caméscopes, des portefeuilles ainsi que des devises étrangères. Les investigations démontrent également que, peu avant leur interpellation, ils ont converti, dans un bureau de change, des Wons coréens en Euros. Chacun d'eux a avoué avoir commis de nombreux vols du même type et ce, depuis leur arrivée dans la capitale, une quinzaine de jours auparavant. Ils ont été condamnés en comparution immédiate à des peines de prison avec sursis.

Des voleurs au parfum
Dans la nuit du 16 au 17 mai dernier, le rideau métallique d'une parfumerie de Clamart (92) est découpé et 50 000 € en parfums y sont dérobés. La police de l'agglomération parisienne (DTSP 92) est saisie de ce vol par effraction qu'elle rapproche rapidement d'un autre vol commis selon le même mode opératoire, le 2 mars, dans un magasin de même enseigne à Conflans-Sainte-Honorine (78). Commis fin 2009 et début 2010 en banlieue parisienne, trois autres vols répondent également aux mêmes caractéristiques. Deux hommes de 26 et 27 ans avaient alors été interpellés et écroués. La poursuite des investigations permet aux enquêteurs d'identifier des puces téléphoniques susceptibles d'avoir été utilisées au cours des derniers vols. Le 21 mai, ces puces sont activées dans un camp de gens du voyage de Bobigny (93) et, dans la nuit du 1er juillet, ces mêmes puces téléphoniques mettent en évidence des déplacements suspects à Gournay en Bray (76). Les gendarmes locaux informent les enquêteurs qu'un cambriolage vient d'être commis dans une parfumerie de la ville. Six individus, à bord de deux véhicules, sont interpellés à leur retour au camp. Parmi eux, se trouvent les auteurs de la première vague de cambriolages. Dans l'une des voitures, 620 parfums volés à Gournay sont retrouvés. Les six hommes âgés de 22 à 30 ans reconnaissent avoir commis ce dernier vol. Pour les précédents, le duo d'origine admet en être les seuls auteurs. Déférés le 2 juillet, ils ont tous deux été écroués ainsi qu'un troisième comparse. Les trois autres ont été laissés libres sous contrôle judiciaire.

LES SERVICES DE LA PP

COOPÉRATION

Une préfecture de police… européenne !
La préfecture de police accueille, depuis le 28 juin, des policiers étrangers dans ses services. Cet échange est un atout formidable pour surmonter les différences linguistiques et culturelles et faciliter les relations avec les touristes étrangers.
Au sein des commissariats de la direction de la sécurité de

Voir la vidéo

PUBLICATION

En terrasse de café et restaurant : respectez la tranquillité du voisinage

EN TERRASSE DE CAFÉ ET RESTAURANT,
RESPECTEZ
LA TRANQUILLITÉ DU VOISINAGE
QUAND VOUS CONSOMMEZ OU FUMEZ
EN TERRASSE, SOYEZ DISCRETS!

La campagne d'affichage partenariale « En terrasse de café et restaurant : respectez la tranquillité du voisinage » lancée en 2009, est reconduite cet été.
Particulièrement sollicités en période estivale par les plaintes résultant des bruits de voisinage, les services de police souhaitent sensibiliser clients et responsables des établissements aux nuisances sonores.
Pour mener cette action préventive, des affiches et cartes postales sont mises à disposition des exploitants dans leurs établissements pour participer au meilleur respect de chacun, consommateurs et riverains.

VOIR AUSSI…

- La vidéoprotection
- Le service des compagnies motocyclistes
- La direction régionale de la police judiciaire
- L'inspection générale des services
- Opération tranquillité vacances

proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) et de la direction de l'ordre public et la circulation (DOPC), 7 policiers allemands, hollandais, belges, espagnols et italiens, participent à la quatrième session parisienne des « commissariats européens ». Quatre officiers de police roumains sont également détachés pour assurer, comme l'an passé, une mission de coopération dans le cadre de la lutte contre la criminalité générée par des ressortissants de cet Etat. Trois stagiaires allemands et hongrois découvriront également la DSPAP, la DOPC et la direction régionale de la police judiciaire.
A noter que l'échange s'effectue également vers l'étranger puisque deux policiers français de la DSPAP sont actuellement en mission en Belgique alors qu'un autre partira en Italie dès la fin juillet.

NOMINATION

Un nouveau directeur pour l'IGS
M. Claude Bard, contrôleur général, a été installé par le préfet de police, mercredi 7 juillet, comme directeur de l'inspection générale des services. Il était précédemment adjoint au directeur de l'IGS, service qu'il a intégré en 2000.
Officiant à la préfecture de police depuis 1982, il a exercé ses fonctions à la direction de la police judiciaire durant 17 ans avant d'être commissaire central adjoint du 12e arrondissement.

PRÉVENTION

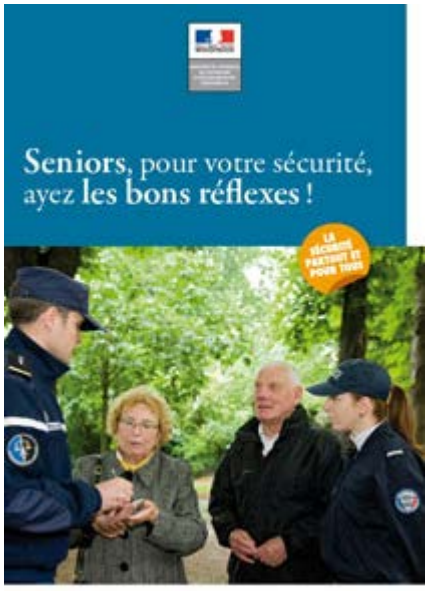

Opération tranquillité… séniors
Sur le modèle de l'opération tranquillité vacances (OTV) qui par une surveillance accrue des habitations limite chaque année durant les vacances scolaires les cambriolages, le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales met en place une nouvelle opération en direction des personnes âgées. L'opération « tranquillité séniors » consiste, durant toute l'année, en des patrouilles effectuées au domicile de personnes s'étant préalablement inscrites dans les commissariats.
Quinze points Paris émeraude (PPE) sont ainsi répartis dans les différents arrondissements de la capitale pour informer et orienter les personnes âgées mais aussi réussir à toucher les moins mobiles d'entre elles, susceptibles de ne pas bénéficier de cette information. Ces PPE informent et forment également des professionnels de la gérontologie.
Le partenariat avec ces structures permet aux services de police de bénéficier d'un relai d'information auprès des personnes âgées mais aussi des professionnels travaillant auprès d'elles, afin de relayer les messages de prévention de la préfecture de police.

Une couleuvre dans le métro
Ce vendredi 2 juillet à 16h20, la brigade des sapeurs-pompiers de

Paris (BSPP) est intervenue à la station de métro Télégraphe (20e arr.) suite à la découverte d'une... couleuvre, dans une poubelle de la station. Capturé, le serpent a été transporté dans une animalerie du 13e arrondissement.

L'été amène malheureusement son lot d'abandons d'animaux familiers. Le cas de cette couleuvre illustre bien le phénomène s'étendant aux nouveaux animaux de compagnie, qui font l'objet d'un engouement certain. Pourtant, toute acquisition d'animal doit faire l'objet d'une réflexion approfondie, d'autant plus quand il s'agit d'espèces non domestiques (protégées pour certaines). En effet, elles requièrent des conditions d'habitat, de nourriture et de température très adaptées et, comme pour tout animal, nécessitent de penser au préalable, avant l'achat, aux solutions de garde pour la période des vacances (certains établissements pouvant les prendre en pension). Enfin, rappelons que tout abandon d'animal est considéré comme un acte de cruauté réprimé par l'article 521-1 du code pénal et passible de 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende, ainsi que d'une peine complémentaire d'interdiction de détention d'un animal, provisoire ou définitive.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 15 juillet 2010 • n°119

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

ZOOM SUR...

Mauvais trips

Aujourd'hui, à Paris, on meurt toujours d'overdose. Dans ce domaine, la brigade des stupéfiants de Paris (BSP), chargée d'enquêter sur chaque décès lié à un excès de drogue, n'a pas enregistré de progrès notable. Elle traite déjà actuellement dix affaires (au 1er juillet 2010), soit l'équivalent de la vingtaine de cas recensés en 2005 et 2008. Les principales substances mortelles sont l'héroïne, la cocaïne, le MDMA (présent dans l'ecstasy), la méthadone, la morphine et le GHB. Dans la plupart des cas, plusieurs drogues ont été consommées, principalement l'héroïne (en cause dans 8 dossiers sur 11 en 2009 et présente à des doses très fortes allant jusqu'à 44%) et la cocaïne. Dans 30% à 40% des overdoses, l'héroïne est seule en cause. La BSP souligne aussi le danger des produits de coupage comme les mélanges d'héroïne avec des antidépresseurs et celui de certains médicaments comme le Skenan et le Moscantin, contenant de la morphine, ou la méthadone, substitut de l'héroïne. Les overdoses mortelles touchent principalement les hommes jeunes (33,4 ans en moyenne), les dernières victimes recensées ayant entre 20 et 30 ans.
L'inquiétude est partagée par Jean-Claude Marin, procureur de la République : « Si les courbes ne s'inversent pas, la drogue tuera plus que la route, à Paris, en 2010 » (extrait de Liaisons 97 « Le numéro stupéfiant »). La préfecture de police mène différentes actions de prévention contre la drogue en direction du grand public. Parmi elles : le colloque sur le cannabis organisé le 2 décembre 2009 à la Sorbonne et la soirée cocaïne qui a eu lieu le 3 juin dernier à la Conciergerie.

AFFAIRES RÉSOLUES

Un violeur à la trace

Le 4 juin dernier à 20h40, une jeune femme de 25 ans emprunte un train provenant de Seine-et-Marne (77) pour regagner son domicile. Soudain, un homme, situé derrière elle, lui couvre la tête d'un morceau de tissu, lui met un couteau sur la gorge et la frappe. L'entraînant au fond du wagon, il l'attache avec sa ceinture à une tablette et la viole. Il récupère ensuite le tissu avec lequel il

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

3 780

c'est le nombre d'infractions qui ont été relevées et envoyées aux contrevenants par le dispositif de contrôle automatisé des franchissements de feux rouges (CAFR), implanté quai de Gesvres à Paris (4e arr.), depuis sa mise en service le 22 août 2009.
Paris fait partie des villes pilotes choisies pour le déploiement de ce système initié par la direction du programme interministériel du contrôle automatisé, piloté dans la capitale par la préfecture de police. Le lieu d'implantation a été choisi pour sa forte fréquentation quotidienne (36 000 véhicules en moyenne) et sa dangerosité.
Ce système qui sera implanté dans 42 autres carrefours est constitué d'un appareil photo activé lors du franchissement du feu détecté par des boucles d'induction situées dans la chaussée. Les photos et données sont ensuite transférées vers un poste de traitement des infractions.

MÉDIATHÈQUE

La brigade spéciale de gymnastique

lui a couvert le visage et met à la place la veste de la victime. Il lui dérobe 5 euros et s'enfuit à l'arrivée du train en gare de l'Est. La jeune femme se voit prescrire une I.T.T. de 3 jours pour les violences subies. Le 2e district de police judiciaire (DPJ) se voit alors confier l'enquête.
Exploitant les enregistrements vidéo du train, les policiers remarquent que l'homme a jeté quelque chose dans une poubelle avant de quitter la rame. Ils retrouvent un préservatif usagé dissimulé dans une canette. Un ADN masculin est identifié, similaire à celui retrouvé sur la ceinture utilisée par l'agresseur pour maîtriser sa proie. Ces mêmes vidéos permettent d'établir que l'homme a emprunté le train à Longueville (77). Contactés par le 2e DPJ, les policiers locaux indiquent aux enquêteurs qu'un homme âgé de 21 ans, SDF, correspondant au signalement et trouvé avec un couteau, a été interpellé le 19 juin dernier à Provins (77) et remis en liberté. A l'issue de nombreuses surveillances, les policiers du 2e DPJ l'interpellent le 8 juillet en gare d'Ecouen (95). Au cours de sa garde à vue, l'homme avoue le viol et nie les violences. La comparaison entre son empreinte génétique et celle mise en évidence dans le train s'avère positive. Le violeur est placé en détention provisoire.

La « prise de l'ours »
Le 5 juillet 2010, deux adolescents de 16 et 17 ans ont été interpellés par des policiers du 19e arrondissement pour un vol commis avec violence sur une dame âgée.
Dans sa plainte du 2 juillet, cette dernière avait expliqué qu'elle avait été agressée par deux hommes dont l'un l'avait étranglée par derrière alors qu'elle retirait de l'argent au distributeur. Après avoir perdu connaissance pendant quelques instants, elle avait constaté le vol de sa carte bancaire.
L'enquête, et notamment l'examen des bandes de vidéo-protection d'un commerce, a permis d'établir que lors des achats qu'elle avait effectués avec sa carte, l'un des malfaiteurs l'avait observée pendant qu'elle composait son code confidentiel tandis que son complice se trouvait dans la queue.
Des recoupements ont été effectués avec d'autres plaintes de personnes âgées, agressées de la même manière aux abords de commerces de proximité.
Lors des auditions, le plus jeune des malfaiteurs a reconnu repérer les codes confidentiels. Le plus âgé a avoué pratiquer l'étranglement dit de la « prise de l'ours » pour voler des cartes bleues, technique apprise auprès d'un troisième homme commettant des vols du même type dans la capitale. Ses déclarations ont été corroborées par la vidéo-protection d'une banque montrant ce troisième individu en train d'agresser une personne âgée.
Au total, sept victimes ont formellement reconnu les deux adolescents, qui ont été déférés puis incarcérés à l'issue de leur garde à vue.

RÈGLEMENTATION

Ca chauffe à Paris : puis-je sortir en bikini ?
S'il n'existe aucune interdiction de porter un maillot de bain à Paris, tout n'est pas permis pour autant. Vous pouvez peaufiner votre bronzage dans les parcs et jardins de la ville, au jardin du Luxembourg et au jardin des Plantes, à condition de conserver une tenue conforme aux bonnes mœurs. Autrement, il pourrait vous en coûter jusqu'à 38 euros ! Si votre maillot est vraiment mini ou qu'il a complément fondu sous

Voir le diaporama

PUBLICATION

La musique des gardiens de la paix

Découvrez cette formation de prestige de la préfecture de police dans la plaquette qui lui est consacrée, consultable sur le site internet de la préfecture de police et diffusée à l'occasion de ses concerts.

VOIR AUSSI...

- La brigade des stupéfiants
- L'accidentologie parisienne en 2009
- Des psychologues en commissariat
- Le laboratoire central
- La brigade spéciale de gymnastique

l'effet de la chaleur, vous pourriez aussi vous voir condamner pour exhibition sexuelle, risquant jusqu'à un an de prison. Autre précaution si vous optez pour une tenue très légère : veillez à ne pas évoquer par votre attitude « le plus vieux métier du monde », une condamnation pour racolage passif avec deux mois de privation de soleil pourrait vous guetter.
Quoiqu'il en soit, si vous vous promenez en maillot, optez pour un modèle avec poche : vous n'êtes pas à l'abri d'un contrôle d'identité !

ÉVÉNEMENT

entre peinture et histoire
Albert Morand · Marcel Louveau-Rouveyre. 1895 - 1944
Juillet-septembre 2010
Hôtel de police du 5e arrondissement

Prisons sur toiles
Du 15 juillet jusqu'à la fin septembre 2010, le musée de la préfecture de police propose l'exposition « Entre peinture et histoire ». Cette dernière présente des aquarelles, toiles et dessins d'Albert Morand et Marcel Louveau-Rouveyre. Ces deux artistes, issus de l'Ecole des Beaux-Arts, ont été les témoins picturaux du développement des milieux d'enfermement dans la capitale à la fin du XIXe. Leurs représentations des prisons de Sainte Pélagie, Saint-Lazare, de la Grande Roquette ou des établissements psychiatriques parisiens constituent à cet égard des témoignages exemplaires.
Retrouvez cette exposition au musée de la préfecture de police :
4 rue de la Montagne Sainte-Geneviève, Paris 5e,
du lundi au vendredi, de 9h à 17h et le samedi de 10h à 17h (entrée libre).

LES SERVICES DE LA PP

Haute voltige caritative
La brigade spéciale de gymnastique, unité de relations publiques de la préfecture de police, s'est tout récemment produite en faveur de deux actions caritatives : le 19 juin dernier en Allemagne, devant 13 000 spectateurs au cours d'un spectacle militaire placé sous l'égide du commandant en Chef des forces armées de l'OTAN ; et le 26 juin à la Roche-sur-Yon (85), en soutien aux sinistrés de la tempête Xynthia.

Des psychologues en renfort
Mise en danger, confrontation à la mort… si le métier de policier expose particulièrement ceux qui l'exercent, d'autres services peuvent être confrontés à des situations traumatisantes. Pour accompagner l'ensemble des fonctionnaires de la préfecture de police dans ce type de circonstances, la structure de consultation et de soutien psychologique opérationnel de la sous-direction de l'action sociale de la DRH met à leur disposition des psychologues assurant une astreinte 24h sur 24. Parmi leurs autres missions, un travail de consultations individuelles et une action d'information et de prévention relative aux risques liés à l'environnement professionnel. Dans le cadre de la nouvelle police d'agglomération, trois psychologues affectés aux départements de petite couronne viennent de rejoindre les deux psychologues compétents sur la capitale.

Les 100 ans d'un expert

Louis Truffert, doyen des ingénieurs du laboratoire central de la préfecture de police, fêtera ses 100 ans le 16 juillet prochain. Entré au laboratoire en 1943, il s'est consacré à l'étude des substances toxiques. Ses travaux sur l'alcool dans le sang et la pollution atmosphérique lui ont valu une renommée incontestée. Il a d'ailleurs joué un rôle prépondérant dans l'adoption de mesures d'hygiène et de réglementations, grâce à sa collaboration avec le Conseil supérieur d'hygiène publique. Anecdote et non des moindres : intervenu comme contre-expert dans l'affaire Marie Besnard en avril 1954, il contribuera à son acquittement grâce à ses connaissances sur l'arsenic.

PRÉVENTION

Mieux vaut prévenir...

Retrouvez la campagne de communication du gouvernement sur la prévention des risques auxquels les français peuvent être à tout moment confrontés sur le site www.risques.gouv.fr.

Ce nouveau portail recense les règles élémentaires de prudence et de vigilance à observer pour passer un été serein au travers du « Guide de l'été pour des vacances réussies ». De même, vous y trouverez les conseils à suivre pour se prémunir contre des risques majeurs (naturels, technologiques ou sanitaires).

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 21 juillet 2010 • n°120

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

ÉVÉNEMENT

La préfecture de police et le sport

Dimanche 25 juillet 2010, à l'occasion de la dernière étape de l'édition 2010 du Tour de France, les coureurs rejoindront la capitale et remonteront l'avenue des Champs-Elysées. La direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) veillera au bon déroulement de cette compétition. Un stand de la préfecture de police sera installé à l'angle de l'avenue des Champs-Elysées et de la rue Marbeuf. De 10h à 17h, des policiers du service de la prévention, de la police administrative et de documentation (SPPAD) de la DSPAP et des policiers européens délivreront des conseils de prévention et répondront à toutes vos questions.

Tout au long de l'année, la préfecture de police participe à de nombreuses manifestations sportives. Ainsi, dans le but d'améliorer les conditions de sécurité à l'intérieur et aux abords du Parc des Princes, elle a de nouveau réuni le lundi 19 juillet les différents acteurs du contrat local de sécurité du Parc des Princes, signé le 30 juin 2004 (mairie de Paris, club du Paris Saint-Germain, conseil général des Hauts-de-Seine…). De même, à l'occasion du triathlon de Paris, elle a mis en place le dimanche 18 juillet un service spécial pour remédier aux difficultés de circulation. Le vendredi 16 juillet 2010, la préfecture de police était également impliquée dans le déroulement du meeting *Areva* au Stade de France, ayant réuni 200 athlètes et près de 30 000 spectateurs.

FOCUS

La préfecture de police dans les airs

Surveillance de manifestations revendicatives et festives, opérations de lutte contre l'insécurité routière, recherche de personnes disparues, filatures, missions préventives ou opérationnelles en matière de violences urbaines, sécurisation de zones d'interventions… l'unité Air de la préfecture de police assure de multiples missions tout au long de l'année (329 en 2009).

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

790 000

c'est le nombre de kilomètres parcourus durant le 1er semestre 2010 par les quelque 250 policiers vététistes de la préfecture de police, soit près de vingt fois le tour de la Terre !
Forte de plus de 20 unités VTT, la police d'agglomération diversifie ainsi ses modes de patrouille pour faire de la prévention et de la sécurisation. Ces policiers sécurisent les écoles, traitent des incivilités, répriment les infractions routières et interpellent les auteurs de délits.
Avec des pointes entre 35 et 40 km/h, ces sportifs confirmés, roulant avec une charge de près de 13 kg, peuvent passer là où les voitures ne peuvent pas aller, ce qui facilite certaines interventions dans les squares, les parcs et jardins, de même que sur les esplanades.
Les vététistes de la préfecture de police, qui parcourent chacun l'équivalent de deux fois le Tour de France durant une année, sillonneront les rues parisiennes dimanche 25 juillet pour la dernière étape de la Grande Boucle.

MÉDIATHÈQUE

Les unités V.T.T

Unique en France, cette unité policière de la direction opérationnelle des services techniques et logistiques (DOSTL) est notamment composée de 5 opérateurs caméra, utilisant leur connaissance de la topographie francilienne 365 jours par an, de jour comme de nuit.
Grâce à un moyen d'intervention rapide, deux hélicoptères modernes (EC 145 à caméra thermique), l'unité assure des missions techniques (instruction des dossiers aéronautiques pour les avis de survol à l'occasion de manifestations sportives d'envergure et autres, contrôle et application d'arrêtés préfectoraux, etc.) mais aussi spécifiques en organisant des missions de police en coordination avec les équipages, en repérant, encadrant et réalisant des missions opérationnelles avec la caméra embarquée.
Située sur l'héliport de Paris, cette base hélicoptère accueille également les pilotes et mécaniciens de la direction de la sécurité civile (DSC) du ministère de l'Intérieur.
Par un personnel qualifié, une maîtrise des matériels de pointe et une culture aéronautique ancienne, la base de Paris offre à ces unités un moyen de surveillance moderne de l'ensemble de l'Ile-de-France.

AFFAIRES RÉSOLUES

Fin de série pour « le violeur au poivrier »
Le 20 juillet, à 16h30, les policiers de la 2e division de police judiciaire ont interpellé l'auteur de 4 viols, commis entre 2001 et 2008, à Ivry-sur-Seine (94) et à Paris. Regroupés dans une synthèse intitulée « le violeur au poivrier », ces viols étaient tous commis suivant le même mode opératoire.
L'homme repéraient ses victimes la nuit sur la voie publique, ces dernières, toutes vulnérables du fait d'un handicap ou en état d'ébriété. Il les suivait jusque dans les parties communes de l'immeuble où elles se rendaient, puis les agressait violemment, n'hésitant pas à les étrangler afin de les faire taire, avant de les violer.
L'enquête se poursuit.

Dico
Vol au poivrier : expression populaire de la fin du 19e siècle pour désigner un vol commis sur un homme ivre. Cette technique, principalement mise en œuvre sur les boulevards extérieurs de la capitale, se pratiquait au petit matin.

Détroussés par de faux policiers !
Le 12 juillet, dans le Val-de-Marne (94), deux hommes âgés de 17 et 19 ans ont été interpellés pour vols

Voir la vidéo

PUBLICATION
@prefpolice investit Twitter !

Depuis le 9 juillet 2010, la préfecture de police est présente sur le réseau social Twitter.
Suivez en direct et diffusez l'actualité de la préfecture de police, prenez connaissance de ses communiqués et de ses événements à venir, lisez ses publications et devenez membre de sa communauté en visitant la page Twitter de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Concours et recrutements
- Le service des objets trouvés
- La direction opérationnelle des services techniques et logistiques
- Les comptes Facebook et Twitter de la préfecture de police

aggravés après avoir été identifiés par la 1ère brigade de sûreté territoriale. Un mois plus tôt, ils se faisaient passer pour des policiers en civil et forçaient des automobilistes à s'arrêter au bord de la route.
Assistés d'un troisième acolyte, circulant dans un véhicule avec gyrophare et munis de brassards « police », ils demandaient aux conducteurs de leur remettre portefeuille et sac à main pour vérification et en profitaient pour subtiliser l'argent liquide.
L'enquête a permis d'attribuer au plus jeune le rôle du chauffeur et au plus âgé celui d'un des faux policiers. Formellement reconnus par les victimes, les deux hommes ont nié leur implication dans les vols malgré les éléments de l'enquête.
A l'issue de leur garde à vue, le plus âgé a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes alors que son complice a été laissé libre sous contrôle judiciaire. L'enquête se poursuit dans le but d'identifier le troisième faux policier et d'évaluer le montant du butin dérobé aux quatre victimes.

Bis repetita !
Le 16 juillet, la police d'agglomération interpellait trois adolescents, âgés de 13 à 16 ans, suite à un vol en réunion commis devant un distributeur automatique de billets situé dans le 5e arrondissement.
Placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête, ils étaient remis en liberté le lendemain à 13h50.
Pressentant de nouveaux forfaits de la part de ces jeunes délinquants, les policiers de la brigade anti-criminalité mettaient en place, dès leur sortie du commissariat, un dispositif de surveillance.
Cette filature conduisait tout naturellement à 15h55 à une nouvelle interpellation des trois acolytes en train de commettre un vol de même nature aux abords d'un autre distributeur automatique de billets parisien.
Ils étaient placés une nouvelle fois en garde à vue, à l'issue de laquelle deux d'entre eux étaient déférés au Parquet de Paris, le troisième étant remis en liberté.

LES SERVICES DE LA PP

Le service des objets trouvés de la préfecture de police
Chargé de rassembler les objets recueillis à Paris, dans les trois départements de la petite couronne (92, 93 et 94) et les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et d'Orly, le service des objets trouvés de la préfecture de police fait preuve d'une expérience unique de plus de 200 ans.
Chaque mois, plus de 14 000 articles arrivent dans ce service en provenance de particuliers, de la RATP, de commissariats, de certains grands magasins, des musées, des taxis et des départements de la petite couronne.
Si le service des objets trouvés connaît une activité relativement homogène sur l'année, deux périodes sont tout de même plus intenses, la fin d'année avec les achats de Noël et l'été (juillet et août) en raison de l'activité touristique de la capitale.
A noter enfin que près de 25% des objets traités sont restitués à

leur propriétaire, les autres restant stockés dans un local de 530 m².

Plongez dans le grand bleu !
Les 24 et 25 juillet, la préfecture de police vous invite, au bassin de la Villette, à vous immerger dans l'univers des sapeurs-pompiers de Paris et de la brigade fluviale de la préfecture de police, afin de tester vos connaissances !
Le temps d'un week-end, devenez sapeur-pompier de Paris en découvrant les missions de la BSPP ou en montant sur la grande échelle.
Les plus jeunes pourront également tester leurs connaissances avec le parcours prévention routière de la police et les plus grands s'essayeront au simulateur moto. Les policiers du bureau d'éducation et d'information routières de la DOPC seront présents pour répondre à vos questions.
Le samedi, vous pourrez également rencontrer les policiers de la brigade fluviale et assister à leurs démonstrations de sauvetage en Seine.
Rendez-vous de 9h à 19h sur le bassin de la Villette (19e arr.).

Devenez adjoint de sécurité dans le 75, 92, 93 et 94 !
Si vous avez entre 16 et 26 ans et souhaitez devenir adjoint de sécurité, vous avez jusqu'au 16 août prochain pour déposer votre dossier d'inscription.
Chargé d'assister les policiers dans leur mission de lutte contre la délinquance mais aussi dans leur action d'assistance et de soutien, vous bénéficierez en tant qu'adjoint de sécurité d'une formation rémunérée de 12 semaines en école de police et aurez également la possibilité de faire un stage dans votre futur service.
Après deux ans d'activité, vous pourrez passer le concours de gardien de la paix.
Pour en savoir plus sur le poste et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.

INSOLITE

Le cadavre est toujours en fuite !
Le 19 juillet, vers 5h, dans un hôpital de Seine-Saint-Denis (93), les caméras de vidéoprotection de la chambre funéraire enregistraient un étrange manège. Alors que quatre hommes veillaient le corps d'un proche, trois amis, contactés par téléphone, faisaient irruption dans la pièce et installaient le cadavre dans un fauteuil roulant.
Après un cours périple dans les couloirs de l'hôpital, le corps était transféré sur un brancard puis « chargé » dans un fourgon vers une destination… inconnue.
L'enquête, qui se poursuit, n'a pour le moment pas permis de retrouver le cadavre, ni les 7 hommes. Ces derniers encourent 5 ans d'emprisonnement pour vol aggravé en réunion.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 28 juillet 2010 • n°121

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ : QUAND LES SPÉCIALISTES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES VIENNENT RENFORCER LA POLICE…

Traquer les avoirs des délinquants, dénouer les montages financiers, démanteler les réseaux… autant de missions complexes qui incombent notamment à la police. La spécificité de cette tâche a conduit à créer des services de pointe en la matière (GIR) et à assister les enquêteurs de spécialistes du ministère de l'Economie et des Finances (GREE).

GIR : groupes d'intervention régionaux

Les groupes d'intervention régionaux sont des entités policières pluridisciplinaires chargées de lutter contre toutes les formes de l'économie souterraine : blanchiment, fraudes, travail illégal, filières clandestines d'immigration et trafics de voitures ou de drogue. Cette diversité a conduit différentes administrations à travailler ensemble (police, gendarmerie, fisc, douanes, inspection du travail, URSSAF, etc.). Les GIR 75, 92, 93 et 94, relevant de la direction de la police judiciaire de la préfecture de police, peuvent ainsi assister l'ensemble de ses services d'enquête ou agir d'initiative.

GREE : groupe régional d'enquêtes économiques

Rattaché à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police, le GREE est constitué de huit agents de la direction générale des finances publiques. Ils sont chargés d'assister les policiers dans le cadre de la répression des infractions économiques et fiscales. Leurs compétences peuvent être utilisées par l'ensemble des brigades centrales de la police judiciaire telles que la « Criminelle », les « Stups »…

L'union fait la force

Depuis plusieurs mois, dans le cadre du plan de lutte contre le trafic de stupéfiants, le 2e district de police judiciaire (2e DPJ) et le groupe d'intervention régional de Paris (GIR 75) enquêtaient sur une famille vivant dans une cité du 20e arrondissement. L'un de ses membres, un homme de 31 ans, semblait être à la tête d'un trafic de résine de cannabis et de cocaïne depuis un bar géré par son frère, âgé de 25 ans, à

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

480 000

c'est le nombre d'immatriculations opérées par les professionnels de la vente automobile habilités et agrées (PVHA) par le préfet de police depuis le lancement du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), le 15 avril 2009.
Rappelons que le SIV permet aux professionnels de l'automobile qui ont signé une convention d'habilitation d'immatriculer eux-mêmes les véhicules, sans que la préfecture de police ait à vérifier à priori le dossier.
La préfecture de police continue malgré tout à effectuer un contrôle des immatriculations à posteriori.
Ainsi, depuis mars 2010, le bureau des cartes grises a procédé au contrôle de 18 professionnels habilités sur un échantillon de 108 immatriculations.
La préfecture de police va amplifier encore ces contrôles afin que la qualité de cette application, qui associe de façon novatrice l'administration et les professionnels, soit de plus en plus assurée.

MÉDIATHÈQUE

La direction de la protection des populations de Paris

proximité de leur domicile. Leur sœur semblait être la comptable du réseau.
Les investigations menées ont permis d'établir que deux employées du débit de boissons, payées en espèces, avaient acheté comptant trois voitures pour un montant de plus de 80 000 euros. La famille avait également acquis un appartement à Aubervilliers (93) et réalisé des aménagements luxueux dans le logement social qu'elle occupe. Des mouvements d'espèces sur les comptes de cette famille ont par ailleurs été mis à jour, plus de 40 000 euros ayant notamment transité en quelques mois sur l'un de ceux-ci.
Un « gros client » vivant aux Lilas (93) a été identifié, de même qu'une « nourrice », domiciliée dans le 14e arrondissement, ainsi que les deux « bras droits » de l'organisateur du trafic, l'un âgé de 38 ans et vivant aux Lilas et l'autre, de 31 ans, résidant à Bagnolet (93).
Le 20 juillet dernier, au cours d'une opération conjointe, l'ensemble des protagonistes a été interpellé. Dans un appartement inoccupé situé aux Lilas et appartenant à l'un d'eux, 12 kg de résine de cannabis ont été découverts ainsi que du matériel de conditionnement, deux balances de précision et 12 900 euros.
A l'issue des auditions, tous ont été présentés au magistrat instructeur et le débit de boissons où s'effectuait ce trafic fait actuellement l'objet d'une procédure de saisie.

AFFAIRE RÉSOLUE

30 dribbles et… plus de portefeuilles !
Le 20 juillet, l'interpellation de deux hommes par la police d'agglomération mettait fin à une longue série de vols à l'encontre de touristes ayant débuté en 2008.
Pendant près de deux ans, ils avaient détroussé une trentaine de vacanciers pour un préjudice total de 62 620 euros, hors devises étrangères, en utilisant toujours la même technique. Le premier voleur abordait des touristes dans le centre de la capitale et entamait une conversation sur le football. Il leur faisait ensuite une démonstration de dribble et en profitait pour subtiliser leur portefeuille. D'après certaines victimes, il quittait les lieux dans une voiture, dont elles relevaient parfois la plaque, conduite par le second homme.
Le « footballeur » a été reconnu par les victimes sur présentation de photographies. Les policiers l'ont localisé à la maison d'arrêt de Fresnes, où il était incarcéré depuis avril 2010 pour des vols similaires. Lors de son audition, il a déclaré ne plus se souvenir des faits, mais a reconnu utiliser cette technique. Il a par ailleurs indiqué avoir parfois recours à un complice pour conduire la voiture lui servant pour sa fuite.
Le « chauffeur », qui avait loué les véhicules utilisés lors des vols sous sa véritable identité, a également été identifié puis interpellé à son domicile dans les Hauts-de-Seine. Il a nié toute implication, prétextant simplement louer des voitures pour des amis.
Ils ont tous deux été déférés devant le Parquet de Paris.

PRÉVENTION

Les pickpockets ne prennent pas de vacances
Chaque année, pendant la période estivale, Paris voit sa population se modifier par l'afflux important de

Voir le diaporama

PUBLICATION

Paris en toute sécurité

Chaque année, la capitale accueille plus de 27 millions de touristes, dont 18 millions d'étrangers. La préfecture de police édite une plaquette d'information à destination de ces visiteurs, en français, anglais, allemand, espagnol et japonais, en partenariat avec l'office du tourisme et des congrès de Paris.
De nombreux renseignements pratiques, tels que les numéros d'urgence et les adresses des commissariats parisiens, et des conseils de vigilance sont fournis.
Cette plaquette est disponible dans les commissariats, lieux d'accueil du public, sur le site Internet de la préfecture de police ainsi qu'à l'office du tourisme et des congrès de Paris.

VOIR AUSSI…

touristes. Les voleurs dit « à la tire » ou *pickpockets* tentent de profiter de cette manne.
Les modes opératoires les plus souvent constatés sont les suivants :
- vols de portefeuilles dans les poches, sacs à main ou sacs à dos de personnes évoluant au milieu de foules importantes : visite de musée, montée dans une rame de métro, achats en magasin, traversée d'un passage piéton, etc. ;
- vols dans les lieux comme des bars ou restaurants, dans les files d'attente de *fast-food* ou aux tables de cafés ;
- vols par la technique du dos à dos (personne venant s'assoir derrière la victime pour fouiller les poches des vestes posées sur le dossier de la chaise ou le sac posé au sol) ;
- vols par la technique du journal (dans un café, l'auteur présente un journal ou une pétition devant le visage de la victime et dérobe les objets laissés sur la table).
Les voleurs profitent toujours des opportunités qui leur sont offertes, par conséquent le maître mot en matière de prévention est vigilance. Voici quelques conseils :
- être attentif aux personnes inconnues qui ont un contact physique avec vous (bousculade, croche-pied, tape amicale, etc.) ou qui vous abordent pour vous demander de l'argent ou un renseignement ;
- répartir les objets de valeur dans des endroits difficilement accessibles ;
- ne pas mettre son portefeuille dans la poche arrière d'un pantalon ;
- avoir un sac à main avec un système de fermeture dissuasif (ouverture positionnée près du corps) ;
- éviter de ranger des valeurs dans les poches extérieures de sacs à dos.
Ces quelques réflexes simples peuvent éviter de devenir la cible de *pickpockets*.

LES SERVICES DE LA PP

Entre deux passions : démineur et plongeur à la fois
Les démineurs du laboratoire central de la préfecture de police (LCPP), aguerris aux exercices de neutralisation d'engins explosifs improvisés dans les lieux publics et les transports, doivent aussi maîtriser les interventions en milieu subaquatique.
Depuis cette année, ils s'entraînent avec leurs collègues du groupement de plongeurs démineurs de la Manche, de jour comme de nuit. Les entraînements en eau peu profonde permettent divers exercices : plongées d'accoutumance, test de nouveaux équipements, destruction de munitions. Les plongeurs complètent ainsi leur formation déjà réalisée dans la Seine avec la brigade fluviale de la préfecture de police.

- Le laboratoire central de la préfecture de police
- La direction des transports et de la protection du public
- Démarches : certificat d'immatriculation
- Les comptes Facebook et Twitter de la préfecture de police

Créée en 2006, cette équipe spécialisée de démineurs s'est progressivement renforcée. Aujourd'hui, elle compte 5 plongeurs habilités à intervenir dans la Seine, sur les canaux et voies fluviales de la région parisienne, ou encore dans des sites insolites tels que des puits. Deux nouveaux démineurs plongeurs devraient prochainement les rejoindre.

PRÉVENTION

Des bonbons gélifiés dangereux retirés de la vente

Le 21 mai, des agents de la direction de la protection des populations de Paris (voir PPrama n°109) ont procédé à des prélèvements et consigné, dans 2 points de vente de Paris, des confiseries gélifiées conditionnées en mini barquettes particulièrement appréciées des enfants, notamment originaires d'Asie.

Du fait de leur forme conique, ces produits risquent de provoquer une obstruction de la gorge des enfants et ainsi entraîner la suffocation voire le décès. Les analyses réalisées ont confirmé leur caractère dangereux. Ils ont donc été reconnus impropres à la consommation, ce qui entre dans le champ d'application de la décision européenne du 13 avril 2004 et d'un décret de la même année interdisant la commercialisation de tels produits.

Pour cette raison, les lots ont été saisis le 16 juillet. Ces constatations feront l'objet de procès-verbaux pour tromperie sur les risques inhérents à l'utilisation.

Ces confiseries avaient été achetées par les 2 opérateurs contrôlés auprès de sociétés implantées au Royaume-Uni. Les autorités françaises vont procéder à une alerte européenne visant à retirer de la vente les produits présents sur le marché de l'Union.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 04 août 2010 • n°122

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Escrocs sans frontières

Le 31 juillet, les enquêteurs de la police judiciaire ont interpellé trois malfaiteurs asiatiques spécialisés dans les escroqueries massives avec de fausses cartes bancaires.
Les policiers ont mené des investigations minutieuses qui ont permis de découvrir un réseau piloté par une femme de 23 ans depuis Paris.
Il s'est avéré qu'elle avait effectué des voyages réguliers aux Pays-Bas où elle avait collecté de fausses cartes bancaires et de faux passeports. Les têtes pensantes du réseau, domiciliées en Malaisie, lui avaient fourni les coordonnées bancaires des comptes piratés. Elle avait ensuite dirigé des équipes d'acheteurs afin de commettre des escroqueries dans toute l'Europe, pour un préjudicie estimé aux alentours de 120 000 euros.
Cette femme a été interpelée en compagnie de son principal « associé » et d'une de ses acheteuses. Les perquisitions à leurs domiciles respectifs ont notamment permis de découvrir de nombreux articles de luxe acquis frauduleusement. Lors de leurs auditions, tous ont reconnu les faits et leur appartenance à une organisation très structurée.
A l'issue de leur garde à vue ils ont été déférés… et les deux principaux escrocs écroués.

Mémé fait de la résistance

Case prison… sans un rond !
Le 11 mars dernier, à Paris (15e arr.), une dame âgée de 75 ans achète deux tickets d'un jeu de tirage qui s'avèrent gagnants, chacun pour la somme de 60 000 €. Alors qu'elle regagne son domicile, elle est abordée par une inconnue qui la retient quelques minutes, prétextant vouloir converser. De retour chez elle, la dame constate la disparition des tickets. Elle dépose plainte aussitôt.
Dans les jours qui suivent, un homme convertit les tickets en chèques et tente de les déposer dans une agence bancaire, mais ceux-ci sont frappés d'opposition. L'homme, qui a dû présenter une pièce d'identité pour se voir remettre les chèques, est alors inscrit

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

305

C'est le nombre d'interpellations effectuées au mois de juillet 2010 par la brigade anti-criminalité de la sous-direction régionale de la police des transports (SDRPT). Pour un mois, cela constitue le plus grand nombre d'interpellations réalisées par l'unité depuis ces 5 dernières années.
Parmi ces interpellations, 279 l'ont été pour des faits de vols commis à la tire, avec violence, ou par ruse. Si le phénomène des vols de téléphones portables (plus particulièrement de smart phone) et l'activité de voleurs à la tire majeurs et chevronnés sont en augmentation lors de la période estivale, il est à noter que les personnes interpellées en juillet étaient pour l'essentiel des mineurs.

MÉDIATHÈQUE

Un car tombe dans la Seine

Voir le diaporama

PUBLICATION

Étudiants étrangers

sur le fichier des personnes recherchées par le 3e district de police judiciaire (DPJ), chargé des investigations.
Il a été interpellé le 2 août alors qu'il se présentait dans une gendarmerie pour faire valider son carnet de voyage. Conduit dans les locaux du 3e DPJ, sa garde à vue est toujours en cours.

Fast and furious…
Le 21 juin dernier, les enquêteurs du service départemental de police judiciaire (SDPJ) du Val-de-Marne (94) remarquent un véhicule de luxe immatriculé en Italie. Ils font alors un rapprochement avec une équipe de malfaiteurs du département qui utilise des voitures venant d'Italie pour acheminer de la drogue depuis les Pays-Bas. Les policiers décident de suivre le véhicule, jusqu'à un parking du 12e arr. de Paris. La voiture reste stationnée plusieurs jours avant que deux hommes viennent la récupérer. Tracé, le véhicule sera repéré à Nazelles-Negron (37).
Le 27 juillet, les enquêteurs du SDPJ et ceux du groupe d'intervention régional du Val-de-Marne ont interpellé le propriétaire du pavillon devant lequel la voiture était garée. Il a expliqué que celle-ci était utilisée par son beau-frère, lequel a été interpellé à Tours (37).
Au cours de la perquisition de son domicile, ont été découverts 28 780 euros, les clefs de la voiture d'une valeur de 60 000 euros, des documents afférents à de nombreux véhicules, des papiers officiels volés et un ordinateur utilisé pour la confection de faux documents. Il est par ailleurs apparu que l'automobile utilisée par son épouse avait été volée en Italie en décembre 2009.
L'homme a fini par reconnaître avoir acheté et revendu 11 véhicules de luxe, tous volés en Italie et en Allemagne, et avoir parfois fourni de faux documents d'achat aux clients. Il a été déféré en vue de l'ouverture d'une information judiciaire.

RÉGLEMENTATION

Alcool : un arrêté pour limiter la casse les jours de match
Dès samedi prochain, les crampons laboureront à nouveau la pelouse du Parc des Princes dans le cadre de la saison de football 2010-2011.
Pour que ce sport reste une fête qui ne soit pas entachée de violences ou de dégradations liées à la consommation d'alcool, le préfet de police a pris un arrêté d'interdiction de vente à emporter et de consommation de boissons alcooliques sur la voie publique aux abords du Parc des Princes.
Cette interdiction sera en vigueur pendant les cinq heures précédant la rencontre et jusqu'à une heure et trente minutes après son achèvement, à l'occasion des matchs de football qui se dérouleront d'août 2010 à mai 2011.

• Consulter l'arrêté

INSOLITE

23 kg de pièces… en tonneau
Ces derniers mois, les policiers ont constaté une recrudescence des

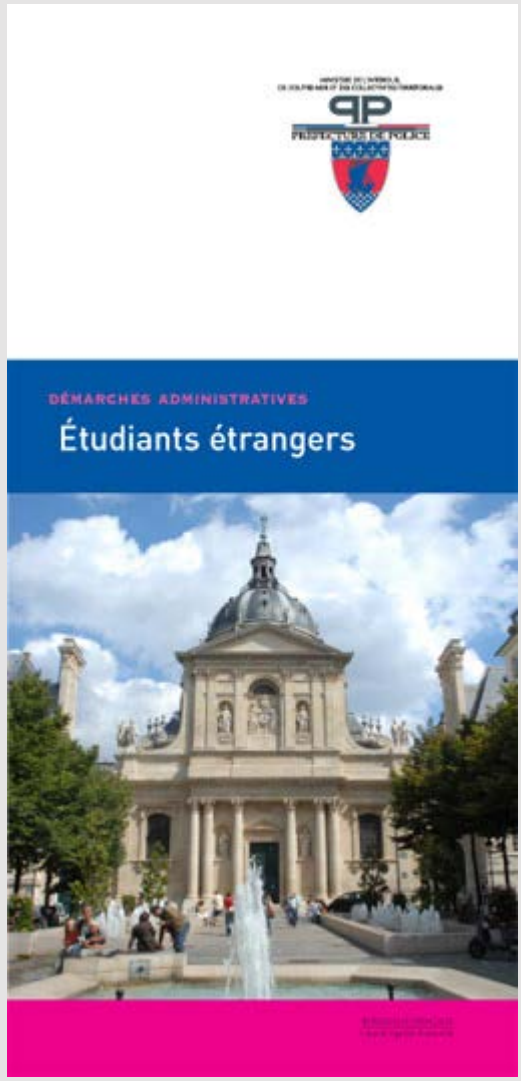

A partir du 6 septembre, les étudiants étrangers pourront accomplir les formalités administratives nécessaires à leur séjour en France. Constitution du dossier, visite médicales, pièces justificatives… La préfecture de police publie une plaquette les informant de l'ensemble de ces démarches.
Editée en français, anglais et espagnol, elle est disponible au centre de réception des étudiants étrangers, 92 boulevard Ney, Paris 18e, à la Cité internationale universitaire de Paris 17, boulevard Jourdan Paris 14e, et sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI…

- Diaporama : le service régional de la police des transports
- Démarches : étudiants étrangers
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération

actes de mendicité, simple ou agressive, sur le Parvis de Notre Dame.
Dès le 15 juin, des surveillances ont permis de remarquer la présence quasi journalière d'une femme en fauteuil roulant mendiant à l'entrée de la cathédrale. Les policiers ont également établi que cette personne était « prise en charge » le soir par deux hommes qui la raccompagnait en RER et qu'ils se faisaient remettre la recette de la journée. Il s'est enfin avéré que les hommes molestaient régulièrement la femme lorsque le montant collecté ne leur semblait pas suffisant.
Le 27 juillet, une opération menée sur le lieu de leur résidence, située au Bourget (93), a permis l'arrestation de 5 individus. Un tonneau contenant 23 kg de pièces de monnaie, pour un montant de 350 euros, ainsi que de nombreux documents bancaires ont été découverts lors de la perquisition.
Au cours des auditions, il s'est avéré qu'ils profitaient de la vulnérabilité de cette femme depuis 3 ans, profitant des recettes de sa mendicité. L'exploitation des documents bancaires a par ailleurs fait apparaître des mouvements créditeurs à hauteur de 7 300 euros pour le seul mois de juillet 2010.
Tous ont fait l'objet d'une convocation par un officier de police judiciaire.

parisienne

- La direction régionale de la police judiciaire

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 12 août 2010 • n°123

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Mamie fait de la résistance… la suite

Rappel : le 6 août dernier, alors qu'elle faisait la sieste dans son appartement du 5e arrondissement, une dame âgée de 88 ans se réveillait et découvrait chez elle une femme en train de fouiller dans son salon. La visiteuse s'enfuyait, poursuivie par l'octogénaire jusque dans la rue où les effectifs de la police d'agglomération, alertés par un voisin, l'arrêtaient. Le 3e district de police judiciaire était saisi de l'enquête.

Les investigations permettaient d'établir que l'intruse, âgée de 69 ans, était susceptible d'avoir commis une vingtaine de vols par ruse répondant au même mode opératoire : abordant ses victimes, des personnes âgées, dans la rue à leur retour du marché, elle affirmait les connaître et se proposait de les aider à porter leurs commissions. Arrivées au domicile de celles-ci, elle les distrayait, demandant un verre d'eau, et en profitait alors pour dérober argent, valeurs et moyens de paiement. La femme a été identifiée par plusieurs de ses victimes.

A l'issue de sa garde à vue, elle a été mise en examen.

PRÉVENTION

Messieurs, ne vous laissez pas distraire !

Le 7 août dernier, à 19 heures, un homme pénètre dans le sas d'une banque du 6e arrondissement de Paris pour retirer de l'argent au distributeur. Alors qu'il a introduit sa carte dans l'appareil, deux jeunes filles, vraisemblablement originaires des pays de l'Est, rentrent à leur tour dans le local, l'importune, lui réclame de l'argent et exhibent un journal pour détourner son attention, mais sans succès.

Elles tentent alors une autre stratégie : l'une découvre sa poitrine et met sa main sur le sexe de l'homme pendant que la seconde profite de cet effet de surprise pour retirer 300 euros. Leur méfait accompli, elles ont pris la fuite.

La victime a déposé plainte auprès du commissariat du 5e arrondissement,

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

Zéro

c'est le nombre de cambriolages constatés, depuis le 1er juillet, chez les parisiens inscrits à l'Opération tranquillité vacances. Un chiffre constant par rapport aux deux années passées, aucun cambriolage n'ayant été constaté lors des éditions 2008 et 2009.

En s'inscrivant au moins 48 heures à l'avance auprès de leur commissariat central ou de leur unité de police de quartier, les particuliers et professionnels qui s'absentent plus de sept jours consécutifs peuvent bénéficier de patrouilles de police régulières devant leur domicile, leur commerce ou leur péniche afin de prévenir les cambriolages.

Au mois de juillet 2010, ce sont plus de 2000 inscriptions à l'Opération tranquillité vacances qui ont été enregistrées à Paris par les services de police, et près de 17 000 patrouilles effectuées. A noter que l'opération OTV fluviale, qui consiste à la surveillance par la brigade fluviale des bâtiments flottants amarrés sur la Seine, entre l'écluse de port à l'Anglais (Alfortville) et le port de Suresnes, a reçu 42 inscriptions pour lesquelles 283 passages ont été effectués.

L'opération se poursuit jusqu'au 31 août 2010.

MÉDIATHÈQUE

Tireurs de haute précision

les voleuses n'ont pour l'instant pu être identifiées.

SÉCURITÉ

Après match
Le 7 août dernier, au Parc des Princes, près de 25 000 personnes ont assisté au match de football opposant l'équipe du Paris Saint-Germain à celle de Saint-Etienne. Placées sous l'autorité du préfet de police, la direction de l'ordre public et de la circulation et celle de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne ont mis en place un service d'ordre et un dispositif de surveillance générale renforcés aux abords du stade.
Au-delà des strictes unités de maintien de l'ordre étaient également engagées les brigades anti-criminalité des arrondissements avoisinants, la compagnie de sécurisation et d'intervention parisienne ainsi que la brigade cynophile. Leur action était dédiée à la lutte contre la délinquance spécifique aux manifestations sportives, par exemple la recherche de fumigènes ou la commission d'actes à connotation raciste ou xénophobe.
Ce dispositif sans précédant a abouti à l'interpellation sur la voie publique de 246 supporters. Ils ont été conduits dans plusieurs commissariats parisiens et des Hauts-de-Seine afin d'être auditionnés. Neuf d'entre eux ont été placés en garde à vue pour des faits tels que : incitation à l'émeute, jet de projectile, port d'arme prohibé ou violences volontaires.
Les procédures d'interdiction de stade sont en cours. Allant de 6 mois à 1 an pour les récidivistes, elles seront assorties d'une obligation de pointage dans les services de police lors des matchs.

SÉCURITE ROUTIÈRE

Boire ou conduire…
A l'occasion du chassé croisé des 30-31 juillet et 1er août 2010, 115 opérations, mobilisant 409 fonctionnaires (policiers de la direction de l'ordre public et de la circulation et CRS des compagnies autoroutière Ile-de-France) placés sous l'autorité du préfet de police, ont permis de contrôler 2 196 véhicules.
1 478 contraventions ou délits ont ainsi été établis dont 27 excès de vitesse commis par des deux-roues, 83 pour circulation de poids-lourds malgré interdiction, 12 délits d'alcoolémie à l'encontre d'automobilistes et 2 concernant les conducteurs de deux-roues. 26 contraventions liées à l'alcoolémie, pour l'ensemble des catégories de conducteurs ont également été dressées, soit un total de 40 infractions relatives à la consommation d'alcool au volant.

RÉGLEMENTATION

Le « Code fluvial », pour naviguer en toute sécurité
Chaque jour, plus de 400 bateaux naviguent sur la Seine à Paris. Sur la route comme sur l'eau, l'application des règles de sécurité s'impose. Pour naviguer, tout conducteur doit être muni d'un permis, accompagné d'une vignette VNF (voie navigable de France) pour les particuliers.

Voir le diaporama

PUBLICATION

L'opération tranquillité vacances

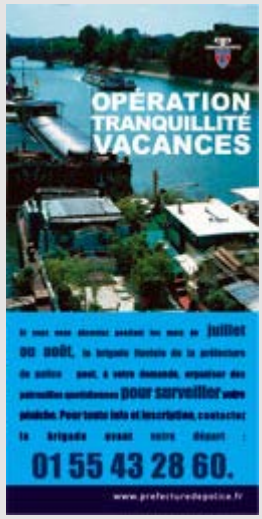

La préfecture de police édite deux plaquettes d'information présentant l'Opération tranquillité vacances. La première concerne les commerces et les domiciles, l'autre concerne les péniches. Cette opération permet aux habitants de l'agglomération parisienne de bénéficier d'une surveillance régulière de leur domicile, commerce ou péniche, pendant leurs vacances.
Pour bénéficier de cette opération, il suffit de s'inscrire au moins 48 heures avant le départ dans un commissariat ou auprès de la brigade fluviale pour les péniches.
Ces plaquettes sont disponibles sur le site Internet de la préfecture de police, dans les commissariats de l'agglomération parisienne et auprès de la brigade fluviale.

Télécharger le formulaire d'inscription commerces et habitations ou le formulaire d'inscription péniches.

Par ailleurs, le règlement général de police, qui régit la navigation, doit être suivi à la lettre. Parmi les points phares, les « trématages » (les dépassements), les demi-tours (autorisés, mais en de rares endroits), les distances de sécurité, ou encore la nécessité de posséder une radio VHF (très hautes fréquences). Pour les plaisanciers, le port du gilet de sauvetage est obligatoire. Enfin, il à noter que la vitesse maximale autorisée pour circuler sur la Seine est fixée à 12 km/h.

Consulter le dossier spécial de *Liaisons* : La PP côté Seine.

INSOLITE

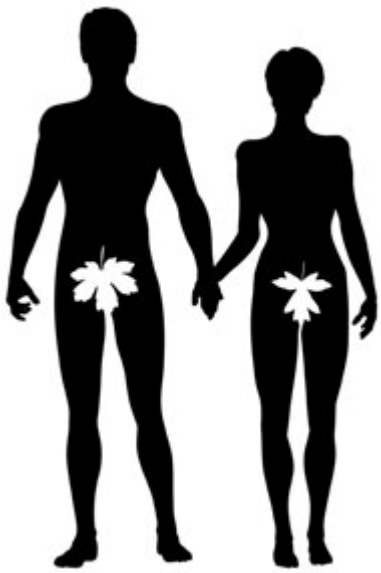

Cachez ce sein…

Le 7 août, au petit matin, deux touristes danois, un jeune homme et une jeune femme de 21 ans regagnent leur hôtel situé dans le 18e arrondissement. Après une nuit blanche, leur dernière à Paris, ils sont pris d'une fringale et décident d'aller s'acheter des pains au chocolat. Quoi de plus normal, si ce n'est que s'étant déjà déshabillés, ils décident de « tenter une expérience »… sortir vêtus de leurs seuls souliers !

En tenue d'Adam (et Eve), le couple amateur de sensations fortes se rend dans une boulangerie, poursuit sa promenade dans le quartier et gagne une station de métro, qu'il finit par quitter en raison de l'affluence. Ce n'est qu'à leur sortie que les deux naturistes sont cueillis par les policiers du quartier, alertés par un agent de la RATP.

A l'issue de leur audition, ils ont été laissés libres de rentrer à leur hôtel… vêtus cette fois-ci.

A noter : sachez qu'au cas où vous souhaiteriez ainsi faire prendre l'air à votre anatomie, vous encourez une peine d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende pour exhibition sexuelle. En conclusion, sortez couverts…

VOIR AUSSI…

- Voir la vidéo de présentation de l'Opération tranquillité vacances
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La direction régionale de la police judiciaire
- Prévention : alcool au volant

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

le 18 août 2010 • n°124

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Voitures en série

Le 14 août, au petit matin, le responsable d'une société de surveillance du 19e arrondissement constate que plusieurs voitures ont été dégradées dans un parking souterrain ainsi que dans la rue. Il remarque alors un homme occupé à fouiller l'un de ces véhicules. A sa vue, l'individu prend la fuite.

La brigade anti-criminalité du 19e arrondissement se rend immédiatement sur place. Dix minutes plus tard, grâce au signalement fourni, les policiers interpellent un jeune homme de 17 ans, déjà connu pour des vols à la roulotte. Ils constatent que celui-ci présente des plaies aux bras et qu'il a tenté de se débarrasser d'une tige métallique à leur approche. Ils trouvent également sur lui des supports de GPS et plusieurs autoradios. 18 véhicules ont ainsi été dégradés.

Placé en garde à vue, le voleur a tenté de justifier ses actes par son état d'ivresse. Il a été déféré au Parquet de Bobigny le 15 août au soir.

Un coffre bien chargé !

Début août, les policiers du Kremlin-Bicêtre sont informés par un riverain que des jeunes se livrent à un trafic de stupéfiant dans une cité de Cachan. Sur place, les policiers remarquent rapidement que deux jeunes effectuent des allers et retours entre un hall d'immeuble et un scooter. A leur vue, ces derniers rangent rapidement un sac dans le coffre du scooter et disparaissent dans l'immeuble. Les policiers constatent qu'une forte odeur de cannabis se dégage du coffre du deux-roues. Remorqué au commissariat, il est découvert dans le coffre un peu plus d'un kilo d'herbe et près de deux cent grammes de résine de cannabis.

Le propriétaire du deux-roues et son frère, rapidement identifiés, sont interpellés et placés en garde à vue. Une perquisition effectuée à l'adresse des deux frères, avec l'assistance des chiens spécialisés, permet de découvrir dans le hall d'immeuble des produits stupéfiants ainsi que du matériel servant à la découpe et au conditionnement de la drogue.

Le lendemain, un troisième individu se présente au commissariat et déclare avoir effectué le transport du sac depuis une cité du 93 et l'avoir dissimulé dans le coffre à la vue des policiers, disculpant ainsi l'un des deux frères.

Les deux protagonistes ont été déférés au tribunal de grande instance de

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

41 493

c'est le nombre de sorties de secours effectuées par les sapeurs-pompiers de Paris au profit des populations parisiennes et des départements de la petite couronne, au mois de juillet 2010.

Au-delà de ce chiffre, il y a des vies sauvées. Pour ce seul mois d'été, entre les incendies, les accidents de circulation, les tentatives de suicide ou les interventions à caractère médical, les sapeurs-pompiers de Paris ont ainsi sauvé 28 personnes d'une mort certaine.

MÉDIATHÈQUE

La salle de billard de la préfecture de police

Voir le diaporama

PUBLICATION

Créteil. Jugés en comparution immédiate, ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

CÉRÉMONIES

Fermeture exceptionnelle des services

En raison de la cérémonie commémorative du 66e anniversaire de la libération de Paris, les services de la préfecture de police accueillant le public, situés place Louis Lépine (4e arr.), fermeront exceptionnellement le mardi 24 août 2010 toute la journée.

En dehors de ce site, les horaires des services de la préfecture de police ouverts au public demeureront inchangés.

Cérémonie de clôture de l'opération Ville Vie Vacances

L'opération "Ville Vie Vacances", qui a débuté le 5 juillet dernier, se terminera la semaine prochaine.

La cérémonie de clôture de ce dispositif aura lieu le mercredi 25 août à 14h30 au parc du Tremblay à Champigny-sur-Marne (94). Elle réunira tous les jeunes et animateurs qui y ont participé.

Elle se tiendra en présence de Mme Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville, et du préfet de police, qui à cette occasion remettront des prix aux jeunes.

SPORT

Un vice-champion du monde de tir chez les Boers !

Gardien de la paix aux Boers avant d'être détaché comme sportif de haut niveau, Sébastien Blanchouin est désormais vice-champion du monde au pistolet à 25m par équipe !

Loin de ses missions de contrôle des taxis parisiens en tant que policier, il a réalisé une véritable performance sportive lors du championnat du monde de tir qui vient de se clore à Munich.

Alors qu'il s'était déjà classé 9e en individuel, c'est avec ses deux coéquipiers qu'il a remporté la médaille d'argent au pistolet percussion centrale en équipe seniors.

Félicitations à notre champion !

PRÉVENTION

La DDPP lutte contre les pratiques commerciales trompeuses

Depuis plusieurs mois, de nombreux professionnels se plaignaient de recevoir des offres commerciales douteuses : un document de prospection publicitaire présenté sous la forme d'une facture et visant à ce

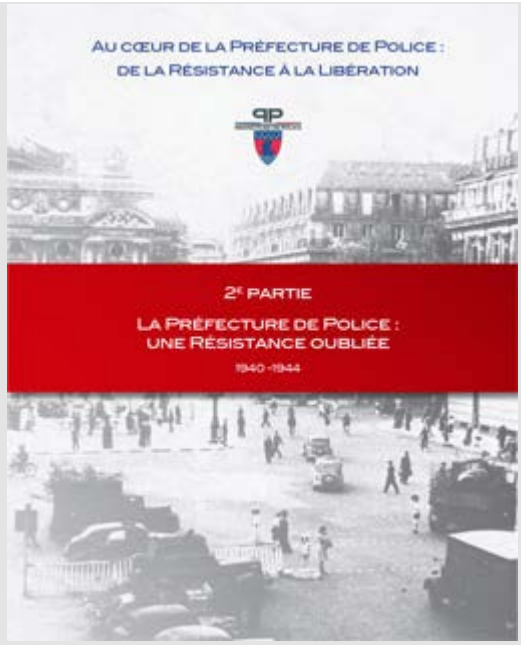
AU CŒUR DE LA PRÉFECTURE DE POLICE :
DE LA RÉSISTANCE À LA LIBÉRATION
2e PARTIE
LA PRÉFECTURE DE POLICE :
UNE RÉSISTANCE OUBLIÉE
1940 -1944

La préfecture de police : une Résistance oubliée (1940 -1944)

Le service de la mémoire et des affaires culturelles de la préfecture de police édite un fascicule retraçant la résistance des policiers parisiens durant l'occupation. Cette édition, qui fait suite à un premier fascicule édité en 2009, concerne l'éclosion d'une activité anti-collaborationniste souvent précoce et largement au-delà d'un phénomène accidentel.

La plongée dans les documents d'archive montre en effet que le creux des années de guerre a amené plusieurs centaines de policiers parisiens à lutter activement contre la collaboration.

Le fruit de ces investigations, regroupées dans cet ouvrage, permet de brosser un tableau de la Résistance à la préfecture de police entre les années 1940 et 1944.

- Découvrez ce fascicule sur le site internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Le service de la mémoire et des archives de la préfecture de police
- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- Diaporama : l'unité des Boers
- Publication : la salle de billard de la préfecture de police

qu’un professionnel inattentif le retourne accompagné d’un règlement.
La direction départementale de la protection des populations (DDPP) a ainsi assigné en référé trois de ces sociétés malintentionnées, cette pratique commerciale trompeuse étant interdite par le code de la consommation et sanctionnée pénalement par 2 ans de prison et 37 500 € d’amende.
Même en l'absence de décision pénale, les enquêteurs de la DDPP de Paris (habilités par la DGCCRF) peuvent saisir la juridiction civile pour demander au juge la cessation immédiate d’agissements illicites.
Cette procédure civile reste cumulable avec la procédure pénale, qui elle vise à sanctionner la commission de l’infraction. Elle est aussi utilisable dans certains domaines de la consommation, lorsque les pratiques ne sont pas sanctionnées pénalement.
Récemment, les enquêteurs de la DDPP de Paris ont ainsi obtenu, à 3 reprises et en quelques semaines, une ordonnance enjoignant aux professionnels indélicats de cesser leurs agissements sous astreinte d’une amende de 1000 € par jour de retard.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

le 25 août 2010 • n°125

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Artistes au couteau

Le 23 août dernier, au petit matin, place du tertre (18e arr.), un homme se fait agresser par deux individus : pendant que l'un l'immobilise en pratiquant un étranglement, l'autre le menace d'un couteau et s'empare de son sac à dos. Au moment de leur fuite, il lui assène des coups de couteau aux cuisses et au poignet. La victime alerte la police. Muni d'un signalement très précis des agresseurs, les policiers du 18e arrondissement les retrouvent rapidement alors qu'ils vont pénétrer dans un immeuble squatté en possession du sac à dos volé. Il s'agit de deux mineurs de 16 et 17 ans. La perquisition des lieux permet de découvrir des objets appartenant à huit autres victimes. L'enquête se poursuit.

Ecumeurs de touristes

Pour lutter contre la multiplication des vols qui ont lieu l'été, dans la capitale, au préjudice de touristes, la brigade de répression du banditisme (DRPJ) met en place des surveillances aux abords d'hôtels parisiens.

C'est ainsi que le 19 août dernier, les policiers de ce service spécialisés dans la lutte contre les pickpockets internationaux ont interpellé trois Sud-américains qui venaient de dérober le sac d'une touriste mexicaine attablée à la terrasse d'une brasserie du 1er arrondissement.

L'exploitation de la vidéoprotection a permis de comprendre le rôle de chacun : pendant que le premier dérobe le sac, le deuxième assure la protection et le troisième attend au volant d'une voiture immatriculée en Espagne.

D'autres images de vidéoprotection ont permis de leur imputer un autre vol commis le 25 juillet au préjudice d'une touriste australienne dans le 13e arrondissement et une tentative le 14 août dans le 15e arrondissement. Les trois hommes ont reconnu les faits. Après comparution immédiate, ils ont été condamnés : pour l'un, à deux mois fermes, pour les deux autres, à quatre mois avec sursis.

Un squat stupéfiant

Courant août, les policiers du 20e arrondissement (DSPAP) reçoivent un renseignement sur un trafic de stupéfiants (héroïne et herbe de cannabis) établi dans un appartement qui, après enquête, se révèle être occupé par des squatters menacés d'expulsion. Le 17 août, les effectifs du service judiciaire mettent en place un dispositif de surveillance aux abords et à l'intérieur de l'immeuble. Deux acheteurs avec 2 et 5 g d'héroïne sont interpellés et, placés

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

2 047

c'est le nombre de dépistages d'alcoolémie effectués lors de l'opération de contrôles coordonnés d'alcoolémie et de stupéfiants sur Paris et la région parisienne le samedi 21 août 2010 par la préfecture de police. Sur ces 2047 dépistages d'alcoolémie, 94 se sont révélés positifs, et sur les 21 dépistages salivaires permettant de révéler la présence de stupéfiants, 6 ont été positifs. Au cours de cette opération, 2075 véhicules ont été contrôlés.

A l'occasion du retour des derniers aoûtiens, la pression sera maintenue le week-end prochain : les excès de vitesse seront particulièrement visés lors d'une nouvelle opération de grande ampleur organisée dans la nuit du 27 au 28 août 2010 en Seine-Saint-Denis (93) sur l'autoroute A4. Pour les contrevenants, tests d'imprégnation alcoolique et dépistages de stupéfiants seront de rigueur.

MÉDIATHÈQUE

Cérémonie commémorative du 19 août 1944

en garde à vue, désignent un des squatters comme étant leur dealer. Sur les lieux, trois hommes sont interpellés avec 40 g d'herbe, 2 g d'héroïne, 1360 € en espèces et du matériel pour peser les produits stupéfiants.
Le 18 août, un troisième acheteur est identifié et désigne également le même dealer. Les trois consommateurs d'héroïne sont déférés au parquet.
Les squatters se révèlent être en situation irrégulière et deux d'entre eux font l'objet respectivement d'un mandat d'arrêt pour tentative d'homicide et d'une fiche de recherche pour trafic de stupéfiants. Le troisième reconnait se livrer au trafic de drogues. Le 20 août, les trois hommes sont présentés à la justice, ils sont actuellement incarcérés.

Halls d'immeuble : trafiquants mis à mal
Depuis fin juillet, les policiers des Lilas (93) surveillaient deux halls d'immeuble dans lesquels sévissaient des trafiquants de stupéfiants. Le 17 août dernier, deux jeunes hommes de 17 et 19 ans, déjà connus pour trafic de stupéfiants et détention d'arme de guerre, sont interpellés. La fouille de l'ensemble des parties communes permet de découvrir, dans un des halls, des barrettes de résine de cannabis. Au domicile du plus âgé, déjà interpellé en mars dernier en possession de 1,180 kg de résine de cannabis et 500 g d'herbe de cannabis, ce sont 1 425 € qui sont saisis ainsi que des montres de luxe. L'homme dit avoir gagné cet argent à l'occasion de paris footballistiques. Neuf acheteurs, également interpellés, reconnaissent les deux hommes comme étant leurs vendeurs depuis six mois. A l'issue de leur garde à vue, le plus jeune des deux trafiquants est laissé libre avec une convocation devant un officier de police judiciaire, le second étant déféré devant le tribunal correctionnel de Bobigny en vue d'une comparution immédiate le 20 août pour trafic de stupéfiants en récidive légale.

APPEL A TEMOINS

Le bébé de la rue Broca baptisé par des policiers
Le bébé découvert, en bonne santé, par un passant, rue Broca (13e arr.), lundi 16 août dernier à sept heures, a été déclaré au service de l'état civil par les enquêteurs de la brigade de protection des mineurs. Malgré de nombreuses investigations et un appel à témoins, la mère de cet enfant n'a toujours pas été retrouvée. Conformément à la loi, ce sont donc les policiers de ce service qui ont choisi le nom et prénom de ce petit garçon âgé maintenant d'une dizaine de jours.

Voir le diaporama

PUBLICATION
Alcool au volant

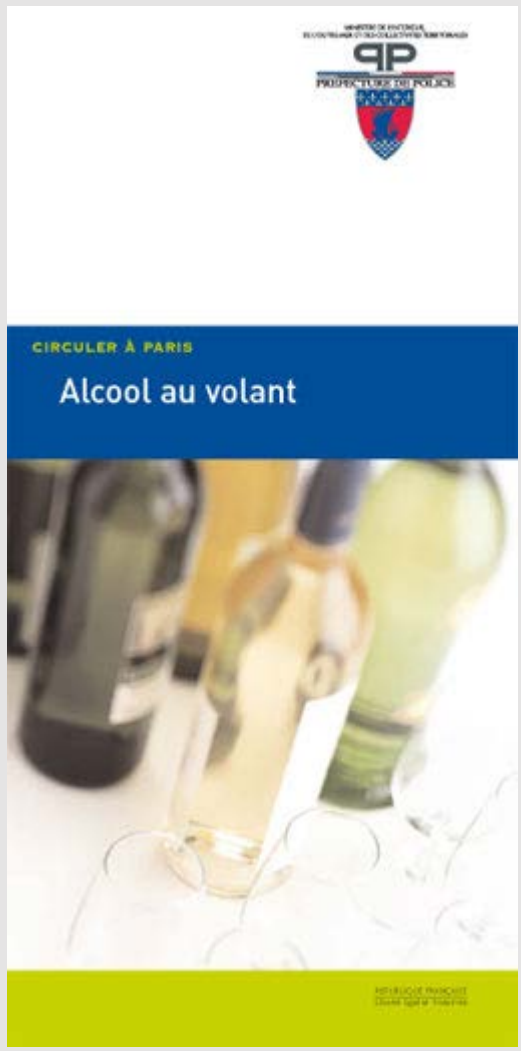

La préfecture de police édite une plaquette sur les dangers de l'alcool au volant, l'une des causes majeures des accidents meurtriers sur les routes.
Retrouvez-y des recommandations à suivre en cas de consommation d'alcool avant de prendre le volant ou encore la liste des contraventions et délits dus à l'imprégnation alcoolique.

Pratique, ce document rappelle également les temps moyens

C'est avec un grand soin et en s'inspirant des circonstances de sa découverte qu'ils ont décidé de le baptiser Gabriel Broca. Cet acte de naissance et ce nom restent provisoires, afin que les parents, s'ils se manifestent, puissent modifier l'état civil.

La brigade de protection des mineurs est toujours à la recherche de témoignages et de renseignements.
Tout renseignement peut être communiqué 24h/24 à l'état major de la direction régionale de la police judiciaire au 01 45 44 31 82 ou sur la boîte e-mail pppj-drpjparis-contact@interieur.gouv.fr

FOCUS

La déclaration d'état civil d'un enfant trouvé
Selon l'article 58 du Code civil, la personne qui trouve un enfant nouveau-né doit en faire la déclaration. L'officier d'état civil rédige alors un acte provisoire de naissance mentionnant les nom et prénoms donnés à l'enfant ainsi qu'un procès-verbal distinct dans lequel sont mentionnés la date, l'heure, le lieu et les circonstances de la découverte, l'âge apparent et le sexe de l'enfant, toute particularité pouvant contribuer à son identification ainsi que l'autorité ou la personne à qui il a été confié. Ce procès verbal est inscrit sur les registres de l'état civil. Par la suite, l'acte provisoire pourra être annulé à la requête du procureur ou des parties intéressées.

VIE DES SERVICES

TRAVAUX

La préfecture de police fait peau neuve
Depuis plusieurs mois, les usagers et personnels de la préfecture de police ont pu constater les nombreux travaux dont le site Cité a fait l'objet.
Dévoilée en juillet, la cour du 19 août s'est modernisée après un chantier engagé en avril dernier par le service des affaires immobilières de la préfecture de police. Outre la sécurisation des ovoïdes et la valorisation du patrimoine par des sols et un éclairage adaptés, l'ensemble des accès du bâtiment est désormais accessible aux personnes handicapées.
Un mois plus tôt, c'est la façade sud qui se découvrait à tous après 18 mois cachée derrière une bâche décorative représentant les métiers de la préfecture de police. Les dégradations nécessitaient une véritable restauration de cette façade du XIXème siècle. Les autres façades extérieures de la caserne Cité en bénéficieront progressivement. Ainsi la rénovation complète de la façade nord (place Louis Lépine) sera très prochainement engagée et, à l'heure des économies d'énergie et du développement durable, la toiture de l'aile nord se dotera de panneaux photovoltaïques.

ZOOM

Le service des affaires immobilières
Réfection des façades de la Cité (4 arr.), aménagement des sites boulevard Ney (18e arr.), construction du commissariat central (20e arr.)…, voilà quelques-unes des 382 opérations d'investissement programmées, mises en chantier, ou livrées par le service des affaires immobilières (SAI) en 2009. La mission du SAI est de fournir aux services actifs, administratifs et techniques de la

d'élimination de l'alcool par l'organisme et revient sur l'inefficacité des techniques censées faire diminuer rapidement la quantité d'alcool dans le sang.

- Découvrez ce fascicule sur le site internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI…

- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La direction régionale de la police judiciaire
- Prévention : contre les pickpockets
- Diaporama : kit salivaire de dépistage de produits stupéfiants
- Diaporama : les réalisations du SAI

préfecture de police et à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, les bâtiments et locaux leur permettant d'exercer leurs missions. Il conçoit et met en oeuvre une stratégie immobilière, assure le montage et la réalisation d'opérations d'investissement et de travaux et veille à l'optimisation et l'exploitation des bâtiments.
A noter que le patrimoine total géré par le SAI s'étend à 964 000 m² et que 27 % de celui-ci était concerné en 2009 par une opération immobilière (conception ou travaux).

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 8 septembre 2010 • n°127

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Fin de cavale…

Fin juin, le service de l'exécution des décisions de justice (SEDJ) de la direction de la police judiciaire était saisi de l'exécution d'un mandat d'arrêt délivré par le tribunal de grande instance de Paris, suite à un jugement du 14 juin 2010 assorti d'une peine d'emprisonnement de 5 ans pour participation à un trafic international de stupéfiants.
Le condamné, connu des services de police et se sachant recherché, avait tout mis en œuvre pour se soustraire à son arrestation. Le 31 août, au terme de plusieurs recoupements et surveillances, les policiers du SEDJ parvenaient à l'interpeller en région parisienne.
Il a été déféré auprès du Parquet de Paris.

Fin de cavale…

Fin juin, le service de l'exécution des décisions de justice (SEDJ) de la direction de la police judiciaire était saisi de l'exécution d'un mandat d'arrêt délivré par le tribunal de grande instance de Paris, suite à un jugement du 14 juin 2010 assorti d'une peine d'emprisonnement de 5 ans pour participation à un trafic international de stupéfiants.
Le condamné, connu des services de police et se sachant recherché, avait tout mis en œuvre pour se soustraire à son arrestation. Le 31 août, au terme de plusieurs recoupements et surveillances, les policiers du SEDJ parvenaient à l'interpeller en région parisienne.
Il a été déféré auprès du Parquet de Paris.

MANIFESTATIONS

Pour un comptage plus précis…

Lors des manifestations de voie publique de grande ampleur organisées dans la capitale, la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) met en place un dispositif spécifique de comptage, constitué d'équipes de

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

3 438

c'est le nombre d'événements de voie publique que la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) de la préfecture de police a encadrés du 1er janvier au 29 août 2010.
Ces événements recouvrent les maintiens de l'ordre (manifestations revendicatives), les services d'ordre (manifestations sportives ou festives, cérémonies) et les voyages officiels (déplacement ou visites de personnalités).
En 2009, ce sont quelque 5 708 événements de voie publique qui ont été encadrés par cette direction.
Il est à noter que depuis le 14 septembre 2009, date d'entrée en vigueur de la police d'agglomération, la DOPC a pris en charge 119 événements se déroulant en petite couronne, permettant ainsi aux effectifs de police appartenant à la sécurité de proximité de ces trois départements de rester disponibles pour assurer leur mission quotidienne de lutte contre la délinquance générale.

LE CHIFFRE BIS :

602

c'est le nombre de personnes interpellées par le service de l'exécution des décisions de justice (SEDJ), du 1er janvier au 31 juillet 2010. Durant cette période, les policiers de ce service ont procédé à l'exécution de 1 334 jugements, mandats et contraintes judiciaires.
1 532 personnes actuellement soumises à une mesure de contrôle judiciaire ordonnancée par un juge

fonctionnaires sur le terrain et d'un enregistrement vidéo en temps réel de l'événement.
C'est ainsi que le 24 juin, à l'occasion de la journée d'action interprofessionnelle contre le projet de réforme des retraites, 47 000 participants avaient été comptabilisés par les équipes sur le terrain, lors du défilé entre les places de la République et de la Nation.
L'exploitation postérieure de la vidéo a permis de déterminer une participation effective de 40 700 personnes.
La DRPP va reconduire ce même dispositif à l'occasion des prochaines manifestations prévues les samedi 4 et mardi 7 septembre.

PRÉVENTION

La préfecture de police prépare la rentrée scolaire
Alors qu'élèves et enseignants s'apprêtent à reprendre le chemin de l'école, le préfet de police, Michel Gaudin, a adressé une note à l'attention des chefs d'établissements parisiens. Il y rappelle notamment l'importance des opérations d'information et de sensibilisation menées par les policiers dans les établissements, en partenariat avec les professionnels de l'éducation nationale.
La préfecture de police met en effet à leur disposition un réseau local de spécialistes dans chaque arrondissement parisien (mission de prévention et de communication) et mobilise les services centraux de la police judiciaire (brigade de protection des mineurs et brigade des stupéfiants) pour mener des actions de prévention.
Chaque année, lors de la rentrée scolaire, la préfecture de police édite à leur intention une brochure présentant l'ensemble de ces actions.

Pour en savoir plus, consultez la plaquette Les actions de prévention en milieu scolaire et la plaquette Racket, comment réagir ?

LES SERVICES DE LA PP

SECOURS

La BSPP désormais en charge des opérations de secours sur les aéroports du Bourget, de Roissy Charles de Gaulle et d'Orly
Par décret du 26 août 2010, le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), chargé de la mise en œuvre des moyens de secours et de défense contre l'incendie à Paris et les départements de la petite couronne (92, 93 et 94) et placé sous l'autorité du préfet de police, est désormais responsable de l'organisation des opérations de secours sur les aéroports du Bourget, de Roissy Charles de Gaulle et d'Orly, à l'exclusion de la lutte contre les incendies d'aéronefs qui demeure de la compétence d'Aéroports de Paris (ADP).
Instauré au nom de l'efficacité opérationnelle, ce décret place ainsi sous le commandement du général commandant la BSPP l'ensemble des moyens d'intervention de secours et de lutte contre l'incendie sur ces aéroports, dont l'emprise s'étend sur plusieurs départements, certains étant situés en grande couronne parisienne.

d'instruction sont surveillées par le SEDJ, directement ou par l'intermédiaire des services locaux.
Outil essentiel de la police judiciaire au service de la justice pénale, cette structure a pour principale mission de localiser et d'interpeller les personnes recherchées en vertu d'une pièce de justice (jugement, mandat d'arrêt national ou international, réquisition aux fins de prélèvement biologique, etc.).
Par ailleurs, ce service assure le suivi des personnes placées sous contrôle judiciaire et effectue différentes enquêtes liées au milieu carcéral (permis de visite, libération conditionnelle, etc.).
Les policiers sont également chargés de convoquer, par tous les moyens, les témoins ou jurés défaillants, à la demande du président de la cour d'assises en session.

MÉDIATHÈQUE

Cérémonie commémorative du 19 août 1944

Voir la vidéo

PUBLICATION

Les actions de prévention en milieu scolaire

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de ces départements, appelés à intervenir dans le cadre des conventions d'appui réciproque, sont également placés sous le commandement du général de la BSPP.

INSTALLATIONS

Jean-Bernard Baridon a été installé lundi 30 août comme préfigurateur de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) de Paris. Anciennement directeur départemental de 1ère classe de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, il intègre cette nouvelle direction, créée le 30 juin 2010, qui regroupe la direction départementale des services vétérinaires de Paris et l'unité départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris.
En savoir plus sur le parcours de M. Baridon.

Salima Eburdy, administratrice civile, prend aujourd'hui ses fonctions de chef du service des politiques sociales à la sous-direction de l'action sociale de la direction des ressources humaines. Elle succède à Laurent Bernard, nommé sous-préfet de Dinan le 31 mai dernier. Salima Eburdy était précédemment directrice de cabinet du préfet de l'Aisne.

INTRÉGRATIONS

43 attachés d'administration sont accueillis aujourd'hui par Michel Gaudin, préfet de police, et Didier Martin, préfet, secrétaire général pour l'administration, dans le cadre de leur prise de fonctions à la préfecture de police. Si 30 d'entre eux ont bénéficié d'une mutation, 13 autres sont issus des instituts régionaux d'administration (IRA) et choisiront leur première affectation à l'issue de cette journée d'accueil. Tous prendront leurs fonctions dès le 8 septembre dans une des directions de la préfecture de police.

16 commissaires de police de la 60e promotion prennent également leurs fonctions aujourd'hui à la préfecture de police, après une formation de 24 mois en alternance (entre l'école nationale supérieure de la police et les services de police) et un ultime stage au sein des différentes directions en juillet et août derniers.

COMMÉMORATION

La Musique des gardiens de la

A chaque rentrée scolaire, la préfecture de police propose de multiples actions de prévention à destination des écoliers, collégiens et lycéens parisiens : séances de prévention contre la drogue, le racket ou toute autre forme de violence scolaire, sensibilisation des jeunes à la sécurité routière, prévention des risques aux abords des établissements, concerts citoyens, etc.
A l'occasion de cette rentrée 2010, une plaquette d'information, à destinations des chefs d'établissement et des enseignants, détaille les différents thèmes abordés par les fonctionnaires de police en milieu scolaire ainsi que leurs missions. Cette plaquette est disponible en consultation et en téléchargement sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Toutes les affaires de l'été
- La direction départementale de la protection des populations
- La direction des ressources humaines
- Secours : la brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- Ecouter la Musique des gardiens de la paix

paix à l'Hôtel de Ville pour commémorer la Libération de Paris

Le 25 août dernier, la Musique des gardiens de la paix s'est produite pour la première fois aux cérémonies organisées par la Mairie de Paris en souvenir de la Libération de Paris. Une première pour cette formation musicale mais aussi pour cette commémoration, auparavant confiée exclusivement aux orchestres de la Garde républicaine.
Ce concert public, donné place de l'Hôtel de Ville, s'est clos par l'interprétation du *Chant des partisans*.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 8 septembre 2010 • n°127

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Un chien qui a du flair…

Le 2 septembre, vers 16h40, dans le cadre d'une opération de recherche de stupéfiants réalisée dans les parties communes d'un immeuble de Suresnes (92), un des chiens policiers de la brigade canine de la police d'agglomération marque un arrêt prononcé et significatif devant la porte d'entrée d'un appartement. Après avoir sonné, les enquêteurs interrogent l'occupant des lieux sur une éventuelle présence de produits stupéfiants.

L'homme, âgé de 32 ans, s'empresse alors de remettre aux policiers une barrette de résine de cannabis se trouvant dans une poche de sa veste. Mais dans l'appartement, le chien marque un nouvel arrêt devant une armoire. Est alors découvert un sac de sport contenant cinq cubes conditionnés de résine de cannabis d'un kg chacun, une « savonnette » de résine de cannabis d'environ 100g, une trentaine de sachets contenant des « cailloux » de cocaïne, de l'héroïne et du crack pour un poids total d'environ 2 kg.

Placé en garde à vue, l'homme a déclaré aux enquêteurs de la sûreté territoriale des Hauts-de-Seine que ce sac de sport avait été déposé chez lui par un ami. Ce dernier a été interpellé à son domicile à Suresnes (92). Il a reconnu que le sac lui appartenait, mais a nié être le propriétaire de son contenu.

Tous deux ont été déférés au Parquet de Nanterre (92).

Confondus grâce à la vidéoprotection

Le 1er septembre, les policiers du commissariat d'Aubervilliers (93) repèrent, sur la nationale 2, deux hommes sur un scooter qui correspondent au signalement des auteurs d'un vol à la portière commis à Pantin 20 minutes plus tôt.

Les suspects, sur le point de briser la vitre d'une voiture à l'arrêt, prennent la fuite à la vue des policiers. Les enquêteurs parviennent néanmoins à les identifier.

L'information, diffusée sur les ondes, permet à la police d'agglomération d'interpeller l'un d'eux alors que le second parvient à prendre la fuite.

Placé en garde à vue, le jeune homme de 17 ans a été trouvé

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

55

c'est le nombre de reconnaissances frauduleuses de paternité, d'aide au séjour et de complicité d'obtention indue de documents administratifs imputables à un ressortissant français d'origine africaine.

La direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) a interpellé et déféré au Parquet de Paris, le 31 août, un homme de 54 ans ayant reconnu plusieurs dizaines de paternité, moyennant la somme de 150 à 200 euros chacune, afin de permettre aux mères des enfants d'obtenir des titres de séjour.

Il a précisé avoir établi le contact avec ces femmes au gré de rencontres sur la voie publique, dans des établissements nocturnes ou bien à l'occasion de retours dans son pays d'origine.

La perquisition menée à son appartement a permis de découvrir des documents établissant la domiciliation d'une cinquantaine d'individus à cette adresse. Pour l'heure, 42 mères ont été identifiées, la plupart d'entre elles maintiennent que l'homme interpellé est le père biologique de leurs enfants. Certaines des bénéficiaires ont par ailleurs déclaré percevoir environ 7 500 euros mensuels d'allocations diverses.

Le préjudice annuel du dispositif frauduleux est évalué à près d'un million d'euros.

LE CHIFFRE BIS :

102

c'est le nombre de médailles remportées par les athlètes de la

porteur des 1 270 euros dérobés lors de son dernier vol commis à Pantin. Le fuyard, du même âge, s'est présenté le lendemain au commissariat où il a été à son tour placé en garde à vue.
L'exploitation de la vidéoprotection a permis de confirmer leurs présences sur le scooter peu de temps avant les agressions.
Un rapprochement judiciaire a également été réalisé avec une autre affaire, au mode opératoire similaire, commise le 30 août dernier.
Les deux mineurs ont été déférés au Parquet de Bobigny (93), puis laissés libres sous contrôle judiciaire.

ÉVÉNEMENT

La police équestre à la journée du cheval

Dimanche 12 septembre, l'unité équestre de la direction territoriale de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine (DTSP 92) participera à la journée du cheval aux haras de Jardy, à Marnes-la-Coquette (92). L'occasion pour petits et grands de découvrir le métier de policier sous un angle différent.
Présentes au village des métiers, deux cavalières de l'unité équestre se livreront à des démonstrations d'intervention avec les chevaux (maintien de l'ordre, interpellations, prévention) et répondront aux questions des visiteurs sur l'entretien des chevaux ainsi que sur leurs missions dans et hors du département comme sur les Champs-Elysées. Cette journée exceptionnelle proposera également de nombreuses activités comme des concours de sauts d'obstacles, des démonstrations équestres, des baptêmes de poneys, etc.
Rendez-vous aux haras de Jardy à Marnes-la-Coquette (92), de 9h à 18h. Entrée gratuite.

VIDÉOPROTECTION

Vidéoprotection à Paris : les premières caméras ont vu le jour cet été

Présenté par le préfet de police en novembre 2009 au Conseil de Paris, le Plan de Vidéoprotection pour Paris (PVPP) prévoit de doter la capitale de 1 000 caméras de voie publique d'ici 2012. Dans l'attente de leur installation et afin de répondre aux besoins les plus urgents en matière de lutte contre la délinquance, de préservation de l'ordre public et de gestion de la circulation, une première vague de caméras, regroupées sous l'appellation PVPP « junior », a été installée durant l'été.
Plusieurs sites de la capitale considérés comme particulièrement sensibles ont été équipés, tels le Champ de Mars, les abords des Buttes Chaumont ou la place de la Nation. 26 caméras sur les 30 prévues ont déjà été implantées, permettant de tester les procédures de déploiement qui seront prochainement utilisées à une plus grande échelle. Les images sont renvoyées aux salles d'information et de commandement de la préfecture de police à la Cité (direction de la sécurité de proximité de l'agglomération

brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) lors des onzièmes jeux mondiaux sapeurs-pompiers, du 21 au 29 août derniers à Daegu, en Corée du Sud. Organisés comme des jeux olympiques, ils comportent une grande diversité d'épreuves dont certaines spécifiques au métier de sapeur-pompier.
Cette année, la BSPP a envoyé une délégation de 30 athlètes et ces derniers ont été très performants. Ils remportent 102 médailles dont 31 en or. A l'instar des athlètes des fédérations nationales, comme Alain Bernard ou Christophe Lemaitre, la natation et l'athlétisme se distinguent avec respectivement 39 et 19 médailles. D'autres disciplines ne sont pas en reste telles que les sports de combats ou le triathlon.
Avec l'autre délégation française de 80 pompiers territoriaux, le palmarès national s'élève à 187 médailles. Cela classe la France au 2e rang mondial au compteur des médailles, juste derrière la Corée du Sud, pays organisateur.

MÉDIATHÈQUE

Les unités équestres territoriales

Voir la vidéo

PUBLICATION

Étudiants étrangers

parisienne et direction de l'ordre public et de la circulation) dont les effectifs peuvent visualiser en temps réels les événements, assurer le suivi des équipes en intervention et les orienter au mieux.

PRÉVENTION

Stop au vol de vélos !

Pour prévenir les vols de bicyclettes, une technique simple d'identification des vélos a été créée par la fédération française des usagers de la bicyclette (FUBicy) : le marquage bicycode.

Tout propriétaire de vélo, neuf ou d'occasion, peut assurer sa traçabilité grâce au marquage d'un numéro unique à 12 chiffres, gravé sur le cadre du vélo. Cette opération peut être effectuée par un vendeur habilité ou chez l'un des 10 opérateurs parisiens, pour un prix de 6 € environ. Un « passeport vélo », contenant le bicycode et un mot de passe pour accéder à un fichier recensant tous les cycles marqués, via le site www.bicycode.org, est alors remis au propriétaire. En cas de vol, le propriétaire renseigne lui-même ce numéro dans le fichier bicycode avant de porter plainte au commissariat.

Ce système présente des avantages non négligeables pour les services de police qui disposent d'un code d'accès réservé. Rapide, sécurisé, il permet d'identifier facilement le propriétaire d'un vélo volé afin de lui restituer son bien et évite ainsi d'entasser dans les fourrières des vélos retrouvés.

Une opportunité pour les conducteurs de deux-roues verbalisés

En préambule à la semaine de la mobilité et de la sécurité routière qui se tiendra du 16 au 22 septembre prochains, une opération d'alternative à la sanction ciblée sur les deux-roues sera organisée le samedi 11 septembre au sein de la mairie du 6e arrondissement.

Les cyclistes et conducteurs de deux-roues motorisés précédemment verbalisés pourront y suivre un stage leur permettant de ne pas être sanctionnés.

Lors de cette journée, ils seront sensibilisés par des policiers des unités de prévention de la préfecture de police sur les dangers de la vitesse et de l'alcool au volant, ainsi que sur l'accidentologie parisienne. Un médecin sera présent pour s'exprimer sur la traumatologie liée aux accidents de la route, et diverses associations impliquées dans la sécurité routière seront également partenaires de cette journée.

A noter que dans cet arrondissement, le nombre de blessés est en hausse de 9% pour les six premiers mois de l'année 2010 par rapport à la même période en 2009.

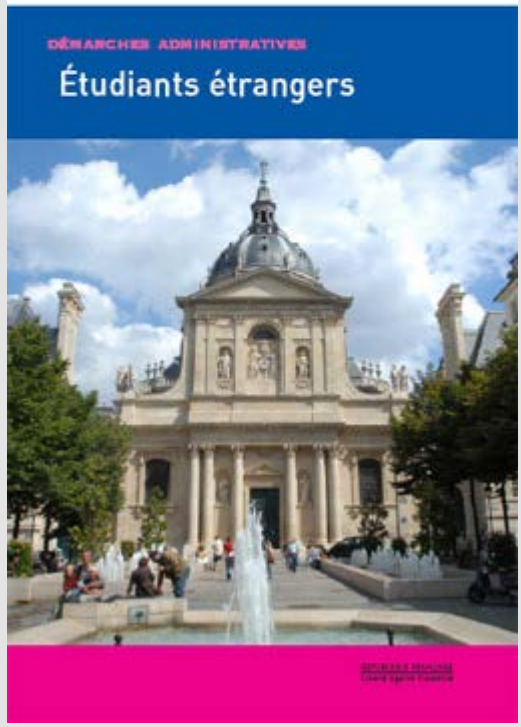

Constitution de dossier, visite médicale, justificatifs à fournir… Depuis le 6 septembre, les étudiants étrangers peuvent accomplir les formalités administratives nécessaires à leur séjour en France.

Afin de les guider, la préfecture de police édite une plaquette d'information relative à l'ensemble de ces démarches.

Editée en français, anglais et espagnol, cette publication est disponible au centre de réception des étudiants étrangers (92 bd Ney- Paris 18e) et sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI…

- Le musée de la préfecture de police
- Vidéo : vélo en ville
- Démarches : ressortissants étrangers
- Les missions de prévention et de

PATRIMOINE

Un lifting pour Ravaillac !

C'est une pièce d'une éminente valeur historique qui vient de réintégrer les vitrines du musée de la préfecture de police en ce début septembre.

Le registre d'écrou sur lequel furent consignés, le 14 mai 1610, l'arrestation et le supplice de François Ravaillac, assassin d'Henri IV, a été minutieusement restauré durant deux mois par un atelier nîmois.

Composé de 23 cahiers, le registre a fait l'objet d'un traitement interne, à travers un dépoussiérage et une restauration des 244 feuillets de papier vergé chiffon, ainsi que d'une réfection complète de la reliure en cuir tanné.

Prochainement, le musée de la préfecture de police prêtera ce document unique au château de Sully-sur-Loire (45) dans le cadre de l'exposition consacrée au quadricentenaire de la mort d'Henri IV, du 18 septembre au 12 décembre prochains.

communication

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police, 9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 15 septembre 2010 • n°128

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Le plan anti-VMA en action, à Paris et dans son agglomération

La mise en place du Grand Paris de la sécurité, le 14 septembre 2009, s'est notamment concrétisée par l'extension du plan de lutte contre les vols à main armée (anti-VMA) de Paris à son agglomération, conduisant à une diminution de 23% de ceux-ci. Le déploiement sans délai de policiers sur les lieux des vols porte quotidiennement ses fruits :

- Lundi 13 septembre, 21h, la brigade anti-criminalité interpelle en flagrant délit les 3 auteurs d'un vol à main armée commis à l'encontre d'un bar-tabac de la rue de Bagnolet (20e arr.). Les malfaiteurs ont menacé les clients et le propriétaire des lieux avec un pistolet mitrailleur, se sont fait remettre le montant du coffre-fort, soit près de 13 000 euros, et ont fait usage de gaz lacrymogène au moment de leur fuite. Arrêtés dans leur élan par les policiers, le porteur de l'arme l'a pointée vers l'un d'entre eux, avant d'être désarmé. Le 2e district de police judiciaire a été chargé de l'enquête.

- Dimanche 12 septembre, 21h30, un homme menace le gérant d'un restaurant d'une arme à feu afin qu'il lui remette sa recette. Face au refus du commerçant, le voleur prend la fuite. Les policiers du 11e arrondissement se rendent immédiatement sur place. Ils remarquent près de l'établissement un individu correspondant au signalement de l'homme qu'ils recherchent. Ce dernier est en train de menacer une femme avec une arme. Ils l'interpellent et le placent en garde à vue au service d'accueil, de recherche et d'investigation judiciaire du 11e arrondissement.

- Lundi 6 septembre 2010, 21h30, deux hommes agressent une femme dans la rue à Pantin (93). L'un d'eux lui porte un coup de couteau à l'abdomen et lui arrache son collier. Grâce au signalement communiqué par des témoins, les policiers repèrent rapidement les deux hommes. Ils sont interpellés à 21h45 et reconnus formellement par la victime. L'enquête a permis d'établir que 5 autres faits commis entre le 23 août et le 4 septembre pouvaient leur être imputés. Ils ont été placés en détention provisoire le 8 septembre.

FOCUS

Les services spécialisés de la DSPAP : outil d'efficacité

80% des effectifs de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP)

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

11

c'est le nombre de conducteurs de deux-roues motorisés tués dans la circulation parisienne depuis le début de l'année 2010.

Point noir de l'accidentologie dans l'agglomération parisienne, la vulnérabilité des deux-roues motorisés face aux risques routiers est le thème central de la semaine de la mobilité et de la sécurité routière qui se tiendra du 16 au 22 septembre 2010.Sur les 27 décès qui ont eu lieu à Paris du 1er janvier 2010 à ce jour, 11 sont en effet des conducteurs de deux-roues motorisés, soit près de 41%.

En 2009, les usagers de cette catégorie représentaient près de la moitié des personnes (19 contre 44) tuées dans l'agglomération (43,2% contre 28% au niveau national) et 54% des victimes d'accidents corporels alors que les deux-roues à moteur ne constituaient que 17% du trafic.

MÉDIATHÈQUE

Automobilistes et deux-roues motorisés : apprenons à mieux nous connaître !

sont affectés au plus près des citoyens et de leurs besoins : commissariats des arrondissements parisiens, commissariats des communes de la petite couronne, transports franciliens, il leur incombe de remplir les missions du quotidien.
Mais la délinquance se caractérise également par sa mobilité, dans l'espace et dans le temps. Il appartient alors à la police d'être réactive, de faire preuve de souplesse, tâche dévolue aux unités spécialisées de la DSPAP - compagnie d'intervention et de sécurisation (CSI) et brigade anti-criminalité nuit (BACN) - auxquelles il revient d'assurer renfort et intervention. Assistées de l'Etat-major de leur direction et des moyens de gestion opérationnelle, ils constituent 20% des effectifs de la DSPAP.
- Le 8 septembre, les effectifs de la CSI de Seine-Saint-Denis (93) assurent leur mission de sécurisation à La Courneuve. Dans un secteur habituellement fréquenté par des vendeurs de drogue, ils repèrent dans un hall d'immeuble des allées et venues suspectes : des gens entrent et ressortent aussitôt pour se diriger ensuite vers la gare. A leur approche, un homme s'enfuit. Poursuivi, il est rattrapé et trouvé porteur de près de 200g de cannabis. Il a été placé en garde à vue.
- Le 6 septembre, les policiers en civil de la CSI remarquent un scooter slalomant entre les files de l'avenue de Flandres (19e arr.), sa plaque d'immatriculation tenant avec du ruban adhésif. Ils procèdent à son contrôle. Alors que le conducteur soulève la selle pour récupérer ses papiers d'identité, les policiers constatent la présence de résine de cannabis, sous forme de savonnettes, pour un poids total d'1kg. Les deux hommes sont placés en garde à vue. Le passager reconnaît être le propriétaire de la drogue mettant hors de cause son ami. Il a été déféré au Parquet de Paris.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ÉVÉNEMENT

La semaine de la mobilité et de la sécurité routière

Jeudi 16 septembre, Michel Gaudin, préfet de police, Michelle Merli, déléguée interministérielle à la sécurité routière, et la Mairie de Paris, lanceront la semaine de la mobilité et de la sécurité routière, dès 9h au quai de la Râpée, à l'angle de la rue Traversière (12e arr.). Le lancement de cette campagne nationale aura lieu, pour les Hauts-de-Seine, à 12h, sur l'esplanade de la Défense.
Avec les deux-roues motorisés pour enjeu principal cette année, la semaine se déclinera à Paris selon plusieurs axes forts. Une

Voir les vidéos

ÉVÉNEMENT

La préfecture de police s'associe aux journées européennes du patrimoine

A l'occasion des journées européennes du patrimoine des 18 et 19 septembre prochains, la préfecture de police organise de nombreuses manifestations autour des hommes et femmes qui ont construit l'histoire.
Le service des affaires immobilières de la préfecture de police proposera au public des ateliers de présentation des métiers du patrimoine (sculpteurs, granitiers, ébénistes, etc.).
L'exposition « Georges Eugène Haussmann et la construction de la caserne de la Cité » du service de la mémoire et des affaires culturelles présentera des documents d'archives (plans, gravures, etc.) retraçant la construction en 1863 de la caserne

opération visuelle choc de « silhouettes noires » implantées sur des voies majeures offrira, comme l'an passé, une représentation concrète du bilan humain des accidents. Les contrôles routiers seront renforcés pour lutter spécifiquement contre les infractions liées à la vitesse, à l'alcool et aux stupéfiants. Des opérations d'alternative à la sanction pour les deux-roues motorisés sont également programmées et, pour la première fois, une campagne « les radars sauvent des vies » est mise en œuvre.
La semaine de prévention se clôturera le 22 septembre par une matinée sécurité routière, destinée aux jeunes et aux seniors, avec « trois crash tests » ciblant les deux-roues motorisés et les piétons.
A noter qu'en 2009, ce sont 44 personnes qui ont été tuées dans un accident parisien.

Voir le programme complet de la semaine de la mobilité et de la sécurité routière.

TECHNO

Un nouveau matériel d'enlèvement des deux-roues gênants

Depuis fin août, un camion-plateau dédié à l'enlèvement des deux-roues a été mis en service par l'un des prestataires de la préfecture de police, afin notamment de réduire le risque de dégâts causés aux véhicules, sources de contentieux.
Un contrôle accru du stationnement gênant est nécessaire pour veiller à la libre circulation des usagers et plus particulièrement des piétons sur les trottoirs.
L'utilisation toujours croissante des deux-roues motorisés dans la capitale a mis en évidence la problématique de leur stationnement. Même si le nombre des emplacements réservés à ce type de véhicules a augmenté, trop de deux-roues motorisés stationnent illicitement, notamment sur le trottoir.
En 2009, 5 381 deux-roues, en stationnement gênant ou abusif, ont ainsi été enlevés contre 4 843 en 2008.

SERVICES DE LA PP

MOUVEMENTS DE PERSONNELS

de la Cité jusqu'à l'édification de l'actuelle préfecture de police.
La brigade des sapeurs-pompiers ouvrira également les portes de trois de ses casernes, modèles de patrimoine architectural, où le public découvrira notamment les véhicules d'intervention.
Enfin, le musée de la préfecture de police rendra hommage aux « policiers parisiens et sapeurs-pompiers résistants », à travers un éclairage sur des personnalités de l'ombre qui, par centaines, ont lutté activement contre la collaboration.

Consultez le programme complet de ces journées.

VOIR AUSSI...

- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- Prévention : cyclistes et conducteurs de deux-roues motorisés
- Diaporama : les véhicules de la PP
- Vidéo : crash-test scooter

Promotion

Le chef d'état-major du secrétariat général de la zone de défense et de sécurité, Serge Garrigues, a été promu par décret du 21 juin 2010, général de brigade. Il a pris rang au 1er août 2010.

Installations

De nouveaux commissaires de police ont été installés à la préfecture de police, le 1er septembre dernier, et ont pris leurs fonctions comme chef de circonscription dans les départements de petite couronne :

- Les Hauts-de-Seine (92) accueillent Camille Chaize comme chef de circonscription de Vanves, Jean-François Galland comme chef de circonscription de Châtenay-Malabry (92) et Philippe Ricci comme chef de circonscription de Clamart (92).
- En Seine-Saint-Denis, sont installés Anne Kramata en tant que chef de circonscription d'Aulnay-sous-Bois et Vincent Gorre comme chef de circonscription de Neuilly-sur-Marne.
- Enfin, Martial Berne intègre le Val-de-Marne et devient chef de circonscription de Choisy-le-Roi.

CERTIFICATION

Le « groupement formation et instruction » de la BSPP certifié ISO 9001/2008

Fruit d'une démarche entreprise fin 2005, la certification ISO 9001/2008 vient d'être accordée au « groupement formation et instruction » (GFI) de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP). Le GFI devient ainsi la première école de sapeurs-pompiers en France à être certifiée.

Ce label prestigieux, qui répond à une norme d'exigence internationalement reconnue, concrétise le respect d'un ensemble de conditions destinées à améliorer les systèmes de management pour ce qu'il est convenu d'appeler la « démarche qualité ». Celle-ci vise avant tout la recherche de la « satisfaction clients », l'implication du personnel dédié, et l'amélioration continue du processus mis en œuvre.

Il permet ainsi d'attester de la recherche de performance et d'excellence par la BSPP , et il récompense justement les efforts de toutes les équipes pédagogiques de formateurs du GFI.

La remise du diplôme aura lieu le lundi 27 septembre à l'état-major de la BSPP, en présence du directeur général délégué d'AFNOR Certification.

LOGEMENT

Louer aux agents de la préfecture de police : une garantie de loyer !

Afin de diversifier le parc de logements proposés aux fonctionnaires de police et du ministère de l'Intérieur, le bureau du logement de la préfecture de police mène depuis 1992 des actions de communication en direction des propriétaires.

Une garantie de paiement des loyers leur est proposée via les fondations Louis Lépine et Jean Moulin, moyennant un loyer inférieur à ceux pratiqués sur le marché.

Le bureau du logement a lancé au mois de septembre une nouvelle

campagne publicitaire, dans des journaux (Métro, le Parisien, Le Nouvel Observateur, PAP), sur des radios (spots sur Nostalgie, Rires et chansons, Chérie FM) ainsi que sur le site Internet de Particuliers à particuliers.

Pour en savoir plus sur cette opération, rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 22 septembre 2010 • n°129

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Le « Plan stups » dans le Val-de-Marne

101, c'est le nombre d'affaires de stupéfiants réalisées, durant la période du 28 juillet au 7 septembre 2010, par la Police d'agglomération dans le val-de-marne.
93 personnes ont été interpellées dans le cadre de ces affaires de trafic, vente ou d'importation de stupéfiants.

A cette occasion ont été saisis plus de 44 kg de drogue :

- héroïne
- cocaïne
- cannabis
- crack

et près de 68 000 euros en numéraire.

Principales affaires :

- le 2 septembre, dans le cadre d'une surveillance, le Service Départemental de Police Judiciaire du Val-de-Marne et les douanes arrêtaient à Fontenay-sous-Bois (94) deux trafiquants de drogue. 2080 euros et un peu moins d'1kg de cannabis étaient saisis.
- le 1er septembre, suite à l'arrestation à Vincennes (94), d'un individu auteur d'une agression sur une jeune fille, la Sureté Territoriale du val de marne découvrait 2 kilos de résine de cannabis et une arme de poing dans le véhicule de celui-ci.

Affaires récentes :

- Le 15 septembre, le 1er district de police Judiciaire, suite à l'interpellation de trois individus découvrait à leur domicile à Gentilly (94) plus de 10 kilogrammes de cannabis, près d'1kg de cocaïne et d'héroïne et plus de 3000 euros en numéraire.
- Le 13 septembre, suite à l'interpellation d'un individu à Champigny sur Marne (94), le service Départemental de police Judiciaire du Val-de-Marne, découvre au domicile de celui-ci, un peu plus de 87 kilogrammes de cannabis et quelque 4 000 euros.

Racket à la camionnette

Le 14 septembre dernier, les policiers du 16ème arrondissement sont requis par un travesti du bois

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

352 878

C'est le nombre d'appels reçus, au cours des 8 premiers mois de l'année 2010, par la salle d'information et de commandement «17 Police Secours». Parmi ceux-ci, 42,21% sont des appels urgents (tapage, différend, bagarre, individu suspect…), les autres ayant pour origine une situation moins pressante (fourrière, AVP matériel, coordonnées du pharmacien ou du médecin de permanence).Ces appels mobilisent 5 policiers en permanence.
En 2009, sur les 528 208 appels traités par cette salle, 23% d'entre eux concernaient des demandes de renseignements. Il y a donc un abus de la part de certains usagers qui considèrent parfois ces numéros comme une alternative aux numéros ou services payants. Le « 17 » comme le « 15 » ou le « 18 » ont pour vocation de porter gratuitement secours 24h/24 aux personnes en détresse, assurer toutes les missions d'urgence, mais rien que l'urgence !

LE CHIFFRE BIS :

31

C'est le nombre d'appels reçus directement par la salle d'information et de commandement pour une alerte à la bombe ou des menaces d'attentat, depuis le début de l'année 2010. En 2009, 39 appels ont été recensés par cette salle.
Lorsqu'un opérateur reçoit ce genre d'appel, il procède de la façon suivante :
- rédaction d'une main courante

de Boulogne qui se plaint d'être régulièrement racketté par un homme. Après une étroite surveillance les policiers l'interpellent le même jour. Chargée de l'enquête, la Brigade de Répression du Proxénétisme en collaboration avec la police d'agglomération identifient huit autres victimes. Placé en garde à vue, l'individu reconnait avoir vendu des camionnettes à des prostitués en assurant le déplacement et l'entretien contre de l'argent et menaçant ceux qui refusent de payer. La perquisition à son domicile permet de saisir de l'argent et des documents correspondants aux différents véhicules. L'individu est déféré.

Fausses cartes pour Paris

Le 14 septembre 2010 c'est le comportement étrange de deux femmes qui a mis la puce à l'oreille des policiers du 17ème arrondissement de Paris. Elles effectuaient dans un bar tabac des paris sportifs pour plus de 300 euros et tentaient de payer avec 3 cartes bleues, toutes rejetées. Après avoir rapidement quitté les lieux, elles retrouvaient un individu qui leur remettait d'autres cartes bancaires et tentaient en vain la même opération dans un autre commerce. Les trois comparses étaient interpellés et placés en garde à vue. 8 cartes bancaires qui s'avéraient ré-encodées avec des informations relatives à des comptes bancaires américains étaient découvertes en leur possession, ainsi que des tickets de paris sportifs et des bons d'achats sur internet pour 1000 euros. Les trois acolytes reconnaissent être venus en France faire des achats avec des cartes falsifiées en compagnie d'un autre complice. L'enquête établissait que ce dernier avait quitté la chambre d'hôtel que le groupe de malfaiteurs occupait dans l'Essonne (91) peu de temps après leur interpellation. Les trois protagonistes identifiés étaient déférés au Parquet de Paris.

ÉVÉNEMENT

En avant la musique !

La Musique des gardiens de la paix vous invite à un concert mardi 28 septembre au conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).

A cette occasion, l'orchestre d'harmonie des gardiens de la paix interprétera un panel varié de son répertoire ainsi qu'une création issue de sa collaboration avec la classe de composition du CNSMDP.

Accessible en entrée libre, ce concert permettra, à tous les publics, d'assister à l'une des représentations de cette formation de prestige.

Informations pratiques :

Mardi 28 septembre 2010 à 19h
Salle d'art lyrique
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
209, avenue Jean Jaurès
75019 Paris

informatique la plus précise possible
- identification du numéro appelant et localisation du téléphone, transport d'effectifs en vue des premières investigations
- avis par radio au district compétent et à la salle d'information et de commandement
- envoi d'équipes cynophiles et de déminage du laboratoire central de la préfecture de police
- évacuation éventuelle avec périmètre de sécurité de l'établissement
- mise à disposition des bandes audio au service enquêteur.

Rappelons que les appels malveillants prévus par l'article 434-26 du code pénal, sont punis de 6 mois d'emprisonnement et 7500 euros d'amende.

MÉDIATHÈQUE

Matinée « crash tests »

Pour clore la semaine de la mobilité et de la sécurité routière, la préfecture de police a organisé, ce jour mercredi 22 septembre, dans les 10e et 19e arrondissements, une matinée de prévention proposant trois « crash tests » très visuels ciblant les deux-roues motorisés et les piétons. L'an dernier, ces reconstitutions in vivo des conditions réelles d'un accident avaient déjà très fortement marqué les esprits. Outre les 600 collégiens et lycéens présents, cette manifestation a accueilli, pour la première fois, les séniors parisiens, cibles parfois sujettes à un manque de vigilance.

Voir les vidéos

• Consultez le programme complet du concert et le planning des concerts à venir

RÉGLEMENTATION

IMMATRICULATION

Tous les cyclomoteurs devront être immatriculés avant le 31 décembre 2010

Depuis le 1er juillet 2004, les cyclomoteurs achetés neufs en France sont immatriculés. Les cyclomoteurs mis en circulation avant cette date devront à leur tour être immatriculés avant le 31 décembre 2010. Le certificat d'immatriculation pour les cyclomoteurs est délivré gratuitement dans n'importe quelle préfecture ou sous–préfecture.

A Paris, l'immatriculation d'un cyclomoteur neuf et les changements de titulaire des véhicules déjà immatriculés peuvent être effectués chez les 355 professionnels du négoce automobile habilités. La préfecture de police peut également effectuer ces opérations ainsi que la première immatriculation de cyclomoteurs anciens (encore jamais immatriculés) sur le site central de l'Ile de la Cité.

Les règles relatives à l'immatriculation des cyclomoteurs sont les mêmes que celles applicables à l'ensemble des véhicules. Les véhicules de plus de trente ans d'âge peuvent être immatriculés avec un usage « véhicule de collection ».

A noter enfin que mettre en circulation un véhicule sans avoir obtenu un certificat d'immatriculation est puni d'une amende pouvant atteindre 750 €.

Pour en savoir plus sur les modalités d'immatriculation d'un cyclomoteur, consultez le site Internet de la préfecture de police.

INSOLITE

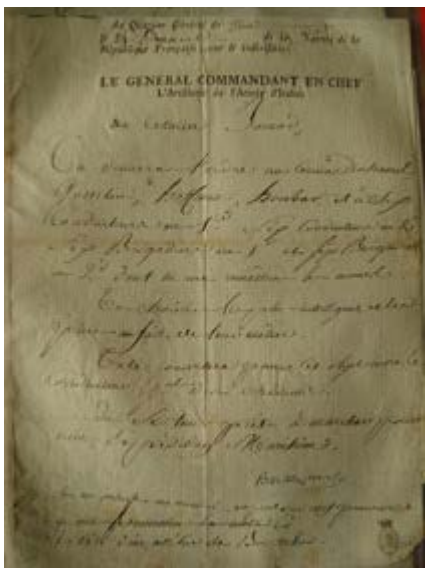

Une découverte impériale

Le 9 septembre, en matinée, les policiers du commissariat du 14e arrondissement se font remettre par une passante un sac trouvé face aux grilles du jardin du Luxembourg (5e arr.).

L'examen précis du sac permet de découvrir des objets de valeur tels que des collections de timbres français et japonais, ainsi que des documents manuscrits du premier Empire signés par le général Bonaparte.

Les investigations rapides permettent d'identifier la propriétaire de ces objets et ainsi de les lui restituer.

La propriétaire, âgée de 76 ans, se dit soulagée de retrouver des documents légués par son père, grand collectionneur d'objets liés à l'empereur. Elle déclare se les être fait dérober lors d'un déménagement, la veille, alors qu'elle déchargeait ses valises sur la voie publique

Pour remercier la police nationale, elle a remis un chèque de 200

PUBLICATION

Attention à votre smartphone dans les transports en commun !

Initiée l'an dernier, la campagne de prévention contre les vols de smartphones dans les transports en commun est renouvelée en cette rentrée 2010.

Sur une idée de prévention commune de la sous-direction régionale de la police des transports (SDRPT) de la préfecture de police et de la RATP, un « flyer » a été conçu pour lutter contre les vols de téléphones portables et en particulier de téléphones high-tech.

Depuis lundi, quelques-uns des 5 000 « flyers » mis à disposition des policiers sont distribués aux usagers de smartphones susceptibles d'être les victimes potentielles de voleurs.

Le but : les inviter à la discrétion et à la vigilance quand ils utilisent leurs téléphones dans les transports en commun.

D'ici aux prochains mois, près de 100 000 de ces documents devraient être distribués dans les gares et métros de Paris et de la petite couronne.

VOIR AUSSI...

- Lutte contre les drogues

euros destiné à l'orphelinat de la police.
Les investigations pour identifier l'auteur du vol sont toujours en cours.

Fin de cavale…
Le 19 septembre, à 13h30, les policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) de La Courneuve (93) ont interpellé, sur la voie publique, un homme qui avait été remis en liberté par erreur huit jours plus tôt alors qu'il se trouvait en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fresnes (94) pour viol.
Le substitut du procureur de Bobigny avait demandé la mise en place d'une surveillance du domicile de sa tante, où le fugitif était susceptible de se rendre.
L'homme a été conduit au commissariat de La Courneuve dans l'attente de réintégrer l'établissement pénitentiaire.
La brigade nationale de recherche des fugitifs a été saisie de l'enquête.

Sécurité routière

Démarches : certificat d'immatriculation

La Musique des gardiens de la paix

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 29 septembre 2010 • n°130

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Pour 100 000 euros...

Le 15 septembre, les policiers de la brigade de la sûreté urbaine (92) ont interpellé l'auxiliaire de vie d'une dame handicapée de 89 ans qui avait détourné 105 502 euros à son profit !
Le 26 juin 2010, les enquêteurs étaient informés par le neveu de la vieille dame de nombreux retraits sur ses comptes bancaires.
Lors des investigations, il apparaissait que la victime avait été abusée par son auxiliaire de vie, une femme de 39 ans. Plusieurs virements bancaires, dont certains à destination d'un compte domicilié au Portugal, avaient été réalisés. Les enquêteurs constataient également que la victime avait ouvert un nouveau compte bancaire, avec carte et chéquier, et que de nombreux mouvements d'argent avaient été effectués. Une voiture avait même été achetée par la vieille dame pour un montant de 12 500 euros, et le certificat d'immatriculation mis au nom de l'auxiliaire de vie.
Lors de son interpellation, cette dernière avait en sa possession la carte d'identité, le permis de conduire, la carte bancaire ainsi que le chéquier de la vieille femme. Elle déclarait que tous les mouvements bancaires qui lui étaient imputés avaient été réalisés en accord avec la victime. La perquisition à son domicile permettait la découverte de divers documents bancaires appartenant à la victime.
A l'issue de sa garde à vue, elle a été déférée au Parquet de Paris, puis placée sous contrôle judiciaire avec une interdiction d'exercice de la profession d'auxiliaire de vie.

Pour en savoir plus : consultez la définition d'un abus de faiblesse dans PPrama n°54.

Et encore 100 000 euros...

Tel est le montant des vols imputés à un homme de 41 ans interpellé le 23 septembre par les policiers du service d'investigation transversale (SIT) Tout a commencé en septembre

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

1 217 865

c'est le montant en euros découvert par les chiens de l'unité cynophile de la police d'agglomération lors de leurs 1 503 missions (perquisitions, sécurisations, fouilles de véhicule…) au cours de l'année 2009.
Lors de ces interventions menées en collaboration avec d'autres services, ils ont également permis la saisie de quelque 3 tonnes de cannabis, 30 kg de cocaïne, 20 kg d'héroïne et 26 753 cachets d'ecstasy.
Cette unité, assurant la sécurité des personnes et des biens, regroupe quelque 120 policiers. Chacun d'entre eux effectue au préalable la formation de conducteur de chiens qui dure 12 semaines quelle que soit la spécialité. Durant cette période, ils exploitent les prédispositions naturelles de l'animal. Ainsi, les 81 chiens opérationnels de l'unité ont des spécialités bien différentes : 55 l'intervention, 13 la recherche de produits stupéfiants et d'argent, 11 d'explosifs et 2 d'armes et de munitions.

INSOLITE

Chiens et chats
Les chiens policiers sont des partenaires indispensables pour mener des missions de police et parfois sont moins dangereux que leur ennemi héréditaire : le chat. Nos maîtres chiens se souviennent encore de leur intervention en date du 5 août 2010, faisant suite à la réquisition de l'association Brigitte Bardot ayant signalé des mauvais traitements envers des animaux domestiques enfermés dans un appartement du 18e arrondissement.

2010: l'attention des enquêteurs du SIT est attirée par quatre cambriolages aux modes opératoires identiques et aux butins similaires commis en juillet et août au préjudice de pharmacies parisiennes. L'auteur procédait toujours en brisant les maillons du rideau de fer avant de faire dérailler la porte vitrée et de s'emparer des fonds de caisse, ainsi que parfois de produits classés stupéfiants.
L'exploitation de la vidéo protection permettait d'identifier un toxicomane demeurant à Vincennes (94). Cet homme avait déjà fait l'objet d'une interpellation le 3 septembre dernier suite à un vol par effraction dans une pharmacie à paris 17ème. A l'issue de sa garde à vue il avait fait l'objet d'une convocation au tribunal pour le mois de novembre 2010.
Les investigations permettaient des rapprochements avec 17 autres cambriolages de pharmacies commis sur l'ensemble de l'agglomération parisienne.
L'homme reconnaissait plus d'une vingtaine de vols par effraction ainsi que 5 tentatives commis entre le 5 juillet et le 16 septembre 2010, dans l'agglomération parisienne. La perquisition de son domicile permettait notamment la découverte de 3 ordinateurs dérobés dans les officines.
A l'issue de sa garde à vue, l'homme était déféré au Parquet de Paris, puis placé en détention provisoire.

Police : Roooooooxanne...
Le 22 septembre, la section de recherche de produits stupéfiants de la compagnie cynophile a porté assistance au groupe de recherches et d'investigations du 19e arrondissement lors de la fouille d'un véhicule Peugeot 406 dans le cadre d'une procédure pour trafic de stupéfiants.
La chienne Roxanne, chargée d'inspecter le véhicule, s'est immédiatement dirigée vers l'autoradio. Après démontage de la console centrale, 20 plaquettes de résine de cannabis ont été découvertes pour un total de 2 kg.
L'intervention du chien de police Roxanne a été déterminante au regard de l'originalité de la cache qui, sans son aide, n'aurait probablement pas été découverte.

ÉVÉNEMENTS

Nuit blanche à la préfecture de police
La « PP » accompagne ce grand rendez-vous artistique culturel parisien éponyme, lors duquel elle mobilise ses moyens au service de la sécurité des parisiens. Avec l'édition 2010, et pour la seconde fois, elle en devient un acteur culturel.
L'hôtel préfectoral ouvre ses portes aux amateurs de l'art

Sur place, 3 policiers de l'unité ont été blessés, mordus ou griffés par une cohorte de 31 chats, situation assez paradoxale pour des policiers aguerris à la capture de chiens dangereux. La fin demeure heureuse pour ces chats qui ont été recueillis par ladite association et nos policiers qui s'en sont sortis avec quelques égratignures.

Après les chaussettes pour chiens, voici une nouvelle proposition de dotation, les protège-dents pour chiens
Récemment une société Suisse a proposé de doter les chiens policiers d'appliques dentaires anti-morsure afin d'empêcher qu'ils ne mordent et n'infligent de graves blessures à leur victime. Peut-être s'agit-il d'une excellente invention pour les particuliers, mais elle n'a pas été retenue pour ces chiens dressés dans le but de neutraliser un individu violent ou armé. Pour l'anecdote, fabriquer une applique implique la mesure de l'écart entre les deux canines de chaque chien, ce geste serait courageux voire suicidaire avec des chiens policiers.

MÉDIATHÈQUE
Des chaussettes pour chiens policiers

Voir la vidéo

PUBLICATION
Le service des compagnies

contemporain et offre à ses visiteurs l'exposition « Marbre, Lumière, Musique » présentée par Maurizio Toffoletti.
De formation classique, ce sculpteur se consacre au travail du marbre dont il fait naître des œuvres monumentales. Sa démarche est une synthèse audacieuse entre la grande tradition italienne et une tendance contemporaine, donnant au marbre blanc de Carrare des formes nouvelles. Au travers d'une créativité originale, il en dévoile la transparence et la lumière, et parvient à décliner de surprenantes sonorités, aiguisant chacun de nos sens.
Avec ce « musée à ciel ouvert » dans l'une de ses belles cours, la préfecture de police offre un écrin nouveau à l'art et le rend accessible à un large public.

« Marbre, Lumière, Musique »
Samedi 2 octobre 2010 de 19h à 3h
Préfecture de police
Cour du 7, boulevard du Palais
75 004 Paris
Entrée libre

La préfecture de police au Mondial de l'auto
Cette année encore, la préfecture de police sera présente au Mondial de l'automobile, sur le stand du ministère de l'Intérieur, aux côtés de la police nationale et de la gendarmerie.
Véhicule équipé d'une caméra embarquée, simulateur de conduite dernière génération… les nouvelles technologies de la préfecture de police se dévoilent au public, du 2 au 17 octobre, au Mondial de l'automobile.
Des ateliers de sécurité routière seront proposés par la préfecture de police sur un mode interactif via un simulateur de conduite quatre-roues ainsi qu'un simulateur d'alcoolémie, accessibles en test au public. Sont également prévus : une démonstration du kit salivaire ainsi qu'une présentation des différents systèmes de retenue des enfants en automobile (siège enfant et ceinture de sécurité).
La sécurité routière étant l'une des missions prioritaires de la préfecture de police, le salon permettra aussi aux visiteurs de découvrir les nombreuses actions mises en œuvre chaque année.

Rendez-vous dès le 2 octobre au Parc des expositions, porte de Versailles à Paris (15e arr.), hall 2/2, allée A, stand 130.

VIE DES SERVICES

motocyclistes

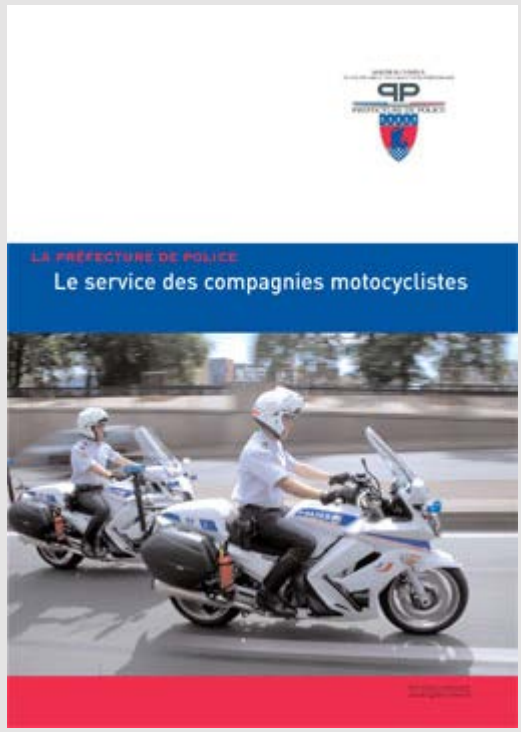

Le service des compagnies motocyclistes est composé de 240 effectifs dont 213 motocyclistes titulaires de la spécialité motocycliste acquise après la réussite d'un concours et d'une formation professionnelle au centre national de formation motocycliste de la police nationale de Sens (89) et au centre de formation spécialisé motocycliste de Rungis (94).

Découvrez toutes ses missions dans la plaquette d'information qui lui est consacrée sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Prévention : sécurité routière
- Seniors : conseils pour votre sécurité

La direction de l'ordre public et de la circulation

Médiathèque : les motards de la préfecture de police

Les compagnies motocyclistes fêtent leurs 90 ans !

Créé en 1920, le service des compagnies motocyclistes (SCM) de la préfecture de police effectue chaque année les plus grandes escortes dans la capitale et s'investit au quotidien dans la lutte contre l'insécurité routière. Pour célébrer les 90 ans du SCM, une cérémonie puis une exposition ouverte au public seront organisées prochainement afin de rappeler l'historique de cette unité prestigieuse.

A l'origine brigade motocycliste, devenue compagnie motocycliste, puis dénommée en 2006 service des compagnies motocyclistes, le SCM a ainsi réalisé en 2009 plus de 6000 escortes de personnalités (telles que celles du président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur) mais aussi de véhicules sanitaires, de transports exceptionnels, de détenus, etc.

Il est également compétent pour le contrôle de la réglementation sociale européenne en matière de transport de voyageurs et de marchandises, de contrôle de charge et de transport des matières dangereuses. La section d'honneur motocycliste, composée de policiers du SCM et de motocyclistes des départements de petite couronne, exécutent également des démonstrations d'agilité à moto lors d'évènements internationaux.

En matière de sécurité routière, au-delà des patrouilles quotidiennes, ce sont plus de 900 opérations spécifiques de police routière (contrôles d'alcoolémie, de vitesse, opérations ciblées, etc.) qui ont été organisées l'an dernier. Plus de 35 000 infractions ont par ailleurs été constatées et 1900 interpellations réalisées.

Quelques affaires :

- En mars 2009, deux policiers motocyclistes repèrent un scooter qui vient de franchir un feu rouge. Alors qu'ils tentent de l'intercepter, le conducteur prend la fuite. Après une course poursuite, les policiers l'interpellent et constatent que l'homme détient une forte somme d'argent, des lingots d'or et de platine pour une valeur de 305 000 € provenant d'un vol à la portière récemment commis.
- Le 12 septembre dernier, dans le 19e arr., deux motocyclistes en patrouille repèrent un véhicule accidenté sans plaque d'immatriculation roulant à vive allure. Le conducteur s'arrête dans un premier temps, puis redémarre et prend la fuite. Interceptés dans des conditions difficiles, le conducteur et son passager sont arrêtés. Après quelques recherches, il s'avère que ce véhicule est impliqué dans un accident mortel de la circulation survenu quelques minutes auparavant. L'enquête est en cours.

En savoir plus sur le service des compagnies motocyclistes.

PRÉVENTION

44 silhouettes noires à Paris jusqu'au 1er octobre

Mise en place à l'occasion de la Semaine de la mobilité et de la sécurité routière, du 16 au 22 septembre derniers, l'opération

visuelle choc « silhouettes noires » se prolonge jusqu'au 1er octobre.
44 silhouettes, qui concrétisent aux yeux du public le bilan humain des accidents, représentent les 44 personnes tuées dans la capitale en 2009. Ces silhouettes sont apposées sur des totems implantés sur des voies majeures et très fréquentées : quai de la Râpée (12e) et rue de Vaugirard (15e).
Cette opération est déclinée dans les locaux d'accueil de tous les commissariats et les casernes de pompiers de l'agglomération parisienne par l'apposition d'affiches « silhouettes noires » de 10 modèles différents, adaptées à l'accidentologie de chaque département.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 6 octobre 2010 • n°131

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

ÉVÉNEMENT

Journée de la sécurité intérieure

Quels sont les secrets des experts ? Comment interviennent les démineurs ? Quelles techniques sont utilisées pour lutter contre le crime organisé ? Samedi 9 octobre, la préfecture de police vous ouvre ses portes !

A Paris, le public sera accueilli dans la cour de la préfecture de police, place Louis Lépine et quai du Marché Neuf (4 arr.) pour assister à :

- des animations autour de la lutte contre le crime organisé (escroquerie à la carte bleue, brigade des stupéfiants, brigade criminelle), la sécurité au quotidien (vidéoprotection), la sécurité routière, les actions de prévention, le travail des experts (déminage, prise d'empreintes, portrait robot, nuisances sonores) ;
- des démonstrations telles que la neutralisation d'un colis suspect par les démineurs, des simulations d'interpellations des unités cynophile, équestre, roller et VTT, ainsi qu'un carrousel du service des compagnies motocyclistes, qui fête ses 90 ans cette année ;
- une exposition de véhicules d'intervention (camions de la brigade de recherche et d'intervention, de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris et véhicules de police) ainsi qu'un espace dédié aux métiers de la sécurité.

Dans les départements de la petite couronne, de nombreuses manifestations sont également programmées à l'hippodrome de Saint-Cloud (92), au centre commercial Rosny 2 de Rosny-sous-Bois (93) et dans les jardins de la préfecture de Créteil (94).

Tout savoir sur le programme de la JSI

AFFAIRES RÉSOLUES

Comme au cinéma…

Le 1er octobre, aux alentours de 19h30, les policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) de Rueil-Malmaison (92) sont requis aux abords d'un lycée pour des tirs

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

10

c'est le nombre moyen d'appels d'urgence pour objets suspects reçus, chaque jour depuis le 17 septembre 2010, par le service déminage du laboratoire central de la préfecture de police (LCPP).

Si au cours du mois d'août 2010, ces services ont été appelés en moyenne 4 fois par jour, au mois septembre 2010, ils l'ont été 7 fois.

Rappelons que les 24 démineurs assurent une permanence 365 jours par an et 24h/24.

De janvier à septembre 2010, ils ont reçu 1013 appels d'urgence et le délai moyen d'intervention est d'environ 6 minutes.

Les démineurs, qui feront évoluer leur robot démineur, seront présents durant la journée de la sécurité intérieure (JSI) samedi 9 octobre à la préfecture de police.

S'agissant des appels urgents, la salle police secours de la direction de la sécurité et de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) a recensé, en septembre 2010 :

- 11 alertes à la bombe (6 en septembre 2009)
- 227 colis suspects sur la voie publique (138 en septembre 2009)
- 28 véhicules suspects sur la voie publique (27 en septembre 2009)

Les équipes de maîtres chiens, mobilisés pour détecter les colis suspects, simuleront leurs interventions (interpellation, recherche stupéfiant, d'armes…) au cours de la JSI.

Venez assister aux démonstrations de ces deux unités lors de la journée de la sécurité intérieure (JSI), samedi

avec un fusil de type air soft.
Sur place, les policiers sont pris pour cible par un homme en tenue de camouflage, équipé d'un casque de protection, et tenant dans ses mains un fusil d'assaut. Heureusement pour les policiers, il s'agit bien d'une réplique d'arme propulsant par gaz ou air comprimé des billes de plastique.
Le tireur prend la fuite à pied, talonné par les effectifs de la BAC. Durant la poursuite, qui prend des allures de film d'action, l'homme se retourne et continue à tirer sur les policiers, actionnant cette fois-ci le mode « rafale ». Finalement rattrapé par ses poursuivants, il se débat pour échapper à l'interpellation et insulte copieusement les policiers.
Placé en garde à vue, l'homme de 26 ans a déclaré qu'il se rendait dans la forêt, toute proche du lycée, pour faire du tir sur cible. Il a ajouté qu'en voyant les policiers, « il s'est senti comme dans un film », reconnaissant avoir tiré dans leur direction à plusieurs reprises. Après examen par un expert psychiatre, il a été établi que le jeune homme, bien que souffrant d'une psychose depuis plusieurs années, était tout à fait conscient de ses actes au moment des faits et qu'il ne nécessitait pas d'hospitalisation d'office.
A l'issue de sa garde à vue, il a été laissé libre et convoqué par la Justice.

Une cargaison surprenante…
Le 26 septembre 2010, la brigade des fraudes aux moyens de paiement (BFMP) est saisie d'une enquête suite à l'interpellation, en gare du Nord par le service des douanes, d'un homme en possession de faux skimmers et claviers en partance pour Londres.
Dans ses bagages, les policiers ont été surpris de découvrir :
- 11 skimmers « green lips »
- 10 claviers de distributeurs automatiques de billets (DAB)
- 9 habillages de pavés de DAB
- 7 batteries de téléphone portable
- 8 micro-processeurs
- 1 encodeuse
- 36 supports de cartes
- de très nombreuses cartes SIM avec un lecteur
- 10 téléphones portables
- 1 fer à souder, une perceuse, et différents appareils électroniques
- 1 netbook
- 1 appareil photo numérique

L'homme, qui a prétendu ignorer le contenu de ses valises, a été déféré au parquet de Paris. Jugé en comparution immédiate, il a fait l'objet d'une relaxe. Le parquet envisage cependant de faire

9 octobre à la préfecture de police, sur l'Ile de la Cité (4e arr.).

LE CHIFFRE BIS :

25 264

c'est le nombre d'heures effectuées par les 3703 policiers de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) au stade de France, du 14 septembre 2009, date de la mise en place de la police d'agglomération, au 30 septembre 2010.
La DOPC a géré, depuis cette date en ce même lieu, 23 événements festifs ou sportifs : 6 matches de football, 11 de rugby, 1 meeting d'athlétisme et 5 concerts musicaux.
Ce sont donc autant de fonctionnaires de police appartenant à la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DTSP 93) qui sont restés disponibles pour assurer leurs missions quotidiennes de lutte contre la délinquance générale dans ce département.

MÉDIATHÈQUE

Découvrez en images le service des compagnies motocyclistes

Au cours de la Journée de la sécurité intérieure, la section d'honneur des compagnies motocyclistes de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) offrira un spectacle sous forme d'un carrousel motocycliste.

appel de cette décision.

INSOLITE

Sac arraché … dentier envolé !
Le 30 septembre, la victime du vol à l'arraché de son sac à main dans le 20e arrondissement, une dame de 82 ans, fait l'inventaire des objets dérobés : 60 euros, ses clefs et… son dentier !
Seul ce butin improbable prête à sourire, car le vol a été commis avec violence. La vieille dame, projetée au sol, a été conduite à l'hôpital où il lui a été diagnostiquée une fracture de l'épaule, et délivrée une ITT de 31 jours.
L'interpellation de l'auteur, déféré au parquet de Paris le jour-même, met un point final à cette bien triste affaire.
Malgré des recherches minutieuses, les effets personnels de la victime restent introuvables, le dentier y compris !

Plus de vapeur que de mal…
Vendredi 1er octobre, vers 9h, un déversement accidentel de 800 litres d'acide sulfurique s'est produit dans une piscine du 10e arrondissement.
La trentaine de personnes présentes a été évacuée afin de ne pas subir les effets des vapeurs d'acide. Un périmètre de sécurité a été établi par les pompiers qui ont demandé le concours du laboratoire central de la préfecture de police (LCPP) et du service des égouts.
Ce n'est qu'en début d'après-midi que les locaux ont pu être rendus à leurs occupants. Aucun blessé n'est à déplorer.

VIE DES SERVICES

Mondial de l'auto : testez le simulateur de conduite de véhicules de police !
Le simulateur de conduite permet aux policiers de s'exercer en situation de conduite réelle sur des véhicules de police en intervention. Cet appareil composé de deux disques durs, trois écrans HP et de différents logiciels recrée les contraintes techniques d'un véhicule d'urgence.

Venez le tester au Mondial de l'auto sur le stand de la préfecture de police.
Rendez-vous
hall 2/2, allée A, N° 130
Parc des expositions Porte de Versailles

ANNIVERSAIRE

San Antonio prend ses quartiers d'automne au musée de la préfecture de police
Dans le cadre du 60e anniversaire de la création de San-Antonio et du dixième anniversaire de la disparition de son auteur, Frédéric Dard, le musée de la préfecture de police vous invite, du 11 octobre au 10 décembre 2010, à découvrir le travail de François Boucq, illustrateur des couvertures de San-Antonio.

Voir le diaporama

EN LIGNE

La préfecture de police vous fait découvrir ses métiers sur Facebook

Depuis le 15 septembre, la préfecture de police dévoile ses métiers sur Facebook. Chaque jour, les internautes sont invités à découvrir le portrait d'un agent sur la page du réseau social dédiée à la préfecture de police. L'occasion pour le public d'accéder à une facette méconnue des métiers de la sécurité.

Quel est le rôle d'un commissaire ? Comment devient-on expert de scène de crime ? Existe-t-il des techniciens cameramen d'hélicoptère ? Quel concours passer pour être inspecteur en hygiène alimentaire ? Peut-on être policier et mélomane ? Autant de questions qui trouveront réponses à travers cette campagne de présentation des métiers de la préfecture de police.
A noter : les professionnels de la préfecture de police seront disponibles pour vous informer le 9 octobre prochain sur l'espace dédié aux métiers de la sécurité, quai du marché neuf (4e), dans le cadre de la journée de la sécurité intérieure (JSI).

Accédez à la campagne « métiers de la préfecture de police » sur Facebook

VOIR AUSSI…

- La direction de l'ordre public et de

A travers une soixantaine d'aquarelles et de croquis originaux, François Boucq reste fidèle à l'esprit de San-Antonio, depuis sa création jusqu'à nos jours, en soulignant la drôlerie, le burlesque et le second degré, armes favorites du dessinateur pour séduire le lecteur et le conduire en quelques traits de plume sur la piste des aventures du plus célèbre des commissaires de la littérature policière.

Musée de la préfecture de police
4 rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris
Espace d'exposition temporaire – 2e étage
Du lundi 11 octobre au vendredi 10 décembre 2010
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 10h à 17h.

la circulation

- Le laboratoire central de la préfecture de police
- Le musée de la préfecture de police
- Concours et recrutements
- Vidéo : arnaques aux distributeurs automatiques de billets

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 20 octobre 2010 • n°133

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

FOCUS

Le nombre de taxis parisiens augmente

19 023 taxis sont actuellement à la disposition des usagers parisiens. L'augmentation du nombre des licences de taxi est fonction d'un indice calculé annuellement sur la base de l'évolution de paramètres économiques de la région Ile-de-France.

16 623 licences sont actuellement exploitées, et ce, suite à la mise en œuvre du protocole de modernisation de la profession de taxi du 28 mai 2008. 15 800 licences de taxi étaient en activité en 2007.

Pour mesurer la disponibilité réelle des taxis en faveur des Parisiens, il faut y ajouter les 1 113 doublages (véhicules dans lesquels deux chauffeurs se succèdent) et les effets de dispositifs réglementaires et techniques qui visent à augmenter l'offre de taxi dans la capitale (extension de l'amplitude horaire de travail, régulation des passages à Roissy-CDG, voie réservée sur l'autoroute A1) soit 1 300 équivalents taxis.

AFFAIRES RÉSOLUES

Plus de paniers gagnants pour l'équipe de voleurs !

Les enquêteurs du service d'investigation transversale (SIT) répertorient une série de 5 vols commis, entre mai et juillet 2010, par deux individus en scooter au préjudice de femmes circulant en Vélib', dans le 13e arrondissement, et ce, toujours selon le même mode opératoire.

En fin de soirée, deux jeunes hommes casqués s'approchent de la « vélibiste » en roulant à faible allure, le passager du scooter s'empare du sac à main déposé dans le panier du vélo, puis le conducteur accélère brusquement.

Les importantes investigations entreprises par la police d'agglomération permettent d'identifier les auteurs de ces vols demeurant dans le 13e arrondissement.

Le policiers auditionnent un jeune homme de 17 ans en possession d'un téléphone portable volé appartenant à l'une des victimes qui précise ne pas être l'auteur de vol de sac à main.

Parallèlement, ils effectuent un rapprochement avec deux autres individus également âgés de 17 ans, déjà connus pour des vols au mode opératoire similaire, qu'ils interpellent à leurs domiciles. Tous deux nient les faits qui leurs sont reprochés.

Cependant, l'un précise l'identité d'un jeune, propriétaire d'un scooter, ayant l'habitude de commettre ce genre de méfait.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

256

c'est le nombre d'interpellations pour travail illégal, réalisées par le groupe de taxis et transports de personnes de la préfecture de police, plus connu sous la dénomination « les boers », au cours des 9 premiers mois 2010, contre 228 en 2009.

Durant cette période, les policiers de ce service ont relevé 325 infractions de plus en 2010 qu'en 2009, à savoir 3 870 contre 3 545. Les plus courantes concernent l'application des tarifs, le respect du temps de travail et le refus de prise en charge.

FOCUS

Créée en 1938, cette unité relevant de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) compte actuellement 70 effectifs. Ils sont chargés de la surveillance, du contrôle et de la répression des infractions relatives aux différentes réglementations du transport payant de personnes.

Prochainement, « les boers » seront renforcés de 15 nouveaux fonctionnaires affectés spécifiquement sur la plateforme aéroportuaire de Roissy - Charles de Gaulle.

MÉDIATHÈQUE

Journée de la sécurité intérieure 2010

L'enquête révèlera qu'il a également vendu le téléphone volé au premier identifié.
L'autre est trouvé en possession de documents s'avérant provenir de vol de sac à main.
Le 7 octobre, le propriétaire du scooter est interpellé par les policiers du SIT. Il reconnait avoir commis plusieurs vols au moyen de son engin motorisé au préjudice de femmes circulant en vélib'. En outre, il déclare avoir agi avec l'individu l'ayant dénoncé et son complice.
Tous trois sont déférés au parquet de Paris.

Démantèlement d'une importante filière d'immigration bangladaise
Le 5 octobre, les enquêteurs de la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) ont démantelé une filière d'immigration clandestine de ressortissants bangladais opérant dans toute l'agglomération parisienne.
L'enquête a permis d'établir l'implication de trois hommes qui organisaient l'arrivée en France des migrants et les installaient dans divers logements situés à Paris ou dans la région parisienne. Leurs interpellations ainsi que les perquisitions de leurs domiciles et des lieux d'hébergement ont confirmé les faits et permis de repérer 47 ressortissants bangladais dont 11 en situation irrégulière. Lors de ces opérations, des documents destinés à faciliter leurs démarches en vue d'obtenir le statut de réfugié politique ont également été découverts.
Un des malfaiteurs, âgé d'une cinquantaine d'années, favorisait les démarches de demandes d'asile. Assisté d'un complice âgé de 36 ans, il répartissait les migrants dans divers lieux d'hébergement.
Le troisième homme, âgé de 32 ans et considéré comme le cerveau de la filière, faisait transiter les migrants par l'Italie, par l'intermédiaire de son oncle qui y demeurait. Les migrants payaient 13 000 euros pour voyager jusqu'en Italie où leur avait été promis un emploi. Ils étaient ensuite redirigés en région parisienne et pris en charge par un quatrième homme.
L'enquête est toujours en cours, notamment aux fins d'identifier le dernier comparse.

AFFAIRES RÉSOLUES

Démantèlement d'une importante filière d'immigration bangladaise
Le 5 octobre, les enquêteurs de la direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) ont démantelé une filière d'immigration clandestine de ressortissants bangladais opérant dans toute l'agglomération parisienne.
L'enquête a permis d'établir l'implication de trois hommes qui organisaient l'arrivée en France des migrants et les installaient dans divers logements situés à Paris ou dans la région parisienne. Leurs interpellations ainsi que les perquisitions de leurs domiciles et des lieux d'hébergement ont confirmé les faits et permis de repérer 47 ressortissants bangladais dont 11 en situation irrégulière. Lors de ces opérations, des documents destinés à faciliter leurs démarches en vue d'obtenir le statut de réfugié politique ont également été découverts.
Un des malfaiteurs, âgé d'une cinquantaine d'années, favorisait les démarches de demandes d'asile. Assisté d'un complice âgé de 36

Samedi 9 octobre, la préfecture de police a ouvert ses portes au public à l'occasion de la journée de la sécurité intérieure. Près de 15 000 personnes ont assisté aux démonstrations et participé aux ateliers organisés lors de cette journée exceptionnelle !

Voir le diaporama

PUBLICATION

Technopolice : le dernier *Liaisons* bientôt dans les bacs !

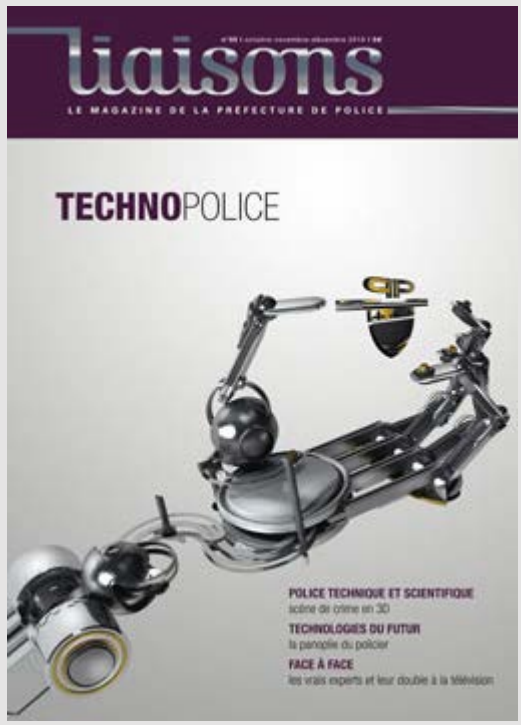

Pour traquer les malfaiteurs, les instruments de la police technique et scientifique sont devenus les alliés incontournables des investigateurs. Lampes sophistiquées, produits fluorescents, logiciels de comparaison d'empreintes papillaires, photographies en trois dimensions viennent épauler les techniciens de l'identité judiciaire dans la recherche des traces et indices abandonnés sur les scènes de crime. Un incendie ou une explosion survient dans

ans, il répartissait les migrants dans divers lieux d'hébergement.
Le troisième homme, âgé de 32 ans et considéré comme le cerveau de la filière, faisait transiter les migrants par l'Italie, par l'intermédiaire de son oncle qui y demeurait. Les migrants payaient 13 000 euros pour voyager jusqu'en Italie où leur avait été promis un emploi. Ils étaient ensuite redirigés en région parisienne et pris en charge par un quatrième homme.
L'enquête est toujours en cours, notamment aux fins d'identifier le dernier comparse.

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉGLEMENTATION

Chasse dans l'agglomération parisienne : comment ça marche ?
Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le préfet est le véritable détenteur des pouvoirs de police de la chasse au niveau du département. C'est une « police spéciale » en ce sens que non seulement elle concerne un secteur bien spécifique, celui de la chasse, mais que les sanctions qu'elle peut entraîner y sont d'un type particulier : elles échappent ainsi aux dispositions habituelles du code pénal relatives aux contraventions ordinaires, et font l'objet de délits spécifiquement définis. Ces sanctions sont intégrées dans le code de l'environnement.
En l'espèce, le préfet de police est chargé d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le ressort territorial de l'agglomération parisienne (à Paris, et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) où il reste quelques zones chassables.
Dès lors, sur ces territoires, le préfet de police institue un arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse conformément à ses pouvoirs institués notamment à l'article R. 424-6 du code de l'environnement. De même, cet arrêté permet de faciliter le transport et la commercialisation du gibier pour les commerçants spécialisés (bouchers, traiteurs, etc.). En effet, malgré la libéralisation du transport du gibier licitement tué à la chasse, cet arrêté permet de faciliter les échanges aux fins de commercialisation de la venaison.

QUIZ

Vrai ou faux : que connaissez-vous sur les taxis ?
La ceinture de sécurité n'est pas obligatoire dans un taxi... A l'aéroport, il est possible de choisir son taxi... Un chauffeur de taxi peut refuser de transporter une quatrième personne...

Idées reçues ou fausses rumeurs, saurez-vous répondre correctement à ces affirmations concernant les taxis ?

SERVICES DE LA PP

Le service médical fête ses 175 ans !

l'agglomération parisienne ? Sapeurs-pompiers, policiers et scientifiques du laboratoire central déploient immédiatement une panoplie d'appareils propres à en limiter l'ampleur, à en analyser les causes ou à transposer l'événement sous forme de modèle numérique.
La lutte contre la cybercriminalité ou l'insécurité routière, le pilotage des dispositifs policiers depuis les salles de commandement, la gestion des situations de crise n'échappent pas au règne de la technologie, qui investit aussi les processus de délivrance des passeports, de la gestion administrative et de la gestion financière à travers les logiciels les plus sophistiqués.
Des scènes d'infraction aux ordinateurs des suspects, des simulateurs de conduite aux éprouvettes de laboratoire, bienvenue dans l'univers de la « technopolice », où, ne l'oublions pas, le talent des hommes et le flair du policier restent irremplaçables …

Découvrez les bonnes feuilles du dernier numéro de Liaisons « technopolice » sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI…

- La direction du renseignement
- La direction des ressources humaines
- Les métiers du médical, paramédical et social à la préfecture de police
- Démarches : les taxis parisiens

A l'occasion des 175 ans du service médical de la préfecture de police, Michel Gaudin, préfet de police, a visité ce service créé par arrêté préfectoral le 12 octobre 1835.

Alors que sa compétence s'étend désormais à Paris et la petite couronne, le service était initialement chargé de vérifier l'état de santé des agents municipaux et de constater leurs blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions.

Installé depuis 1975 au 3 rue Cabanis (14e arr.), il change d'appellation en 2003 et devient le « service de la médecine statutaire et de contrôle » dépendant de la direction des ressources humaines, nouvellement créée.

Ses missions actuelles sont d'ordre statutaire pour les personnels (aptitude aux contrôles médicaux) mais aussi fonctionnel (traitement de dossiers d'étrangers malades) en application du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Ainsi, en 2009, le service de la médecine statutaire et de contrôle a réalisé plus de 34 000 visites (aptitude statutaire, spécialisées, etc.) dont 25 260 liées au contrôle médical.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

le 20 octobre 2010 • n°133

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

Zoom sur

La brigade de protection des mineurs (BPM)...

Ce service a une double mission : la répression des infractions concernant les mineurs et la prévention et protection de l'enfance et de l'adolescence.
Elle se compose de deux sections :
- les groupes d'enquêtes chargés des affaires menées dans le milieu intrafamilial (incestes, excisions, enlèvements parentaux, maltraitances, etc.) ainsi que des délégations judiciaires émanant des juges pour enfants ou du Parquet ;
- les groupes opérationnels traitant les affaires commises dans le milieu extrafamilial (agresseurs sexuels, milieu scolaire ou périscolaire, etc.), ainsi qu'un groupe spécialisé dans la répression de la pédophilie et de la pédopornographie sur Internet.

... et la brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP)

Ce service est composé de 2 pôles d'activité :
- l'un chargé des disparitions inquiétantes de majeurs, de l'identification des cadavres, des infractions à la presse ou liées à des phénomènes sectaires ou au racisme ;
- l'autre spécialisé dans la lutte contre les menaces, les infractions à la législation du travail et atteintes à la santé publique. Elle assure également les surveillances pénales des professions judiciaires et la répression des atteintes à l'autorité de justice, à l'intimité de la vie privée, au secret des correspondances et au droit des élections et des manifestations.
Le champ d'action de cette brigade recouvre plus de 150 infractions différentes.

AFFAIRES RÉSOLUES

Le dealer de furets

Le 12 octobre, en début d'après midi, les policiers d'Aulnay-sous-Bois (93) sont requis pour un

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

Près de 100% !

C'est le taux de dossiers de disparitions inquiétantes et de fugues qui ont été élucidés à Paris et son agglomération (92, 93 et 94) par la police judicaire, durant ces 9 premiers mois 2010.
La brigade de protection des mineurs (BPM) a élucidé quasiment tous ses dossiers, soit 1 517 affaires de disparitions et fugues de mineurs.
La brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) a élucidé, quant à elle, 2 334 dossiers relatifs aux disparitions inquiétantes de majeurs des 2 444 (près de 96%) qui lui ont été confiés aux fins de traitement.

La grande majorité des fugues signalées se conclut par la découverte de l'enfant dans les heures suivant le signalement, à l'instar du mineur de 10 ans signalé disparu le 14 octobre à 12h, à sa sortie d'école dans le 13e arrondissement. Les enquêteurs ont immédiatement lancé un appel général sur les ondes de la police d'agglomération et établi une circulaire de recherche. Cet enfant souffrant de troubles psychologiques a été retrouvé dans le 3e arrondissement à 17h30 et repris en charge par son père.

Une disparition peut être considérée comme inquiétante ou suspecte en fonction d'éléments tenant à l'âge ou à l'état de santé de l'intéressé (Alzheimer, autisme, etc.), comme, par exemple, dans le cas de Jean âgé de 46 ans, dépressif, sous traitement médical, recherché par la BRDP et que les gendarmes ont retrouvé à la suite d'un léger accident de circulation avec son véhicule, le 16 octobre dernier.
Ces enquêtes pour disparition

cambriolage en cours dans un pavillon. Une fois sur place, s'ils ne constatent aucune effraction, ils découvrent en revanche, dans le jardin, 3 pieds de cannabis en pots d'une hauteur de 2m environ, 19 branches de cette même plante en train de sécher et une mini serre renfermant 5 pousses en pots. A l'intérieur du domicile, ils trouvent 2 autres pots contenant de l'herbe de cannabis séché, 1 450 euros en espèces, une balance, du matériel de conditionnement et un livret de compte indiquant un solde créditeur de 16 000 euros.
En début d'après midi, l'occupant des lieux est placé en garde à vue. Il explique qu'il s'agit là d'une production pour sa consommation personnelle, or ce sont 25 kg de stupéfiants au total qui ont été saisis. Quant aux analyses urinaires du « toxicomane », elles se sont avérées négatives…
Il a évoqué la vente de jeunes furets pour justifier les 1 450 euros, et une indemnité de licenciement s'agissant des 16 000 euros…

Bande déchaînée…
Il est 14h10, le 15 octobre 2010, lorsque les policiers de Choisy-le-Roi (94) sont requis pour une agression à l'arme blanche commise par une bande d'une quinzaine de personnes. Rapidement sur les lieux, ils découvrent la victime, consciente mais présentant une importante plaie saignante dans le dos. Avant d'être transporté à l'hôpital, l'homme précise aux policiers s'être fait violenté par une dizaine d'individus et dépouillé de ses baskets, de son lecteur MP3 et de son téléphone portable.
Grâce aux descriptions qu'il a fournies de ses agresseurs, 6 membres de la bande, âgés de 15 à 19 ans ont été interpellés le jour même. Réentendue une fois opérée et tirée d'affaire, la victime a complété ses premières déclarations. Ainsi, avec l'appui d'images de vidéoprotection, les enquêteurs ont pu procéder à de nouvelles interpellations le 16 octobre.
7 des 8 agresseurs ont été écroués.

ÉVÉNEMENT

Un colloque et une convention contre l'insécurité immobilière

Cet après-midi, le préfet de police participera aux entretiens de la sécurité immobilière, organisés par l'organisation syndicale FNAIM Paris Ile-de-France.
Réunissant des professionnels de l'immobilier et des experts de la sécurité, ce colloque confirme l'importance de la question de la sécurité pour le préfet de police et la Chambre FNAIM Paris IDF qui viennent de signer une convention conjointe. Celle-ci constitue une véritable étape dans la lutte contre l'insécurité et prévoit concrètement :
- la constitution d'un groupe local de sécurisation, composé d'un cadre référent de la direction territoriale de la sécurité publique de la préfecture de police, dans chaque département où est implantée

inquiétante se distinguent des recherches dans l'intérêt des familles, où il s'agit de recherches à des fins d'intérêt familial (succession, divorce, etc.) et sur la demande d'un parent, d'une personne dont la trace a été perdue par ses proches, mais qui ne court à priori aucun danger particulier.

MÉDIATHÈQUE

Sécurité routière : radars, contrôles et dépistages

Voir la vidéo

PRÉVENTION

« Les radars sauvent des vies »

la Chambre ;
- la participation des directions et services actifs de la préfecture de police à l'information et à la formation des adhérents de la Chambre.
Durant le colloque, le préfet de police présentera les enjeux de la convention lors d'une conférence dédiée au Grand Paris de la sécurité.
Le 20 octobre, à 14h, à la Chambre FNAIM Immobilier de Paris et d'Ile-de-France, 27 bis avenue Villiers, 75017 Paris.

SERVICES DE LA PP

Sauvetage en Seine
Le 14 octobre, alors qu'ils viennent de quitter leur service et s'apprêtent à rejoindre la station de métro Saint-Michel, les deux adjoints de sécurité (ADS) Ludovic Gilles et Alexis Deray, affectés au dépôt de Paris, aperçoivent un homme sauter du pont Saint-Michel et tomber dans la Seine.
Après avoir prévenu les secours, ils se portent à la hauteur de l'homme, conscient mais peu réactif, qu'ils incitent à se rapprocher du bord.
Prenant appui sur une échelle située à proximité et avec l'aide de quelques passants qui les tiennent par les pieds, ils parviennent à hisser la victime hors de l'eau.
En attendant les secours, ils ont réchauffé l'homme apparemment alcoolisé et dialogué avec lui afin de le maintenir conscient.
Félicitations à ces deux ADS pour leur sens de l'initiative et leur sang froid…

Recrutement
Le SGAP de Paris (75, 92, 93 et 94) recrute 510 adjoints de sécurité :
- des commissions de sélections sont organisées chaque mois ;
- pas de date limite de dépôt de

Tel est le nom de l'opération de prévention routière qui a débuté le 16 septembre dernier, jour du lancement de la semaine européenne de la sécurité routière, et qui durera jusqu'à la fin de l'année à Paris.
Pour valoriser les radars, qui ont des effets bénéfiques sur l'accidentologie, la préfecture de police a implanté dans Paris intra-muros six totems affichant des baisses du nombre de victimes ou des accidents. Ils précédent de quelques mètres les panneaux réglementaires annonçant l'existence des « radars fixes vitesse » ou CSA (contrôle sanction automatisé).
Ces totems rappellent que les accidents à proximité des CSA ont diminué jusqu'à atteindre -74,3% dans le meilleur des cas (radar voies sur berge : Georges Pompidou) et

candidature ;
- pas de diplôme exigé.

Pour tout renseignement :
téléphonez au 01 53 73 53 27.
Si vous souhaitez obtenir un dossier de candidature, adressez un courrier à :
Préfecture de police
DRH/SDP - Bureau du recrutement - Pièce 308
11, rue des Ursins
75195 Paris 04.

INSOLITE

Confondu par ses empreintes... de chaussures !

Le 15 octobre, vers 8h, les policiers du 10e arrondissement se rendent sur un chantier suite à l'interpellation par un maçon d'un voleur de matériel. Celui-ci a été surpris chargé d'un gros sac en train de descendre d'un échafaudage. Il a prétexté devoir soulager un besoin naturel à l'abri des regards. L'artisan, soupçonneux, a fait un rapide inventaire de ses outils et s'est aperçu qu'un marteau piqueur avait disparu. Le voleur a profité de cette vérification pour fuir, laissant sur place son butin d'une valeur de 4 500 euros.
Repéré quelques minutes plus tard par sa victime, il a été arrêté par celle-ci aidée de ses collègues. Bien que niant les faits, il a été confondu grâce aux minutieuses constatations des enquêteurs. Ceux-ci ont décelé un indice décisif : la trace poussiéreuse d'une semelle gauche de chaussure de sport sur le dossier d'une chaise en plastique, cette trace correspondant parfaitement aux dessins et à l'usure des semelles de chaussures du suspect.
Confronté à ce nouvel élément, le malfaiteur s'est défendu en accusant les policiers d'avoir fabriqué cet indice...
Multirécidiviste et encourant une peine plancher de 3 ans de prison, il a été déféré au Parquet de Paris.

que le nombre de blessés a baissé jusqu'à -80% (même radar). Globalement, l'accidentalité à proximité des 8 radars situés sur le périphérique a aussi chuté même s'il n'a pas été possible, pour des raisons matérielles, d'étendre l'opération à tous les radars parisiens.

VOIR AUSSI...

- La drogue dans l'agglomération parisienne
- Sécurité routière
- Liste des immeubles déclarés en péril
- Concours et recrutements

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 27 octobre 2010 • n°134

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

Zoom sur

Les manifestations…

Jeudi 28 octobre, les manifestants battront une septième fois le pavé parisien dans le cadre de la réforme des retraites.
Cette manifestation sera encadrée par les policiers placés sous l'autorité de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) qui a géré sur Paris et la petite couronne durant les 9 premiers mois de l'année 4 015 événements de voie publique dont 3 011 opérations de maintien de l'ordre.

…depuis 2 mois.
Lors des 6 dernières manifestations de grande ampleur (*) auxquelles se sont agrégés divers mouvements de lycées, des dérives ont été constatées après l'appel à la dispersion des cortèges ainsi que devant certains établissements scolaires. Depuis la seule date du 14 octobre, les policiers de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ont enregistré 837 interpellations. 586 ont donné lieu à des gardes à vue, principalement pour des faits de jets de projectiles, dégradations par objets incendiaires et violences volontaires en réunion.

(*)- mardi 7 septembre : de la place de la République (11e arr.) à la place de la Nation (12e arr.) ;
- jeudi 23 septembre : de la place de la Bastille (4e arr.) à la place Denfert Rochereau (14e arr.) ;
- samedi 2 octobre : de la place de la République (11e arr.) à la place de la Nation (12e arr.) ;
- mardi 12 octobre : de la place du 18 juin (6e arr.) à la place de la Bastille (4e arr.);
- samedi 16 octobre : de la place de la République (11e arr.) à la place de la Nation (12e arr.) ;
- mardi 19 octobre : de la place d'Italie (13e arr.) à la place des Invalides (7e arr.).

AFFAIRES RÉSOLUES

Quelques affaires en marge de ces manifestations :

- le 22 octobre, la mise en place d'un dispositif de surveillance par

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

93%...

... des vols par ruse ou fausse qualité ont été commis à Paris au préjudice de personnes âgées à leur domicile entre le 1er janvier et le 15 octobre 2010, selon la direction de la police judiciaire (DRPJ), soit 75 des 79 vols par ruse et 108 des 118 vols par fausse qualité.

Dico
Un vol par ruse est un vol commis au domicile des victimes sous le prétexte d'une vente ou livraison, le malfaiteur profitant d'un moment d'inattention pour fouiller les lieux.
Un vol par fausse qualité est un vol commis avec usurpation d'identité : faux agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, voire policiers qui abusent de la crédulité généralement des personnes âgées (comme précédemment évoqué dans PPrama n°56).

Un même type de victime, mais des modes opératoires différents :
- Le 20 octobre, le service d'investigation transversale (SIT) interpelle un homme de 34 ans, auteur de 9 vols par ruse sur personnes vulnérables commis entre le 27 août et le 7 octobre. Il repérait sa victime en train de régler ses achats par carte bancaire, captait et mémorisait le code confidentiel ; puis, la suivait dans la rue ou dans son hall d'immeuble. Prétextant une erreur sur son ticket de caisse, il amenait la victime à ouvrir son portefeuille et d'un tour de passe passe, lui subtilisait sa carte.
- Toujours le 20 octobre, le 3e district de police judiciaire (DPJ) extrait de diverses maisons d'arrêts de la région parisienne 3 individus, âgés de 52, 55 et 43 ans, pour de nombreux faits de vol par ruse et par

le service territorial du renseignement des Hauts-de-Seine (STR 92) aux abords d'un lycée de Nanterre (92) permet l'interpellation de quatre jeunes, âgés de 15 à 18 ans, ayant participé de manière active et depuis plusieurs jours à des jets de divers projectiles lourds, ainsi que des dégradations sur les locaux du conseil général des Hauts-de-Seine ;

- le 21 octobre, des policiers de la sous-direction régionale de la police des transports (SDRPT) interpellent 9 jeunes dont 6 mineurs de 16 et 17 ans, auteurs de vols de portables sur le parcours d'une manifestation lycéenne. Plusieurs voyageurs détroussés déposent plainte à leur encontre. 6 d'entre eux sont déférés au Parquet de Paris ;

- entre le 20 et le 22 octobre, suite à la mise en place d'un dispositif de sécurisation dans les stations de métro de la ligne 13 desservant St Denis (93), théâtre de nombreux vols commis avec violence, la SDPRT a interpellé 7 jeunes de 14 à 18 ans. A l'issue de leur garde à vue, 5 ont été déférés au Parquet de Bobigny ;

- le 19 octobre, les enquêteurs du service de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire du 15e arrondissement (SARIJ 15) interpellent 4 mineurs de 15 ans ayant déversé de l'essence et mis le feu à une barricade montée devant leur lycée. La porte d'entrée a été détruite et une marquise détériorée, le tout pour un préjudice estimé à 250 000 euros. Les quatre jeunes sont déférés au Parquet de Paris ;

- le 18 octobre, 8 jeunes dont 7 mineurs sont interpellés par les effectifs de la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis (DTSP 93) pour des dégradations multiples et des vols dans une parfumerie qui avait été dévalisée par un groupe d'une cinquantaine d'individus en marge d'une manifestation lycéenne. L'un d'eux est même identifié comme ayant jeté une chaise en direction d'un policier de la brigade équestre. L'exploitation de la vidéo protection permet d'établir le rôle de chacun des protagonistes. A l'issue de leur garde à vue, 5 d'entre eux sont déférés au Parquet de Bobigny.

EN BREF

Attention au faux religieux !

Un faux prêtre, alias père Josué, proposant une médaille miraculeuse gravée à votre nom sévit actuellement dans la capitale et ses alentours. En échange du versement immédiat d'environ 300 euros en espèces, il vous proposera de vous rendre, un peu plus tard, dans une église parisienne afin de récupérer votre « fétiche » personnalisé, puis poursuivra son chemin à la recherche d'autres « brebis ». C'est alors que vous apprendrez qu'il s'agissait d'un escroc…

fausses qualité sur personnes vulnérables commis entre 2009 et 2010. Un homme se présentait au domicile de la victime se faisant passer pour un employé des eaux ou un plombier et vérifiait les canalisations ; par la suite, un complice se disant policier venait à son tour et demandait à la personne âgée de vérifier ses valeurs qu'il lui subtilisait.

Prévention

Les policiers des services de prévention vont à la rencontre des seniors sur les marchés, dans les maisons de retraite…. 1 883 personnes ont ainsi été sensibilisées à Paris en 2009.

Depuis le 8 juillet 2010, les personnes âgées peuvent aussi s'inscrire à l'opération « tranquillité seniors », bénéficiant notamment du passage de policiers à domicile. 4 544 plaquettes d'information et de prévention ont été distribuées.

De plus, la police d'agglomération tient, depuis 3 ans, un stand de prévention contre la délinquance et de sécurité routière, lors du salon des seniors se déroulant porte de Versailles (15e arr.). 5 000 personnes y ont été sensibilisées en 2010.

QUIZ

Que connaissez-vous sur les manifestations ?

Les manifestations sont toujours encadrées par des CRS… Seule une association peut en déclarer une… La préfecture de police en impose la date, les horaires et le parcours…

Idées reçues ou fausses rumeurs, saurez-vous répondre correctement à

Morale de l'histoire : les miracles, cela arrive, ou presque.

SERVICES DE LA PP

Qu'est-ce que l'IML ?

L'institut médico-légal (IML) a pour principale mission de recevoir les corps des personnes décédées à Paris et en petite-couronne dont l'identité n'a pu être établie ou dont la cause du décès va donner lieu à une expertise médico-légale. Ce service est ouvert 24h/24. En 2009, il a accueilli 2 936 corps, 1 883 autopsies ont été pratiquées. L'IML veille aussi sur les vivants : 2 115 familles et amis des défunts ont été reçus à l'occasion de la présentation des corps. 70% d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement psychologique. L'institut prodigue également des enseignements de thanatologie médico-légale aux élèves policiers, gendarmes, étudiants en médecine et magistrats.

INSOLITE

Boire ou voler…

Samedi 2 octobre, 19h45, la principale d'un collège de Créteil (94) regagne son domicile situé dans l'enceinte de l'établissement scolaire où elle découvre un homme endormi sur son canapé. Elle referme sans bruit la porte et appelle la police. Rapidement sur place, les policiers constatent qu'une vitre est brisée. Un sac contenant des objets de valeur git aux pieds du dormeur. Celui-ci, semi-comateux, dégage une forte odeur d'alcool. Compte tenu de son état, il est hospitalisé. Sorti de sa torpeur le lendemain, il est placé en garde-à-vue ; il explique qu'en raison d'une déception familiale il a absorbé un cocktail détonnant de bière et de tranquillisants annihilant sa mémoire. Malgré ce trou noir, il est déclaré pénalement responsable. Jugé en comparution immédiate par le tribunal de grande instance de Créteil, il a été écroué à la maison d'arrêt de Fresnes (94).

ces affirmations concernant les manifestations ?

PUBLICATION

Dépôt de plainte en chinois

Pourquoi porter plainte ? Auprès de qui faire cette démarche ? Qui peut déposer plainte ? Quel délai existe-t-il et quelles sont les conséquences d'un dépôt de plainte ? Parce que les questions se multiplient lorsque l'on est victime d'infractions et que la langue peut être une barrière à leur signalement, la préfecture de police a souhaité éditer une plaquette de dépôt de plainte en langue chinoise.
Déjà disponible en français dans tous les lieux d'accueil du public, ce document d'informations a été traduit pour toucher la population chinoise. Le fascicule détaille les étapes du dépôt de plainte et répertorie les coordonnées des commissariats à contacter.

Cette plaquette est disponible sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- Vous êtes victimes de dommages causés lors de manifestations
- L'institut médico-légal : renseignements aux familles
- Comment déposer plainte ?
- Le mode d'emploi du 17 : police-secours
- Séniors : conseils pour votre sécurité

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 3 novembre 2010 • n°135

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Violences à domicile

Il est 4 h 20 le 26 octobre 2010 lorsque les policiers de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne interviennent sur le 17e arrondissement pour une femme battue à son domicile : elle aurait reçu plusieurs coups à la jambe.
Rapidement sur place, les policiers apprennent que la femme est parvenue à s'enfuir et s'est réfugiée chez la nourrice qui gardait ses deux enfants. Lorsqu'ils prennent contact avec elle, celle-ci leur explique avoir quitté depuis peu le domicile conjugal avec les enfants, et être revenue pour récupérer des vêtements. Son mari, fortement alcoolisé n'a pas voulu la laisser repartir, lui a porté des coups, a brisé un miroir et s'est tailladé les veines des poignets avec les morceaux. Elle est blessée superficiellement mais fortement choquée, d'autant que son mari s'est automutilé de la même manière fin septembre, au moyen d'un rasoir. Elle se réserve le droit de déposer plainte ultérieurement.
Le mari, enfermé au domicile et refusant d'ouvrir la porte aux policiers, est finalement interpellé en fin de journée et placé en garde à vue.

Violences encore…

Vendredi 29 octobre 2010, il est un peu plus d'1h du matin, dans le 19e arrondissement de Paris. Un différend éclate au sein d'un couple ; le mari, ivre, frappe son épouse d'un coup de couteau au niveau de l'omoplate. Celle-ci se verra prescrire 10 jours d'I.T.T, son mari a été déféré au Parquet de Paris.

FOCUS

Deux types de violences

Depuis le 2e semestre 2009, outre les violences physiques, les violences psychologiques sont également comptabilisées. Le législateur est en effet intervenu pour sanctionner ces actes : « il ne suffit pas de pénaliser les coups, il faut s'en prendre aux comportements de domination qui

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

3 434

c'est le nombre d'appels « police-secours » reçus en 2009 concernant des femmes battues 3 036 pour les 9 premiers mois de 2010). En 2009, 2 360 procédures ont été enregistrées (1 308 – 1er semestre 2010) donnant lieu à 1 428 gardes à vue (716 – 1er semestre 2010) et 963 défèrements (477 – 1er semestre 2010). Parallèlement, 1 241 mains courantes ont été prises (642 – 1er semestre 2010). L'accroissement des procédures témoigne d'une volonté de rendre visible les faits dénoncés par les victimes.
Si les hommes sont encore très largement mis en cause (2 126 en 2009, 1 130 au 1er semestre 2010), l'implication des femmes augmente sensiblement (234 en 2009, 178 au 1er semestre 2010) ; cette part s'accroît d'autant plus lorsque les victimes hommes ne déposent qu'une main courante (+ 10%).
En outre, la vigilance des policiers ne doit pas s'arrêter en cas de divorce ou séparation des couples, 24% des violences interviennent en effet chez les « ex ».

CHIFFRE BIS :

- 5,2%

c'est la diminution du nombre d'autorisations de concours de la force publique délivrées par le préfet de police pour procéder à des expulsions locatives du 1er janvier au 29 octobre 2010.
Cette tendance à la baisse se confirme depuis plusieurs années : 2 450 autorisations ont été délivrées en 2010, contre 2 582 en 2009, 2 664 en 2008, 2 758 en 2007 et 3 318 en 2006.

les accompagnent (…), coups toujours précédés d'humiliations et de comportements vexatoires ». Ces violences sont néanmoins difficiles à établir, c'est l'accumulation de divers éléments qui permet de construire peu à peu la procédure : certificats médicaux, témoignages de proches, dépôts de mains courantes, expertises, lettres, messages enregistrés sur un répondeur, sms ou relevés d'appels téléphoniques qui révèlent un véritable harcèlement.
Les violences physiques ne doivent jamais être banalisées quelle que soit leur degré d'intensité, qui trop souvent atteint des sommets : 46 femmes enceintes en ont été victimes en 2009, 77 ont consisté en étranglements, 55 se sont manifestées par des coups de couteau, cutter ou tournevis, 136 ont été accompagnées de menaces de mort.

LA RÉACTION DE LA POLICE

La prise en charge des victimes a été fortement améliorée par la création des pôles de protection de la famille (PPF) rattachés aux services de l'accueil, de la recherche et de l'investigation judiciaire (SARIJ), présents dans les 20 arrondissements parisiens et notamment chargé du traitement judiciaire de ces violences conjugales (voir PPrama n°62 et PPrama n°113). Le nombre de référents violences conjugales continue à croître 176 aujourd'hui contre 142 en 2009. Enfin, le dispositif a été enrichi par l'arrivée de psychologues dans certains commissariats parisiens (13, 14, 15, 18, 19 et 20e, voir des psychologues dans les services de police dans PPrama n° 28 et le portrait d'une psychologue dans le PPrama n°62) ainsi que par celle d'un intervenant de proximité, une assistante sociale, dans le 13e arrondissement en septembre dernier.

En savoir plus sur les violences conjugales

TÉMOIGNAGE D'UNE PSYCHOLOGUE

Et maintenant la psy parle…

Céline Hervier, psychologue au commissariat du 15e arrondissement :

« J'ai reçu une dame victime pendant des années de violences physiques, d'insultes et de menaces. Franchir la porte du commissariat pour cette dame était un moment difficile, très impressionnant. Sortir du silence, cela prend du temps… Elle avait très peur de porter plainte, des conséquences. L'idée de se retrouver seule était très angoissante pour elle.
Dans un premier temps, je l'ai reçue en entretien avant même qu'elle ne dépose plainte. Après des années de dénigrement, elle avait perdu toute confiance en elle, avait l'impression de ne pas être à sa place et de ne pas être capable de faire les choses seule.
Mon travail a consisté à l'aider à mettre des mots sur ce qu'elle avait vécu, à travailler avec elle sur son autonomisation, et à ce qu'elle comprenne les enjeux d'un dépôt de plainte dans sa situation.
Il était important qu'elle se réapproprie son histoire, qu'elle en

VIDEO

Mémorial de la Shoah

A l'occasion de l'accueil des nouveaux gardiens de la paix, une visite au memorial de la Shoah est organisée.

Voir la video

PUBLICATION

Déontologie et discernement dans l'exercice du métier de policier

A l'occasion de l'accueil de la 221e promotion de gardiens de la paix à la préfecture, le préfet de police a tenu que leur soit personnellement remis le document « Déontologie et discernement dans l'exercice du métier de policier » destiné à les accompagner dans l'exercice de leurs

redevienne le sujet.
Elle a fini par déposer plainte après quelques temps. Je l'ai revue une fois au moment du jugement puis je l'ai orientée vers un groupe de parole, ce relais vers une structure extérieure a notamment permis de briser l'isolement dans lequel elle était enfermée. »

ACTUALITÉ - DERNIÈRE MINUTE

Fausses alertes à la bombe, vraies condamnations
Deux hommes ont été respectivement condamnés à 10 et 4 mois d'emprisonnement ferme suite aux fausses alertes à la bombe qu'ils ont lancé l'un, le 11 octobre, depuis un train du réseau sud-ouest à destination de cinq centres opérationnels de secours du centre de la France, dont la salle police-secours de la préfecture de police et l'autre, le 20 octobre, qui visait la gare du Nord.

SERVICES DE LA PP

Une nouvelle promotion de 358 gardiens de la paix accueillie à la PP le 4 novembre
Lors d'une cérémonie qui se déroulera demain dans la cour du 19 août de la préfecture, le préfet de police, après avoir procédé à la remise de médailles pour acte de courage et de dévouement, accueillera la 221e promotion de gardiens de la paix stagiaires. Constituée de 244 hommes et 114 femmes - dont 249 anciens adjoints de sécurité parmi lesquels 100 avaient été auparavant cadets de la république -, elle sera affectée, pour l'essentiel, à la DSPAP et à la DOPC.
Outre la traditionnelle fourragère rouge symbolisant la Légion d'Honneur attribuée à la préfecture de police par le général de Gaulle et les insignes de leur direction d'affectation, chacun recevra, pour la première fois, le document intitulé « Déontologie et discernement dans l'exercice du métier de policer ».

A noter que, à l'occasion de cette cérémonie, les services recevant du public seront fermés jeudi 4 novembre jusqu'à 13h.

PRÉVENTION

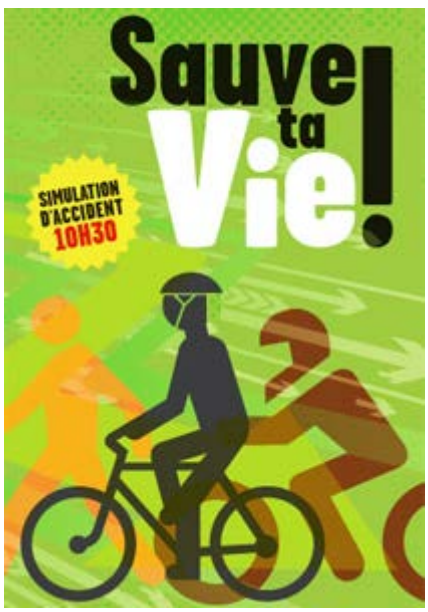

Journée de prévention dédiée aux piétons et aux deux-roues
Une opération de sécurité routière se tient jeudi 4 novembre, place de la bourse (2e arr.), à l'initiative du commissariat du 2e arrondissement, qui a déploré 190 victimes en 2009. Sous le parrainage de la délégation à la sécurité et à la circulation routières et en association avec de nombreux partenaires, la préfecture de police a conçu une série d'actions préventives pour alerter les jeunes comme les adultes sur les dangers des conduites à risque et favoriser un meilleur partage de la voie publique entre les usagers. A ce

nouvelles responsabilités.
Véritable « vademecum », ce « petit livre bleu » rappelle, à travers des textes essentiels, les principes fondamentaux qui doivent guider et caractériser leur action : le code de déontologie, la circulaire sur l'exercice de l'autorité hiérarchique et enfin, la lettre adressée par Maurice Grimaud aux policiers de la préfecture de police.

En savoir plus sur le site internet de la préfecture de police

VOIR AUSSI...

- Des psychologues en commissariat
- Comment déposer plainte ?
- Les numéros d'urgence : le 17
- Le métier de gardien de la paix
- Sécurité routière

jour, 37 tués sont déjà recensés dans la capitale, dont 17 piétons et 15 conducteurs ou passagers de deux-roues motorisés. Une reconstitution d'accident corporel entre un deux-roues motorisé et un piéton est prévue durant cette journée, ainsi qu'un focus sur le travail d'intervention de la brigade de sapeurs-pompiers (BSPP), du SAMU 75, des policiers de l'arrondissement et du service de traitement judiciaire des accidents.

Rendez-vous jeudi 4 novembre, de 10h à 16h, place de la bourse (2e arr.).

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 10 novembre 2010 • n°136

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

ZOOM SUR...

Une profession : délinquant multiréitérant

Très régulièrement, les services de police interpellent des malfaiteurs aux CV très éloquents, ces deux affaires récentes en témoignent :

- Le 2 novembre, les enquêteurs du 1er district de police judiciaire (DPJ) sont saisis d'une tentative de car jacking commise dans le 17e et d'un vol avec violences de véhicule, dans le 8e. Durant les deux faits, l'agresseur, portant un plâtre au bras droit, a asséné un coup de couteau aux victimes. Le véhicule volé a été retrouvé peu de temps après dans le 19e.
Le 4 novembre, les policiers interpellent le malfaiteur chez sa mère dans le 13e alors qu'il tente de se dissimuler dans un placard. Au cours de la perquisition du domicile, sont découverts différents objets volés et dans le plâtre, les clefs du véhicule dérobé. L'homme, âgé de 36 ans, impliqué dans 126 actes de délinquance, sous 14 alias, a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

- Le 2 novembre également, les enquêteurs du 3e district de police judiciaire (DPJ) et de la direction territoriale de la sécurité de proximité du Val-de-Marne (DTSP 94) ont interpellé 3 individus mis en cause dans des dégradations volontaires par moyen incendiaire commises en juillet 2010 au préjudice d'une concession automobile située à Paris 5e. Les importantes investigations ont permis d'établir que les auteurs des faits avaient, précédemment à cette destruction par incendie, fracturé la porte du garage et utilisé la ligne téléphonique du local.

Les 3 hommes âgés d'une quarantaine d'années, demeurant à Orly (94) et Vitry-sur-Seine (94), reconnaissant avoir commis les faits au cours d'une virée nocturne dans la capitale, sont très connus : deux d'entre eux pour 41 implications dans des faits délictueux et le dernier pour 21.

En conclusion, une étude réalisée par les services de la préfecture de police permet de constater une forte concentration de multiréitérants, en région parisienne. En effet, sur les 19 000

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

838

c'est le nombre de plaintes pour vols « à l'arraché » ou « à la portière » commis au moyen d'un deux-roues à Paris depuis le début de l'année 2010.
En 2009, ce sont quelque 1 022 vols qui ont été recensés par le service d'investigation transversale (SIT) de la police d'agglomération et 125 faits élucidés.
Pour l'heure, au cours de ces 10 premiers mois, le taux d'élucidation demeure sensiblement le même.

Pour les vols à l'arraché, les auteurs sévissent le plus souvent, dans des « zones touristiques » et « beaux quartiers » ; quant aux vols à la portière, ils sont le plus souvent commis au préjudice de femmes à bord d'un taxi ou d'un véhicule de grande remise.
Tout se passe très vite : le passager casse la vitre au moyen d'objets contondants (marteau brise glace, culot de bougie, petit silex…) et le conducteur accélère dès le butin récupéré.

Au sein du SIT, un groupe de 9 enquêteurs est spécialisé dans la lutte contre cette délinquance.
D'ailleurs, les 3 et 4 novembre, ces policiers ont interpellé deux « voleurs à la portière », de 22 et 23 ans, demeurant à Aubervilliers (93), impliqués dans 5 vols commis au moyen d'un scooter de grosse cylindrée.
De bonne heure le matin, sur leur deux roues, ils ciblaient des victimes, pour la plupart originaires de province, s'approvisionnant auprès de grossistes implantés dans le 11e et toutes en possession de fortes sommes d'argent en numéraires.

réitérants répertoriés sur le territoire national et impliqués dans au moins 50 actes délictueux, 11 400 d'entre eux ont une adresse dans l'agglomération parisienne.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES- AFFAIRES RÉSOLUES

Violences intrafamiliales, la police veille

Le 28 octobre, un gardien d'immeuble alerte des policiers de quartier du 20e arrondissement sur les sévices que fait régulièrement subir une mère à sa fille, de 32 ans, déficiente mentale.

Les investigations diligentées dans le cadre d'une procédure de majeur en danger confirment ce témoignage : la mère confine sa fille dans leur appartement depuis des années, la sous-alimentant, la maltraitant physiquement et psychologiquement.

Le Parquet de Paris décide de l'ouverture d'une enquête pour violences volontaires sur personne vulnérable.

La mère est interpellée à son domicile, ce dernier se trouvant dans un état de délabrement et d'insalubrité avancé. Elle explique corriger sa fille pour les besoins de son éducation, lui faisant ingérer de l'eau de javel, la brûlant avec des plaques électriques, l'enfermant dans sa chambre démunie d'électricité et de tout équipement d'hygiène et cela afin de la protéger des accidents domestiques ou de la venue de personnes de l'extérieur susceptibles d'abuser d'elle…

Les examens médicaux pratiqués sur la fille ont fait apparaître un état sanitaire gravement déficient et d'anciennes blessures ont justifié la prescription d'une ITT de 8 jours. Elle a été hospitalisée dans l'attente d'un placement sous mesure de protection.

La mère, âgée de 58ans, a, quant à elle, fait l'objet d'une expertise psychiatrique révélant des troubles délirants de la persécution, la rendant inapte à recevoir une sanction pénale ; elle a fait l'objet d'une hospitalisation d'office.

Si j'avais un marteau… Il en avait un… 30 jours d'ITT pour son épouse

Le 5 novembre, des policiers du 20e arrondissement, appelés pour des violences conjugales, découvrent, réfugiée chez la gardienne de l'immeuble, une femme blessée au visage, saignant abondamment, frappée par son mari, sous l'emprise de l'alcool, à coups de marteau. L'appartement présente de nombreuses traces de sang et de lutte. Le mari est activement recherché ; il est retrouvé ivre mort dans un bar du voisinage. Placé en garde à vue, entendu après avoir dégrisé, il reconnaît avoir des difficultés de couple et avoir frappé son épouse à coups de marteau.

Cette dernière, hospitalisée, se voit prescrire 30 jours d'ITT, victime de fractures des dents et de nombreuses plaies faciales et buccales. L'enquête fait apparaître les violences récurrentes du mari, très souvent alcoolisé, à l'égard de son épouse, dans un contexte de séparation conflictuelle. Compte tenu de la nature des faits et des circonstances, le Parquet de Paris décide de requalifié ces faits de violences en tentative d'homicide par conjoint en état d'ivresse. Le mari a été placé en détention provisoire à Fresnes (94).

D'autres affaires sur les violences intrafamiliales dans le PPrama n °135

ACTUALITÉ - DERNIÈRE MINUTE

Sécurisation de l'agglomération parisienne à l'occasion des

Ils ont été écroués.

Quelques conseils :
- Garder son sac devant soi, la bandoulière le long du corps afin d'éviter que la lanière soit « crochetée »
- Dans les véhicules, cacher les sacs sous le siège passager
- Ne pas résister à « l'arrachement » du sac pour éviter les blessures, dues aux chutes, et pour les vols « à la portière », afin de ne pas provoquer une riposte violente de la part de l'auteur des faits.

VIDEO

Police de nuit

Voir le diaporama

PUBLICATION

Droit et obligations des exploitants de débit de boissons

fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année approchant, synonyme d'intense activité touristique et commerciale, la Préfecture de police met en place des dispositifs renforcés de sécurité et de circulation sur les secteurs commerciaux les plus sensibles et les lieux à forte fréquentation.

Comme chaque année le Préfet de police a reçu, mais cette année dès le 5 novembre, les représentants des commerces parisiens et de son agglomération ; ceux-ci manifestant le souhait d'exercer leur activité en toute sérénité durant une période parfois génératrice de débordements et d'actes de délinquance.

Pour l'essentiel, le dispositif s'orientera sur la prévention des vols à main armée avec une présence renforcée de la police aux abords des commerces, secteurs des Champs-Elysées, Rivoli, Vendôme, Hausmann, Montparnasse, Forum des halles, La Défense, MIN de Rungis mais également des petits commerces tels bureaux de tabac et stations service.

Pour répondre à la « petite délinquance », vols à l'arraché, pickpockets… un commissariat mobile va de nouveau être implanté dans le secteur des grands magasins boulevard Hausmann. Des opérateurs vidéo seront plus particulièrement chargés de surveiller les images des caméras de vidéoprotection implantées dans ces secteurs. Et sur le terrain, patrouilles motorisées et pédestres, brigade équestre, V.T.T, tous seront mobilisés !

Présentation plus détaillée du « plan fêtes » dans un prochain PPrama.

PRÉVENTION

Attention à l'intoxication au monoxyde de carbone !

L'intoxication par le monoxyde de carbone (CO) représente la première cause de décès par intoxication en France.

Dans la majorité des cas, elle est liée à l'utilisation d'un système de combustion mal entretenu ou mal installé (comme c'est le cas sur la photo ci-contre présentant une installation défectueuse avec raccordement direct au plafond sur un conduit de fumée).

DÉMARCHES PROFESSIONNELLES
Droits et obligations des exploitants
de débits de boissons, bars, restaurants et lieux festifs de la capitale
RESTAURANT

Déclaration ou permis d'exploitation, obligations d'affichage, débits de boissons temporaires, ventes à emporter, open bars et happy hours... la réglementation et les démarches associées aux activités des exploitants de bars et débits de boisson sont détaillées dans cette plaquette d'information mise à disposition par la préfecture de police. Outil complet à destination des professionnels, ce document rappelle les conditions de l'interdiction de fumer dans les lieux publics et également celles de diffusion de musique amplifiée.

En savoir plus sur le site internet de la préfecture de police

VOIR AUSSI...

- La direction régionale de la police judiciaire
- Glossaire
- Vous êtes victime de violences au sein du couple
- La direction des transports et de la protection du public
- Prévention des intoxications oxycarbonées à Paris

Le laboratoire central de la préfecture de police (LCPP) a reçu 138 signalements au cours de l'hiver 2009-2010 à Paris et les 3 départements limitrophes. Il s'est agi soit d''intoxication avérée nécessitant le plus souvent l'intervention de la brigade de sapeurs-pompiers de paris (BSPP), soit d'une suspicion d'intoxication oxycarbonée.
Dans chaque cas, le LCPP a réalisé une enquête technique et assuré à Paris la vérification des travaux prescrits.
Ces accidents ont été responsables de 619 hospitalisations et 2 décès.
Il est donc fortement recommandé de :
- faire vérifier une fois par an les appareils à combustion alimentés au gaz, au charbon, au bois, à l'essence… et les conduits de fumée auxquels ils sont raccordés.
- laisser dégager les amenées d'air frais.
En cas de symptômes réguliers (de nausées, vertiges, céphalées) à l'intérieur du logement, contacter le médecin traitant ou le centre antipoison.

VIE DES SERVICES

Les championnats du monde d'escrime sécurisés par la PP
Depuis le 4 novembre et jusqu'au 13 novembre, la grande verrière de la nef du Grand Palais à Paris accueille les championnats du monde d'escrime valides et handicapés. Dans ce bâtiment de 1900 classé monument historique, ont été aménagés pour l'occasion cinq pistes centrales, des vestiaires, une zone VIP ainsi que des tribunes d'une capacité totale d'accueil de 5 500 personnes. Cette manifestation totalement atypique dans un tel bâtiment ne peut se dérouler sans le concours de la préfecture de police. Ainsi, les services techniques de la préfecture de police ont instruit le dossier d'aménagement de cet évènement et une commission de sécurité et d'accessibilité a vérifié in situ les installations mises en œuvre.
A l'issue de ce contrôle, un avis favorable a été émis par les services de la direction des transports et de la protection du public (DTPP) pour le déroulement de cette manifestation mondiale.

La police facilite la vie nocturne
Les 12 et 13 novembre prochains, la préfecture de police participera aux « états généraux de la nuit », qui se tiendront à l'hôtel de ville de Paris. Durant deux jours et une nuit, plusieurs services de la préfecture de police (la direction de la police judiciaire, la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne, la direction des transports et de la

protection du public, etc.) s'associeront aux professionnels de la nuit des secteurs privé et public pour émettre des propositions pouvant permettre de mieux vivre à Paris, la nuit.

Sensible à la particularité de la vie nocturne sur l'activité de la capitale, la préfecture de police avait d'ailleurs consacré le numéro d'été du magazine Liaisons à cette problématique. Souvenez-vous, « Du bleu dans la nuit » vous entraînait dans un voyage au bout de la nuit en compagnie des services spécialisés dans la délinquance nocturne et de ceux qui accueillent les plus démunis.

Redécouvrir Liaisons spécial nuit

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 17 novembre 2010 • n°137

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Au grand dam du cambrioleur, le jour férié n'était pas chômé…

Le 11 novembre, peu après 8h, un cambrioleur décide de profiter de ce jour férié pour sévir dans un magasin de jouets du 18e arrondissement. Pensant l'établissement fermé, il dégonde la porte d'entrée, force trois caisses enregistreuses et s'empare de 200 euros.

Malheureusement pour lui, des employés arrivent et le surprennent la « main dans le tiroir ». Il tente de s'enfuir et donne un coup de poing à l'un des salariés. Mal lui en a pris, tous arrivent à la rescousse et le maîtrisent.

Lorsque les policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) viennent le « cueillir », ils trouvent sur lui un couteau, un cutter… et 200 euros qui dépassent de ses poches !

L'homme, âgé de 46 ans, connu pour 18 faits similaires, a déclaré s'être servi dans des caisses déjà ouvertes… Il a été conduit au dépôt du palais de Justice afin d'être déféré au Parquet de Paris.

La centenaire a eu le bon geste…

Le 12 novembre, une dame âgée de 102 ans fait tranquillement la sieste dans un appartement du 8e arrondissement quand elle est réveillée par des bruits étranges ; elle se lève fait quelques pas et aperçoit un grand désordre dans la pièce voisine. Immédiatement et le plus discrètement possible, elle appelle « 17 Police secours ».

Malgré tout, les 2 cambrioleuses l'entendent ; elles s'emparent de leur butin, soit 60 euros, et prennent la fuite en dévalant les escaliers. Pas de chance… elles « tombent dans les bras » des policiers de la brigade anti-criminalité (BAC) du 8e dès leur sortie de l'immeuble.

Ces deux voleuses, âgées de 36 et 25 ans et d'origine roumaine sont bien connues des services de police. Elles ont l'habitude d'arpenter les rues parisiennes, planche de radiographie sous le bras afin d'ouvrir les portes d'immeubles, tournevis dans la poche pour pénétrer par effraction dans les appartements et chaussettes aux mains pour éviter de laisser des traces.

Elles ont été conduites au dépôt du palais de Justice afin d'être déférées au Parquet de Paris.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

15 809

c'est le nombre de personnes déférées au « Dépôt » sur les 9 premiers mois de l'année (14 209 pour la même période en 2009). Service de la Préfecture de police, implanté dans le Palais de Justice de Paris, il incombe aux 181 effectifs de la compagnie de garde du dépôt d'en assurer le bon fonctionnement. Il leur revient notamment de surveiller les personnes déférées ou gardées à vue, hommes, femmes, mineurs, et cela pour une durée maximale de 20 heures, délai au cours duquel la personne doit être présentée à un magistrat pour qu'il soit statué sur son sort.

Les policiers de ce service officient également dans une salle spécifique de l'hôpital Hôtel Dieu, la salle Cusco, lorsque l'état de santé des personnes justifie leur hospitalisation.

CHIFFRE BIS :

105

c'est le nombre de personnes hospitalisées en salle Cusco, appelées « bouletteux » et mises sous surveillance suite à l'ingestion de stupéfiants sous forme de boulettes, dans un milieu médical adapté. Il s'agit de veiller sur l'évolution de leur état de santé mais aussi de récupérer les drogues lorsque leur organisme les évacue.

VIDEO

Le dépôt du palais de justice

PRÉVENTION

Cambriolages : protégez-votre domicile, commerce ou péniche en votre absence…
A l'approche des fêtes de Noël, n'attendez pas pour vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Cette opération permet aux habitants de l'agglomération parisienne de bénéficier d'une surveillance régulière de leur domicile ou commerce pendant leurs vacances. Elle s'étend aux péniches depuis l'été 2010.
Pour cela, il suffit de s'inscrire au moins 48 heures avant le départ dans un commissariat.

Pour gagner du temps, téléchargez le formulaire d'inscription sur le site Internet de la préfecture de police.

VIE DES SERVICES

LE DÉPÔT DU PALAIS DE JUSTICE

Le programme de rénovation se poursuit…
Le parc des cellules de garde à vue du dépôt du palais de Justice de Paris constitue l'un des plus importants ensembles de cette nature au plan national. Implanté dans des locaux du 19e siècle, ce parc composé de cellules collectives ne répondait plus aux normes d'humanisation des conditions de détention.
Les premiers travaux, conduits en 2008, ont permis de mettre aux normes 23 cellules (individualisation des cellules avec point d'eau et sanitaire intégré).
Le programme de rénovation du dépôt s'est poursuivi en 2009, avec la restructuration complète des espaces destinés à l'accueil des gardés à vue où sont effectuées les opérations de fouille et de remise des effets.
En 2010 est lancée la dernière tranche de mise aux normes des cellules restantes. Les cellules vont être reconfigurées intégralement afin de respecter l'intimité des gardés à vue. Ces cellules individuelles seront équipées d'un sanitaire et d'une banquette pouvant servir de couchage. Elles bénéficieront d'un éclairage naturel, de ventilations adaptées et de revêtements de sols et muraux spécifiques afin de faciliter le nettoyage.
Ainsi, à fin 2011, 60 cellules totalement aux normes (57 pour les adultes et 3 pour les mineurs) seront disponibles au dépôt.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des religieuses au dépôt
Les femmes déférées au dépôt relèvent d'un régime distinct de celui des hommes. Si la sécurité des lieux incombe aux policiers, depuis 1865, la congrégation des sœurs de Marie-Joseph et de la miséricorde apporte son concours au fonctionnement du quartier des femmes. Une convention précise les missions et les obligations des religieuses.

Voir la video

PUBLICATION

Prix du Quai des Orfèvres 2011

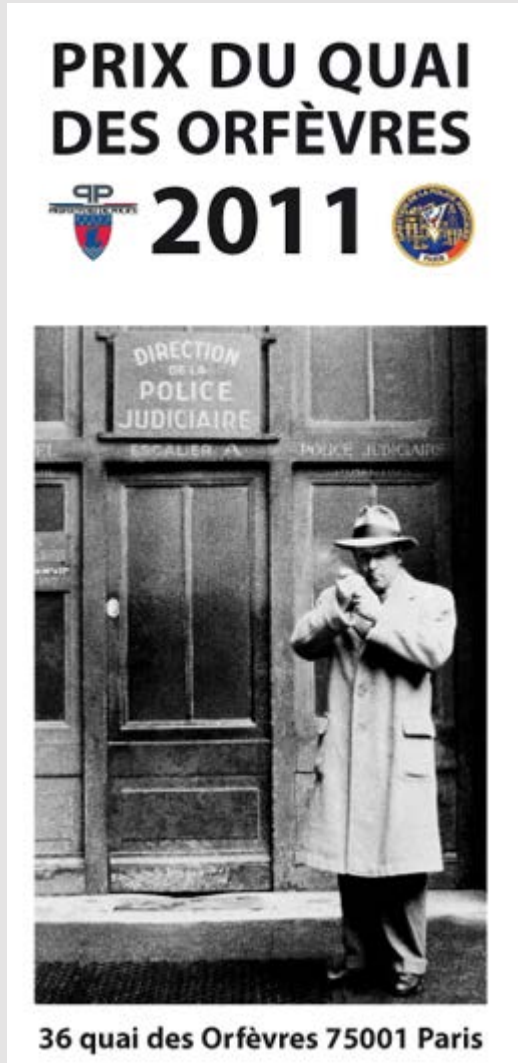

La remise du Prix du Quai des Orfèvres 2011 aura lieu le mardi 23 novembre 2010 à la direction de la police judiciaire, au fameux 36 quai des Orfèvres. Le préfet de police, président d'honneur du jury, proclamera le nom du lauréat et le titre du roman primé à l'occasion de sa 64e édition dont le parrain est

Au nombre de 8, présentes de 6h30 à minuit, elles veillent à la propreté des locaux, aux bonnes conditions d'hébergement, elles distribuent le nécessaire de couchage, de toilette et les repas ; attentives à l'accueil, l'écoute, au soutien moral, elles humanisent les conditions de vie.

NOMINATION

Un nouveau directeur à la DTPP

Alain Thirion, administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la direction des transports et de la protection du public (DTPP) de la préfecture de police. Il remplace à cette fonction Marc-René Bayle, nommé préfet du Cantal.

M. Thirion était auparavant sous-directeur, chef du service des affaires immobilières au secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police, depuis novembre 2004.

PRÉVENTION

Opération hydroquinone à Paris

L'hydroquinone, substance contenue dans les cosmétiques blanchisseurs de peau est dangereuse pour la santé. Ces produits connaissent malgré tout un succès non négligeable auprès des populations afro-antillaises et continuent ainsi à être commercialisées sur le sol français. A l'instigation d'enquêteurs de la DDPP de Paris qui avaient fait du repérage dans les magasins concernés, et en coordination avec le groupe d'intervention régional (GIR), une « opération hydroquinone » a été organisée la semaine dernière dans le 18e arrondissement pour effectuer des prélèvements et consigner des produits à base d'hydroquinone. 6 points de vente ont ainsi été contrôlés simultanément et plus de 1 000 produits ont été consignés. 58 prélèvements ont été effectués dont les analyses détermineront la présence ou non des substances prohibées.

Jean Reno.
Ce prix littéraire récompense un manuscrit inédit de roman policier présenté par un écrivain de langue française. Les manuscrits sont soumis au choix du jury de manière anonyme. Il s'attache à tenir compte de la qualité littéraire, de l'exactitude matérielle des détails et du réalisme du fonctionnement de la police et de la justice française.
Placé sous la présidence effective du directeur de la police judiciaire de la préfecture de police, ce jury est composé d'une vingtaine de personnalités occupant des fonctions ou ayant eu une activité leur permettant de porter un jugement qualifié sur les œuvres soumises à leur appréciation telles que des policiers, magistrats, journalistes, écrivains, réalisateurs, etc.
L'ouvrage choisi par le jury est publié par les éditions Fayard, avec un tirage minimum de 50 000 exemplaires.

Découvrez les lauréats des éditions précédentes

VOIR AUSSI...

- Les commissariats de l'agglomération parisienne
- Vidéo : l'opération tranquillité vacances
- La direction de la police judicaire
- La direction des transports et de la protection du public

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Si vous ne visualisez pas correctement ce message, cliquez ici | Version imprimable

le 24 novembre 2010 • n°138

PPRAMA
le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

ZOOM SUR DEUX SAISIES D'ARMES

Du « grossiste »...
Le 19 novembre dernier, les policiers du 1er district de police judiciaire (DPJ) ont réalisé un étonnant coup de filet dans le cadre d'une affaire de trafic d'armes.
Intervenant simultanément sur les communes d'Argenteuil (95) et des Mureaux (78), ils ont interpellé deux acheteurs et un vendeur. La perquisition du domicile de ce dernier a permis la découverte d'un attirail impressionnant : 7 pistolets automatiques, 2 pistolets mitrailleurs de type UZI, 15 chargeurs, 2 revolvers, une presse à cartouches, du matériel de réparation d'armes, des carcasses d'armes et plusieurs milliers d'euros. Les investigations se poursuivent.

... au « détaillant »
Le même jour, cinq individus ont été interpellés par les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB). Ces malfaiteurs étaient moins lourdement armés que les précédents : seuls un pistolet automatique, un chargeur et plus d'une vingtaine de cartouches ont été saisis. Toutefois leur activité était plus étendue, comme l'atteste la saisie de 48 g de cocaïne et de 220 g de produit de coupage, la brigade des stupéfiants de Paris a donc également été saisie.

CQFD
Les découvertes d'armes mettent en exergue le phénomène de la circulation des armes de contrebande et de leur utilisation associée, dans la majorité des cas, à des vols à main armée ou à des règlements de compte sur fond de trafic de stupéfiants.

RÉGLEMENTATION

En projet ...
La loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (LOPPSI) actuellement en cours d'examen au Parlement fera de la vente à la sauvette, actuellement une contravention, un délit passible de 6 mois d'emprisonnement et de de 3750 € d'amende. De plus, un délit d'exploitation de la vente à la sauvette sera crée afin de donner aux services de police des outils pour lutter plus efficacement contre les réseaux.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

8650

c'est le nombre de contraventions dressées, dans la capitale, par la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) à l'encontre de vendeurs à la sauvette sur les 10 premiers mois de l'année (7 775 pour la même période en 2009).
311 personnes ont fait l'objet d'une garde à vue (242 en 2009) dans le cadre d'une procédure pour vente à la sauvette, parmi celles-ci, des individus recherchés ou en situation irrégulière sur le territoire français.
L'essentiel de ces ventes se compose de denrées non périssables (tours Eiffel, sacs, foulards, cigarettes contrefaites, etc.), pour le reste (environ 25 %), il s'agit essentiellement de fruits, légumes ou canettes de bière.

Une majorité de vendeurs à la sauvette occupe le secteur Trocadéro/Varsovie/Iéna, ainsi depuis le début de l'année 36 opérations ont été organisées et ont conduit à l'interpellation de 358 personnes et la constitution de 390 scellés avec la collaboration des cavaliers de l'unité équestre de la Seine-Saint-Denis.

Ainsi, le mardi 16 novembre, une opération conjointe police/douanes de lutte contre la vente à la sauvette de cigarettes contrefaites dans le secteur Barbès/Rochechouart (18e arr.) a permis d'interpeller 28 personnes.

Hier, mardi 23 novembre, une nouvelle opération menée par les effectifs de la DSPAP portant plus particulièrement sur des « souvenirs de Paris » dans les secteurs Tour Eiffel/Champ de Mars et Varsovie/Iéna a conduit à

TECHNO

Géolocalisés par leur victime

Le 19 novembre, un homme de 44 ans, se trouve en terrasse d'un restaurant du 19e arrondissement. Il est abordé par deux jeunes Roumains qui, détournant son attention, en profitent pour lui voler son smartphone. Mais à malin, malin et demi, et grâce à une application informatique, il parvient à suivre via Internet, le déplacement de son téléphone. Il appelle aussitôt la police et guide, en direct, une équipe de la brigade anti-criminalité (BAC) du 10e arrondissement depuis la gare du nord jusqu'à une voie grande ligne. Les policiers repèrent deux jeunes en train de manipuler un smartphone. Vérification faite, celui-ci est bien celui « pisté ». Un second appareil est trouvé sur eux, également volé, son propriétaire est identifié. Les deux détrousseurs, âgés de 16 ans, sont formellement identifiés par les victimes.
A l'issue de leur garde à vue, ils ont été remis en liberté, le détenteur des téléphones a fait l'objet d'un rappel à la loi.

Pour en savoir plus, découvrez la campagne de prévention contre les vols de *smartphones* dans les transports en commun sur le site Internet de la préfecture de police.

FOCUS

Lutte contre la prostitution de voie publique à Paris

Dans la capitale, la prostitution de voie publique est essentiellement le fait d'individus en provenance de pays étrangers (90%). Dernièrement, dans les quartiers nord de Paris, ce sont quelque 90 prostitué(e)s, exerçant comme piéton (ne)s, travestis ou en camionnettes, qui ont été recensées.
Si la brigade de répression du proxénétisme (BRP) a particulièrement vocation à lutter contre ce phénomène, démantelant réseaux de proxénétisme et filières d'immigration, cette tâche incombe également à la brigade de protection des mineurs (BPM) et à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) qui procèdent ainsi à des contrôles et établissent des procédures de racolage.
A titre d'exemple, le 18 octobre, la BRP a démantelé un réseau de prostituées dirigé par deux familles roumaines. Recrutées en Roumanie, au nombre d'une cinquantaine, logées en banlieue parisienne, elles étaient conduites sur les boulevards des maréchaux, entre les portes de Saint-Ouen et d'Aubervilliers 18e.
A noter que les policiers français peuvent être amenés à travailler avec leurs homologues européens.

VIE DES SERVICES

CÉRÉMONIE

Accueil de nouveaux cadets de la République

Lors d'une cérémonie, qui s'est déroulée mardi 23 novembre dans les locaux de la Direction territoriale de la sécurité de proximité (DTSP) du 93, Christian

l'interpellation de 19 personnes.

VIDEO

Les dangers d'Internet

Voir la vidéo

PUBLICATION

La BAPSA

55 ans après sa création, la brigade d'assistance aux personnes sans-abri (BAPSA) poursuit sa mission de soutien sur le terrain. Tout au long de l'année, près de 70 policiers effectuent des maraudes quotidiennes ainsi que des missions ciblées sur appel de commissariats, de mairies d'arrondissement ou du Samu social. Depuis le 1er janvier 2010, prés de 45 991 personnes ont été prises en charge par la BAPSA. A noter qu'outre le dispositif d'urgence hivernale, ce service intervient tout au long de l'année auprès des plus démunis, notamment l'été dans le cadre du plan canicule ; 2 490 maraudes ont ainsi été effectuées depuis le début de l'année. Durant cette même période, 11 083 personnes ont refusé la prise en charge de la BAPSA.

La plaquette sur la BAPSA est consultable sur le site Internet de la préfecture de police.

Lambert, préfet de la Seine-Saint-Denis, a accueilli les 29 cadets de la République de la 6e promotion recrutés sur ce département.
Ces cadets ont incorporé le centre territorial des stages et de la formation (CTSF) le 1er octobre 2010 pour une scolarité d'une durée de 12 mois en alternance avec 2 lycées du département : le lycée Sellier de Livry-Gargan et le lycée Louis Michel d'Epinay sur Seine.
Les 27 cadets de la 5e promotion, devenus adjoints de sécurité (ADS) depuis le 1er octobre 2010, étaient présents et une fourragère d'honneur a été remise à leur major.
A noter qu'à l'issue de cette présentation, une convention permettant à ces cadets de bénéficier d'une formation au permis de conduire a été signée par le Préfet de la Seine-Saint-Denis et le Directeur régional de la GMF.

TRANSPORTS

Une offre de taxis à la hausse
Réunie le vendredi 19 novembre par le préfet de police, la commission des taxis a donné un avis favorable à des mesures destinées à améliorer l'offre de transports. 200 licences de taxis vont pouvoir être attribuées jusqu'à l'automne prochain, où l'offre sera réévaluée lors de la publication du nouvel indice économique de référence. Avec 61 doublages (utilisation d'un véhicule par deux chauffeurs dans la même journée) de plus, ceux-ci sont désormais 1 174 dans la capitale et voient le plafond de leurs autorisations passer de 1 200 à 1 500. Pour mesurer la disponibilité réelle des taxis, il faut également prendre en compte les dispositifs visant à augmenter l'offre de taxi à Paris : extension de l'amplitude horaire de travail, régulation des passages à Roissy-Charles de Gaulle, voie réservée sur l'autoroute A1, etc., soit 1 300 équivalents-taxis. A ce titre, 19 297 taxis seront disponibles pour les usagers parisiens. A noter qu'un groupe de travail doit étudier les conditions d'une expérimentation de véhicules électriques comme taxis.

INSOLITE

Un mannequin chez les pompiers
Depuis le mois de juillet, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) possède un nouveau mannequin d'entrainement, le SinMan 3G. Il respire, parle, cligne des yeux, saigne et réagit aux traitements. Ce mannequin programmable de dernière génération pousse le réalisme des manifestations d'une détresse vitale à l'extrême. Il est ainsi inséré dans le dispositif de

VOIR AUSSI...

- Démarches : classification des armes
- Démarches : taxis parisiens
- Vidéo : la brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- La brigade d'enquêtes sur les fraudes aux technologies de l'information
- Petit guide de la sécurité informatique de la BEFTI

formation des secours médicaux en perpétuel évolution afin de conserver leur haut niveau de d'efficacité.
C'est grâce au partenariat avec la fondation des « Gueules cassées » que l'acquisition de ce mannequin fut possible. Ce bijou de technologie fait entrer la brigade dans le cercle très restreint des utilisateurs de cet outil de formation particulièrement performant : il n'en existe qu'une vingtaine sur le territoire national.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

le 8 décembre 2010 • n°140

Edition spéciale PPRAMA

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES
IDENTIFIER • PRÉVENIR • AGIR

À LA UNE

LA PREFECTURE DE POLICE : UNE ACTION DE LONGUE DUREE SUR LE PHENOMENE DES VIOLENCES.

La PP a pour ambition d'apporter sa contribution au débat public et d'associer ses partenaires à la définition de solutions innovantes, concrètes et pérennes pour renforcer la lutte contre les atteintes aux personnes.

Il est nécessaire de sortir des analyses superficielles et d'être capable de trouver de nouvelles réponses.
La rédaction d'une étude préparatoire a déjà permis d'identifier les caractéristiques les plus actuelles de la violence à Paris et de retenir sept thématiques pouvant faire l'objet d'approfondissements, au travers d'entretiens bilatéraux et de tables rondes.
Cette démarche reposera sur l'analyse de policiers de terrain, mais aussi sur la confrontation de leur point de vue avec celui d'élus, de responsables associatifs, d'universitaires, d'enseignants, de psychologues spécialisés, ou encore de travailleurs sociaux, afin de déboucher sur des analyses les plus objectives et dépassionnées possibles.

Trois exemples pour illustrer ce phénomène.

La déferlante de lames
Le 2 décembre, 20h30, un homme retire de l'argent à un distributeur dans le 11ème arrondissement. Un individu l'asperge alors à l'aide d'un aérosol, s'empare des billets et de la carte de crédit et le menace d'une barre métallique sur laquelle une lame tranchante a été fixée. Grâce à l'intervention d'un témoin, la victime parvient à s'emparer de l'arme mais l'agresseur exhibe alors un couteau. Ce dernier est malgré tout repoussé ; il est blessé à la

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

28 232

C'est le nombre d'appels « Police Secours » reçus, au cours des 11 premiers mois de l'année, liés à des motifs de violence : agressions, bagarres, différends suivis de coups, viols, femmes battues… Il était de 27 124 en 2009 pour la même période.

Rappel : vous êtes témoin ou victime de violences intra familiales à Paris intra muros composez le **17** ou le **39 19**, numéro spécialement dédié à ce type de violence.

Pour lutter contre cette violence au quotidien, la préfecture de police a notamment mis en place un programme de prévention dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes générations à ce phénomène.
Ainsi, au cours de l'année scolaire 2009/2010, les policiers de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ont assuré quelque 1200 interventions au profit de plus de 30 000 jeunes sur la problématique du racket et des violences commises tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur établissement scolaire.
12 établissements scolaires participeront cette année au concours d'affiches « contre les violences » lancé par la Préfecture de police.

Les sept thématiques

1 Les violences commises « sous influence »
L'impact de l'alcool, des drogues, et des images violentes.

main et prend la fuite. Réfugié sous un abri bus, il sera pris en charge par les sapeurs-pompiers quelques heures plus tard et conduit à l'hôpital. Retrouvé par les policiers, il est placé en garde à vue. Ils découvrent dissimulées sur lui des lames de cutter et de couteaux.
Les investigations menées permettent de lui imputer 4 autres extorsions commises entre le 21 décembre 2009 et le 24 novembre dernier avec divers armes blanches : katana (sabre), bâton équipé d'une pointe métallique à son extrémité et canne d'aveugle qui, dépliée, laisse apparaître une lame de couteau.
Les victimes reconnaissent toutes leur agresseur.
Au cours de la perquisition effectuée à son domicile les policiers découvrent d'autres armes blanches.
Le « coutelier » a refusé d'être entendu et a adopté un comportement pouvant laisser penser qu'il avait des troubles psychologiques ; un examen de comportement a écarté cette hypothèse.
Il a été déféré au Parquet de Paris et placé en détention provisoire.

Si jeunes et si « prometteurs »
Entre le 16 septembre et le 15 octobre, plusieurs vols particulièrement violents sont commis aux abords d'un établissement scolaire d'Aubervilliers (93) au préjudice de collégiens mais aussi d'adultes, simples passants ; les victimes sont sévèrement frappées, trainées par terre et essuient une pluie d'injures à connotation raciste.
Les effectifs de police locaux orientent leurs soupçons sur un groupe de jeunes ; deux de ses membres âgés de 12 et 14 ans et pouvant être rattachés à 9 « attaques » sont identifiés et interpellés le 20 octobre. 5 victimes les reconnaissent formellement, les autres se montrent hésitantes par peur des mesures de représailles.
Ils ont été présentés à un juge des enfants du tribunal de grande instance de Bobigny.

Bande déchaînée !
Le 26 septembre dernier, alors que trois jeunes garçons originaires de Massy (91) se rendent aux puces de Clignancourt (93), deux individus les abordent et les attirent dans un guet-apens. Ils sont roués de coups par une

2 Les dimensions personnelles de la violence
Les aspects émotionnels et psychologiques.

3 L'effet du groupe sur la violence individuelle
La violence des bandes, l'influence des pairs.

4 Les violences acquisitives
La violence comme outil d'appropriation

5 La violence dématérialisée
La cyberprédation, le happy-slapping, le harcèlement via Internet.

6 Les dimensions sociales de la violence
L'approche sociologique de la violence

7 Faire face à la violence
Comment adapter ses réactions face aux comportements violents.

VIDEO
Violences dématerialisées : les dangers d'Internet

Voir la vidéo

PUBLICATION

vingtaine de jeunes. Une des victimes parvient à prendre la fuite après avoir porté un coup de couteau sur un des « voyous ». Les agresseurs ne s'en laissent pas compter et l'un d'eux saute à pieds joints sur la tête d'une des deux victimes maintenues sur place. Lorsque cessent les violences, l'un des deux « otages » gît à terre, inconscient.
L'enquête menée par le service d'investigation transversale (SIT) permet d'établir que les auteurs étaient au nombre de 25. Quatre d'entre eux sont rapidement interpellés. Agés de 16 à 20 ans, ils finissent par reconnaître leur implication. Ils sont déférés devant un juge d'instruction et mis en examen. L'enquête suit son cours aux fins d'identifier les autres protagonistes de cette agression.

FOCUS SUR UN LOGICIEL OPÉRATIONNEL

A l'aide d'un logiciel cartographique, la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) mène des actions ciblées. Cet outil permet de repérer les lieux sensibles - principalement les transports urbains et les abords des établissements de nuit - et d'orienter l'action policière. Des effectifs de police locaux et des unités d'appui sont déployés pour effectuer des contrôles à l'aide de détecteurs de métaux.
Toute infraction constatée donne lieu à une procédure transmise au parquet. Le port d'arme de 6ème catégorie (armes blanches) est puni d'une peine de 3 ans d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

PRÉVENTION

Toutes les directions actives de la préfecture de police sont engagées au quotidien dans la lutte contre les atteintes aux personnes. Les actions menées au titre de la prévention de ces infractions relèvent plus particulièrement de services et d'unités spécialisés :

une mission au sein du cabinet du Préfet de police est spécifiquement consacrée au pilotage de la politique de prévention de la délinquance menée par la préfecture de police en concertation avec ses partenaires.

Le service de la prévention, de police administrative et de documentation (SPPAD) décline son action au sein de chaque commissariat parisien à travers les Missions de Prévention et de Communication (MPC). Le SPPAD a également pour vocation de coordonner l'action des unités de prévention des trois départements de petite couronne, afin de favoriser l'échange et la diffusion des bonnes pratiques.

9 **psychologues** sont affectés dans les services de la préfecture de police, 4 en police judiciaire et 5 en commissariat d'arrondissement. Ils ont pour mission essentielle de prendre en

Retrouvez les plaquettes d'information de la préfecture de police

- Racket - Comment réagir !
- Les actions de prévention en milieu scolaire
- Seniors Conseils pour votre sécurité

VOIR AUSSI...

Consultez le site internet de la PP : page spéciale « lutter contre les violences »

charge les victimes de violences. Afin de favoriser la prévention de la récidive des actes violents, certains auteurs sont également reçus par les psychologues, en dépit des poursuites judiciaires éventuellement engagées à leur encontre.

COUP DE CHAPEAU !

Sauvés des eaux !

Dimanche 5 décembre 2010, il est 12 h 15 quand les policiers de la brigade fluviale de la préfecture de police qui patrouillent à bord d'une vedette, aperçoivent deux personnes en train de se noyer à hauteur du pont Saint-Michel. Un des policiers leur lance immédiatement une bouée de sauvetage. Surgi de nulle part, un troisième individu plonge dans l'eau.

N'écoutant que son courage, un des policiers se jette à l'eau sans prendre le temps d'enfiler sa combinaison et sauve les deux hommes. Les « miraculés » sont dans un état d'ébriété avancé. Ils sont rapidement conduits à l'hôpital.

Quant au « plongeur surprise », il a réussi à sortir de l'eau par ses propres moyens en s'agrippant à l'échelle située à l'escale Saint-Michel et a pris la fuite sans pouvoir être identifié.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police

le 15 décembre 2010 • n°141

Edition spéciale PPRAMA
Fêtes de fin d'année

À LA UNE

A l'approche des fêtes de fin d'année, dans un souci de sécurisation optimale des personnes et des biens et en tenant compte du niveau rouge renforcé du plan Vigipirate, toutes les directions de la préfecture de police sont mobilisées afin d'en garantir le bon déroulement.

- **Vigilance accrue dans les lieux recevant du public**

Comme il le fait régulièrement en fonction de l'évolution de la menace, le préfet de police a écrit aux principaux responsables d'établissements franciliens (gares, commerces, sites touristiques, enceintes sportives, hôtels, etc.) pour leur demander d'accroître leur vigilance dans le cadre du plan Vigipirate dont une nouvelle posture est entrée en vigueur pour la période des fêtes de fin d'année. Les consignes de sécurité à respecter avaient préalablement été rappelées aux principaux établissements commerciaux le 5 novembre dernier lors d'une réunion à la préfecture de police.

LES PRINCIPALES ACTIONS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE...

Un commissariat mobile

Un commissariat mobile est installé depuis le 1er décembre devant les grands magasins au niveau du boulevard Haussmann. Jusqu'au 16 janvier 2011, des policiers y assureront la prise de plaintes.

L'appui de l'hélicoptère

L'hélicoptère de la direction opérationnelle des services techniques et logistique est placé en alerte et sera notamment sollicité en cas d'infractions graves.

Les brigades équestres

La vidéoprotection

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

-23,50%

c'est la baisse de vols à main armée (**VMA**) constatée, entre décembre 2009 et novembre 2010, par rapport à la même période 2008-2009, dans l'agglomération parisienne (1350 contre 1759).
Cette diminution des VMA est due principalement à l'extension du plan de lutte contre les vols à main (anti-VMA) de Paris à son agglomération dans le cadre de la mise en place du Grand Paris de la sécurité, le 14 septembre 2009.
Le taux d'élucidation a lui dépassé les 35% grâce notamment à la cellule opérationnelle de rapprochements et d'analyse des infractions liées (CORAIL). Mise à jour en temps réel, elle permet aux policiers de procéder à des rapprochements selon des critères géographiques et au vu des « *modus operandi* ».

FOCUS : LES ACTIONS CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE

La direction de la police judiciaire va renouveler ses actions dans le but de renforcer la sécurisation des commerces notamment pour lutter contre les vols à main armée (VMA).

- Retour sur quelques affaires marquantes...

Le 8 décembre, la brigade de répression du banditisme (BRB) interpelle l'hôtesse d'accueil d'une agence postale de Thiais (94) braquée le 2 février 2009 par 4 hommes armés de fusils d'assaut. C'est à partir d'une empreinte ADN retrouvée sur un sac de sport laissé à

Ces effectifs seront déployés de manière innovante cette année sur les Champs-Elysées et au Trocadéro. Ils procéderont à la fois à des missions de surveillance et de verbalisation.

A l'approche des fêtes, et en lien avec le dispositif Vigipirate, les caméras positionnées aux abords des sites touristiques et commerciaux sensibles de la capitale seront systématiquement activées avec enregistrement des images.

Produits combustibles

La vente au détail des combustibles domestiques, dont le gaz inflammable, et de produits pétroliers dans des récipients transportables ainsi que leur transport seront interdits du 29 décembre (8h) au 4 janvier 2011 (8h).

Feux d'artifices

A l'occasion des fêtes, la préfecture de police rappelle que l'utilisation des feux d'artifices est interdite de 19h au lever du jour dans les zones urbanisées et que leur vente et leur transport sont interdits du 1er au 31 juillet et du 15 novembre au 15 janvier.

Zones commerciales

Jusqu'au 16 janvier, un dispositif de sécurisation spécifique sera assuré dans 6 secteurs : Grands

Marchés de Noël

Les enquêteurs de la direction départementale de la protection des populations de Paris

proximité de l'attaque que la BRB démêlera l'écheveau de braqueurs qui les conduira à la complice.

Le 6 décembre, le 1er district de police judiciaire (DPJ) interpelle l'auteur du braquage d'une bijouterie du 16e arrondissement, commis le 29 mars 2002, le butin s'élevant à 77 000 euros. Ce n'est que très récemment que les enquêteurs ont pu faire une correspondance à partir d'un ADN masculin extrait d'un pull abandonné sur les lieux des faits.

VIDEO

La BSPP

Voir la vidéo

PRÉVENTION

Attention aux accidents domestiques à Noël !

En décembre 2009, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) a recensé 447 accidents domestiques. Parce que chaque année, en cette période, ses interventions sont principalement dues aux décorations de Noël, la BSPP rappelle quelques règles simples pour que l'ambiance reste à la fête :

- vérifiez que le sapin de Noël artificiel ne soit pas inflammable, ne surchargez pas les prises électriques de guirlandes et n'approchez aucune flamme de l'arbre (si votre sapin répond aux normes, la neige artificielle et les cheveux d'anges sont eux très inflammables) ;

- pour les enfants, très attirés par les

magasins, Vendôme, Champs-Elysées, Forum des Halles, Rennes/ Montparnasse et Bon marché. Des patrouilles de policiers (DSPAP) seront également assurées dans les transports en commun.

vérifient notamment que les prix des produits sont affichés, que les jouets mis en vente ne présentent pas de danger pour les enfants, ou bien contrôlent les marquages obligatoires figurant sur les étiquettes.

Inspection des aliments

Depuis début décembre, la direction départementale de la protection des populations de Paris renforce ses contrôles de produits alimentaires. En cette période de grande consommation, les conditions d'hygiène et de manipulation des produits, le respect des températures, des dates limites de conservation et la gestion des invendus sont essentiels.

Vente d'alcool

Depuis juin 2008, la vente à emporter de boissons alcooliques est interdite entre 22h30 et 7h dans les secteurs des Champs-Elysées et du Trocadéro/Champ de Mars. Il est également rappelé que les bouteilles en verre sont interdites la nuit de la Saint-Sylvestre à proximité de ces secteurs.

OTV

L'opération tranquillité vacances (OTV) permet aux habitants de l'agglomération parisienne de bénéficier d'une surveillance régulière de leur domicile, commerce ou péniche pendant leurs vacances, notamment les congés de fin d'année.

Ville Vie Vacances…

Depuis 2009 , pour les « petites vacances », les jeunes parisiens ne partant pas peuvent bénéficier gratuitement d'activités culturelles et sportives encadrées par des policiers durant les congés de Noël.

décorations, préférez des boules incassables à celles en verre afin de parer aux risques de coupures et méfiez-vous des baies de houx, de gui et leurs imitations qui peuvent être ingérées provoquant des étouffements et des intoxications ;

- ne laissez jamais les guirlandes lumineuses et les bougies allumées en votre absence ou lorsque vous dormez.

Enfin en cette fin d'année, une bonne résolution consisterait à vous équiper d'un détecteur de fumée et d'un extincteur.

PUBLICATION

Le dépôt de plainte

A l'approche des fêtes de Noël, l'affluence accrue dans les magasins aiguise d'autant plus l'intérêt des pickpockets. La préfecture de police rappelle, dans cette plaquette d'informations très complète, quel est

INTEMPÉRIES

En cas de neige et de verglas …
En cas d'alerte orange à la neige et au verglas, les usagers de la route sont invités à prendre quelques précautions pour se prémunir des perturbations liées aux épisodes neigeux.

Avant :

- préférer les transports en commun ;
- s'informer des conditions de circulation sur le site Internet de la préfecture de police, auprès des radios ou du Centre Régional d'Information et de Circulation Routière d'Ile-de-France (n° vert : 0800 100 200).

Pendant :

- ne pas abandonner son véhicule sans instruction des autorités ;
- ne pas entraver les opérations de salage ;
- respecter les restrictions de circulation et les déviations ;
- s'assurer de disposer d'équipements minimum en cas d'immobilisation (carburant, couverture, etc.).

INSOLITE

Manque de pot... la victime était un policier !
Dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, un policier de la compagnie de sécurisation et d'intervention de Paris (CSI75) se fait voler le pot d'échappement de sa moto personnelle stationnée à son domicile.
Il décide d'acheter un nouveau pot d'échappement sur un site de vente en ligne. Il y découvre avec étonnement une annonce pour un pot similaire à celui qui vient de lui être volé.
Le policier avise sa hiérarchie qui décide de mettre en place un dispositif d'interpellation. Le vendeur est contacté et un rendez-vous est fixé au 4 décembre à la gare Saint-Lazare. Le vendeur, accompagné d'un ami, se présente au rendez-vous et montre le pot au policier qui reconnait formellement l'accessoire.
Déjà connus pour des recels de vols, les deux « malchanceux » ont été interpellés et présentés au service d'accueil, de recherche et d'investigation judiciaires du 8e arrondissement (SARIJ 8).

l'objectif du dépôt de plainte et quel en est son fonctionnement.
Auprès de qui faire cette démarche ? Qui peut déposer plainte ? Quel délai existe-t-il et quelles sont les conséquences d'un dépôt de plainte ? Retrouvez toutes les informations utiles pour vous permettre de réagir rapidement en cas d'infractions.
A noter que depuis octobre dernier ce document est également disponible en langue chinoise.

Consultez, sur le site Iinternet de la préfecture de police, la plaquette sur le dépôt de plainte en français et en chinois.

VOIR AUSSI...

- La direction des routes d'Ile-de-France
- Communiqué : sécurisation des commerces de l'agglomération parisienne pour les fêtes de fin d'année
- L'opération tranquillité vacances
- Le plan de vidéoprotection pour Paris

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

le 22 décembre 2010 • n°142

PPRAMA

le panorama hebdomadaire de la préfecture de police

À LA UNE

AFFAIRES RÉSOLUES

Vols à la portière en série

Courant octobre, la brigade de sûreté urbaine de Saint-Denis (93) s'intéresse à une augmentation sensible de vols à la portière dans le secteur de la cité « Floréal ».

L'enquête permet d'identifier et d'interpeller 4 jeunes, âgés de 14 à 18 ans, tous connus des services de police.

Les perquisitions menées permettent de retrouver de nombreux objets et pièces d'identité provenant d'une quinzaine de vols à la portière.

Les policiers découvrent également un usage frauduleux de moyen de paiement pour un préjudice de 7 000 euros.

Déférés la semaine dernière devant le procureur de la République de Bobigny (93), le majeur a été incarcéré alors que ses trois complices mineurs ont été laissés libres avec placement sous contrôle judiciaire.

Multiréitérants dans le métro

Le 7 décembre, à 7h15, deux hommes agressent un voyageur dans le métro afin de lui voler ses affaires. La victime se voit attribuer 10 jours d'ITT.

L'exploitation immédiate de la vidéoprotection par les services de la sous-direction de la police des transports montre que l'un des agresseurs, peu adroit, s'est blessé avec son couteau avant de jeter l'arme tachée de sang sur les voies. Un recoupement avec quatre faits similaires, commis entre le 25 novembre et le 1er décembre dans les 12e, 17e et 20e arrondissements par les mêmes individus, est établi.

L'enquête conduit les policiers dans le 15e arrondissement où certains jeunes commettent ce type d'agression puis revendent leur butin au marché aux puces.

Le 15 décembre, l'un des agresseurs, interpellé dans le cadre d'une autre affaire, se reconnaît formellement sur les vidéos mais nie avoir commis les agressions. Dans le même temps, le second agresseur, formellement identifié par son père et se sachant recherché, se présente au commissariat et avoue sa participation

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

7 600

c'est le nombre d'interventions pour ivresse publique et manifeste (IPM) menées par la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) au cours des 11 premiers mois de l'année.

Les policiers prennent cette mesure lorsqu'ils constatent qu'une personne est en état d'ébriété sur la voie publique et qu'elle fait courir un risque aux autres ou à elle-même. Pour évaluer son état, ils se fondent sur son comportement et non sur un quelconque niveau d'alcool.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, synonymes d'agapes biens arrosées, la préfecture de police rappelle que l'alcoolisation massive et rapide peut provoquer des malaises graves et des comas éthyliques ainsi qu'un engorgement soudain des services d'urgence entraînant une dégradation des conditions de prise en charge des patients. Il existe par ailleurs un lien avéré entre alcoolisation excessive et violence. Les personnes alcoolisées sont ainsi plus vulnérables aux vols, aux agressions et aux atteintes sexuelles. Elles sont elles-mêmes plus fréquemment impliquées que la moyenne dans les bagarres, rixes et actes de violence.

Ce fut encore le cas dimanche dernier : un différend éclate au petit matin entre un passant et un jeune de 20 ans, ivre, place de la Bastille (12e) ; ce dernier, bousculé, chute et se blesse le

ainsi que celle de son complice à l'ensemble des faits.
Les 2 malfaiteurs, âgés de 17 et 18 ans, ont été déférés devant le procureur de la République de Paris.

INSOLITE

Appels malveillants : forfait illimité !
Le 14 décembre, le capitaine des sapeurs-pompiers de la caserne Château Landon dépose plainte au commissariat du 10e arrondissement pour des appels téléphoniques malveillants : la ligne dédiée aux urgences est saturée depuis la veille par un même homme, non identifié, qui les insulte copieusement.
La rapidité des interventions étant en péril, les policiers identifient dès le lendemain l'auteur des appels, un étudiant de 20 ans domicilié dans l'arrondissement. Si la caserne a reçu 75 appels en 18 heures, 80 autres appels sont venus encombrer les lignes de plusieurs commissariats (5e, 15e et 8e arrondissements, Villepinte, Bagnolet, Pantin, Aubervilliers), ainsi qu'une caserne du 15e arrondissement !
Frappé d'un lourd passé psychiatrique et coutumier de ce genre de délits, le jeune homme a été interpellé à sa sortie du tribunal de grande instance de Paris où il était présenté le jour même pour des faits similaires.
Après avoir reconnu son "forfait", il a été conduit à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police.

SAUVETAGE

Sauvée des neiges…
Samedi 18 décembre, 20h30, l'Ile-de-France est sous la neige, les routes bloquées par le verglas. A Sevran, le trafic est totalement paralysé. 4 policiers de la compagnie d'intervention de Seine-Saint-Denis (CSI93) quittent leur véhicule pour réguler la circulation. En remontant la file des voitures, ils sont abordés par un automobiliste. Paniqué, ce dernier explique qu'il doit aller à l'hôpital ; sa fille âgée d'un mois ne bouge ni ne respire plus.
Les sapeurs-pompiers sont sollicités cependant le temps est compté, l'enfant est en arrêt cardio-respiratoire. Les policiers dégagent ses voies respiratoires obstruées par des glaires, lui prodiguent massage cardiaque et bouche à bouche avec succès mais, malgré leurs frictions, ils ne parviennent pas à la réchauffer. Ne pouvant attendre les pompiers, ils se rendent à l'hôpital où la petite est prise en charge aux urgences puis par le service de pédiatrie.
Grâce à la réactivité des policiers, son état de santé n'est aujourd'hui plus un sujet d'inquiétude.

PRÉVENTION

Attention aux accidents domestiques à Noël !
En décembre 2009, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) a recensé 447 accidents domestiques. Parce que chaque

nez. Les pompiers et la police se rendent sur place ; forts bien accueillis par la « victime », ils essuient bordées d'injures et coups ; un policier doit être conduit à l'hôpital. Placé en dégrisement, l'individu ira poursuivre sa journée en garde-à-vue : les 4 sauveteurs ont porté plainte pour violences volontaires et outrages.
Si vous errez dans les rues « éméché » sans être plus véhément, l'IPM pourra tout de même vous coûter un passage en cellule de dégrisement… et jusqu'à 135 euros d'amende !

LE CHIFFRE BIS :

1 000

c'est le nombre de personnes interpellées par le service de l'exécution des décisions de justice (SEDJ) depuis le 1er janvier 2010. Attaché à la direction de la police judiciaire, il s'agit d'un outil essentiel de la justice pénale.
Si la mission principale du SEDJ est de localiser et d'interpeller les personnes recherchées en vertu d'une pièce de justice (jugement, mandat d'arrêt national ou international, réquisition aux fins de prélèvements biologiques, etc.), ce service assure en outre le suivi des personnes placées sous contrôles judiciaire et effectue les différentes enquêtes liées au milieu carcéral (permis de visite, libérations conditionnelles, etc.). Il est enfin chargé de convoquer par tous moyens les témoins ou jurés défaillants à la demande de la cour d'assises en session.

TÉLÉSERVICE

Cartes nationales d'identité et passeports : prenez rendez-vous en ligne

année, en cette période, ses interventions sont principalement dues aux décorations de Noël, la BSPP rappelle quelques règles simples pour que l'ambiance reste à la fête :

• vérifiez que le sapin de Noël artificiel ne soit pas inflammable, ne surchargez pas les prises électriques de guirlandes et n'approchez aucune flamme de l'arbre (si votre sapin répond aux normes, la neige artificielle et les cheveux d'anges sont eux très inflammables);

• pour les enfants, très attirés par les décorations, préférez des boules incassables à celles en verre afin de parer aux risques de coupures et méfiez-vous des baies de houx, de gui et leurs imitations qui peuvent être ingérées provoquant des étouffements et des intoxications ;

• ne laissez jamais les guirlandes lumineuses et les bougies allumées en votre absence ou lorsque vous dormez.

Enfin, en cette fin d'année, une bonne résolution consisterait à vous équiper d'un détecteur de fumée et d'un extincteur.

Deux-roues motorisés : restez vigilants !

Les deux-roues motorisés ont encore payé un très lourd tribut en 2010 : 61 des 129 morts décomptés dans l'agglomération parisienne depuis le début de l'année, soit près de la moitié des tués.

Ce chiffre étant en légère augmentation par rapport à l'année 2009 (47,3% en 2010, 47% en 2009), la vigilance reste plus que jamais de mise !

SERVICES

Fermeture anticipée des services le 24 décembre

En raison du réveillon de Noël, le 24 décembre, les services de la préfecture de police accueillant du public fermeront exceptionnellement leurs portes 1 heure avant les horaires habituels.

A noter également que les antennes de police administratives et le site du 12 quai de Gesvres n'accueilleront plus de public à partir de 15h30.

Le chien Pacha est décédé

Premier chien de la préfecture de police récompensé pour son travail exceptionnel, Pacha, berger belge malinois de l'unité cynophile 75, avait reçu, le 7 septembre 2010, la médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement des mains d'Alain Gardère, directeur de la direction de sécurité de

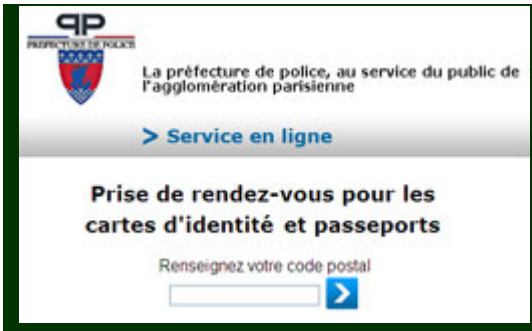
La préfecture de police, au service du public de l'agglomération parisienne
> Service en ligne
Prise de rendez-vous pour les cartes d'identité et passeports
Renseignez votre code postal

Afin d'éviter l'affluence aux guichets, la préfecture de police propose désormais aux usagers parisiens de prendre directement leur rendez-vous par Internet pour déposer une demande de délivrance de passeport ou de carte nationale d'identité.
En quelques étapes, vous pouvez ainsi sélectionner la date, la plage horaire et l'antenne de police de votre choix.
Ce nouveau service en ligne sera prochainement étendu aux usagers non parisiens qui pour le moment ont la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone (01 44 61 44 44).
Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, un outil d'aide à la constitution de dossier est également disponible sur le site Internet.

Découvrez ce téléservice de prise de rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.

PUBLICATION

Conducteurs de deux-roues motorisés

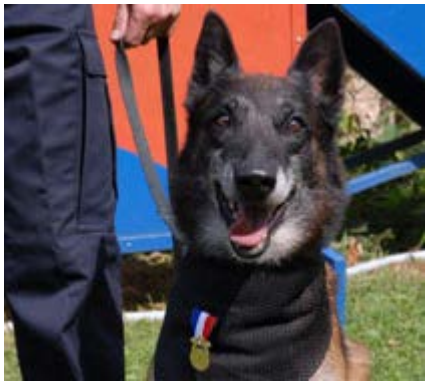

proximité de l'agglomération parisienne (v. PPrama 74).
Chien spécialisé dans la recherche de produits stupéfiants, il avait été affecté à l'unité cynophile 75 en 2000 où il partageait le quotidien de son maître, le brigadier-chef David Berceau. Son flair exceptionnel lui avait permis de travailler avec toutes les unités, du commissariat d'arrondissement à l'office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTRIS) en passant par la brigade des stupéfiants. Jeune retraité de la police nationale, sa dernière grande affaire remontait à l'année 2009 où il avait permis à la brigade des stupéfiants de découvrir une tonne de résine de cannabis.
Il était aussi le premier chien de la police nationale à avoir été formé sur la méthode dite "SOKKS", méthode allemande qui permet d'affiner l'efficacité de la recherche du chien en le faisant travailler sur de simples molécules de produit.
Emblème de la compagnie cynophile, Pacha est décédé la semaine dernière des suites d'une maladie.

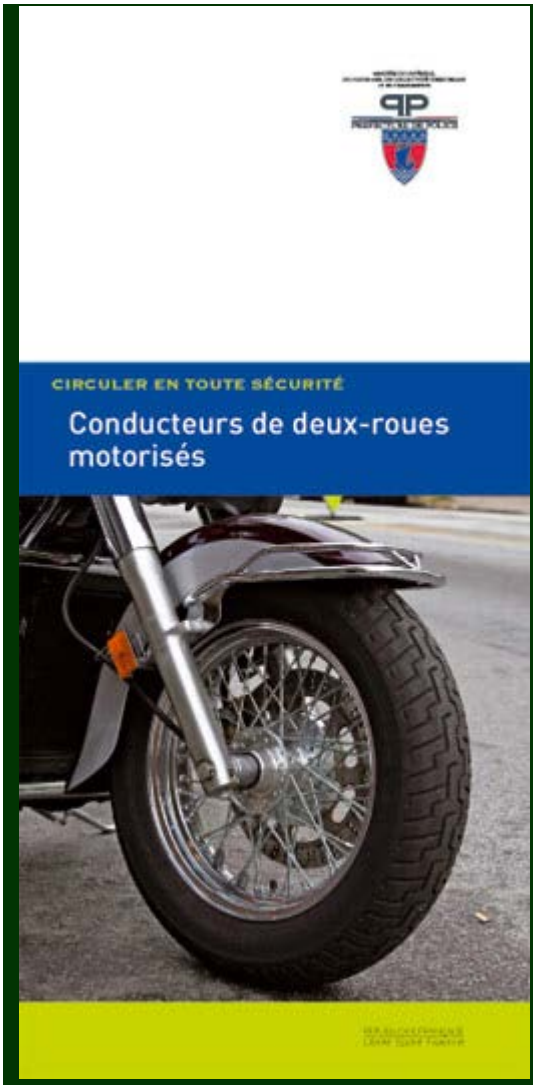

Dans l'agglomération parisienne, près de la moitié des victimes de la route sont des conducteurs ou passagers de deux-roues motorisés. Face à ces données alarmantes, la sécurité des deux-roues est devenue l'une des principales préoccupations de la sécurité routière en Ile-de-France. La préfecture de police a conçu une plaquette d'information afin de rappeler les règles du code de la route et, plus généralement, les règles de prudence à adopter pour une conduite plus sûre.

Découvrez cette plaquette d'information sur le site Internet de la préfecture de police.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police,
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / DICOM / fotolia

le 29 décembre 2010 • n°143

Edition spéciale PPRAMA Nouvel an

RÉVEILLON À LA PP

A l'occasion du passage à la nouvelle année, des foules importantes sont attendues notamment dans les secteurs des Champs-Elysées, de la Tour Eiffel et du Trocadéro.

Afin d'en garantir le bon déroulement et en tenant compte du niveau rouge renforcé du plan Vigipirate, la préfecture de police mettra en place un important service d'ordre ainsi qu'un dispositif de circulation et de secours, tout en organisant un contact opérationnel étroit entre tous les services concernés de l'Ile-de-France.

SUR LES RANGS…

La salle d'information et de commandement (SIC) de la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) fonctionnera à plein régime de 18h30 à 6h du matin. Son action s'étendra à Paris et à la petite couronne, et à l'ensemble du réseau ferré Ile-de-France. Elle sera d'autant plus réactive qu'elle pourra compter sur son dispositif de vidéoprotection, mais aussi sur des vidéos mobiles utilisées par des « opérateurs terrain » qui se déplaceront en fonction des événements. Toujours dans l'anticipation et la réactivité, la DSPAP disposera d'une analyse cartographique des violences urbaines commises depuis 3 ans à cette période dans l'agglomération parisienne : en amont, afin d'implanter au mieux ses effectifs, en aval, pour suivre en temps réel l'évolution des événements.

La direction du renseignement de la préfecture de police (DRPP) surveillera les sites sensibles de la capitale : Champs-Elysées, Trocadéro, Champ de Mars. Elle sera chargée de détecter des groupes d'individus, parisiens ou de banlieue, susceptibles de se livrer à des violences urbaines.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE :

377

c'est le nombre d'accidents corporels de la circulation compliqués d'alcoolémie qui se sont produits dans la capitale lors des dix premiers mois de l'année 2010. 460 personnes ont été blessées dans ces accidents, dont 80 gravement, et 12 ont été tuées.
A titre indicatif, 534 personnes avaient été victimes d'accidents liés à l'alcool à Paris en 2009.
La vigilance reste donc de mise ; la préfecture de police poursuit ses actions de prévention, notamment en direction des jeunes, des seniors et des conducteurs de deux-roues, comme ses actions de répression, en intensifiant les opérations de dépistage d'alcoolémie et de produits stupéfiants, ainsi que les contrôles de vitesse ciblés sur les sites accidentogènes.
A l'occasion du réveillon de la Saint-Sylvestre, la préfecture de police rappelle le slogan SAM : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas !

Pour en savoir plus, consultez la plaquette d'information *Alcool au volant : danger !* sur le site Internet de la préfecture de police.

La direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) neutralisera le plus tard possible la circulation automobile sur les Champs-Elysées et aux abords du Champ de Mars. Les effectifs traditionnels seront renforcés par la Garde Républicaine. A Paris, les policiers veilleront au respect de l'interdiction de la consommation de boissons alcoolisées ou de toutes boissons contenues dans des récipients en verre. En banlieue, de nombreuses opérations de contrôle « alcoolémie/stupéfiants » seront organisées.

La brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) mettra en place des dispositifs prévisionnels de secours afin de faire face aux risques spécifiques de cette soirée. 3 sites sont concernés : les Champs-Elysées, la Tour Eiffel et le Trocadéro. Y seront regroupés organes de commandement, postes de secours et moyens de lutte contre l'incendie.

La direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) mobilisera également de nombreux effectifs afin de pouvoir répondre avec un maximum de réactivité aux « événements » pouvant survenir dans la capitale et en petite couronne. Ainsi, elle doublera le nombre de policiers habituellement présents dans l'ensemble de ses services et augmentera significativement les personnels d'astreinte à domicile cette soirée-là.

LA PP EN 2011 : TOUR D'HORIZON

Quelques événements importants...

- Inauguration du centre d'information et de commandement de l'Etat-major des Hauts-de-Seine (92) et des commissariats de Bois-Colombes (92) et de Meudon (92)
- 2e phase de la police d'agglomération
- Parution du 100e numéro du

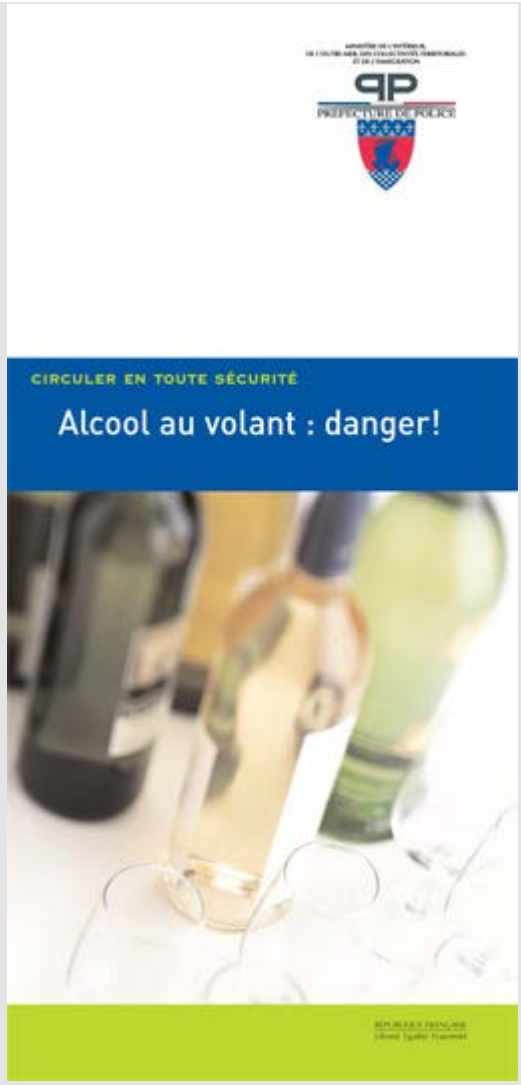

MÉDIATHÈQUE

Carte de vœux 2011

La préfecture de police vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011

TÉLÉSERVICE

Cartes nationales d'identité et passeports : prenez rendez-vous en ligne

magazine *Liaisons*

- Restauration de la façade Nord du site de la Cité (4e)
- Bicentenaire de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris
- ...

L 'année 2011 s'annonce riche en événements. D'ici là, la préfecture de police vous souhaite un excellent réveillon !

PRÉVENTION

FEUX D'ARTIFICE ET PRODUITS COMBUSTIBLES

La préfecture de police tient à rappeler que l'utilisation des artifices de divertissement est interdite pendant la période des fêtes de fin d'année.
L'utilisation de tous les **artifices de divertissement** est strictement interdite dans tous les lieux publics car ils sont susceptibles de troubler gravement l'ordre et la sécurité publics (mouvements de foule, incendies, brûlures, etc.).
La vente d'artifices de divertissement est interdite par arrêté préfectoral à Paris du 15 juin au 31 juillet et du 15 novembre au 4 janvier, sauf pour les professionnels. Le non-respect de cette interdiction de vente est sanctionné par une amende pouvant s'élever à 1 500 euros.
Quant aux utilisateurs, ils risquent jusqu'à 38 euros d'amende. Ils pourront également être poursuivis pour le délit de trouble à la tranquillité (article 222-16 du code pénal).
S'ajoutent à cela, les conséquences des blessures occasionnées sur les personnes ainsi que les dégradations commises avec ces artifices pouvant conduire à l'établissement par les services de police de procédures pour mise en danger de la vie d'autrui (article 223-1 du code pénal).

Il est par ailleurs rappelé que la vente au détail des **combustibles** domestiques, dont le gaz inflammable, et de produits pétroliers dans des récipients transportables ainsi que leur transport seront interdits du 29 décembre (8h) au 4 janvier 2011 (8h).

VENTE ET TRANSPORT DE BOISSONS

Utilisez des bouteilles en plastique !
Afin de s'assurer que la nuit du 31 décembre se déroule au mieux, **les bouteilles en verre sont interdites** de 20 heures à 5

La préfecture de police, au service du public de l'agglomération parisienne
> Service en ligne
Prise de rendez-vous pour les cartes d'identité et passeports
Renseignez votre code postal

Afin d'éviter l'affluence aux guichets, la préfecture de police propose désormais aux usagers parisiens de prendre directement leur rendez-vous par Internet pour déposer une demande de délivrance de passeport ou de carte nationale d'identité.
En quelques étapes, vous pouvez ainsi sélectionner la date, la plage horaire et l'antenne de police de votre choix.
Ce nouveau service en ligne sera prochainement étendu aux usagers non parisiens qui pour le moment ont la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone (01 44 61 44 44).
Afin de préparer au mieux votre rendez-vous, un outil d'aide à la constitution de dossier est également disponible sur le site Internet.

Découvrez ce téléservice de prise de rendez-vous sur le site Internet de la préfecture de police.

VOIR AUSSI...

- La direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne
- La direction du renseignement de la préfecture de police
- La direction de l'ordre public et de la circulation
- La brigade de sapeurs-pompiers de

heures sur les Champs-Elysées, le Trocadéro et le Champ de Mars. La préfecture de police en partenariat avec la RATP et l'office de tourisme et des congrès de Paris diffuse à cette occasion une affiche dans les magasins et stations de métro des secteurs concernés afin de rappeler cet arrêté préfectoral.
Sachez que si vous transportez des bouteilles en verre, il risque de vous en coûter de 11 à 33 euros.

A noter également que **la vente à emporter de toute boisson alcoolisée ou conditionnée dans un contenant en verre** est interdite entre 20h et 5h dans ces secteurs.

SERVICES DE LA PP

La BAPSA : les yeux toujours tournés vers le ciel
Par tous les temps, été comme hiver, la brigade d'assistance aux personnes sans-abris (BAPSA) reste en alerte. Pendant les épisodes neigeux, elle s'est particulièrement concentrée sur les sans-abris des Bois de Vincennes et Boulogne. Depuis quelques jours, en raison de la montée des eaux, ses interventions se sont déplacées sur les bords de Seine afin d'aviser ceux qui y ont trouvé refuge du danger potentiel.
La BAPSA prend en charge les personnes sans domicile fixe et conduit, le cas échéant, les volontaires dans un centre d'accueil et d'hébergement d'urgence, tel que le CHAPSA (Centre d'Hébergement et d'Assistance aux Personnes Sans-Abri) de Nanterre (92).
72 policiers effectuent des maraudes quotidiennes ainsi que des missions ciblées sur appel de commissariats, de mairies d'arrondissement ou du Samu social.
Depuis le 1er janvier 2010, 2 953 maraudes ont été effectuées, 54 379 personnes ont été prises en charge et 12 990 ont refusé l'assistance de la BAPSA (chiffres au 27 décembre 2010).

Pour en savoir plus, découvrez la plaquette de présentation de la BAPSA sur le site Internet de la préfecture de police.

Fermeture anticipée des services le 31 décembre
En raison des festivités de la Saint-Sylvestre, le 31 décembre, les services de la préfecture de police accueillant du public fermeront exceptionnellement leurs portes 1 heure avant les horaires habituels.
A noter également que les antennes de police administratives

Paris

- La direction régionale de la police judiciaire

et le site du 12 quai de Gesvres n’accueilleront plus de public à partir de 15h30.

L'infolettre PPrama est réalisée et diffusée par le service communication de la préfecture de police.
Directeur de la publication : Xavier Castaing, Chef du service de la communication, Cabinet du préfet de police.
Rédacteur en chef : Didier Carié.
9 boulevard du Palais, 75004 Paris | Crédits photos : préfecture de police / fotolia

Se désabonner | Nous contacter | Consulter les numéros précédents | Préfecture de police